

QC 1.9.16

83, 1937

In the Privy Council.

No. 70 of 1936.

**VOL. 2**

**ON APPEAL**  
**FROM THE SUPREME COURT OF CANADA**

BETWEEN

HIS MAJESTY THE KING on the information of the  
Attorney-General of Canada (*Plaintiff*) - - - - *Appellant*

AND

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED  
(*Defendant*) - - - - - *Respondent*

AND BETWEEN

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED  
(*Defendant*) - - - - - *Appellant*

AND

HIS MAJESTY THE KING on the information of the  
Attorney-General of Canada (*Plaintiff*) - - - - *Respondent*

*(Consolidated Appeals).*

---

---

**RECORD OF PROCEEDINGS.**  
**VOLUME 2.—PLAINTIFF'S EVIDENCE (CONTINUED)**  
**AND DEFENDANT'S EVIDENCE**

---

---

CHARLES RUSSELL & CO.,  
37, Norfolk Street,  
Strand, W.C.2.  
*For the Appellant and Cross-Respondent.*

BLAKE & REDDEN,  
17, Victoria Street,  
S.W.1.  
*For the Respondent and Cross-Appellant.*

# DANS LA COUR SUPRÊME DU CANADA

*En appel de la Cour d'Echiquier du Canada*

## Southern Canada Power Co, Ltd,

*Défenderesse-appelante,*

— vs —

## Sa Majesté le Roi,

*Demandeur-intimé.*

---

---

### INDEX

---

---

#### PREMIERE PARTIE

#### PROCEDURES

<i>Documents</i>	<i>Date</i>	<i>Page</i>
Demande du Ministre de la Justice .....	1er août 1929	2 Vol. 1
Motion pour détails .....	7 octobre 1929	4 " 1
Jugement ordonnant détails .....	19 décembre 1929	7 " 1
Particularités .....	15 février 1930	8 " 1
Plaidoyer .....	15 mars 1930	9 " 1
Réponse au plaidoyer .....	11 octobre 1930	12 " 1

## II

<i>Documents</i>	<i>Date</i>	<i>Page</i>		
Réplique .....	27 janvier 1933	13	Vol.	1
Consentement des parties .....	30 juin 1934	1048	"	6
Certificat du procureur de l'ap- pelante .....	28 août 1934	1110	"	6

### DEUXIEME PARTIE

#### LA PREUVE

##### PREUVE DU DEMANDEUR

J. E. Morazain .....	29 novembre 1932	15	Vol.	1
Ubalde Saint-Pierre .....	do	18	"	1
Louis C. Dupuis .....	do	25	"	1
Elzéar Stuard .....	do	26	"	1
Louis C. Dupuis (rappelé) .....	do	28	"	1
Armand Guévremont .....	do	29	"	1
Henri Marier .....	do	38	"	1
Malvina Martel (Dame D. Gron- din) .....	do	40	"	1
Alice Duval .....	do	46	"	1
Séverin Pineau .....	do	51	"	1
Victor R. Blanchard .....	do	59	"	1
J. E. Morazain (rappelé) .....	do	65	"	1
J. W. Labrie .....	do	67	"	1
Frederick Lloyd .....	do	67	"	1
John W. Dunfield .....	do	69	"	1
Hugh Thomas Morrison .....	do	76	"	1
John W. Dunfield (rappelé) .....	do	79	"	1
Alexandre Mercure .....	do	81	"	1
Pierre Argouin .....	30 novembre 1932	122	"	1
Walter Labonté .....	do	131	"	1
Ernest Labonté .....	do	134	"	1

### III

<i>Documents</i>	<i>Date</i>	<i>Page</i>		
Adélarde Cusson .....	30 novembre 1932	144	Vol.	1
Omer Jutras .....	do	177	"	1
Raoul Bahl .....	do	183	"	1
Séraphin Ouimet .....	do	192	"	2
Adélarde Laprade .....	1er décembre 1932	215	"	2
Pancrace Allard .....	do	230	"	2
Joseph Brousseau .....	do	237	"	2
Eugène Lemire .....	do	240	"	2
Adélarde Boisvert .....	do	243	"	2
Adélarde Cusson (rappelé) .....	do	245	"	2
Albert Manseau .....	do	249	"	2
Alphonse Bergeron .....	do	256	"	2
John W. Dunfield (rappelé) .....	do	266	"	2
Douglas Sutherland .....	do	269	"	2
John W. Dunfield (rappelé) .....	2 décembre 1932	276	"	2
D. W. McLachlan .....	do	279	"	2
William S. Lea .....	do	305	"	2
Robert Tweedie .....	3 décembre 1932	314	"	2
Séraphin Ouimet (rappelé) .....	do	324	"	2
Charles Manseau .....	do	341	"	2
Alexandre Mercure (rappelé) .....	do	352	"	2
Séraphin Ouimet (rappelé) .....	do	356	"	2
Louis Charles Dupuis (rappelé) .....	5 décembre 1932	359	"	2
Ubalde Saint-Pierre (rappelé) .....	do	364	"	2
Joseph Emile Gibault .....	do	367	"	2
Noel Tessier .....	do	368	"	2
John W. Dunfield (rappelé) .....	do	370	"	2
T. W. R. McRae .....	do	375	"	2

#### PREUVE DE LA DEFENDERESSE:

Frank Ford .....	5 décembre 1932	379	"	2
------------------	-----------------	-----	---	---

## IV

<i>Documents</i>	<i>Date</i>	<i>Page</i>		
Geo. F. Witty .....	5 décembre 1932	386	Vol.	2
John E. Mairs .....	do	393	"	2
William Leslie Hallam .....	6 décembre 1932	398	"	2
John W. Dunfield .....	do	403	"	3
Herbert A. Whitcher .....	do	404	"	3
Frank Bédard .....	do	414	"	3
Allison P. R. Kerr .....	do	420	"	3
Fred Abercrombie .....	do	430	"	3
J. C. Brouillette .....	do	436	"	3
Omer Jutras .....	do	443	"	3
Georges Kitson .....	do	449	"	3
Melvin Rutherford .....	do	468	"	3
L. Mahaffy .....	6-7 décembre 1932	488	"	3
James Dick .....	7 décembre 1932	506	"	3
Carl Reed .....	do	512	"	3
Auguste Blanchette .....	do	518	"	3
Joseph David .....	do	522	"	3
Noël Boisclair .....	do	530	"	3
Frank Bouchard .....	do	537	"	3
Pierre G. Bédard .....	do	541	"	3
Alexandre Mercure .....	do	544	"	3
Hugh Thomas Morrison .....	do	545	"	3
Walter A. Moisan .....	do	547	"	3
Honoré Girouard .....	do	556	"	3
Joseph Ruel .....	do	568	"	3
Philippe Hamel .....	7 décembre 1932	579	"	3
Frank Bouchard (rappelé) .....	do	585	"	3
Onésime Fleurant .....	do	588	"	3
Mathias Berthiaume .....	do	598	"	3
Joseph Esdras Dumaine .....	do	602	"	3

## V

<i>Documents</i>	<i>Date</i>	<i>Page</i>		
Eugène Dionne .....	7 décembre 1932	609	Vol.	3
Aimé Boisvert .....	9 décembre 1932	612	"	3
Ernest Ménard .....	do	615	"	4
Victor Brunelle .....	do	620	"	4
Frank Crook .....	do	623	"	4
Herbert L. Mahaffy (rappelé) ...	9 décembre 1932	626	"	4
Frank F. Griffin .....	11 décembre 1932	628	"	4
Douglas M. Towle .....	do	648	"	4
John R. Desloover .....	do	650	"	4
Herbert L. Mahaffy (rappelé) ...	do	654	"	4
C. F. K. Woodyatt .....	do	656	"	4
John W. Dunfield (rappelé) ...	do	658	"	4
Harry B. Pope .....	do	688	"	4
Joseph Bouliane .....	do	689	"	4
Louis Moore .....	do	693	"	4
Frank F. Griffin (rappelé) .....	do	695	"	4
Walter C. Mitchell .....	do	698	"	4
Meredith Moore .....	do	700	"	4
John L. Burns .....	do	702	"	4
Frank F. Griffin (rappelé) ...	do	705	"	4
John R. Desloover (rappelé) ...	do	709	"	4
John W. Dunfield .....	12 décembre 1932	710	"	4
Antonio Boisvert .....	do	713	"	4
Olivier Lefebvre .....	do	715	"	4
De Gaspé Beaubien .....	do	721	"	4
Arthur Surveyer .....	13 décembre 1932	769	"	4
<del>J. R. DESLOOVER</del> Olivier Lefebvre (rappelé) .....	<del>do</del> do	<del>772</del> 793	"	<del>4</del> 4
Herbert L. Mahaffy .....	do	826	"	4
Lewis C. Haskell .....	13 décembre 1932	827	"	4
James F. Roberts .....	do	828	"	4
Frank F. Griffin .....	do	842	"	4

## VI

## CONTRE-PREUVE DU DEMANDEUR:

<i>Documents</i>	<i>Date</i>	<i>Page</i>		
John W. Dunfield .....	13 décembre 1932	844	Vol.	4
Thomas Morrison .....	do	847	"	4
Carroll L. Cate .....	do	850	"	4
Emerson Reid .....	do	852	"	4
Frank F. Griffin .....	14 décembre 1932	855	"	4
Adolphe Toupin .....	do	858	"	5
Lucien Brousseau .....	do	867	"	5
Louis Poulin .....	do	874	"	5
Noël Tessier .....	do	877	"	5
Dame Johnny Proulx .....	do	877	"	5
Noël Proulx .....	do	882	"	5
Dame Azarie Gratton .....	do	886	"	5
Joseph Alfred Gratton .....	do	890	"	5
Arthur Proulx .....	do	897	"	5
Johnny Proulx .....	do	902	"	5
Adélarde Laprade .....	do	906	"	5
Léopold David .....	14 décembre 1932	908	"	5
Adélarde Cusson .....	do	910	"	5
Honoré Girouard .....	do	912	"	5
Joseph Marier .....	do	913	"	5
Alexandre Mercure .....	15 décembre 1932	915	"	5
Frank F. Griffin .....	do	922	"	5
Duncan W. McLachlan .....	do	924	"	5
Séraphin Ouimet .....	do	966	"	5

---

VII

TROISIEME PARTIE

LES EXHIBITS

EXHIBITS DU DEMANDEUR:

Exhibit No.	Date	Page
1. Proclamation bringing into force Act confirming agreement G.T. Ry. Co. for extension of I. C. R. to Montreal .....	Sept. 30th 1899	976 Vol. 5
2. Contract between Drummond County Ry. Co. and The King .....	Nov. 7th 1899	977 Vol. 5
3. Order in Council for authority to purchase railway from Drummond County Railway .....	Nov. 4th 1899	984 Vol. 5
4. Order in Council amalgamating different lines of railway .....	Jan. 20th 1923	986 Vol. 5
5. Locomotive data card .....		Not printed
6. Photo .....		" "
7. " .....		" "
8. " .....		" "
9. " .....		" "
10. Plan .....		" "
11. Photo .....		" "
12. " .....		" "
13. " .....		" "
14. " .....		" "
15. " .....		" "
16. Photo .....		" "
17. Profile of plans St. Francis River .....		" "
18. Plan .....		" "
19. Plan .....		" "



<b>Exhibit No.</b>	<b>Date</b>	<b>Page</b>
20. Photo .....		Not printed
21. Plan .....		“ “
22. Sketch made by witness ....		“ “
23. Plan prepared by witness ..		“ “
24. Plan prepared by witness ..		“ “
25. Data re Gate manipulation and discharge, Hemming Falls .....	April	1927 989 Vol. 6
26. “ “ “	“	“ “
27. “ “ “	April	1932 992 Vol. 6
28. “ “ “	“	“ “
29. Map of St. Francis River..		Not printed
30. Profile plan of St. Francis River .....		“ “
31. Meteorological Observations —Montreal and Sherbrooke, for the winter 1919-1920 ....		1919 995 Vol. 6
32. Plan showing cross sections of River St. Francis below Hemming Falls .....		Not printed
33. Meteorological Observations —Montreal and Sherbrooke, for the winter 1927-1928 ....		1927 1007 Vol. 6
34. Plan showing water levels and discharges in river at Hemming Falls .....		Not printed
35. Plan of St. Francis River made by witness .....		“ “
36. Profile plan of St. Francis River made by witness .....		“ “
37. Profile plan of St. Francis River made by witness .....		“ “
38. Profile plan of St. Francis River made by witness .....		“ “
39. Profile plan of St. Francis River made by witness .....		“ “

Exhibit No.	Date	Page
40. Profile plan of St. Francis River made by witness .....		Not printed
41. Extract from the report on canalization of St. Francis River .....	July 5th 1927	1019 Vol. 6
42. Plan of cross-sections of ice in St. Lawrence River .....		Not printed
43. Statement of amounts for repairs to tracks, etc., prepared by witness .....		“ “
44. Vouchers for payment made by C.N.R. for claims for damages, etc. ....		“ “
45. Vouchers for payments for medical services, etc. ....		“ “
46. Vouchers for payments made .....		“ “
47. Vouchers for payments .....		“ “
48. Voucher .....		“ “
49. Voucher .....		“ “
50. Voucher .....		“ “
51. Plan showing operation of Gates, April 6th, 7th and 8th, 1928 .....		“ “
52. Photo east of canal bridge ..		“ “
53. Photo looking east from canal bridge .....		“ “
54. Photo of baggage and second class cars .....		“ “
55. Photo .....		“ “
56. Plan prepared by witness ..		“ “
57. Letter Spt. at Levis to Chief of claims agent, Montreal..	April 17th 1928	“ “

<b>Exhibit No.</b>	<b>Date</b>	<b>Page</b>
58. Statement of hours of work put on locomotive 5253 prepared by witness .....		Not printed
59. " " " —Car 8705		" "
60. " " " —Car 6601		" "
61. Forms showing work repairs on locomotive No. 5253 during June, July and August .....	1929	" "
62. Forms re repairs to car 8705		" "
63. Forms re repairs to car 6601		" "
64. Photo .....		" "
65. Plan of elevations St. Francis River made by witness	Sept. 11th, 1924	" "
66. Plan showing soundings taken in River St. Francis		" "
67. Extract copy of pages 8, 9 and 24 of field book of F.F. Griffin et al. ....	Sept. 21st, 1928	1032 Vol. 6
68. Chart .....		Not printed
69. Water level readings, Hemming Falls .....	Nov. 1927	1036 Vol. 6
70. Water level readings, Hemming Falls and Drummondville .....	April 1928	1038 Vol. 6
71. Plan of proposed dam at Drummondville .....		Not printed
72. Letter sent by Southern Canada to C.N.R. ....	May 13th, 1928	1042 Vol. 6
73. Plan prepared by witness ..		Not printed
74. Photo .....		" "
75. Photo .....		" "
76. Plan .....		" "

EXHIBITS DE LA DEFENSE

Exhibit No.	Date	Page
A —Notes re Head Water at at Canada Paper Mill ....	April 1928	1043 Vol. 6
B —Map showing St. Francis River .....		Not printed
C —Photos of flood .....		“ “
D —Photos of flood .....		“ “
E —Photos of flood .....		“ “
F —Report on ice condition ....	1927 and 1928	1043 Vol. 6
G —Plan of St. Francis River prepared by witness .....		Not printed
H —Plan prepared by witness		“ “
I —Photo taken by witness ....		“ “
J —Extract of procès-verbal of meeting of Council of the Town of Drummond- ville .....	March 16th, 1921	1045 Vol. 6
K —Photo .....		Not printed
L —Report by Ernest Ménard, Forestry Engineer .....	Nov. 18th, 1932	1046 Vol. 6
M —Supplementary report to the preceding one .....	1932	1047 Vol. 6
N —(Photos (2) ) on yellow sheet showing ice condi- tion, etc. ....		Not printed
O —Plan .....		“ “
P —Plan, same as No. 17, larger .....		“ “
Q —Sheet, 3 photos .....		“ “
R — “ “ .....		“ “
S — “ “ .....		“ “
T —Photo of Hemmings .....		“ “
U —Plan re elevations taken by witness .....		“ “

Exhibit No.	Date	Page
V —Plan .....		Not printed
W —Plan, cross section of river		“ “
X —Plan .....		“ “
Y —Photo .....		“ “
Z — “ .....		“ “
Z1 — “ .....		“ “
Z2 — “ (2).....		“ “
Z3 —Sheet of photos .....		“ “
Z4 —Sheet of 2 photos .....		“ “
Z5 —Plan (copy of plan made by witness .....		“ “
Z6 —Chart showing elevation of water, etc. ....		“ “
Z7 —Chart showing elevation of water, etc. ....		“ “
Z8 —Plan showing operation of gates. (Same as in Exhibit No. 51.) .....		“ “
Z9 —Plan showing soundings for frazil ice .....		“ “
Z10—Photostat plan .....		“ “
Z11—Plan .....		“ “
Z12—Photo showing ice on St. Francis River taken by witness .....		“ “
Z13—Photo taken by witness showing ice on River .....		“ “
Z14—Report prepared for Que- bec Streams Commission..		“ “
Z15—Chart prepared for Que- bec Streams Commission..		“ “
Z16—Chart .....		“ “
Z17— “ .....		“ “
Z18— “ .....		“ “

— XIII —

Exhibit No.	Date	Page
Z19—Chart .....		Not printed
Z20— “ .....		“ “
Z21— “ .....		“ “
Z22— “ .....		“ “
Z23— “ .....		“ “
Z24—Chart produced by witness		“ “
Z25—Chart of temperatures.....		“ “
Z26— “ “ “		“ “
Z27—Profile plan of St. Francis River .....		“ “
Z28— “ “ “		“ “
Z29— “ “ “		“ “
Z30—Profile plan of River St. Francis .....		“ “
Z31— “ “ “		“ “

---

QUATRIEME PARTIE

JUGEMENTS, ORDONNANCES, AVIS, ETC.

J u d g m e n t of Exchequer Court .....	Nov. 29th, 1934	1110	Vol. 6
Reasons for Judgment of Justice Angers .....	Dec. 29th, 1933	1051	“ 6
Order dispensing with Print- ing of Exhibits .....	Dec. 19th, 1934	1111	“ 6
Agreement as to contents of Case .....	Nov. 3rd, 1934	1112	“ 6
Certificate of Solicitor .....		End	“ 6

*SERAPHIN OUIMET* (pour l'intimé) *Examen-en-chef*

L'an mil neuf cent trente-deux, le trentième jour de novembre,

A comparu :

SERAPHIN OUIMET,

10

ingénieur civil et arpenteur-géomètre, 706, St-Gabriel, Montréal,  
témoin entendu de la part du demandeur ;

Lequel, après serment prêté sur les saints Evangiles, dépose  
et dit :

INTERROGE PAR Me NAPOLEON GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR :

20

Q.—Quelles sont vos multiples occupations professionnelles?

R.—Ingénieur conseil et arpenteur géomètre.

Q.—Depuis combien de temps?

R.—Depuis vingt-sept ans, vingt-sept, vingt-huit ans.

Q.—Vous avez été demandé, je crois, à venir à Drummond-  
ville, lors de la débâcle de la rivière St-François, dans le mois d'avril  
mil neuf cent vingt-huit (1928)?

30 R.—Oui, monsieur. Je crois que c'était le huit (8) avril. On  
m'a appelé par téléphone, autant que je me rappelle, et j'ai pris le  
train le jour de Pâques au matin, pour arriver à Drummondville  
vers midi et demi, une heure.

PAR Me PERRAULT, c.r.,

Q.—Le dimanche, huit (8) avril?

40 R.—Le jour de Pâques, le dimanche, huit (8) avril. Immé-  
diatement, je me suis abouché avec M. Mercure et une couple d'au-  
tres hommes pour avoir un charretier, une voiture et deux chevaux,  
pour aller immédiatement examiner l'état des lieux en amont du  
barrage des chutes Hemmings de la Southern Canada Power, en  
nous dirigeant vers le chemin du côté ouest de la rivière, qui longe  
le rempart ou remblai fait par la compagnie sur une longueur de  
trois, quatre milles pieds, je crois, à partir du barrage, en allant en  
amont. En passant dans le chemin, on ne voit pas pour ainsi dire la  
rivière.

PAR Me GARCEAU, c.r.,

Q.—Pourquoi ne la voyez-vous pas?

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef

R.—Parce que le rempart est là pour contrôler les eaux de la rivière, qui sont sous le contrôle du barrage de la compagnie ou dam. A un endroit facile d'accès...

Q.—Voulez-vous prendre connaissance de cette pièce No 20? C'est une photographie. Voulez-vous vous en servir pour indiquer  
10 l'endroit où vous avez embarqué sur le rempart, ou à peu près? Si vous le préférez, voici un plan.

Q.—A un endroit, vis-à-vis le point "C", sur la photographie pièce No 20, nous avons monté, du moins je suis monté avec M. Mercure, autant que je me rappelle, sur la chaussée; et M. Mercure...

Q.—A quel point sur la chaussée, à peu près?

R.—A l'endroit marqué "C", vis-à-vis le point "C".

Q.—Vous avez laissé le chemin au point "C" pour monter sur la chaussée?

R.—Oui. Et là, j'ai examiné assez attentivement cette partie  
20 du bassin visible. Le bassin était rempli de glace bousculée jusque sur le barrage, lui-même, du pouvoir de la compagnie. Et, de là, j'ai continué en amont, en marchant sur le barrage jusqu'au bout.

PAR Me PERRAULT, c.r.,

Q.—En marchant sur le rempart?

R.—En marchant sur le rempart jusqu'au bout, où il vient au niveau de la surface du terrain avoisinant.

30

PAR Me GARCEAU, c.r.,

Q.—C'est-à-dire que les deux niveaux s'égalisent?

R.—Le terrain monte et le rempart est de niveau pour retenir les eaux de la compagnie, les glaces. Au bout du rempart la glace avait passé par-dessus le bout du rempart et les glaces étaient remplies sur une largeur d'un demi-mille jusqu'à la lisière des bois, du moins, du côté ouest.

Q.—En dehors du lit de la rivière?

R.—En dehors du lit de la rivière. Ce qui dénotait que l'eau  
40 était montée pour noyer tous les terrains environnants, pour transporter cette glace en dehors du centre de la rivière. C'était à perte de vue. Du côté est de la rivière, les glaces étaient amoncelées jusque sur les sommets du coteau, pour ainsi dire, par la poussée. Et en examinant attentivement, dans le centre de la rivière, à pu près à la tête du rapide.

PAR Me PERRAULT, c.r.,

Q.—A la tête de quel rapide?



SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef

R.—Le rapide Hemmings.

Q.—L'ancien rapide?

10 R.—L'ancien rapide, qui est à peu près un mille et demi, un mille et deux tiers du barrage. J'ai vu une échancrure, là. Je ne pouvais pas voir l'eau, mais j'ai vu que c'était dans cette échancrure qui allait en amont... Les amoncellements de glace, comme des "icebergs" qui flottaient, avec une hauteur d'une dizaine de pieds au moins, d'après ce que je pouvais juger, ces amoncellements de glace s'en venaient dans la tête de l'échancrure et plongeaient en dessous de l'amoncellement de glaces d'aval.

20 Immédiatement, je me suis trouvé un peu alarmé, parce que je considérais que ces glaces qui plongeaient pourraient aller remplir la cavité en avant du barrage, qui est très profonde, qui pouvait contenir une assez grande quantité de glace; que ces glaces suivaient la veine la plus rapide, la veine centrale qui se dirige vers les portes. C'est la veine la plus rapide. Alors, ces glaces, en se dirigeant vers les portes, je me suis dit: "elles vont fermer les portes, elles vont aller fermer les portes, et en fermant les portes la rivière va arrêter, il va y avoir un remous, un "back water", et dans ce "back water", tout va lever, et ça va sauter par dessus le rempart, où nous étions. Alors, j'ai dit: "Sauvons-nous; je crois que dans quelques minutes il sera peut-être trop tard."

30 Immédiatement, nous avons embarqué dans notre voiture, nous avons tourné, parce que je ne pouvais pas suivre le chemin, tout était barré par la glace jusque chez M. Labonté, à peu près un mille plus haut. J'ai essayé à marcher sur les glaces. A tout événement, nous avons pris la voiture et mis les chevaux à la course, et nous nous sommes sauvés.

Q.—Quelle distance y a-t-il entre le chemin et la rivière — le chemin dont vous parlez, qui était rempli de glace?

—En allant du côté de M. Labonté, en amont?

—Oui.

R.—Cela varie de cent pieds, à peu près, jusqu'à huit, neuf arpents.

40 Q.—Tout cela était couvert de glace?

R.—Jusqu'à la lisière des bois.

PAR Me GARCEAU, c.r.,

Q.—Combien les bois étaient-ils éloignés de là, de combien d'arpents?

R.—A des places il y a sept, huit arpents, cela varie.

J'ai conclu immédiatement, que la tête des rapides, que la "jam" était dépassée, en voyant l'échancrure, que la tête de l'embâcle était dépassée, la tête du rapide, était rendue sur la dam. Puis-

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef

que c'était ouvert, il n'y avait donc pas de tête là. Immédiatement, j'ai dit: "Sauvons-nous".

Q.—En regardant vis-à-vis la chaussée, la bâtisse du pouvoir et le côté est de la rivière, qu'est-ce que vous voyiez? Dans quel état étaient les glaces que vous voyiez?

10 —Dans le bassin?

—Dans le bassin, du côté est?

R.—Tout était bouleversé jusque sur la dam.

Q.—A présent, par rapport à la bâtisse du pouvoir, pouviez-vous voir à peu près la hauteur des glaces dans le bassin?

R.—La mémoire me fait défaut.

Q.—Qu'est-ce qui retenait à cet endroit toute cette quantité de glace et d'eau?

R.—Le barrage de la compagnie et ses remparts.

20 PAR Me PERRAULT, c.r.,

Q.—A Hemmings Falls?

R.—A Hemmings Falls.

PAR Me GARCEAU, c.r.,

30 Q.—Voulez-vous prendre connaissance de la pièce No 20 et nous dire, lorsque vous étiez là sur le rempart, quelle était la hauteur approximative de la glace par rapport au rempart où vous étiez? La glace était à combien de pieds du faite ou du niveau du rempart, là où vous étiez?

R.—Au point "C", l'élévation de la glace vis-à-vis le point "C", j'entends, l'élévation de la glace était surbaissée, parce que les portes étaient nécessairement ouvertes, parce que l'eau coulait. Cette glace-là, d'après ce que je pouvais voir, avait été plus haute quelques heures avant, mais les portes, en sortant l'eau, cela s'était surbaissé, parce que les glaces étaient sur le montant du rempart.

40 PAR Me PERRAULT, c.r.,

Q.—Les glaces étaient inclinées sur le montant du rempart?

R.—Elles étaient inclinées, elles avaient été transportées là par une hauteur d'eau, la nuit précédente, ou le matin, je ne sais pas. Et, comme question de fait, à l'autre bout du rempart où c'était plus planche, le terrain est plus planche pour laisser approcher les glaces, sous la poussée les glaces avaient tassé de l'autre côté du rempart et jusqu'à la lisière des bois. L'élévation, c'est l'élévation du rempart du temps. L'élévation du rempart du temps est à peu près quatre pieds et demi plus bas que l'élévation d'aujourd'hui. L'élévation du temps, c'est trois cents...

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef

PAR Me GARCEAU, c.r.,

Q.—Avez-vous des notes pour référer à cela?

R.—Oui. Je pourrais bien vous le dire, mais je n'ai pas mes  
10 livres. Dans tous les cas, ça doit être une dizaine de pieds plus haut  
que le barrage, qui est trois cent quatorze (314). Cela ferait trois cent  
vingt-quatre (324). D'ailleurs, c'est facile à contrôler.

Q.—Qu'est-ce que vous avez fait après? Vous avez dit:  
"Sauvons-nous".

R.—Oui. Nous avons rencontrés en chemin M. Dunfield dans  
une voiture, avec trois, quatre hommes. Alors, j'ai eu pitié d'eux  
autres, je me suis dit: "Si j'avais un conseil à leur donner, ils seraient  
aussi bien de nous suivre."

Q.—Vous ne leur avez pas donné de conseil?

R.—On a passé tellement vite.

20 Q.—Alors, continuez.

R.—Alors, nous avons pris le chemin qui s'en va au deuxième  
rang pour revenir par St-Nicéphore, et de là, descendre par une  
montée jusqu'au chemin que nous avons l'intention de suivre.

Q.—Avez-vous descendu par chez Labonté ou chez Dau-  
phinais?

R.—Nous sommes tournés vers l'aval pour aller chez La-  
bonté, tout d'abord. Et avant d'arriver chez Labonté, il y a une cou-  
30 lée, et le chemin s'est trouvé barré par un bloc de frazil, de huit à  
dix pieds de haut, qui avait enfilé dans la coulée, était déposé en  
plein milieu du chemin.

Q.—Quand vous dites huit, dix pieds de haut, était-ce d'un  
seul morceau?

R.—D'un seul morceau.

Q.—Vous prétendez qu'il y avait un morceau de frazil de dix  
pieds d'épais?

R.—Oui, c'était comme de la neige. Il était dix pieds d'épais,  
bien carré, qui venait de tout près, dans les environs.

Q.—Qui venait de la rivière?

40 R.—Qui venait de la rivière, dans les environs. Parce que le  
morceau de frazil, qui est relativement mou, était pas mal intact.  
Alors, il y avait trois, quatre pieds d'eau à part cela autour du bloc  
de frazil qui ne flottait plus.

Alors, on ne pouvait pas passer. Nous sommes immé-  
diatement retournés pour aller chez M. Dauphinois, plus en amont,  
afin de pouvoir fixer les hauteurs d'eau que j'aurais pu trouver sur  
les bâtisses, y mettre des marques pour revenir plus tard prendre les  
niveau.

Q.—Vous avez constaté des marques dans le temps?

R.—Oui. Je suis retourné chez Dauphinois, et là j'ai vu l'eau

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef

fraîche sur les bâtisses, sur les granges, sur les maisons. J'ai mis des clous, des marques avec un couteau, et j'ai laissé cela. Là, j'ai dit : "Je remonterai dans quelques jours, quand ce sera nécessaire, pour pouvoir relier cela à mes lignes de niveau, pour établir la hauteur d'eau maximum qui apparaissait immédiatement avant que cela soit évaporé."

10 Q.—Avez-vous devant vous les notes nécessaires pour donner ces divers niveaux que vous avez constatés?

R.—Oui, j'ai toutes les notes nécessaires.

Q.—Voulez-vous les prendre et nous donner ces niveaux?

R.—Bien, les niveaux que j'ai constatés, par rapport au niveau de la mer, chez Labonté, nous avons trois cent trente-trois (333) de mon "datum".

Q.—Etes-vous sûr?

20 R.—Oui, c'est sur les plans. Chez Dauphinais, l'élévation que j'ai trouvée était trois cent trente-quatre (334), environ un pied plus haut, sur les marques que j'ai établies. Afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, le "datum" de la compagnie n'était pas le même.

Q.—Expliquez-vous. Où l'avez-vous pris votre "datum"?

—Mon "datum"?

—Oui. Où était votre différence avec la compagnie?

R.—Sur le "seuil" du déversoir, ou "spillway", j'avais trois cent onze (311) d'élévation. Eux avaient trois cent quatorze (314), ce qui faisait une différence de trois (3) pieds.

30 Q.—Vous, vous aviez calculé sur une hauteur de trois cent onze (311) au déversoir, tandis que, en réalité, c'est trois cent quatorze (314)?

R.—Oui.

Q.—C'est-à-dire que c'est le chiffre officiel?

R.—Oui, mais tout est relatif.

Q.—Alors, qu'est-ce qu'il faudrait faire?

R.—Il faudrait lire, chez Labonté, trois cent trente-six (336) et chez Dauphinais, trois cent trente-sept (337).

Q.—Vous avez préparé des plans?

40 R.—J'ai des plans de contour pour tous ces endroits-là.

Q.—Les avez-vous ici?

R.—Oui. Voulez-vous que je les dépose?

—Oui.

R.—Je dépose sous le numéro 23, une copie du plan de la propriété principale de M. Ernest Labonté.

Q.—Est-ce que c'est là où était sa maison?

R.—Ceci représente une partie de la propriété d'Ernest Labonté, la plus riveraine, et, comprend en même temps les granges, les dépendances, la maison d'habitation, et une école, et les contours.

SERAPHIN OUIMET (*pour l'intimé*) Examen-en-chef

PAR Me PERRAULT, c.r.,

Q.—Qu'est-ce que représente le rouge?

10 R.—La partie en rouge représente le terrain noyé d'une manière extraordinaire, en dehors des limites expropriées par la compagnie, jusqu'à l'élévation trois cent vingt-sept (327), autrement dit, trois cent trente (330).

PAR Me GARCEAU, c.r.,

Q.—Cela, c'était la crue des eaux de mil neuf cent vingt-sept (1927), trois cent trente (330)?

R.—Mil neuf cent vingt-sept (1927).

20 La partie jaune comprend la partie noyée, encore d'une manière en dehors de l'ordinaire, jusqu'à l'élévation trois cent trente-six (336).

PAR Me PERRAULT, c.r.,

Q.—Quelle année?

R.—Mil neuf cent vingt-huit (1928).

PAR Me GARCEAU, c.r.,

30 Q.—Autrement dit, le rouge est la ligne de démarcation de l'inondation de mil neuf cent vingt-sept (1927), et le jaune est la ligne de démarcation de l'inondation de mil neuf cent vingt-huit (1928)?

R.—Mil neuf cent vingt-huit (1928).

PAR Me PERRAULT, c.r.,

Q.—Qu'est-ce que le plan représente au-dessus du rouge?

R.—C'est le terrain exproprié par la compagnie.

40

PAR Me GARCEAU, c.r.,

Q.—Jusqu'à la hauteur de trois cent vingt-et-un (321)?

R.—Dans les environs, plus ou moins.

Q.—Vous l'avez peut-être dit, mais la Cour me permettra de vous poser de nouveau la question: est-ce que vous avez déterminé la hauteur du niveau de l'inondation de mil neuf cent vingt-huit (1928)? Est-ce que vous l'avez dit?

R.—Oui. C'est trois cent trente-six (336).

Q.—Trois cent trente-six (336) chez Labonté?

R.—Trois cent trente-six (336) chez Labonté.

*SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef*

Q.—Cela ,c'est l'élévation que vous avez constatée, le dimanche, huit (8) avril?

R.—C'est l'élévation que j'ai constatée le dimanche huit (8) avril.

10 Q.—Avez-vous la ligne de démarcation établissant sur ce plan l'inondation de mil neuf cent vingt-huit (1928), chez Dauphinais?

R.—Oui, monsieur. Voici le terrain riverain de la propriété de Napoléon Dauphinais, sur un plan que je dépose comme pièce No 24.

Q.—Sur ce plan, je vois qu'il y a trois couleurs, blanc, rouge et jaune. Est-ce que la légende est la même?

R.—C'est la même légende que dans le plan précédent.

Q.—Le blanc, c'est la partie expropriée?

R.—Oui.

20 Q.—Le rouge, c'est le contour de l'inondation de mil neuf cent vingt-sept?

R.—Oui.

Q.—Et le jaune?

R.—Le contour de l'inondation de mil neuf cent vingt-huit (1928).

PAR Me PERRAULT, c.r.,

30 Q.—Dans le jaune, il y a du pointillé?

R.—Dans le jaune et le rouge, où il y a des petite marques, des points, cette partie-là représente du terrain non cultivé, des buissons, des arbres, les autres parties nettes, c'est du terrain cultivé.

PAR Me GARCEAU, c.r.,

Q.—Quelle était l'élévation de l'inondation de mil neuf cent vingt-huit (1928), chez Dauphinais?

40 R.—Le contour maximum est de trois cent trente-sept (337).

PAR Me PERRAULT, c.r.,

Q.—Quelle date?

R.—Le huit (8) avril mil neuf cent vingt-huit (1928).

PAR Me GARCEAU, c.r.,

Q.—Est-ce que ce chiffre est indiqué quelque part sur le plan?

R.—Il est indiqué le long des lignes.

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef

Q.—Est-ce qu'il est corrigé ou s'il est à trois cent trente-quatre (334)?

R.—Je n'ai pas corrigé. Il est à l'élévation trois cent trente-quatre (334).

10 Q.—Par conséquent, il faudrait corriger et ajouter trois (3) pieds?

R.—Il faut ajouter trois (3) pieds à toutes les élévations marquées sur ces deux plans.

PAR Me PERRAULT, c.r.,

Q.—Sur ces deux plans Nos 23 et 24?

R.—Sur ces deux plans Nos 23 et 24.

PAR Me GARCEAU, c.r.,

20

Q.—Le dimanche, vous êtes allé chez Dauphinois et chez Labonté?

R.—Oui, monsieur.

Q.—A quelques heures d'intervalle ou quelques minutes d'intervalle?

R.—Après avoir fini mon inspection chez Dauphinois, je suis retourné chez Labonté, pour voir s'il y avait moyen de passer, où il y avait le morceau de frazil.

30 Q.—Êtes-vous allé d'abord chez Dauphinois ou Labonté?

R.—Chez Dauphinois. Je n'ai pas pu me rendre chez Labonté tout d'abord, comme je l'ai dit tout à l'heure.

Q.—Vous êtes allé chez Dauphinois?

R.—Oui.

Q.—C'est là que vous avez constaté la hauteur que vous avez indiquée?

R.—Oui.

Q.—Cela représentait quelle hauteur?

40 R.—En dessous de la couverture, un peu plus bas que les portes et les châssis, à peu près sept, huit pieds d'épais d'eau, et, il y avait des glaces de répandues sur le terrain tout partout, comme ailleurs.

Q.—Étiez-vous allé chez Dauphinois, dans cet hiver-là, durant l'hiver mil neuf cent vingt-sept (1927) — mil neuf cent vingt-huit (1928), étiez-vous allé là pour constater l'état de la rivière?

R.—Non. J'y suis allé en mil neuf cent vingt-neuf (1929) faire les sondages.

Q.—Vous n'y étiez pas allé avant?

R.—Non.

Q.—De là, vous êtes descendu, vous dites, chez Labonté?

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef

R.—Chez Labonté. Et j'ai pu traverser par dessus le morceau de frazil avec des perches ou des planches.

Q.—Est-ce que l'eau était baissée?

R.—L'eau était baissée. Cela baissait à vue d'oeil.

10 Q.—Quelle heure était-il, à peu près, la dernière fois, quand vous êtes allé chez Labonté?

R.—Il aurait dû être vers les quatre heures.

PAR Me PERRAULT, c.r.,

Q.—Quatre heures de l'après-midi, le dimanche?

R.—A peu près.

PAR Me GARCEAU, c.r.,

20 Q.—Peut-être plus tard, parce que si vous êtes allé chez Dauphinois?...

R.—J'ai fait le tour. Sept milles, à force de chevaux, les chevaux étaient rendus à bout. Il a fallu changer de chevaux.

Q.—Il était quatre heures?

R.—...

Q.—Vous ne vous rappelez pas?

R.—Non.

Q.—Qu'est-ce que vous avez vu chez Labonté?

30 R.—J'ai pris la hauteur d'eau maximum, et j'ai laissé des marques permanentes. Et la grange avait été presque toute emportée. Les glaces étaient répandues tout autour. Et j'ai rencontré plusieurs personnes; elles étaient en émoi; les animaux avaient tous été mis dans les champs.

Q.—Etes-vous en état de dire si la hauteur de l'inondation que vous avez constatée chez Labonté et chez Dauphinois a eu lieu la même journée? si c'est la même inondation qui les a montés comme cela?

40 R.—L'effort maximum a été en même temps. C'est la concentration en arrière de l'embâcle en marche qui a établi à peu près le même niveau de l'eau.

Q.—C'est-à-dire que, quand cela est monté à trois cent trente-six (336), il fallait nécessairement que, en haut, ce soit à ce même niveau, si pas plus haut?

Me DECARY, c.r.: avocat de la défenderesse, s'oppose à cette question comme illégale et suggestive.

R.—C'est la loi de la nature qu'il faut que ce soit du même niveau.



SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef

10 Naturellement, la rivière avait un débit assez fort et la marche en avant était plus ou moins lente, avec des arrêts successifs. La rivière, coulant, remplissait son bassin assez rapidement, et le niveau devait être le même aux deux endroits, mais comme la rivière coule, il fallait nécessairement que ce soit un peu plus haut chez Dauphinais que chez Labonté. Il faut qu'il y ait une tête d'eau pour que la rivière coule.

Q.—Ayant donné au niveau 336 chez Labonté, était-il possible physiquement, métaphysiquement, ou n'importe comment, que le niveau ne faut pas aussi fort en amont, chez Dauphinais?

R.—Il fallait que ce soit au moins le même niveau.

Q.—A quelle heure êtes-vous revenu à Drummondville?

R.—Vers minuit.

20 Q.—Vous êtes resté là jusqu'à minuit?

R.—Ah, les chevaux ne pouvaient plus marcher, il a fallu changer de chevaux en chemin, on s'est reposé chez un curé.

Q.—Vous étiez à St-Nicéphore?

R.—Oui.

Q.—Et vous vous êtes reposé chez M. le curé Biron?

R.—Je ne me rappelle pas son nom.

Q.—Vous êtes retourné à Drummondville dans la soirée?

30 R.—Il était très tard.

Q.—Avez-vous constaté les dégâts à Drummondville, le même soir, ou les avez-vous constatés en aucun temps?

R.—Il était trop tard. J'ai pris le train de bonne heure, le matin.

Q.—Vous n'avez rien vu?

R.—Autant que je me rappelle, quelqu'un m'a dit qu'il y avait eu un accident.

Q.—Vous ne l'avez pas vu?

40 R.—Non. J'étais même sous l'impression, quand j'étais en haut, qu'il était pour y avoir quelque chose. J'avais l'intention d'aller téléphoner, mais M. Mercure m'a laissé entendre que tous les ponts étaient partis de la veille, et je ne pouvais pas avoir de téléphone rural, et alors...

Me GARCEAU, c.r.: Votre Seigneurie, je n'interrogerai pas actuellement le témoin comme expert. Je me réserve le droit de l'interroger plus tard comme expert.

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Contre-interrogé

CONTRE-INTERROGE

PAR Me JOSEPH MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

10

Q.—Monsieur Ouimet, quand vous êtes allé aux Chûtes Hemmings, le dimanche, huit (8) avril mil neuf cent vingt-huit (1928), c'était avec M. Mercure et M. Cusson?

R.—M. Mercure, autant que je me rappelle. M. Cusson, peut-être.

Q.—Vous le connaissez, M. Cusson?

R.—Oui. On était loin. M. Mercure s'en allait en avant. Moi, je suis resté un bout de temps au même endroit. J'ai été le retrouver  
20 après.

Q.—C'est ce dimanche après-midi, le huit (8) avril, que l'eau a monté à trois cent trente-six (336) chez Labonté?

R.—Oui, monsieur.

Q.—Et vous savez pas vos clients et par la preuve déjà faite, que c'est dans la soirée du samedi que la grange Labonté a été écrasée, que l'eau a monté comme cela dans la soirée et dans la nuit, à peu près à la même hauteur?

R.—Je ne sais pas cela. J'ai constaté le fait.

Q.—Par la preuve qui a été faite en mil neuf cent trente  
30 (1930), vous ne vous rappelez pas cela?

R.—Je ne me rappelle pas.

Q.—Cette hauteur d'eau là, chez Labonté, monsieur Ouimet, c'était causé par un embâcle de glace?

R.—Causée par la chaussée qui avait retenu toutes les glaces en amont.

Q.—Y avait-il ou s'il n'y avait pas un embâcle de glace entre le bout du rempart de la compagnie et la propriété Labonté?

—S'il y avait...

Q.—S'il y avait un embâcle de glace entre le bout du rem-  
40 part de la compagnie et la propriété de Labonté?

—Dans l'après-midi?

—Oui?

—S'il en restait?

Q.—S'il y avait un embâcle de glace?

R.—Toutes les glaces étaient sur le terrain, sur les rives, de chaque côté, dans la rivière...

Q.—Il n'en restait plus là, derrière?

R.—Je ne m'en rappelle pas. Autant que je me rappelle, je voyais descendre les morceaux, mais ce n'était pas un embâcle.

*SERAPHIN OUIMET* (pour l'intimé) *Contre-interrogé*

Me GARCEAU, c.r.: De quand voulez-vous parler?

Me MARIER, c.r.: Le dimanche après-midi?

10 Me GARCEAU, c.r.: Quand le témoin était chez Labonté ou quand il était sur le rempart?

Me MARIER, c.r.: Quand il était sur le rempart.

R.—Quand j'étais sur le rempart, l'embâcle était rendu sur la dam.

Q.—Quand vous étiez sur le rempart, l'embâcle était rendu sur la dam?

R.—Oui, parce que la tête du rapide était ouverte.

20 Q.—Et cet embâcle portait l'élévation de l'eau à trois cent trente-six (336) chez Labonté, n'est-ce pas?

R.—Ah bien, je crois que l'élévation 336 a été atteinte quand l'effort suprême de sauter par-dessus le barrage a été fait.

Q.—C'est l'effort suprême de sauter par-dessus la chaussée, c'est cela qui faisait monter l'eau plus?

R.—Naturellement.

Q.—Vous avez entendu les témoins dans la cause qui ont dit que c'était à midi, le dimanche de Pâques que l'eau avait atteint son maximum d'élévation chez Labonté?

30 R.—Je ne le crois pas.

Q.—Est-ce que vous êtes certain que non, monsieur Ouimet?

R.—Je suis convaincu que l'élévation maximum a été atteinte quelques minutes avant que nous ayons essayé de nous rendre chez Labonté; après avoir fait le tour, vers trois heures et demie, quatre heures.

40 Q.—Vous avez assisté à toute l'enquête à Drummondville: vous rappelez-vous d'un nommé Augustin Roy qui était fermier de Labonté, et qui a affirmé que l'élévation maximum, il l'avait mesurée par le plancher de la cuisine, six pouces ou neuf pouces au-dessus du plancher de la cuisine, élévation maximum atteinte vers midi, le dimanche de Pâques, et c'est là-dessus que vous avez mesuré, vous, votre élévation maximum de trois cent trente-six (336). Vous rappelez-vous de cela oui ou non?

R.—Je ne m'en rappelle pas. C'était encore frais vers les quatre (4) heures. Cela a peut-être eu le temps de s'évaporer, je ne sais pas.

Q.—Dites-vous que quand vous étiez sur le bout du rempart, il n'y avait pas d'embâcle de glace entre le bout du rempart de la compagnie et la propriété Labonté, le dimanche après-midi, huit (8) avril mil neuf cent vingt-huit (1928)?

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Contre-interrogé

R.—Oui, il y avait de la glace amoncelée chaque bord de l'échancrure jusque chez Labonté, — l'échancrure qui était à la tête du rapide aller à la dam, c'était un pudding compact.

10

PAR Me PERRAULT, c.r.:

Q.—C'était rempli de glace?

R.—C'était rempli de glace bouleversée.

PAR Me MARIER, c.r.:

20 Q.—Qu'est-ce que c'est que cela, un "pudding" compact, quand cela s'applique à la glace?

R.—La glace qui a été toute bouleversée, mélangée avec du frazil.

Q.—Je comprends que votre mémoire n'est pas aussi bonne qu'en mil neuf cent trente (1930), pour les faits qui se sont passés en mil neuf cent vingt-huit (1928)?

R.—C'est dans l'ordre ordinaire des choses.

30 Q.—Est-ce que vous me permettriez de rafraîchir votre mémoire avec la déposition que vous avez donnée dans le mois de novembre en mil neuf cent trente (1930), à Drummondville? A la page 182, vers le milieu de la page, voulez-vous constater qu'on vous pose la question:

"Q.—La glace était arrêtée, vous dites?" Vous répondez:

"R.—La glace était arrêtée et il y avait déjà aucun effort, "comme j'ai dit, dans l'avant-midi, ou la veille, ou le jour précédent, parce qu'il y avait de la glace montant jusque sur le rempart "et l'eau avait baissé..."

R.—Oui, c'est justement ce que je viens de dire.

40 Q.—Maintenant, vous avez expliqué aussi que partir du sommet du rempart, qu'il y avait de la glace qui venait pas loin de la hauteur du rempart, qui s'en allait en baissant vers la rivière?

R.—L'eau avait baissé, parce qu'il n'y avait pas d'eau jusqu'à la lisière des bois. La glace avait été transportée là par l'effort du jour précédent.

Q.—Il était apparent que quelque temps auparavant l'eau était venue à une élévation de plusieurs pieds de celle où elle était à ce moment-là, près du rempart?

R.—Oui, monsieur.

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Contre-interrogé

Q.—Maintenant, vous dites que vous vous êtes rendu jusqu'à l'extrémité du rempart et que, là, "la veine centrale commençait à se déblayer et l'eau affluait dans le centre et immédiatement les amas de glace assez élevés au-dessus de l'eau, — dix, quinze pieds au-

10 dessus de l'eau, se mirent en branle, suivant la veine centrale."  
R.—Oui, c'est ce que j'ai dit.

Q.—Vous parlez alors de l'embâcle qui se brise dans ce moment-là?

R.—Non, je parle que l'embâcle était ouvert à l'endroit où je regardais — c'était à la tête du rapide — était ouvert, et la glace, dans l'échancrure, plongeait en dessous de l'autre glace, en avant, qui buttait sur le barrage.

Q.—Dites-vous qu'à ce moment-là l'embâcle était en marche?

R.—Non, il n'était pas en marche.

20 Q.—Est-ce qu'il était arrêté?

R.—Il était arrêté par la dam.

Q.—Il était arrêté par la dam?

R.—Il était arrêté par la dam.

Q.—Et, quelques minutes après cela, qu'est-ce qui a fait passer l'eau par dessus les remparts et qui a fait monter l'eau de onze pieds en dessus du mur du déversoir, quelques minutes après cela?

R.—Je ne sais pas à quelle minute cela a monté par-dessus le déversoir. Comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure, la glace, en entrant en dessous de l'autre glace, remplir la cavité et la vitesse

30 augmente, là.  
Q.—De quel point partaient ces blocs de glace, de dix, quinze pieds? Vous étiez au bout du rempart et vous regardiez du côté de Labonté?

R.—Non, je regardais dans le centre de la rivière, en montant.

Q.—Sur le sens en montant la rivière?

R.—Oui.

Q.—Et vous voyiez descendre dans la rivière des blocs de glace de dix, quinze pieds?

R.—Oui.

40 Q.—Et ces blocs de glace étaient en marche dans le centre de la rivière?

R.—Oui, à la tête du rapide.

Q.—Et de la tête du rapide, ils descendaient vers la chaussée?

R.—Ces blocs de glace entraient en dessous de la glace amoncelée en avant, qui buttait sur la chaussée, afin de remplir la cavité et de fermer les portes.

Q.—Cette échancrure avait quelles dimensions, partant de la tête du rapide en s'en venant vers la chaussée?

R.—D'après ce que je peux voir, cela n'avait pas plus que quarante à cinquante pieds de large, en venant à rien.

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Contre-interrogé

Q.—Et vous dites que cette échancrure commençait là où était la tête du rapide autrefois?

R.—En amont. La tête du rapide, en montant.

Q.—Et vous savez que la tête du rapide était située environ à un mille et quart du site actuel de la chaussée?

10 R.—À peu près à un mille et demi.

Q.—En avez-vous vu de nombreux blocs de glace de dix, quinze pieds de hauteur, comme cela, venir s'enfouir en dessous de la glace comme cela?

R.—Oui, cela se suivait, et l'échancrure s'est faite autant que je me rappelle, le temps que j'étais là.

Q.—Toujours dans cette petite échancrure-là, ils rentraient tous en dessous comme cela?

20 R.—Oui. Cela finissait en pointe et les blocs de glace arrivaient dans la pointe. Ça plongeait, ça disparaissait tout le temps.

Q.—Cela veut dire que la glace de la partie supérieure de la rivière, en haut de la tête des rapides, était en mouvement?

R.—Chaque côté, ce n'était pas en mouvement, rien ne remuait à perte de vue de chaque bord de l'échancrure.

Q.—Sur quelle largeur la rivière était-elle en mouvement?

R.—Il n'y avait rien en mouvement, excepté ce que je viens de mentionner tout à l'heure, dans l'échancrure, le mouvement des blocs de glace qui descendaient.

30 Q.—Êtes-vous capable de dire sur quelle largeur la rivière était ouverte?

R.—À peu près quarante, cinquante pieds.

Q.—Si elle laissait descendre des blocs de glace de dix, quinze pieds, des petites banquises, il devait y avoir une place pour laisser passer cela?

R.—Oui, il y avait quarante, cinquante pieds de large.

Q.—Ces blocs de glace venaient d'en haut de la rivière?

R.—Ces blocs de glace venaient d'en haut de la rivière.

Q.—Avec un courant rapide?

R.—Avec un courant de six milles à l'heure.

40 Q.—Pas plus?

R.—D'après ce que je pouvais voir.

Q.—Avez-vous regardé cela longtemps, des blocs de glace de cette dimension qui venaient s'enfiler en dessous de l'autre glace?

R.—Pas très longtemps, parce que j'ai commencé à être alarmé.

Q.—Qu'est-ce que cela signifiait? Cela signifiait que la rivière était en mouvement, que l'embâcle de glace avait une brisure quelconque?

R.—L'embâcle de glace, la tête de l'embâcle, était rendue sur

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Contre-interrogé

la dam. Il y avait cette partie d'eau que je voyais. Ailleurs, on ne voyait rien.

Q.—Quand vous dites que l'embâcle avait sa tête sur la dam, cela veut dire que les morceaux de glace qui partaient de la tête du rapide s'en venaient, d'après vous, d'après votre prétention, en des-  
10 sous de la glace et venaient s'appuyer sur le ciment de la chaussée?

R.—Suivaient la veine rapide qui s'en va directement aux portes.

Q.—Par les portes, il devait passer des blocs de glace considérables à ce moment-là?

R.—Dans le temps, j'étais d'opinion qu'avec cet amoncellement, les portes étaient pour être fermées. Et, comme question de fait, pour que l'embâcle saute par dessus le barrage, il fallait que les portes se ferment. Pas hermétiquement, mais assez pour ne pas pou-  
20 voir servir le débit qui descendait.

Q.—Des blocs de glace comme cela, qui auraient descendu la rivière pendant longtemps et qui seraient venus se mettre dans les portes, seraient venus aussi se placer devant les treillis qu'il y a devant les ouvertures pour donner l'eau aux turbines?

R.—La veine rapide était aux portes. Il passait là à peu près, disons, soixante mille pieds cubes-seconde, tandis qu'il en passait seulement quatre mille en temps normal.

Q.—Quand les portes auraient été bloquées par la glace — ce qui devait nécessairement arriver, d'après vous — la glace aurait  
30 aussi fermé l'entrée des turbines?

R.—Il n'y a pas de doute que les turbines...

Q.—Cela aurait dû se produire comme cela, n'est-ce pas?

R.—Du moment que la cavité était pleine, les turbines auraient pu arrêter.

Q.—Dans ce qui descendait comme cela, il devait y avoir des blocs de frazil, du frazil en quantité considérable dans cela?

R.—Jusqu'à un certain point, oui, mais, d'après mon opinion, l'effort a commencé par tout chasser chaque côté de la rivière, lors du démarrage au pied du barrage Dauphinois. C'est là que j'ai vu  
40 les gros morceaux de frazil.

PAR Me PERRAULT, c.r.,

Q.—Chez Dauphinois?

R.—J'en ai vu chaque bord.

PAR Me MARIER, c.r.,

Q.—Pour y revenir une dernière fois, êtes-vous capable de

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Contre-interrogé

10 dire, oui ou non, si vous savez, par les études que vous avez faites, par les témoins que vous avez interrogés, par l'enquête qui a eu lieu à Drummondville, dans les causes Labonté et Dauphinais, et que vous avez du relire depuis ce temps-là, s'il y a eu ou non, depuis le samedi vers cinq heures aller jusqu'au dimanche après-midi, à trois heures, un embâcle de glace très considérable sur toute la largeur de la rivière, entre le barrage du rempart de la compagnie et la propriété Labonté?

R.—Il y avait une partie de l'embâcle qui était là. L'autre partie, était du bout du rempart aller à la dam.

PAR Me GARCEAU, c.r.,

20 Q.—C'est-à-dire, cela continuait?

R.—Cela continuait. L'embâcle, à part l'échancrure, partait de la dam jusqu'à Labonté.

PAR Me MARIER, c.r.,

Q.—Est-ce que l'embâcle était dans le sens longitudinal de la rivière ou dans le sens transversal?

R.—Longitudinal.

30 Q.—Est-ce que l'embâcle ne traversait pas la rivière?

R.—Oui, l'embâcle traversait la rivière, mais il y avait des ouvertures. Où la vitesse est rapide il se fait des ouvertures.

Q.—Cet embâcle avait une tête?

R.—Oui.

40 Q.—Il y avait un endroit où la rivière, en arrière avait telle élévation; et ensuite, il pouvait y avoir dix, quinze, vingt pieds d'élévation, si on veut, sur un plan incliné, et ensuite, c'était le sommet de l'embâcle et, en arrière, un bassin d'eau retenu par l'embâcle et, en l'embâcle et, en arrière, un bassin d'eau retenu par l'embâcle? C'est de même que cela a du se produire, n'est-ce pas?

R.—Je ne comprends pas très bien votre explication de l'embâcle. Dans tous les cas, la tête de l'embâcle était sur la dam, et se prolongeait en amont par une échancrure à la tête du rapide. C'est là l'embâcle que j'ai vu.

Q.—En arrière de cet embâcle, il y avait une élévation d'eau?

R.—Nécessairement.

Q.—Maintenant, je suppose, — je ne vous demande pas là votre affirmation — je suppose pour les fins de la discussion que l'embâcle, le dimanche après-midi, retenait l'eau chez Labonté à l'élévation 336. Cet embâcle pouvait-il, dans ces conditions-là, avoir



SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Contre-interrogé

sa tête sur la chaussée et retenir l'eau à l'élévation 336 chez Labonté, et permettre en même temps que vous vous promeniez en sûreté sur le mur de protection, qui était à l'élévation 327? Voulez-vous répondre à cette question-là?

R.—Cela peut se faire.

10 Q.—Cela peut se faire. Expliquez donc ceci, voulez-vous; comment cela peut-il se faire?

R.—Pour que cela puisse se faire, il faut qu'il y ait une pente partir du barrage, une pente jusqu'à la tête du rapide, et, en montant, qu'il y ait une pente dans l'embâcle, pour que l'arrière de l'embâcle tienne un niveau plus haut qu'en avant.

Q.—Il a été établi que le mur de ciment, le mur de trois cents pieds de long, qui s'en va dans le sens de la longueur de la rivière, depuis le déversoir, en montant dans la direction Labonté, ce mur est à l'élévation 324? Vous savez que cela a été établi?

20 R.—Je crois que c'est cette élévation.

Q.—Vous avez entendu les témoins qui m'ont dit qu'ils se sont promenés sur ce mur-là le samedi soir et le dimanche après-midi? M. Mercure l'a dit, M. Cusson, vous-même?

R.—Oui, monsieur.

Q.—Et au moment même, à un même moment, l'embâcle appuyé sur la chaussée, sur le déversoir de la chaussée? C'est bien cela?

R.—Sur le déversoir de la chaussée, oui.

30 Q.—L'eau pouvait être à 336 chez Labonté et, à 324, sur le mur de ciment on pouvait se promener à pied sec et sans aucun danger?

R.—Ca pouvait être à l'élévation 324 sans se promener à pied sec.

Q.—Cela voulait dire que dans la distance d'un mille et demi, entre le déversoir et la chaussée, il y avait une dénivellation d'au moins douze (12) pieds?

R.—Oui.

40 Q.—Et le mur de ciment est à 324, mais sur le déversoir, vous savez que les élévations ont été données, dans l'après-midi du dimanche, à peu près 317, — élévation de l'eau en dessus du déversoir, ou élévation de l'eau dans la rivière au déversoir?

R.—Cela peut se faire à un moment, mais je ne crois pas, quand j'ai passé là, qu'il passait trois pieds d'eau par dessus le déversoir.

Q.—Il en passait plus que cela?

R.—Moins que cela.

Q.—Avez-vous mesuré?

R.—D'après l'apparence que je pouvais voir. D'ailleurs, cela n'a pas d'importance.

*SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Contre-interrogé*

Q.—Ce que vous avez vu du déversoir, de l'eau qui y passait, vous avez vu cela quand vous étiez en voiture et quand vous suiviez le chemin public qui pouvait conduire chez Labonté?

R.—Oui, monsieur.

10 Q.—On établira à quelle distance vous mesuriez ainsi, à l'oeil. Maintenant, monsieur Ouimet, entre le déversoir et chez Labonté, il y avait une pente de douze pieds?

R.—Ah, il pouvait y avoir une pente de douze pieds, mais la glace était toute bossuée, la glace solide était toute disparue, elle avait été soulevée de quelque manière.

Q.—Rendu au bout du mur de protection de la compagnie, on est au moins à mi-chemin entre le déversoir de la chaussée et la propriété Labonté?

R.—Au moins à mi-chemin.

20 Q.—Il y a quatre mille huit cents pieds (4800) partir du déversoir. Les chiffres ont été donnés hier. Trois cents pieds (300) pour le mur de ciment, trois cents pieds (300) pour la colline naturelle, quatre mille deux cents pieds (4200) au moins pour le mur de terre?

R.—Il serait facile de vérifier cela sur le plan, mais cela a l'air à peu près correct, ce que vous dites là.

30 Q.—Et s'il y a une élévation de douze (12) pieds entre le déversoir de la chaussée et la propriété Labonté, quelle va être l'élévation d'eau au bout du rempart, où vous vous êtes promené en sûreté et les pieds secs, le dimanche après-midi?

R.—Ah bien, il aurait fallu que je prenne le niveau. Je ne l'ai pas pris.

Q.—L'eau ne passait pas par dessus le mur?

R.—L'eau ne passait pas par dessus le mur, mais elle a passé au bout.

Q.—Mais à ce moment-là elle avait baissé, et c'était baissé plus bas que le rempart?

R.—Les portes étaient ouvertes, dans ce temps-là.

Q.—Plusieurs pieds plus bas que le rempart?

40 R.—Vers le milieu, oui, je pourrais dire, quatre, cinq pieds plus bas que le sommet du rempart — vers le milieu.

Q.—Monsieur Ouimet, vous n'auriez pas d'objection à ce que je produise comme pièce No 1 de la défense, copie de la déposition que vous avez donnée en mil neuf cent vingt-neuf (1929), à Drummondville?

R.—Ah non, pas d'objection. Est-ce que je pourrais avoir de l'objection.

Me PERRAULT, c.r.: Je ne pense pas que ce soit légal, qu'il plaise à la Cour. Quelle est cette déposition? Nous avons droit

*SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Contre-interrogé*

de contre-interroger le témoin. Je crois que le seul droit de mon sa-  
vant ami c'est de lui poser des questions pour voir s'il y a correspon-  
dance ou non entre les deux témoignages. On peut peut-être deman-  
der au témoin de corriger des réponses; je ne sais pas. Je ne crois  
pas qu'on puisse produire cette déposition sans que la partie adverse  
10 puisse contre-interroger le témoin. C'est là une autre cause, une cause  
entre la Southern Canada Power et Labonté. La cause actuelle est  
une autre cause, une cause entre le Gouvernement et la Southern  
Canada Power.

Me MARIER, c.r.: C'est l'opinion du témoin qui est donnée  
dans cette déposition.

Me PERRAULT, c.r.: On a interrogé et contre-interrogé le  
témoin comme on a jugé à propos de le faire. Nous pourrions peut-  
20 être juger à propos de l'interroger d'une façon différente.

LA COUR: Sans le consentement de votre confrère. Je ne  
vous permettrai pas de verser dans le dossier une déposition dans une  
autre cause.

PAR Me MARIER, c.r.:

Q.—A ce moment-là, il n'y avait rien qu'une petite section de  
30 la rivière qui était en mouvement et le reste était arrêté?

R.—Il y avait une échancrure où il y avait de l'eau et des  
amoncellements de glace qui s'en venaient dans cette échancrure.  
Le restant était arrêté.

Q.—Et puis, ces amas de glace plongeaient en dessous de la  
glace de surface du bassin?

R.—En dessous de la glace culbutée.

Q.—De la glace culbutée?

R.—En aval. Jusqu'à la dam.

Q.—Mais vous ne pouviez pas suivre le mouvement de ces  
40 blocs de glace-là en dessous, toujours?

R.—La veine rapide se dirigeait vers les portes, c'est entendu,  
et les glaces devaient nécessairement suivre la veine la plus rapide.  
C'est une loi ordinaire.

PAR Me GARCEAU, c.r.:

Q.—Vous les voyiez disparaître, c'est tout?

R.—Je les voyais disparaître, c'est tout ce que je pouvais voir.

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Contre-interrogé

PAR Me PERRAULT, c.r.:

R.—Oui.

PAR Me MARIER, c.r.:

10

Q.—Voulez-vous lire la page 183 de votre déposition, à Drummondville? La question vous est posée:

“Q.—Avez-vous vu le travail qui s'est fait dans la rivière, “avant que la glace et l'eau passent par dessus la dam?”

Vous répondez:

“R.—Non, monsieur”.

Autre question:

“Q.—Vous n'avez pas vu le travail?”

20 “R.—Non, je n'étais pas présent. J'ai vu le travail qui s'est fait aussitôt qu'elle a été passée par dessus la dam en haut.”

R.—C'est justement; il n'y a pas eu de travail dans l'embâcle, à part l'échancrure. Je ne l'ai pas vu. Ca s'est fait le temps qu'on a été parti. L'embâcle a démarré le temps que nous étions en marche du côté de chez Labonté et chez Dauphinois, par le deuxième rang.

Q.—A la page 186, monsieur Ouimet, vous parliez aussi de la veine centrale:

“Q.—Avez-vous constaté cette veine centrale sur une grande étendue?”

30 Et vous répondez:

“La veine centrale était intermittente, elle zigzagait plus ou moins et elle disparaissait, à un moment donné, elle disparaissait, en descendant, l'eau pénétrait entre la glace en bouillonnant, et naturellement cette veine centrale transportait encore des glaces qui bouchaient des interstices pratiques, ce qui provoquait un barrage de bord à bord de la rivière. La glace montait par la pression statique, du moment que le barrage transversal de glace était assez élevé, l'eau soulevait la glace en avant et le niveau faisait un pas d'une manière intermittente, jusqu'au dernier effort suprême où elle a sauté par 40 dessus la dam”.

R.—Oui, c'est quand j'ai fait l'explication du travail au point de vue expert.

Q.—Est-ce que vous aviez vu ce travail-là?

R.—Non, je ne l'avais pas vu.

Q.—Avez-vous vu l'autre travail aussi, dont vous parlez, ces blocs de glace qui descendaient dans une échancrure de quarante pieds, ou si vous en parlez comme expert?

R.—Oui, j'ai vu cela.

Là, ce n'était pas un témoignage qu'on me demandait. On me demandait comment cela avait pu se faire.

*SERAPHIN OUIMET* (pour l'intimé) *Contre-interrogé*

Q.—Vous avez dit que vous l'aviez vu, monsieur Ouimet. Je viens de vous le lire.

R.—La portée de la question, si on me fait dire que je l'ai vue je ne pouvais pas la voir. Je dis : "La veine centrale", j'explique comment la "jam" a sauté par dessus la "dam", j'explique toute cela.

10 PAR Me DECARY :

Q.—Sans le voir ?

R.—Ce n'est peut-être pas conforme à la demande. On me l'a laissé expliquer.

PAR Me MARIER, c.r. :

20 Q.—Monsieur Ouimet, lisez donc au bas de la page 186, pour voir si ce n'est pas suffisamment clair. Après avoir expliqué dans la page 186 les intermittences, les zigzags, les affoulements, les brisures d'arbres, tous des termes que vous avez employés...

R.—Oui.

Q.—...je pose ensuite la question, au bas de la page 186 :

"Q.—Tout ce que vous venez de nous décrire, vous avez vu ça dans le bassin de la compagnie défenderesse?"

Et vous répondez :

30 "R.—Dans le bassin de la compagnie défenderesse, formé par le barrage de la compagnie qui sert au pouvoir."

R.—Je vois bien que vous me le montrez, mais je ne le vois pas.

Me PERRAULT, c.r. : Lisez la question, au bas de la page 186.

Me GARCEAU, c.r. : Avant cela, lisez ce que vous avez dit à la page 186.

40 (Le témoin, lisant de la page 186) :

"Un affoulement, les arbres se cassaient, c'était rempli d'arbres "brisés. Où j'ai vu du bois en mil neuf cent vingt-sept (1927), c'était "tout disparu. D'autres arbres ont pu résister plus ou moins, — tout "dépendait de la glace solide qui frappait l'endroit ou était localisé "l'effort du travail de la glace. Le centre de la rivière sous l'effort "de la pression, se vidait le premier en avant, comme une charrue, "et l'eau..."

R.—J'explique la marche de l'embâcle.

*SERAPHIN OUIMET* (pour l'intimé) *Contre-interrogé*

*ADELARD LAPRADE* (pour l'intimé) *Examen-en-chef*

PAR Me GARCEAU :

10 Q.—Vous ne dites pas que vous avez vu la débâcle?  
R.—Non, j'explique la marche. Là, c'était comme expert.

(Advenant cinq heures de l'après-midi la séance est ajournée  
au 1er décembre 1932, à dix heures et demie du matin).

Et le témoin ne dit rien de plus pour le moment.

HENRI MACKAY, sténographe.

20

---

DEPOSITION DE ADELARD LAPRADE

POUR LE DEMANDEUR

L'an mil neuf cent trente-deux, le premier jour de décembre,

A comparu :

30

ADELARD LAPRADE,

cultivateur de St-Lucien ;

Témoin produit de la part du demandeur ;

Lequel, après serment prêté sur les saints Evangiles, dépose et  
dit :

40

INTERROGE PAR

Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR :

Combien y a-t-il de temps que vous demeurez à cet endroit,  
tout près de la rivière Saint-François?

R.—Trente-six (36) ans le trois (3) novembre passé, dernier.

Q.—Où se trouve située votre propriété par rapport à la ri-  
vière?

*ADELARD LAPRADE (pour l'intimé) Examen-en-chef*

- R.—Elle est située dans le deuxième rang de Simpson, le numéro 20, le premier numéro de la paroisse de Saint-Lucien.
- Q.—Quant à la rivière, est-elle éloignée de chez vous?
- R.—Pardon, c'est elle qui fait un de mes frontaux.
- Q.—Elle borde votre propriété?
- 10 R.—Oui. Pas sur la longueur, par rapport que la rivière coupe la concession.
- Q.—Votre maison elle-même est située combien loin de la rivière?
- R.—A peu près quarante pieds du commencement de la côte, et la côte est à pic. Quarante à soixante pieds de la côte de la rivière et la côte est à pic.
- Q.—Vous voyez la rivière absolument de votre maison?
- R.—On la voit à tous les repas, parce que je mange dans le châsis, elle est en face.
- 20 Q.—Etes-vous familier de la manière dont la rivière Saint-François s'est comportée depuis des années aux débâcles du printemps?
- R.—Je me suis appliqué quelques printemps à regarder cela, parce que j'avais été élevé dans une place dans le comté de Bagot où on n'était pas près des rivières. Quand je suis arrivé là, j'ai fait une curiosité de m'intéresser aux débâcles de la glace. Pour les premières années, pas longtemps.
- Q.—Si je comprends bien, votre propriété est située vis-à-vis chez Dauphinais, un peu en bas?
- 30 R.—Une petite affaire. Je pense que ma ligne d'en haut de ma propriété est sa ligne d'en bas, chez Dauphinais.
- Q.—De l'autre côté de la rivière?
- R.—Oui.
- Q.—Avant la construction de la chaussée Hemmings, ou de la chute Hemmings, comment était la rivière chez vous, quant à l'épaisseur de l'eau?
- R.—L'épaisseur de la rivière était variable suivant les coups de pluie de l'automne et du printemps même. Dans les orages d'été,
- 40 elle montait, elle forçait.
- Q.—Généralement?
- R.—Bien, il y avait des parties dans la rivière qui étaient à sable sec, et d'autres parties il y avait quinze à vingt pieds. Le fond de la rivière n'est pas de niveau.
- Q.—Il y avait des trous?
- R.—Oui.
- Q.—Est-ce qu'en été vous pouviez traverser en voiture?
- R.—Oui, j'ai traversé moi-même bien des fois, même à l'automne, dans une eau raisonnable. Un peu plus haut que chez nous, vis-à-vis la propriété de Dauphinais, avant c'était une traverse pres-

*ADELARD LAPRADE (pour l'intimé) Examen-en-chef*

que publique, parce que bien du monde a traversé là, une traverse d'eau pour les voiture.

A part différents endroits où il y avait des chenaux, comme chez M. Labonté, en bas, le chenal n'était pas large, une moyenne de cinquante ou soixante pieds, cent pieds de large. Là, c'était moyennement profond; à part cela, on allait partout à pied dans la rivière.

Q.—Dans tous les cas, il y avait une traverse quasi publique, où le monde traversait en été?

R.—Oui, au ras du chemin du Roi, sur les deux bords de la rivière.

Q.—Traversiez-vous en voiture et à pied?

R.—En voiture. J'ai traversé bien des fois. Même c'était un rapide, c'était au pied du rapide chez Dauphinais.

Q.—Depuis la construction de la chaussée Hemmings Falls, 20 quelles sont les conditions de la rivière au même endroit?

R.—Elles ne sont pas les mêmes. Je n'ai jamais mesuré à la traverse combien il y avait d'eau, mais la construction doit avoir fait monter l'eau de huit à dix pieds.

Q.—Vous considérez cela par rapport aux côtes?

R.—Par rapport aux "atterrages". C'est un "guess" que l'on peut prendre par rapport aux "atterrages".

Q.—Cela ne traverse plus en voiture et à pied?

R.—Non. Des fois c'est même difficile de traverser en canot, 30 parce que le lac est assez grand qu'il fait une moyenne houle.

Q.—Avez-vous eu connaissance de la débâcle de mil neuf cent vingt-sept (1927) et mil neuf cent vingt-huit (1928), dans le mois de mars mil neuf cent vingt-sept (1927) et dans le mois d'avril mil neuf cent vingt-huit (1928)?

R.—Oui.

Q.—Voulez-vous dire à la Cour les phénomènes qui se sont passés, disons en mil neuf cent vingt-huit (1928), chez Dauphinais? aux alentours de chez vous, qu'est-ce que vous avez vu?

R.—J'ai vu ramasser la glace le samedi en haut, vis-à-vis la 40 partie d'en haut chez Dauphinais, que l'on appelle l'Ile Ronde. Et le dimanche au matin, elle était là encore. Je ne puis pas dire à quelle heure précise juste dans l'avant-midi elle a cédé au ras l'Ile Ronde, avec un chenal à peu près que l'on pouvait se représenter de chez nous, qui nous donnait douze à quinze arpents. Elle a passé près de l'Ile Ronde et elle a passé en bas, Elle s'en allait sur la propriété de M. Dauphinais, c'est douze (12) minutes qu'elle a marché. Là, elle est bloquée quand toute la clôture de M. Dauphinais était pleine de glace.

Q.—Le samedi ou le dimanche?

R.—Le samedi.



*ADELARD LAPRADE (pour l'intimé) Examen-en-chef*

Q.—Le sept avril?

R.—Oui. Elle est repartie de chez nous...

Q.—Est-ce que l'eau est montée très haute, cette fois-là?

R.—Chez nous, je n'ai pas pris le niveau. Cette journée-là, l'eau était haute, mais plus haute en bas, parce que je me trouvais en  
10 bas de la "jam". Là, je ne pouvais pas prendre sa pression, seulement quand la glace a marché, il devait y avoir une moyenne de sept à huit pieds, une eau naturelle. La glace, quand elle a marché, une eau naturelle. La glace, quand elle a marché, coupant le bas de l'Île Ronde, elle nous paraissait avoir une moyenne hauteur de la moitié. Il pouvait y avoir de la rivière, disons huit pieds, plus dix à douze pieds, une vingtaine de pieds d'épais, qui nous paraissait passer.

Q.—De plus qu'à l'ordinaire?

R.—Oui.

20 Q.—Maintenant, l'hiver qui a précédé cette débâcle, avez-vous eu occasion d'observer la rivière, ou ce qu'il y avait dans la rivière à propos de glace et à propos de frazil, dans l'hiver de mil neuf cent vingt-huit (1928)?

R.—Il y a eu du frazil un peu dans le rapide avant la débâcle, et après cela la nappe de la "dam", du bassin, tient. Le frazil, par rapport qu'il arrive sur un gros courant, il arrive sur une eau morte. Et ça du bon sens, quand il arrive sur une eau morte, qu'il tient la glace. C'est là qu'a été la "jam".

30 Q.—Est-ce qu'il y avait des signes extérieurs chez Dauphinois avant la débâcle?

R.—Oui. Et quand même il n'y en aurait pas eu, on pouvait se l'imaginer.

Q.—Parlez de ce que vous avez vu.

R.—Oui, il y en avait et il y en avait déjà hier pour le printemps prochain. Je suis parti le lundi matin de chez nous et dimanche au soir il y en avait qui nous donnaient l'espérance qu'il y en aura le printemps prochain. Et c'est bien de bonne heure, il n'y a pas de glace. On avait déjà une petite accumulation de glace dimanche  
40 au soir, huit à dix arpents de faits pour le printemps prochain.

Q.—De glace ou de frazil?

R.—De glace. Et ça s'accumulait dimanche au soir.

Q.—Et en bas de cela, il n'y a rien encore?

R.—Oui, la glace est prise belle, verte, en bas. Je ne dis pas qu'elle force pour passer.

Q.—Est-ce que tout le bassin est pris?

R.—Oui.

Q.—Tout le bassin jusqu'en bas?

R.—Oui, dimanche au soir.

Q.—Dimanche au soir, c'était pris jusqu'en bas?

*ADELARD LAPRADE (pour l'intimé) Examen-en-chef*

R.—Oui. Et dimanche après-midi, en haut du rapide, on était à l'eau claire. Il descendait du frazil, le frazil descendait par moyens morceaux, et le restant était à l'eau claire en bas.

10 Q.—Maintenant, avant la construction de la chaussée, est-ce qu'elles "jams" chez Dauphinois étaient aussi considérables qu'elles le sont aujourd'hui?

R.—Jamais. Et la rivière fait sa preuve par elle-même. Avant cela, quand on avait une débâcle d'eau ordinaire, mettons qu'il y aurait eu une moyenne de six à sept pieds d'épais d'eau, on ne pouvait pas porter douze à quinze pieds d'épais de glace. Quand il venait de la glace, elle restait là.

Q.—Vous prétendez que lors des débâcles, auparavant vous aviez six à sept pieds d'eau?

20 R.—Si on avait eu un coup d'eau de six à sept pieds d'eau, cela ne pouvait pas ramasser autant de glace quand il y a vingt, vingt-cinq ou trente pieds.

Maintenant, un autre point qu'il y avait: avant la "dam" on avait un gros courant et là on n'en a plus.

Q.—Vous avez dit tantôt que vous croyez qu'il y avait neuf à dix pieds?

30 R.—Je vais vous donner un autre point qui me fait penser à cela: Il y avait une île qui appartenait à M. Dauphinois devant chez nous, — je ne me rappelle pas de l'année, mais Drummondville en a des preuves dans ses minutes, c'est l'année que le petit pont de Drummondville a parti, si je me rappelle bien, c'est le seize (16) février que la glace est partie.

Q.—Le vingt-six (26) février mil neuf cent quinze (1915)?

40 R.—Oui, c'est cette année-là. Là, quand la glace est passée chez nous, elle a passé partout, elle n'a pas "jammé" nulle part. Elle a descendu sans arrêter. Mais quand la confusion a passé, elle a passé par-dessus mon île, qui était l'île Brock anciennement, et l'île de M. Dauphinois, qui était un petit peu plus haut que la mienne, pour dix minutes, un quart d'heure, en allant par-dessus de même. C'est la seule année que la débâcle a effacé les îles complètement pour toujours vingt-quatre ou vingt-cinq ans que j'ai connaissance. Et là, l'eau naturelle de la "dam" les efface complètement encore.

Q.—Tout le temps?

R.—Oui, les eaux naturelles.

Q.—A cette époque-là, est-ce que l'eau avait débordé sur les rives chez vous ou ailleurs?

R.—Dans les platins bas, oui, un peu ç'avait été un instant, juste le temps qu'elle a passé.

ADELARD LAPRADE (pour l'intimé) Examen-en-chef

Q.—Est-ce que l'eau cette fois-là avait monté plus haut qu'elle est aujourd'hui à l'état naturel?

R.—Si elle a monté, je ne puis pas le dire, parce que les îles étaient effacées. Elles pouvaient être effacées de six pouces et de deux pieds. Mais par les bordages, peu, bien peu, bien peu.

10 Q.—Maintenant, dans cette débâcle que vous avez constatée, il n'y avait pas eu d'embâcle chez vous pour arrêter l'eau?

R.—Non, il a descendu.

Q.—Il n'a pas été arrêté par chez vous du tout?

R.—Je ne l'ai pas suivi jusqu'en bas. On m'a dit qu'il n'avait pas arrêté nulle part. Jusqu'au lac non plus. On me l'a dit, je ne l'ai pas suivi. Mais chez nous, dans mon parcours, il a passé sans ralentir, il n'a pas ralenti nulle part. C'était un coup d'eau pas mal extraordinaire.

20 Q.—Vous connaissez la rivière en bas jusqu'aux chutes et plus, n'est-ce pas?

R.—Oui.

Q.—En arrivant aux chutes, la tête du rapide, vous la connaissez?

—La tête du rapide, de la chute Hemmings avant?

—Oui.

30 R.—Oui, je l'ai “drivée” à l'eau bien basse et je l'ai traversée à l'eau pas mal haute.

Q.—Au printemps, est-ce que la glace chez vous partait avant la glace qu'il y avait sur les rapides?

R.—Ah! pardon.

Q.—Qu'est-ce qui partait, en premier?

R.—C'était le rapide. Le non sens est là, il fait sa preuve par lui-même.

40 Q.—Maintenant, est-ce que, à la tête des rapides, vous avez eu connaissance d'eaux qui “jamment”, depuis que vous êtes là, avant la construction?

R.—A la tête des rapides, il ne peut pas se faire de “jam” sans que ce soit par la glace étrangère, qui commence à fouler par le bas. Dans les débâcles, ordinairement, s'il y a de la glace sur la tête du rapide, elle est supposée d'être plus mince que plus loin, et le parcours du rapide étant à l'eau claire, il ne peut pas “jammer” sur la tête, il faut qu'elle aille commencer son commencement au bas du rapide.

Q.—Avez-vous jamais vu une “jam” en bas du rapide, chez M. Bergeron?

*ADELARD LAPRADE (pour l'intimé) Examen-en-chef*

R.—Je ne l'ai jamais vue et je ne pense pas qu'elle ait jamais existé avant la dam. Elle ne pouvait pas "jammer" là, il n'y avait rien pour l'appuyer.

Q.—Et il y avait une descente?

R.—Elle s'appelait la chute.

10 Q.—Avez-vous eu connaissance s'il s'est fait un embâcle chez Dauphinois en mil neuf cent vingt-neuf (1929), l'année suivant de l'inondation de mil neuf cent vingt-huit (1928), qui a emporté le chemin de fer?

R.—Il s'en est fait un dans l'hiver.

Q.—Maintenant, par rapport aux embâcles qui se faisaient autrefois, avant la chaussée, y avait-il des proportions et quelles étaient les proportions entre les deux?

R.—Je n'ai pas eu connaissance qu'il se soit fait avant la chaussée aucun embâcle.

20 Q.—Chez Dauphinois?

R.—Chez Dauphinois, oui, c'était en plein rapide. Les rapides cassaient, ça arrivait de temps à autre. Il se faisait un motton de glace, comme le banc ici. Pas plus haut que le banc ici. Et bien rarement. Il cassait deux ou trois morceaux de glace. Il n'y avait rien que la glace du rapide qui se brisait en petits morceaux, c'était tout.

Q.—En mil neuf cent vingt-neuf (1929) quelle proportion avait-il, cet embâcle-là?

30 R.—J'ai été avec un nommé Cusson quand ils ont pris les mesures et avec la règle dans des places vingt pieds (20).

Q.—Cet embâcle que vous avez vu en mil neuf cent vingt-neuf (1929) était-il long?

R.—Considérable, proche le mille. Je n'ai pas chaîné, mais par les numéros de terres chaque bord, proche d'un mille.

Q.—En mil neuf cent trente-deux (1932), l'hiver dernier, s'en est-il fait un encore?

R.—Oui, mais pas bien considérable.

Q.—Était-il plus long ou moins long?

R.—A peu près le même.

40 Q.—Avez-vous eu connaissance de l'inondation en mil neuf cent trente-deux (1932)?

R.—Oui, dans le mois de janvier.

Q.—Au printemps aussi?

R.—Elle a été plus considérable.

Q.—Au printemps l'inondation était plus considérable?

R.—Oui. La glace d'en haut était mince. Quand elle est partie, le bord de la "jam" s'est en venu entre les numéros 20 et 19, qui se trouvent à peu près dix arpents en bas de l'Ile Ronde, dix à douze arpents en bas de l'Ile Ronde, qui a été le commencement de la "jam".

ADELARD LAPRADE (pour l'intimé) Examen-en-chef

Q.—Cela, c'était en hiver?

R.—Oui.

Q.—Ensuite, ç'a augmenté?

R.—Oui, par les doux temps et le frazil qui est survenu, elle est devenue plus considérable. Quand la glace est descendue, elle a  
10 "jammé" sur cette glace solide là.

L'hiver passé, je l'ai pas mesuré, mais après la débâcle de glace, ce printemps, deux jours après que la rivière a été nettoyée, j'ai mesuré un morceau de glace de huit pieds d'épaisseur, une belle glace verte, qui pouvait servir de miroir, sur ma propriété, un arpent de la maison.

Q.—Est-ce que c'était en bas du rapide Dauphinois?

R.—Je ne dis pas qu'elle venait du rapide Dauphinois. Je sais bien qu'elle venait de la rivière, mais je ne sais pas où elle avait hiverné.

20 Q.—Avez-vous eu connaissance qu'avant la construction de la chaussée, des embâcles chez Dauphinois auraient arrêté la glace d'en haut longtemps?

R.—Oui, j'ai eu connaissance, je pense, une, deux ou trois fois, si ma mémoire ne me fait pas défaut, que les embâcles ont couché là.

Q.—Avant la construction des chaussées?

R.—Oui.

Q.—Était-ce considérable?

R.—Il n'y avait pas de comparaison avec les dernières. Il  
30 pouvait y avoir ramassé sept ou huit pieds épais de glace. Quand la "jam" de glace 24 a été passée, le jour de Pâques après-midi...

Q.—Parlez-vous de 1928 ou de 1924?

R.—En 1928, il y a quatre ans, j'ai mesuré chez nous. Quand ç'a été "jammé" en bas, je ne pouvais pas voir d'en haut, je ne pouvais pas sortir de chez nous, des coulées étaient pleines, inondées. Il n'y avait que dix à douze arpents de large pour me sauver. J'ai mesuré après que la rivière eût repris son naturel 19.9 pieds épais d'eau claire.

Q.—Sur votre terrain?

40 R.—Pardon, dans ma côte que l'eau avait monté, dans la côte vis-à-vis la maison chez nous.

Q.—Votre côte est-elle plus haut l'eau en temps ordinaire?

—La côte?

—La, votre grève est-elle à pic?

R.—Elle est à pic.

Q.—Les 19.9 pieds, c'est en dessus du niveau ordinaire de l'eau ou en dessus du pied de la côte?

R.—Là où l'eau a monté, j'ai vérifié avec un piquet. Elle peut avoir monté quelques pouces plus haut, mais c'est cela. Il était trois heures moins quelques minutes. Elle a débouché à trois heures et

*ADELARD LAPRADE*

*(pour l'intimé) Examen-en-chef et Contre-interrogé*

quelques minutes, ou dans quelques minutes. J'avais mis mon piquet  
au bord de l'eau, et quand la rivière eut repris son naturel, j'ai pris  
une planche au niveau placée droit au-dessus de l'eau naturelle et  
10 il y avait 19.9 pieds que l'eau avait monté chez nous.

CONTRE-INTERROGE

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

Q.—Vous dites que vers trois heures de l'après-midi, le di-  
20 manche, l'eau était très haute chez vous?

R.—Oui.

Q.—Depuis le midi du dimanche aller à trois heures, y a-t-il  
eu beaucoup de variation?

R.—Elle a varié un pied, dix-huit pouces.

PAR Me PERRAULT, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

30 Q.—Elle montait et descendait?

R.—Oui.

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

Q.—Un petit mouvement de pas beaucoup d'importance?

R.—Dans cette heure-là, elle peut avoir monté solide à peu  
40 près un pied chez nous.

Q.—Cela, c'était parce que la glace était bloquée en bas, à  
un endroit que vous ne savez pas exactement?

R.—Je ne pouvais pas le voir de chez nous.

Q.—Maintenant, vous avez une poursuite pendante contre la  
compagnie Southern Canada Paper pour réclamer des dommages  
à cause des inondations de 1927 et 1928?

R.—Oui, j'ai déjà eu des petites récompenses de dommages.  
La deuxième fois on n'a pas voulu me la donner. J'ai pris une action  
contre...

*ADELARD LAPRADE* (pour l'intimé) *Contre-interrogé*

PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

10 Q.—Qui a donné des récompenses?

(Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, s'oppose à cette question, l'avocat de la demande n'ayant pas le droit de poser des questions au témoin à ce stage-ci de cette déposition).

PAR Me MARIER, c.r.,

Q.—Contre la compagnie Southern Canada Power?

R.—Oui.

20 Q.—Cela arrivait souvent qu'il y avait des embâcles de glace qui se faisaient chez Dauphinais autrefois?

R.—Presque tous les ans, moins l'année qu'elle a passé tout droit.

Q.—Cela arrivait de temps en temps dans l'hiver comme cela, qu'il descendait de la glace jusque là, qui venait se piler par la glace d'en bas?

R.—Oui. Quand la glace était, elle cédait là comme ailleurs quand la rivière se clairait.

30 Q.—Vous voyiez venir de la glace, vous ne saviez pas personnellement si c'était rien que de la glace du rapide ou s'il venait de la glace de plus haut?

R.—Quand on la voyait venir, on ne savait pas si elle venait de loin. On voyait la glace sur la rivière, bien souvent elle venait de loin, on ne pouvait pas voir tout.

Q.—La glace qui venait s'empiler, les morceaux s'empilaient les uns sur les autres devant les rapides chez Dauphinais?

R.—Oui, suivant l'eau et la glace qu'il y avait.

40 Q.—Maintenant, vous prétendez comparer la condition de la rivière dans l'hiver de mil neuf cent vingt-neuf (1929) avec les autres années; avez-vous jamais examiné cela avant la construction de la chaussée, étiez-vous allé sur la rivière pour faire quelque examen de la glace avant mil neuf cent vingt-quatre (1924)?

R.—Non, pas spécialement.

Q.—Vous regardiez, disons, de la maison chez vous?

R.—J'ai eu affaire à passer souvent, j'ai des connaissances sur ce bord-ci aussi, mais on n'avait pas besoin de faire du spécial pour voir qu'il n'y avait pas rien d'extraordinaire cette année-là. La glace n'a pas fait d'extraordinaire parce qu'elle a fondu là où elle a poussé.

Q.—En mil neuf cent vingt-huit (1928) vous avez eu con-

*ADELARD LAPRADE* (pour l'intimé) *Contre-interrogé*

naissance d'une grande digue de glace qu'il y avait chez Dauphinois?

R.—Oui.

10 Q.—Avez-vous remarqué s'il y avait des mares d'eau claire en bas de cet embâcle-là dans la journée du six (6) avril, du vendredi, les mares d'eau claire pas mal grandes le vendredi après-midi?

R.—J'ai vu des certains petits ronds d'eau claire qui étaient supposés avoir été faits par des gens de la Southern qui sont venus faire partir des canistres de poudre qui faisait fondre la glace. J'ai vu cela avant la débâcle de glace.

Q.—Saviez-vous que cela n'existait pas avant que les gens de la Southern aillent là?

20 R.—Pas au même endroit. Je les ai regardés faire partir leur bombe, et le lendemain c'était l'eau claire. Une bombe ou une canistre, je ne sais pas quoi. Le lendemain, c'était à l'eau claire.

Q.—A quelle place est-ce que c'était cela, sur le bord de la rivière, que vous avez vu des mares d'eau claire, était-ce dans le milieu de la rivière?

R.—A peu près dans le milieu. Je n'ai pas chaîné les bordages, mais c'était un petit peu plus haut que ma maison. Je pense qu'ils m'en ont fait partir un petit peu plus bas que ma maison.

Q.—Est-ce en mil neuf cent vingt-huit (1928) ou en mil neuf cent vingt-neuf (1929) que vous avez vu comme cela des employés de la compagnie chez vous faire des travaux?

30 R.—Je ne suis pas certain de l'année. Vous comprenez, je ne prenais pas des notes au fur et à mesure. Mais ç'a été à propos en mil neuf cent vingt-neuf (1929) qu'en mil neuf cent vingt-huit (1928), parce que la digue minait même plus mal. Parce que la débâcle, la digue de glace qu'il y avait dans ce temps-là minait même plus bas que celle de mil neuf cent vingt-huit (1928). Mais le printemps, ce n'est pas partout pareil. Elle a fondu là sans "mouver".

Q.—Avant la construction de la chaussée, il y avait des traverses sur la glace vis-à-vis chez vous et ailleurs?

40 R.—Oui. Il y en avait en bas de chez nous, à la traverse d'été. Ce n'était pas la traverse d'hiver.

Q.—Là où vous passiez l'été, ça pouvait traverser en voiture l'hiver aussi?

R.—Oui, mais ce n'était pas "safe", par rapport que le courant était trop fort. Aujourd'hui on passait et une heure après on pouvait défoncer.

Q.—Y avait-il plusieurs traverses sur la rivière comme cela?

R.—Ceux qui en avaient besoin passaient. Il n'y en avait pas à part chez M. Mercure. Ce n'était pas tracé par les deux municipalités. Ceux qui en avaient besoin par chez nous essayaient et tra-



ADELARD LAPRADE

(pour l'intimé) Contre-interrogé et Ré-examiné

versaient la glace. Des traverses maintenues par les municipalités, il n'y en avait pas.

10 Q.—Il n'y avait pas de traverse mais ceux qui avaient affaire traversaient la rivière?

R.—Oui. On a traversé dans notre bout au moins une année, je pense, mil neuf cent dix-sept (1917) ou mil neuf cent dix-huit (1918). De la chaussée chez Hemmings, où est la "dam" actuelle aller en haut du rapide chez Dauphinois, la glace n'a pas pris de l'hiver.

Q.—Il y a combien d'années de cela?

R.—Mil neuf cent dix-sept ou dix-huit, en décembre.

Q.—Il est venu des doux temps tout le temps de l'hiver?

20 R.—Il était venu des doux temps, du froid, et la glace s'est conservée un chenal tout l'hiver. J'avais du foin sur mon île, j'ai été obligé de le vendre. Il aurait fallu que je fasse le tour par Drummondville pour le charrier. C'est le seul hiver que j'ai eu, à ma connaissance, avant que la glace n'a pas barré dans le bout chez nous.

RE-EXAMINE

PAR Me GARCEAU, c.r.,

30 AVOCAT DU DEMANDEUR:

Q.—Tantôt vous avez dit, en réponse à une question de M. Marier, que vous aviez eu une petite récompense à cause de la glace qui aurait été chez vous causer du dommage quelconque; voulez-vous dire par qui cette récompense-là vous avait été donnée?

(Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, s'oppose à cette question comme illégale, parce qu'elle ne découle pas des procédures, mais seulement d'une réponse irrégulière du témoin).

40 (La preuve est prise sous réserve de l'objection).

R.—La récompense, c'était supposé que la compagnie...

Q.—Dites ce qui s'est passé.

(Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, s'oppose à la forme de la question parce qu'elle est suggestive).

R.—Je vais vous donner la définition. La compagnie ou ses représentants, — je crois bien qu'elle en a de toutes les sortes, —

ADELARD LAPRADE (pour l'intimé) Ré-Examiné

c'est peut-être la compagnie ou rien que ses agents qui ont trouvé à propos de me récompenser pour les dommages qu'ils reconnaissaient de m'avoir faits par la cause de leur eau.

Q.—Pourquoi cette récompense-là qu'ils vous donnaient?

10 R.—Par la "confusion" de leur eau. C'était eux qui contrôlaient le bout de la rivière, ils étaient supposés en être les auteurs.

Q.—Quand était-ce, cela?

R.—Ca doit être en mil neuf cent vingt-sept (1927), il me semble.

Q.—Est-ce lors de la grande inondation?

R.—La première.

Q.—Quelle récompense vous ont-ils donnée?

R.—Ils ont consenti aux experts que j'avais fait passer, \$90.00.

20 Q.—Qui vous avait demandé de faire passer des...

R.—Ce n'était pas eux, c'est moi qui ai demandé pour faire passer des experts. La compagnie en avait fait passer. Je n'avais pas eu de rapport de leurs experts.

Q.—Pourquoi avez-vous fait passer des experts?

R.—Pour estimer les dommages qui avaient été faits.

PAR Me PERRAULT, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR :

30 Q.—Sur votre propriété?

R.—Oui.

PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR :

Q.—Quel est l'agent de la compagnie qui vous a payé?

40 R.—J'ai reçu le chèque, je ne puis pas dire. Il était fait au nom de la compagnie.

Q.—Vous avez reçu un chèque fait au nom de la compagnie, la Southern Power?

R.—Oui.

Q.—De quel montant était-il?

R.—Quatre-vingt-dix dollars (\$90). C'est ce que je leur ai demandé et qu'ils m'ont payé.

Q.—Maintenant, en mil neuf cent vingt-huit (1928)?

R.—Je leur ai fait des demandes, ils m'ont dit: "Attendez". On était consentant avec M. Marier et deux autres experts de passer ma demande. Je trouvais qu'ils étaient consentants de me donner un

*ADELARD LAPRADE* (pour l'intimé) *Ré-examiné*

certain montant, mais au bureau on en a parlé et ç'a traîné, quelques jours. Dans ce temps-là, la compagnie a été actionnée par M. Labonté et par M. Dauphinais. Après cela, les représentants de la compagnie me disaient: "attends, quand le procès sera fini, on te paiera généreusement." Et j'attends encore.

10 Q.—Combien demandez-vous et qu'est-ce qu'ils vous offraient, si vous vous en rappelez?

R.—Si ma mémoire ne me fait pas défaut, cent quatre-vingts dollars (\$180). La clôture, etc.

Q.—C'est ce qu'ils vous offraient ou si c'était ce que vous demandiez?

R.—Oui.

Q.—Qu'est-ce que vous demandiez?

20 R.—J'aurais réglé pour deux cents dollars (\$200) et je calculais qu'ils me les auraient donnés, n'eût été que de Labonté.

Q.—Vous vous rappelez qu'une année la glace n'a pas pris vis-à-vis chez vous? y avait-il de la glace en haut là sur la rivière, ou n'y en a-t-il pas eu du tout sur la rivière, cette année-là?

R.—Il y en avait en haut et en bas.

Q.—Il y avait de la glace en haut et en bas?

R.—Oui.

Q.—Chez vous, elle n'a pas pris pourquoi?

R.—Par la rapidité de l'eau, par la force de l'eau.

30 Q.—Par la rapidité du courant?

R.—Oui.

Q.—Réfléchissez un peu pour savoir en quelle année ceux qui sont allés là ont fait partir des explosifs. Vous vous rappelez qu'une année il y a eu une grande inondation, les chars sont allés à l'eau; est-ce cette année-là ou l'année suivante?

R.—Je ne peux pas jurer positivement cela.

Q.—L'année suivante ou l'année précédente?

R.—Oui suivante.

Q.—Vous ne le savez pas?

40 R.—Je ne suis pas capable de jurer cela positivement.

Q.—Vous vous rappelez de l'année que le chemin de fer est allé à l'eau?

R.—Oui. Je n'ai pas eu l'expérience du fait, je ne l'ai pas vu tomber, mais j'ai vu le dégât et l'incommodité pour un certain temps, pour sortir, il n'y avait pas de chemin.

Q.—Ce détail-là n'aide pas votre mémoire assez pour que vous puissiez justifier?

R.—Je ne puis pas dire au juste l'année. Je ne puis pas dire combien ils en ont fait partir, mais le lendemain j'ai eu la curiosité d'aller voir par le fait qu'il y avait un certain petit rond qui était

*ADELARD LAPRADE* (pour l'intimé) Ré-interrogé

à l'eau claire. Je pense qu'ils n'ont pas trouvé cela payant, ils n'en ont pas fait partir d'autres. C'en prenait beaucoup pour briser un "jam".

10 PAR Me MARIER, c.r.,  
AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

(sous la réserve de ses objections) :

Q.—Lorsqu'il y a eu une estimation des dommages causés chez vous pour quatre vingt-dix dollars (\$90), n'est-il pas vrai que vous réclamiez en même temps des dommages qui auraient été causés par l'érosion, la vague qui était venue frapper la côte chez vous dans le cours de l'été et qui aurait déraciné chez vous des gros arbres,  
20 des gros pins qu'il y avait sur la côte?

R.—Votre mémoire ne fait pas défaut, monsieur Marier, mais ce n'est pas la même propriété dont on parle. Il y avait des dommages en haut et des dommages sur mon terrain. C'est à moi les deux, mais ce n'est pas les mêmes numéros de terre. Votre mémoire ne fait pas défaut, vous le savez vous-même.

Q.—Vous ne faisiez pas dans le même temps des réclamations pour érosion sur le terrain où vous demeurez?

R.—Un an ou deux après, certain. Peut-être deux ans après. Mais là c'était seulement une entente que l'on voulait prendre pour  
30 ce qui est en haut de votre bassin.

Q.—Il était convenu que si on avait à exproprier ou à acheter plus de terrain, que les quatre-vingt-dix dollars (\$90) étaient en compte sur le prix qui serait fixé?

(Me PERRAULT, c.r., avocat du demandeur, s'oppose à la question parce qu'elle est de nature à mettre le témoin sous une fausse impression.)

40 LA COUR: Changez la forme de votre question.

Q.—Est-ce qu'il n'était pas convenu que la somme de quatre-vingt-dix dollars (\$90) vous était payée et que si nous avions à acheter de vous d'autres parties de terrain, ces quatre-vingt-dix dollars là s'appliqueraient en acompte du prix d'acquisition?

R.—Je pense que ç'a été parlé, cela, pour la deuxième réclamation que j'ai faite, je ne crois pas pour le petit chèque que j'ai eu. Je ne pense pas qu'on ait parlé de cela alors. Ca n'a pas été parlé. Mais sur la deuxième, c'était convenu que vous paieriez tant pour la clôture, tant pour les dommages pour le bois, etc., et ce serait en rabattant si vous étiez supposé acheter dans les années suivantes.

*ADELARD LAPRADE* (pour l'intimé) Ré-interrogé

*PANCRACE ALLARD* (pour l'intimé) Examen-en-chef

10 Q.—Quand vous parlez de conventions de payer, est-ce que votre mémoire ne fait pas défaut? Si vous vous rappelez bien, est-ce que simplement nous n'y sommes pas allés pour estimer les dommages et que nous vous avons dit que nos experts estimaient vos dommages à une somme de et que, si les Cours disaient que nous étions obligés de payer, nous serions disposés à vous payer ce montant-là, est-ce cela?

R.—Je pense que vous n'avez pas parlé de Cours: "Attendez, on vous paiera". C'est à vous-même, en règle générale, que j'ai payé.

20 Q.—On vous disait à cette période: "On est engagé dans un procès, s'il est décidé que nous sommes responsables, nous vous paierons; s'il est décidé que nous ne sommes pas responsables, nous ne vous paierons pas".

R.—Je crois que vous n'avez jamais mis de "si" en avant de cela.

Q.—Il y a eu bien des conversations avec M. Labrie et avec M. Dumaine, ils ont discuté la chose avec vous?

R.—Je pense que quand on a parlé M. Labrie n'y était pas, mais M. Dumaine y était chez nous. Quand vous m'avez offert cela, il était chez nous.

30 Q.—Dites-vous que je ne vous ai jamais offert de vous payer telle somme, ou si j'ai dit: "Si nous sommes responsables, nous sommes prêts à payer eelle somme"?

R.—Je ne suis pas capable d'assermenter que vous avez mis des "si" devant.

Q.—Vous n'êtes pas capable d'assermenter qu'il n'en a pas été mis?

R.—Je ne suis pas capable d'assermenter que ç'a été mis non plus.

(Et le témoin ne dit rien de plus).

40

PAUL CUSSON, sténographe.

---

DEPOSITION DE PANCRACE ALLARD,  
cultivateur de l'Avenir;

Témoin produit de la part du demandeur;

*PANCRACE ALLARD* (pour l'intimé) *Examen-en-chef*

Lequel, après serment prêté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

INTERROGE PAR Me GARCEAU, c.r.,

10

AVOCAT DU DEMANDEUR :

Q.—Où demeurez-vous?

R.—A l'Avenir.

Q.—Demeurez-vous près de la rivière Saint-François?

R.—Oui.

Q.—A quelle distance de la chaussée Hemmings, à peu près?

R.—A peu près neuf ou dix milles.

Q.—Plus haut que la chaussée Hemmings?

R.—Oui.

20

Q.—En mil neuf cent vingt-huit (1928), est-ce que votre terrain a été inondé?

R.—Oui.

Q.—En mil neuf cent vingt-neuf (1929), est-ce que votre terrain a été inondé?

R.—En mil neuf cent vingt-neuf (1929), je ne me rappelle pas d'avoir subi des dommages.

Q.—En mil neuf cent trente-deux (1932)?

R.—Oui.

30

Q.—Avez-vous subi des dommages?

Q.—A quelle hauteur l'eau est-elle montée, et qu'est-ce qu'elle a fait chez vous?

—En 1928?

—En 1928 et en 1932?

R.—En 1928, la glace est partie le 7 avril vers midi. J'étais avec M. Téléphore Caillé, qui était mon engagé. La glace est partie et on est sorti pour voir partir la glace, pour aller voir cela. Lorsque nous avons été quelques minutes sortis, je me suis aperçu que l'eau montait très vite et j'ai dit à mon engagé: "On va entrer pour sauver différentes choses" que j'avais, des conserves que j'avais dans la cave. On s'est mis à sortir cela. Ensuite j'ai sorti et il y avait de l'eau devant ma maison. On est embarqué en chaloupe pour aller à l'étable. On est arrivé à l'étable et j'ai soulevé des jeunes animaux qu'il y avait plus bas. Je les ai remontés sur un pavé plus élevé dans les batteries. Là, il y avait quatre tonnes de moulée que j'avais dans une batterie, et j'ai décidé de monter cela sur le grenier de l'étable. Nous avons monté cela et après qu'on eût fini cet ouvrage-là, l'eau était très haute. Nous sommes retournés à la maison. Ensuite l'eau était trop haute, nous n'avons pas pu retourner aux bâtiments. Nous sommes passés le restant de l'après-midi à la maison...

*PANCRACE ALLARD (pour l'intimé) Examen-en-chef*

Q.—Le samedi, cela?

R.—Oui. Vers les cinq heures et demie, six heures, il n'y avait plus de communication de téléphone et nous avons décidé de partir. Il faisait un grand vent, il faisait de la glace et de l'eau en abondance. M. Caillé m'a répondu: "Crois-tu qu'il n'y a pas de danger de sortir?" J'ai dit: "Je ne pense pas." J'ai dit: "Ma famille, je suis certain qu'elle est très inquiète..."

Q.—Vous étiez loin de chez vous?

R.—Oui. "J'aime mieux qu'on s'en aille." Nous sommes embarqués en chaloupe et nous nous sommes dirigés vers le bois. Nous avons fait un mille environ en chaloupe pour atteindre la terre, pour se sauver.

Là, j'ai rencontré un de mes frères qui venait au-devant de moi. On s'est en allé coucher à l'Avenir.

Je suis revenu le lendemain au petit jour et là l'eau était rebaisée d'environ trois pieds et demi à quatre pieds. Là, nous sommes allés à l'étable et nous avons constaté qu'il y avait seize (16) têtes de jeunes animaux qui étaient noyées.

Q.—Ce qui vous avait inondé, était-ce l'eau qui était retenue par en bas ou qui venait d'en haut?

R.—C'était de l'eau qui était retenue par le bas, et durant la journée, l'eau s'était maintenue haute toute la journée, jusque vers deux heures et demie, trois heures dans l'après-midi. Dans la journée elle avait monté à peu près une dizaine de pouces.

Q.—Parlez-vous du dimanche?

R.—Oui, du huit.

Q.—Elle s'est maintenue haute jusque vers deux heures et demie?

R.—Jusque vers deux heures et demie, trois heures, dans l'après-midi.

Q.—Est-elle baissée rapidement?

R.—Là, elle a rebaisé rapidement. Quand la baisse s'est fait sentir, elle a baissé de sept à huit pieds.

40 PAR Me PERRAULT, c.r.,  
AVOCAT DU DEMANDEUR:

Q.—Dans combien de temps?

R.—Dans environ une heure.

PAR ME GARCEAU, c.r.,  
AVOCAT DU DEMANDEUR:

Q.—Maintenant, avez-vous été en mil neuf cent vingt-neuf (1929), inondé?

*PANCRACE ALLARD (pour l'intimé) Examen-en-chef*

- R.—Je ne me rappelle pas d'avoir été inondé.  
Q.—En mil neuf cent trente-deux (1932), je voulais dire?  
R.—Oui.  
Q.—L'inondation a-t-elle été aussi considérable, ou moins  
10 considérable, qu'en mil neuf cent vingt-huit (1928)?  
R.—Elle a été plus considérable.  
Q.—L'eau est montée plus fort chez vous en mil neuf cent  
trente-deux (1932)?  
R.—Oui.  
Q.—Cette fois-là, lorsque l'eau a monté chez vous, était-ce  
l'eau qui descendait ou si c'était retenu par un obstacle en bas?  
R.—C'était retenu par un obstacle en bas.  
Q.—Vous connaissez la rivière de chez vous à Drummond-  
ville par en bas?  
20 R.—Oui.  
Q.—D'après vous, où était l'obstacle qui retenait l'eau chez  
vous comme cela, qui la faisait monter chez vous?  
R.—C'était la digue, à partir de l'île de chez Dauphinais en  
bas de l'île, chez Dauphinais, à partir du bassin, au pied du bassin  
en montant.  
Q.—En montant jusque chez vous?  
R.—Oui.  
Q.—Maintenant, avez-vous passé dans l'hiver, vous, là chez  
Dauphinais, aux environs?  
30 R.—Oui.  
Q.—Avez-vous constaté dans quel état était la glace à ces en-  
drois-là, s'il y avait des "jams" ou s'il n'y en avait pas?  
R.—Oui.  
Q.—Qu'est-ce qu'il y avait là?  
R.—En janvier la glace est partie. La glace n'était pas très  
épaisse, huit à dix pouces d'épaisseur environ, et toute cette glace-là  
a été se déposer au pied du bassin, à partir de l'Île Ronde en montant  
chez Bahl.

40 PAR LA COUR:

- Q.—Parlez-vous de janvier, mil neuf cent trente-deux (1932)?  
R.—Oui.

PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

- Q.—L'avez-vous vu cela ou si c'est M. Bahl qui vous l'a dit?  
R.—Je l'ai vu, j'ai constaté cela moi-même. J'ai passé par ce



PANCRACE ALLARD

(pour l'intimé) Examen-en-chef et Contre-interrogé

chemin-là et j'ai vu cette digue-là en descendant. Quand la glace est partie, j'ai vu la manière que c'était "amanché".

10 Q.—Dans l'hiver de mil neuf cent vingt-huit (1928), aviez-vous vu descendre la rivière, aviez-vous vu les conditions de la rivière avant la débâcle?

R.—En 1928, je n'ai pas eu connaissance beaucoup de ce qu'il y avait en bas.

Q.—La seule chose que vous ayez constatée, c'est que l'eau refoulait chez vous?

R.—Oui.

Q.—Maintenant, avant la construction de la chaussée à la chute Hemmings, est-ce que l'eau refoulait comme cela chez vous?

20 R.—Non. Il n'avait jamais existé de barrage en bas de chez nous pour refouler l'eau chez nous avant le barrage de Hemmings.

CONTRE-INTERROGE

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

30 Q.—Aviez-vous déjà été inondé avant la construction de la chaussée, monsieur Allard?

R.—J'ai déjà subi des inondations sur le terrain un peu.

Q.—L'eau a-t-elle, avant la construction des chaussées, déjà pénétré dans vos bâtiments?

R.—Pas dans ma maison, jamais. Et là où je suis bâti, il n'y a jamais eu d'eau dans mon étable non plus, là où sont mes granges aujourd'hui.

Q.—Depuis combien de temps sont-elles bâties là, vos granges?

R.—Depuis une vingtaine d'années.

40 Q.—Avant cela, vous étiez propriétaire de la maison?

R.—Oui.

Q.—Vous demeuriez là?

R.—Oui.

Q.—Les granges n'étaient pas bâties au même endroit?

R.—Non.

Q.—Avaient-elles été inondées?

R.—C'est arrivé une fois, quand elle était partie en février je ne me rappelle pas au juste de la date. Il était venu un peu d'eau dans cette année-là dans ma bâtisse.

Q.—Dans vos bâtiments?

PANCRACE ALLARD

(pour l'intimé) Contre-interrogé et Ré-Examiné

R.—Oui. Il était venu un peu d'eau cette année-là.

Q.—Êtes-vous allé voir où la glace était diguée en bas de chez vous lors de l'inondation de 1932?

10 R.—J'ai vu avant que la glace parte le printemps, je n'ai pas vu après?

Q.—C'est-à-dire que ce que vous avez vu, c'est que dans le cours de l'hiver, vous avez vu de la glace qui était pilée dans la rivière sur une longueur assez considérable dans la rivière, des morceaux de glace qui étaient empilés les uns sur les autres?

R.—Sur une longueur d'environ trois quarts de mille à peu près.

Q.—Vous aviez vu cela dans le cours de l'hiver?

R.—Oui.

20 Q.—Au printemps, vous n'êtes pas allé voir où la glace était bloquée?

R.—Non. Je ne pouvais pas voir de chez nous.

RE-EXAMINE

PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

30 Q.—Tantôt vous avez répondu à M. Marier que, il y a des années, une vingtaine d'années peut-être, je ne sais pas au juste, l'eau serait montée quelque peu chez vous; vous avez dit cela?

R.—Oui.

Q.—Quelle différence de niveau y a-t-il entre cette inondation-là et l'inondation de mil neuf cent vingt-huit (1928)?

R.—Il y avait à peu près cinq pieds. L'eau est venue à peu près cinq pieds plus que dans cette année-là?

Q.—Et en 1928?

40 R.—En 1928, à peu près trois pieds plus qu'elle était venue.

Q.—En 1928?

R.—Oui.

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

Q.—Avez-vous dit, dans votre témoignage, que quand vous aviez été inondé chez vous, c'est la même année qu'il y avait eu des

PANCRACE ALLARD (pour l'intimé) Ré-examiné

dommages à DRUMMONDVILLE, alors qu'un petit pont est parti? avez-vous entendu parler de cela?

R.—Je ne me rappelle pas de cela.

Q.—C'était dans le mois de février que la glace était partie?

R.—Oui.

10

PAR Me GARCEAU,

AVOCAT DU DEMANDEUR :

Q.—Il y avait un moulin chez vous, autrefois?

R.—Oui.

Q.—Ce moulin était-il...

R.—Il était bâti près de la rivière.

Q.—Combien de temps y a-t-il qu'il est disparu?

20

R.—Il y a à peu près une trentaine d'années.

Q.—Qu'il est parti?

R.—Oui.

Q.—Quel âge avez-vous?

Q.—Quarante-trois (43) ans.

Q.—Dans ce temps-là, est-ce que le moulin était inondé?

R.—Non. Il n'a jamais été bâdré par l'inondation pour battre, le moulin.

PAR Me MARIER, c.r.,

30

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE :

Q.—Vous aviez treize ans quand il a été démoli?

R.—Oui.

Q.—Est-ce que cela faisait plusieurs années qu'il ne marchait pas, quand il a été démoli?

R.—J'étais trop jeune dans ce temps-là, je ne me rappelle pas.

Q.—Ce que vous venez de répondre à M. Garceau, c'est ce qu'on vous a dit, ce n'est pas ce que vous avez constaté vous-même?

40 pour cela. R.—Ce n'est pas ce qu'ils m'ont dit, je n'ai pas été sollicité

Q.—Vous étiez trop jeune dans ce temps-là, pour vous rappeler de ce qui s'est passé à ce moment-là?

R.—Je ne me rappelle pas si ça faisait longtemps qu'il ne marchait pas dans ce temps-là, ni rien, mais je sais bien que le moulin n'avait pas été endommagé.

(Et le témoin ne dit rien de plus).

PAUL CUSSON, sténographe.

---

JOSEPH BROUSSEAU (pour l'intimé) Examen-en-chef

DEPOSITION DE JOSEPH BROUSSEAU,

cultivateur de l'Avenir,

10           Témoïn produit de la part du demandeur;

Lequel, après serment prêté sur les Saints Evangiles, dépose  
et dit:

INTERROGE PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

20           Q.—Si je comprends bien, vous demeurez dans le deuxième  
rang de l'Avenir?

R.—Oui, j'ai une terre qui aboute à la rivière.

Q.—Avez-vous eu l'occasion, depuis des années, de connaître  
les phénomènes qui se passent en hiver et au printemps sur la Rivière  
Saint-François?

R.—Oui.

Q.—Avez-vous eu l'occasion d'aller tous les printemps voir  
passer cela?

R.—Oui.

30           Q.—En mil neuf cent vingt-huit (1928), avez-vous constaté  
s'il y a eu inondation chez vous ou aux alentours?

R.—Oui, jusque chez nous.

Q.—Cela, c'était à quelle période, vous rappelez-vous la  
date?

R.—Je n'ai pas remarqué la date.

Q.—Vous rappelez-vous si c'était un dimanche ou un samedi  
ou un Vendredi-Saint, vous ne vous rappelez pas?

R.—Je n'ai pas remarqué du tout, je ne m'attendais pas à cela.

40           Q.—Est-ce à peu près vers l'époque où vous avez entendu  
parler que le chemin de fer est tombé dans la rivière à Drummond-  
ville?

R.—Justement.

Q.—Est-ce que l'eau auparavant, au même endroit, était  
jamais montée aussi haut?

—Auparavant?

—Chez vous?

R.—Non, jamais.

Q.—Avez-vous eu connaissance quand la chaussée à la chute  
Hemmings a été faite?

R.—Oui.

Q.—Est-ce que avant la construction de la chaussée aux chutes

JOSEPH BROUSSEAU (pour l'intimé) Examen-en-chef

Hemmings, l'eau a jamais inondé chez vous ou aux alentours chez vous?

— Avant la chaussée?

— Oui.

10 R.— Jamais.

Q.— Combien y a-t-il d'années déjà que vous y êtes allé?

R.— Je suis venu au monde dans le rang où je suis aujourd'hui et j'ai toujours resté là.

Q.— Est-ce que vous avez eu connaissance d'une inondation qui a eu lieu cette année?

R.— Oui.

Q.— Est-ce que l'inondation de cette année a été aussi considérable ou plus considérable que celle de mil neuf cent vingt-huit (1928), il y a quatre ans?

20 R.— Elle l'a été plus chez nous.

Q.— Plus encore?

R.— Oui.

Q.— Depuis la construction de la chaussée, avez-vous constaté certains phénomènes, certaines choses qui n'arrivaient pas auparavant chez vous, quant à l'eau ou à la glace?

R.— Ah, oui.

Q.— Quels changements cela fait-il par rapport à vous?

30 R.— Avant la chaussée on faisait du bois pour M. Mercure, on le mettait sur la rivière, dans les "plats" du long de la rivière, à peu près sept ou huit pieds de large, et il n'y avait jamais un billot de dérangé par la glace.

Maintenant, il faut les mettre sur les côtes et ils se font dé-ranger pareil.

Q.— A quelle hauteur?

R.— Quinze à dix-huit pieds.

Q.— Ils se font dé-ranger pareil?

R.— Oui. J'en ai fait plusieurs années, du bois, et on mettait cela dans les "plats" dans la rivière.

40 Q.— Où c'était dérangé?

R.— Non.

Q.— Aujourd'hui, qu'est-ce qui arrive?

R.— Il y a dix-huit ou vingt pieds d'eau.

Q.— Maintenant, avez-vous eu l'occasion, soit en 1928 ou en 1932, n'importe quelle année, depuis la construction des "dams", de vous rendre en bas jusqu'à la chaussée?

R.— Non. Ce n'est pas mon chemin quand je viens à Drummondville.

Q.— Etes-vous descendu jusque chez Dauphinais?

R.— Non.

JOSEPH BROUSSEAU

(pour l'intimé) Examen-en-chef et Contre-interrogé

Q.—Maintenant, l'inondation qui a eu lieu en 1928, vous avez eu connaissance quand elle a eu lieu?

R.—Oui.

10 Q.—Est-ce que c'était parce que l'eau arrivait en trop grande quantité ou parce qu'elle était retenue par en bas?

R.—Parce qu'il n'y avait pas de passage en bas.

Q.—Connaissez-vous, vous, la rivière comme il faut de chez vous aller jusqu'au bas, jusqu'au bassin de la compagnie.

R.—Non.

Q.—Vous ne la connaissez pas?

R.—Non.

20 Q.—Vous ne connaissez pas l'existence des rapides qu'il y a là?

R.—Non.

Q.—Dans tous les cas, c'est un obstacle en bas qui retenait l'eau?

R.—Oui, l'eau est retenue par en bas, par la chaussée.

CONTRE-INTERROGE

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

30

Q.—Restez-vous près de chez M. Jutras?

R.—A peu près une quinzaine d'arpents plus bas.

Q.—Plus bas?

R.—Oui.

Q.—Vous demeurez sur cette terre là depuis combien d'années?

R.—Il va y avoir dix ans au printemps.

Q.—Avant cela, vous restiez sur une autre terre?

40 R.—Avant cela, j'étais quatre arpents plus bas. J'ai rien que changé de terre.

Q.—Est-ce que c'était sur la rivière ou si ce n'était pas sur la rivière, votre autre terre?

R.—Ca n'aboutait pas à la rivière. Elle était dans le même rang, par exemple.

Q.—Votre terre actuelle n'aboute pas à la rivière non plus?

R.—Oui.

Q.—Etes-vous sur la rivière ou dans le deuxième rang?

R.—Dans le deuxième rang.

Q.—A quelle distance de la rivière?

JOSEPH BROUSSEAU (pour l'intimé) Contre-interrogé

EUGENE LEMIRE (pour l'intimé) Examen-en-chef

R.—Un mille.

10 Q.—Sur votre ancienne terre où vous habitiez avant, il y a dix ans, la maison était bâtie à quelle distance de la rivière?

R.—Un mille.

Q.—Vous n'avez jamais été faire des études sur la rivière pour voir ce qui se passait dans la rivière avant 1924 et depuis ce temps-là?

R.—Non.

Q.—Jamais?

R.—Non.

Q.—Le printemps il vous arrivait comme cela, quand la glace partait, d'aller faire un tour?

R.—D'aller voir partir la glace.

20 (Et le témoin ne dit rien de plus).

RAOUL CUSSON, sténographe.

---

DEPOSITION DE EUGENE LEMIRE,

30 cultivateur, de l'Avenir;

Témoin produit de la part du demandeur;

Lequel, après serment prêté sur les Saint Evangiles, dépose et dit:

INTERROGE PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

40 Q.—Vous connaissez bien la rivière Saint-François depuis longtemps?

R.—Oui.

Q.—Vous connaissez les conditions de la rivière avant la construction de la chaussée aux chutes Hemmings et les conditions actuelles depuis?

R.—Oui.

Q.—Avez-vous eu connaissance quand la chaussée a été construite, aux chutes Hemmings?

R.—Oui.

EUGENE LEMIRE (pour l'intimé) Examen-en-chef

Q.—Est-ce que les conditions sont différentes depuis la construction de la chaussée qu'elles l'étaient auparavant?

R.—Oui.

10 Q.—Voulez-vous dire à la Cour en quoi consistent ces différences, surtout les années 1927 et 1928, si vous en avez eu connaissance?

R.—Ma plus grande connaissance, c'est dans la dernière débâcle. A part cela, je ne m'en suis pas occupé autant.

Q.—Parlez-vous de cette année?

R.—Oui, cette année.

Q.—Qu'est-ce que vous connaissez de cette année?

20 R.—A la dernière débâcle, quand la rivière s'est débâclée au printemps, quand la glace est partie, je suis allé chez M. McCuaig, en bas de chez nous et j'ai été examiner cela, voir partir la glace. La rivière était bien haute et la glace était arrêtée un petit peu en bas.

Q.—Vous vous trouvez à peu près à combien de la chaussée, à combien de milles en haut de la chaussée?

R.—Huit milles, je suppose.

Q.—Etes-vous loin de chez Bahl ou de chez Allard?

R.—Non.

Q.—Vous constatiez que l'eau était arrêtée plus en bas?

R.—Oui, l'eau était arrêtée en bas.

30 Q.—Aviez-vous l'habitude chaque printemps de regarder pour voir à peu près de combien l'eau montait?

R.—Je ne m'en suis pas occupé, à part ce printemps. J'étais intéressé parce que mon ami était supposé de faire des pertes. L'eau gonflait beaucoup chez M. Allard, je m'intéressais à cela, je m'y intéressais beaucoup.

Q.—Savez-vous où l'eau était arrêtée en bas?

R.—Oui, c'était arrêté au camp Généreux, quand j'ai été examiner la glace de chez M. McCuaig. J'ai monté la côte, j'ai appelé et j'ai été au camp Généreux.

Q.—Là, vous aviez la tête de la "dam"?

R.—Oui.

40 Q.—Cela s'étendait plus bas de combien?

R.—En montant. — La glace?

Q.—Oui?

R.—C'était couvert.

Q.—C'était couvert en bas?

R.—Tant que je pouvais voir de là, c'était couvert.

Q.—En haut de là, était-ce de la glace claire, en haut de chez Généreux?

R.—Oui, mais la glace charroyait.

Q.—Elle descendait en bas de chez Généreux?

R.—Oui, elle trempait là et ça montait.



EUGENE LEMIRE

(pour l'intimé) Examen-en-chef et Contre-interrogé

Q.—Connaissez-vous la rivière à partir du camp Généreux aller plus bas chez Dauphinais?

10 R.—Pas absolument. J'ai déjà traversé à l'île.

Q.—A l'île Ronde?

R.—Oui. Là, il y avait un chemin, on traversait là.

Q.—Cela, c'était avant la chaussée?

R.—Oui, de temps à autre, avant la chaussée.

Q.—Maintenant, avez-vous eu occasion, avant la construction de la chaussée, de voir le départ des glaces aux alentours de chez vous, où vous restiez?

R.—Pas habituellement, non. Je ne m'intéressais pas beaucoup à la glace. C'était bien rare que j'allais voir partir la glace.

20

CONTRE-INTERROGE

PAR Me MARIER, c.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE :

Q.—Je comprends que vous vous êtes rendu au camp Généreux avec votre voiture?

R.—Oui.

Q.—Est-ce que c'était juste vis-à-vis la tête de la "jam", cela, ou si la "jam" était un peu en haut?

30 M. Généreux. R.—En bas. Elle était en bas, c'était "jammé" en bas, chez

Q.—Vis-à-vis le camp chez Généreux?

R.—Non, en bas du camp Généreux, en gagnant Drummondville.

Q.—En bas de combien?

R.—A l'île Ronde.

R.—Non, je ne me suis pas rendu, mais on voyait bien la montée de la glace. C'était haut, la glace était bien haute.

Q.—Vous étiez, vous, au camp Généreux?

40 R.—Au camp Généreux, au ras la rivière. J'étais à peu près un pied de l'eau. On était ici, l'eau était ici, en bas.

PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR :

Q.—L'île Ronde, c'est chez Dauphinais, cela?

R.—Oui.

(Et le témoin ne dit rien de plus).

PAUL CUSSON, sténographe.

*ADELARD BOISVERT (pour l'intimé) Examen-en-chef*

DEPOSITION DE ADELARD BOISVERT

cultivateur, de l'Avenir;

10           Témoin produit de la part du demandeur;

Lequel, après serment prêté sur les Saints Evangiles, dépose  
et dit:

INTERROGE PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

20           Q.—Restez-vous sur le bord de la rivière?

R.—Oui. Ma terre aboute à la rivière.

Q.—Avez-vous eu connaissance de la débâcle de 1932?

R.—Oui.

Q.—Voulez-vous dire à la Cour ce que vous avez vu en 1932?

30           R.—L'eau est montée beaucoup plus que dans les années précédentes. Ça fait seulement deux ans que je reste là, vous savez. J'ai travaillé déjà pour M. Proulx, dans le temps de M. Proulx quand on halait notre bac pour traverser à l'Ile. Quand on traversait, on halait notre bac sur le bord de la pointe, qu'on appelle. Ils n'attachaient pas le bac, ils le laissaient là. Cette année, à la place où ils mettaient le bac, il devait y avoir de vingt à vingt-cinq pieds d'épais,  
40           qui étaient montés là, où on mettait le bac.

Q.—Il y avait une traverse, là?

R.—Oui, il y avait une traverse pour aller sur l'Ile.

Q.—En hiver?

R.—En hiver, il halait son bac sur le bord de la montée, une  
"plate" qu'il y a là au ras la rivière sur le côté de la maison. Il n'attachait pas son bac, il halait son bac et le laissait là. Depuis plusieurs années, je reste à l'Avenir, je charroyais de la glace pour la  
40           beurrerie. On traversait au ras le bac, on le voyait là. C'est ce que j'ai vu. Je n'ai jamais vu partir la glace. Quand on laissait le bac là, cela veut dire qu'il ne montait pas d'eau là. Il le laissait là comme cela.

Q.—Il n'y a que deux ans que vous êtes là?

R.—Oui.

Q.—Cette année...

R.—Cette année, la glace a monté.

Q.—De vingt ou vingt-cinq pieds?

R.—Oui.

Q.—Est-ce que l'eau a monté chez vous par l'eau qui s'en venait ou parce qu'elle était foulée par en bas?

ADELARD BOISVERT (pour l'intimé) Examen-en-chef

R.—Pas en bas, elle montait.

Q.—Ce n'était pas en passant?

R.—Non. L'eau était refoulée en bas, tant que je pouvais voir. La glace était "jammée" au bout des pointes. La glace était là.

10 Q.—Etes-vous descendu dans l'hiver jusqu'en bas?

R.—Non. Je sais que la glace est partie en hiver une couple de fois. Elle était paquetée et "jammée".

Q.—Connaissez-vous les conditions de la rivière jusqu'en bas?

R.—Non.

Q.—Vous n'êtes jamais allé aux chutes Hemmings?

R.—Non.

Q.—Vous ne connaissez pas cela du tout?

20 R.—Non. Ce que je connais, c'est que j'ai été aux bluets dans le Trois (3) de Saint-Cyrille. On traversait en voiture jusque chez M. Dauphinais en haut de l'Ile.

Q.—En haut de l'Ile Ronde?

R.—Oui.

Q.—Il y avait des rapides, là?

R.—On traversait dans le rapide, je pense bien, en haut de l'Ile. Je ne sais pas si c'est l'Ile Ronde, je ne la connais pas. Je sais qu'on a traversé. Ca se trouvait en haut, ça se trouvait vis-à-vis M. Bernard, je crois.

30 Q.—M. Bernard, c'était chez Dauphinais?

R.—On traversait là quelque part devant la maison chez M. Bernard. Je sais que j'ai traversé en voiture deux ou trois fois pour aller aux bluets. C'est tout ce que je connais de la rivière là.

Q.—C'est ce que vous connaissez, vous ne pouvez pas dire où la "jam" était accrochée nulle part en bas?

R.—Non.

40 (Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, déclare n'avoir pas de contre-interrogatoire à poser au témoin).

Et le témoin ne dit rien de plus.

PAUL CUSSON, sténographe.

---

ADELARD CUSSON (pour l'intimé) Examen-en-chef

DEPOSITION DE ADELARD CUSSON

témoin déjà entendu et rappelé pour continuer sa déposition, sur le même serment qu'il a déjà prêté, pour le demandeur :

10 INTERROGE PAR Me PERRAULT, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR :

Q.—Vous avez été entendu comme témoin hier?

R.—Oui.

Q.—Je ne sais pas si nous vous avons demandé, avant la construction de la chaussée, s'il y avait de la glace au-dessus du rapide Hemmings et quand partait cette glace, s'il y en avait?

20 R.—Elle partait en même temps que la chaussée.

Q.—Est-ce que c'était cette glace-là qui partait la première?

R.—Naturellement, c'était toujours la place qui était la plus mince, qui était la plus rapide.

Q.—En haut du rapide Hemmings, près de chez Bergeron, est-ce qu'il y avait une espèce de dos d'âne avant la construction de la chaussée?

30 R.—Je vais vous dire, en fait de dos d'âne, j'ai entendu parler de cela, mais je ne connaissais pas un dos d'âne. Il y avait des roches, il y avait une espèce de "rifle" en biais. J'ai "drivé" là, je l'ai connu comme il faut. Il se faisait un "jam" de billots au bord de la rivière. On appelait cela un "slide jam". Cela se faisait en bas de la petite île du bois, cette affaire-là.

Q.—Est-ce que, en hiver, avant la construction de la chaussée, il y a eu des embâcles de glace à cet endroit-là?

R.—Je n'en ai jamais eu connaissance.

Q.—S'il y en avait eu, en auriez-vous eu connaissance, passiez-vous l'hiver là?

R.—Oui, j'ai passé deux hivers de suite. On ne passait pas sur la rivière.

40 Q.—Vous passiez le long de la rivière?

R.—Ce n'était pas passable sur la rivière.

Q.—L'eau de la rivière coulait?

R.—Oui.

Q.—Vous dites qu'il y avait une petite île là, près de ce dos d'âne?

R.—Oui.

Q.—Est-ce qu'elle était boisée, cette île-là?

R.—Oui. Il y avait du bois dessus, pas mal.

Q.—Avant la construction de la chaussée Hemmings, est-ce que ce bois-là a jamais été endommagé par les glaces?

ADELARD CUSSON (pour l'intimé) Examen-en-chef

R.—C'est moi qui l'ai fait et je n'ai pas vu de bois massacré sur cette île.

Q.—C'est vous qui avez coupé ce bois-là?

R.—Oui. Je l'ai fait couper, j'étais contremaître.

Q.—Quand l'avez-vous fait couper?

10 R.—Quand M. Mercure avait "jobbé" de tout clarifier le terrain que la Southern Canada était pour noyer.

Q.—Il avait entrepris d'enlever tout le bois sur les îles et le long de la rivière, tout cela devait être inondé par la construction de la dam?

R.—Oui. c'est moi qui l'ai fait faire.

Q.—Vous dites que ce bois-là n'était aucunement endommagé par les glaces?

R.—Non, il n'était pas endommagé.

Q.—Il n'y avait pas d'écorce de partie?

20 R.—Non, j'ai coupé du bois, du petit, du grand, et là-dessus j'en ai coupé jusqu'à 43 pouces de gros.

Q.—Avec de l'écorce intacte?

R.—Oui.

Q.—Depuis la construction de la chaussée, toute cette partie-là est noyée?

R.—Oui.

Q.—En hiver, avez-vous constaté comment se comportait le bassin de glace? Je comprends qu'il y a un bassin de glace à partir de la chaussée en montant?

30 R.—Oui.

Q.—Avez-vous eu connaissance si la glace est travaillée en hiver et comment elle l'est?

R.—Oui, il y a des fois qu'elle est travaillée assez souvent.

Q.—Avez-vous passé là l'hiver avant?

R.—Oui, on a charroyé presque tous les hivers.

Q.—Quelle espèce de travail fait-on avec la glace là depuis la construction de la chaussée?

40 R.—Il y a des journées, des semaines même où l'on charroyait, on était à sec, on était sur la glace et pas d'eau. Ensuite il y avait d'autres semaines qu'il y avait de l'eau. J'ai vu jusqu'à douze pouces d'eau sur la glace. Dans les bords j'en ai vu jusqu'à deux pieds et demi.

Q.—Qu'est-ce que cela signifiait, cela?

R.—Quand l'eau monte ou qu'ils la retiennent, je ne sais pas trop, au pouvoir la glace bombe du milieu et elle craque dans les bords et l'eau embarque dessus dans les bords. Ensuite, quand elle vient à baisser...

Q.—Est-ce que ça gèle, cette glace-là?

R.—Oui, certain.

ADELARD CUSSON (pour l'intimé) Examen-en-chef

- Q.—Ensuite?  
R.—Quand elle vient à baisser, elle craque de nouveau, l'eau embarque encore dessus pareil. J'ai vu des fois passer un soir, on était bien à sec, il n'y avait pas d'eau, et le lendemain matin il devait y avoir trois pieds d'eau embarquée à terre.
- 10 Q.—Sur la glace?  
R.—Oui, au bord de la rivière.  
Q.—Avez-vous creusé dans ce bassin-là?  
R.—Oui.  
Q.—Pour faire boire vos chevaux?  
R.—Oui. J'ai creusé à trois différentes places des trous.  
Q.—Pourquoi faisiez-vous cela?  
R.—Pour faire boire les chevaux quand on passait. On a déjà été quarante (40) "team".
- 20 Q.—Quelle était la profondeur de cette glace-là dans le moment?  
R.—Jusqu'à trois pieds et demi. J'ai mesuré.  
Q.—A quelle distance du bassin avez-vous mesuré cela?  
R.—Presqu'en face chez M. Labonté, Ernest Labonté.  
Q.—Cela, c'était à quelle distance du barrage?  
R.—Ca peut donner un mille et demi, je suppose, deux milles. Je ne suis pas certain.  
Q.—Et puis?  
R.—Ensuite j'en ai creusé d'autres en face du camp de M.
- 30 Turcotte.  
Q.—A quelle distance du barrage?  
R.—Cela ferait deux milles et deux tiers, à peu près.  
Q.—Du barrage?  
R.—Oui.  
Q.—Quelle était l'épaisseur de la glace à cet endroit-là?  
R.—J'avais trouvé là deux pieds et demi. Parce que les charretiers craignaient, c'était de cette manière-là que je l'avais mesurée. Sans cela, je ne l'aurais pas mesurée, je n'avais pas d'intérêt à mesurer pour autre chose. Parce qu'on était plusieurs "teams". On a
- 40 été jusqu'à soixante "teams" qui se suivaient sur la rivière. Dans les tempêtes, on passait la charrue par en avant et tous les "teams" se suivaient. Il y avait des gens qui avaient peur de passer en "gang" de même. Ensuite, ces trous ont servi pour faire boire les chevaux. On avait creusé pour voir combien il y avait de glace, pour se rassurer.  
Q.—En avez-vous creusé à d'autres endroits du bassin, de la glace?  
R.—J'en avais creusé un autre presque près de la Power House, à peu près à quatre ou cinq arpents de là.  
Q.—Quelle était la profondeur?

ADELARD CUSSON

(pour l'intimé) Examen-en-chef et Contre-interrogé

- R.—C'était pour voir la glace, parce qu'il y avait de l'eau au bord, pour voir si on serait certain si elle serait bien bonne. Parce qu'il y a creux d'eau là.
- 10 Q.—C'est très profond, là?
- R.—Oui. Je voulais m'assurer, vu ce qu'en disaient les hommes, pour savoir si c'était réellement bon. Là, j'en ai mesuré trois pieds.
- Q.—A peu près à quatre arpents du barrage?
- R.—Oui, à quatre ou cinq arpents. C'était en haut du camp de M. Moisan.
- Q.—Est-ce que, en hiver, tous les hivers jusqu'à la construction de la chaussée, tout le bassin prend complètement en glace?
- 20 R.—Certainement, il prend partout.
- Q.—D'un côté à l'autre?
- R.—Oui. Je pense que l'on peut passer là même huit jours avant que l'on passe dans le bassin chez nous.
- Q.—La glace prend là huit jours plus tôt?
- R.—Des fois elle prend, mais elle sera solide, pour être capable de passer des charges, huit jours avant en haut la "dam" qu'en bas chez nous. Elle est moins travaillée par l'eau en haut qu'en bas.
- Q.—Cette glace-là du bassin s'étend...
- R.—Jusque chez Dauphinais.
- 30 Q.—Un bloc solide?
- R.—Oui. Elle est moins bonne arrivée chez Dauphinais un peu que près du "Power House" et en remontant.

CONTRE-INTERROGE PAR

Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

- 40 Q.—Dans quel hiver avez-vous fait des trous là dans la glace?
- R.—J'en ait fait, je pense que c'est en mil neuf cent vingt-neuf (1929). Ca peut peut-être être en mil neuf cent vingt-huit (1928), sur la fin de l'année, ou en mil neuf cent vingt-neuf (1929). Je ne sais pas si c'est avant ou après le jour de l'an.
- Q.—Vous aviez creusé à la hache dans la glace?
- R.—Oui. On a creusé à la hache, on a fait des trous assez grands pour prendre l'eau avec des chaudières. Il fallait qu'ils soient plus grands pour descendre dedans, parce que seulement la

*ADELARD CUSSON* (pour l'intimé) *Contre-interrogé*

*ALBERT MANSEAU* (pour l'intimé) *Examen-en-chef*

longueur d'un manche de hache ordinaire, on n'était pas capable d'aller au fond.

10 Q.—Vous n'aviez pas de pied-de-roi?

R.—Oui. Un pied-de-roi, quand je travaille, j'en ai toujours un. Je n'oublie pas cela, c'est bien utile, pour moi.

Q.—A quelle distance était-ce du bord de la rivière, cela, ces trous-là que vous avez faits?

R.—Ce n'était pas bien bien loin de notre chemin. Vous devez les avoir vus, ces trous-là, parce que je vous ai rencontré dans notre même chemin quand je charroyais. Ils étaient à côté du chemin, pas directement dans le chemin, mais à côté. On s'en est servi pour faire boire les chevaux, de ces trous-là.

20 Q.—C'était entre le rivage et le chemin qui était tracé sur la glace?

R.—Oui. C'est-à-dire vis-à-vis chez Labonté. Ils se trouvaient en gagnant le milieu de la rivière, au lieu d'être entre le rivage et le chemin d'hiver.

(Et le témoin ne dit rien de plus).

RAOUL CUSSON, sténographe.

30

---

DEPOSITION DE ALBERT MANSEAU,

agent d'assurance, de Drummondville;

Témoin produit de la part du demandeur;

Lequel, après serment prêté sur les Saints Evangiles, dépose et dit:

40

INTERROGE PAR Me PERRAULT, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

Q.—Vous rappelez-vous de l'accident du Canadien National à Drummondville, le dimanche après-midi, huit (8) avril, mil neuf cent vingt-huit (1928)?

R.—Oui, je m'en rappelle un peu.

Q.—C'était un dimanche après-midi, le jour de Pâques?

R.—Oui, un dimanche après-midi.



ALBERT MANSEAU (pour l'intimé) Examen-en-chef

Q.—La veille, le samedi, êtes-vous allé le long de la rivière Saint-François?

R.—Oui. Je suis parti avec mon frère le samedi.

Q.—Quel frère?

10 R.—Charles. On a monté du long de la rivière.

Q.—A quelle heure était-ce cela?

R.—On est parti le samedi dans l'avant-midi, je crois.

Q.—De quel côté de la rivière montiez-vous?

R.—De l'autre côté.

R.—Du côté de Saint-Cyrille?

R.—Oui, du côté de Saint-Cyrille. Mon frère Charles a un terrain et moi j'ai des terrains à six milles de là. On allait voir ce qui s'était passé, comment cela allait, s'il y avait du dommage sur ces terrains. On partit en voiture, on a monté.

20 Q.—Vous êtes montés jusqu'à quelle distance?

R.—On a monté jusque chez M. Bergeron.

Q.—A quelle distance de la chaussée Hemmings?

R.—Ce n'est pas bien loin, un mille, un mille et demi, je suppose, à peu près cela.

Q.—Est-ce que vous avez vu de la glace en montant?

R.—Ah! il y en avait tout le long, il y avait rien que de cela, de la glace. On pensait qu'elle serait partie, elle n'était pas partie, elle était toute dans le bassin en bas.

Q.—Quel bassin?

30 R.—Le bassin de la Southern.

Q.—Est-ce le bassin de la chute Hemmings?

R.—Oui, leur grand bassin à eux.

Q.—Tout le bassin était rempli?

R.—Oui. C'était tout rempli de glace, il n'y avait rien de parti. Nous autres, on est arrivé à notre place. Il y avait un pont de parti, l'eau avait monté assez haut qu'on ne pouvait plus passer. Finalement, on s'est rendu chez M. Bergeron, on a passé.

Q.—Vous êtes-vous fait un pont?

40 R.—Oui, on a arrangé cela, on a passé. On s'est rendu chez M. Bergeron et de là on n'a pas été capable d'aller plus loin. On est resté là, on a couché là.

Q.—Le samedi soir, vous êtes restés là?

R.—Oui.

Q.—Est-ce que les terrains de votre frère étaient plus hauts que cela?

R.—Oui. Mon frère est parti de là et il est descendu par un autre chemin qu'il y avait. Il a fait le tour par le troisième rang pour éviter ces affaires-là. On ne pouvait pas s'y rendre par là.

Q.—Le lendemain, le dimanche, vous étiez chez Bergeron, le lendemain matin?

ALBERT MANSEAU (pour l'intimé) Examen-en-chef

- R.—Oui.
- Q.—Combien de temps êtes-vous resté chez Bergeron?
- R.—Je suis parti dans l'après-midi chez Bergeron.
- Q.—Dans l'avant-midi, est-ce qu'il y a des employés de la  
10 Southern qui sont allés chez M. Bergeron?
- R.—On a dit que c'étaient des employés de la Southern Canada.
- Q.—Vous ne les connaissiez pas?
- R.—Non, je ne les connaissais pas.
- Q.—Est-ce qu'il y en a ici en Cour de ces hommes-là?
- R.—Je ne puis pas dire.  
(On fait se lever M. Dunfield).
- Q.—Était-il là, cet homme-là?
- R.—Il me semble d'avoir vu cet homme-là.
- Q.—Il vous semble d'avoir vu M. Dunfield?
- 20 R.—Oui. Il y avait une voiture, ils étaient trois ou quatre dedans.
- Q.—Qu'est-ce qu'ils venaient faire là?
- R.—Ils venaient faire partir des coups de je ne sais quoi; ils avaient une canistre, ils venaient pour miner cela.
- Q.—Pour miner quoi?
- R.—Pour miner la glace qu'il y avait là.
- Q.—Qui était où?
- R.—Qui était amassée chez M. Bergeron.
- 30 Q.—Où?
- R.—Tout près de la grange.
- Q.—Dans la rivière Saint-François?
- R.—Oui, près de la grange.
- Q.—Vous dites que M. Bergeron était à peu près un mille et demi du barrage Hemmings?
- R.—Oui. Peut-être un peu plus.
- Q.—Alors, ils étaient trois hommes avec une canistre?
- R.—Oui, avec une canistre.
- Q.—Qu'est-ce qu'ils ont fait?
- 40 R.—Ils ont sondé la glace à différentes places et ç'a l'air qu'ils ont percé un trou pendant le temps qu'ils étaient là, et ils ont envoyé la canistre dans le fond.
- Q.—Qui est-ce qui a fait cela?
- R.—Ils nous ont avertis: "Reculez-vous, ça va revoler". On s'est sauvé, M. Bergeron et moi, on s'est sauvé tous les deux et ça n'a pas pris grand temps, cela a fait "Puff" et "Puff".
- Q.—Il y a eu une détonation, là?
- R.—Oui.
- Q.—Et puis?

ALBERT MANSEAU (pour l'intimé) Examen-en-chef

R.—La glace a revolé de chaque côté, mais elle n'a pas rien dérangé, tout est resté là.

Q.—Tout est resté là?

R.—Oui, tout est resté là. C'a resté là bien tranquille, tout s'est replacé. Mais ça faisait un gros coup, quand même, comme un  
10 tremblement de terre.

Q.—Y a-t-il eu des remarques de faites devant vous par les employés?

R.—Oui. J'ai parlé avec, je ne me rappelle pas lequel, j'ai parlé pour savoir quelque chose. Il m'a dit qu'il y avait du danger pour eux. Il a dit: "On va tous partir, on va tout laver d'un bout à l'autre, si on ne cherche pas à faire de l'ouvrage".

Q.—Pourquoi ces ouvrages-là?

R.—Pour miner.

Q.—Pour faire partir la "jam"?

R.—Oui, pour faire partir cela. Il a dit: "Si ça arrive, il ne restera plus rien. Alors, on regarde nos intérêts en premier". C'était pour se protéger, eux autres.

Le jeune Bergeron était là lui aussi, qui écoutait cela.

Q.—Ont-ils fait partir une autre mine, un peu plus tard?

R.—Ils ont dû en faire partir, oui, et j'étais probablement parti, parce que je ne me rappelle pas. Ils ont dû en faire partir, ils avaient une canistre et il y en avait deux ou trois autres qui venaient pour cela.

Q.—Vous ont-ils parlé de l'effet que pouvait causer leur  
30 mine?

(Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, s'oppose à cette preuve comme illégale, parce que le témoin ne peut pas dire si c'est à un employé de la défenderesse qu'il a parlé).

(La preuve est prise sous réserve de l'objection).

R.—Je ne connaissais pas leur nom, mais c'était des employés  
40 de la Southern.

Q.—C'étaient des employés de la Southern?

R.—Oui.

Q.—Vous ont-ils dit quelque chose à part ce que vous venez de mentionner sur leurs explosifs?

R.—Ils ont dit: "Vous allez voir à peu près dans, — je ne me rappelle pas si c'est une heure ou quarante minutes ou soixante minutes, — vous allez voir un changement certain dans la rivière ici."

Q.—Quel changement, vous a-t-il indiqué le changement?

R.—Il ne me l'a pas dit. En voulant dire ce sera parti, cela

ALBERT MANSEAU

(pour l'intimé) Examen-en-chef et Contre-interrogé

va partir, cela va décoller. Comme ç'a fait aussi après. Après cela, moi, je suis parti de chez M. Bergeron.

10 Q.—Vous n'avez pas attendu l'heure?

R.—Non.

Q.—Vous êtes parti avant l'heure qu'il avait fixée?

R.—Oui. J'ai dû partir avant cela, parce que je voulais redescendre à Drummondville, et on ne descendait pas vite. C'était juste pour aller le petit pas d'un cheval et on regardait en même temps, on regardait la rivière.

CONTRE-INTERROGE

20 PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE :

(sous la réserve de ses objections)

Q.—Si j'ai bien compris, monsieur Manseau, vous dites que les employés à qui vous auriez parlé vous ont dit : "Ca va être bien dangereux si cela descend, cette glace-là?"

30 R.—C'est-à-dire qu'ils disaient pour eux-mêmes, si cela descendait, cela pourrait être important, ce qu'il y avait là. C'est ce que j'ai compris.

PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR :

Q.—Est-ce qu'ils vous ont expliqué qu'ils voulaient faire des travaux pour essayer de faire garder la glace à la même place.

40 R.—Bien, voici, quand ils ont parti pour faire partir des coups là, j'ai bien douté pour quoi c'était. Quand on fait partir de la glace, c'est parce qu'il y a quelque chose.

Q.—Si je comprends bien, ils vous ont dit que ce serait bien dangereux si la glace partait de là, en passant au-dessus de la chaussée?

R.—Oui.

Q.—Et vous avez compris qu'ils voulaient la faire sauter pour la faire passer là?

R.—Non, ce n'est pas cela que j'ai compris. Je comprenais comme eux que c'était dangereux, mais c'était dangereux avec de la glace comme il y en avait.

ALBERT MANSEAU

(pour l'intimé) Contre-interrogé et Ré-examiné

Q.—Que c'était dangereux cette glace-là pour descendre la rivière?

10 R.—Certainement, si elle descendait en bas. Et ils prenaient leurs précautions, ils la faisaient partir plus vite pour que cela descende et que tout se place mieux.

PAR LA COUR:

Q.—Est-ce que vous avez compris, quand ils ont parlé du danger que s'ils ne mettaient pas d'explosifs dans l'eau, il y aurait du danger pour leur chaussée?

20 R.—C'est ce que j'ai compris, qu'il y avait du danger que tout parte.

PAR Me MARIER c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

Q.—Que si la glace descendait, c'était dangereux pour la chaussée?

R.—Que c'était dangereux pour eux, la Southern Canada.

30 Q.—Bien, pour quelle raison, si la glace descendait, cela pouvait-il être dangereux pour la chaussée?

R.—Oui, certainement, il y en avait assez épais pour faire du dommage et cela en a fait.

RE-EXAMINE

PAR Me PERRAULT, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

40 Q.—Comment était-elle la glace, dans le moment?

R.—C'était tout pilé les uns sur les autres, il y avait de gros morceaux?

Q.—Tout pilé les uns sur les autres?

R.—Oui, pilé des hauteurs.

Q.—Quelle hauteur pourriez-vous mettre, à peu près?

R.—Je ne puis pas dire. C'était plus haut que le terrain. La côte est bien haute, c'était un peu plus haut.

Q.—Combien mettriez-vous de pieds, à peu près?

R.—Je ne puis pas dire, je ne me rappelle pas assez de cela.

Q.—Quand vous êtes allé sur la rivière avec les employés de

ALBERT MANSEAU (pour l'intimé) Ré-examiné

ALPHONSE BERGERON (pour l'intimé) Examen-en-chef

la Southern et qu'ils ont fait partir cette mine, comment était la glace, était-elle en mouvement ou si tout était arrêté?

10 R.—Elle n'était pas en mouvement.

Q.—Était-elle arrêtée?

R.—Oui.

Q.—Par où était-elle bloquée?

R.—Par le bas, du côté de la Southern.

Q.—Qui la bloquait?

R.—Toute la glace qu'il y avait en avant. Ce gros bassin-là n'était pas parti.

Q.—Qu'est-ce qui bloquait la glace, là, en avant?

20 R.—C'était la glace d'en avant de la Southern Canada Power Company. Il y avait deux milles de long encore de glace qui n'était pas partie, qui ne grouillait pas.

Q.—Qui l'arrêtait, cette glace-là, qui l'empêchait de passer en bas?

R.—Il n'y avait pas assez d'eau, je suppose.

Q.—Y a-t-il un barrage en bas, là?

R.—Il y avait la "dam".

30 (Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, s'oppose à la forme de la question parce qu'elle est suggestive).

LE TEMOIN (continuant) : La "dam" a été faite, voilà la "dam" et voilà la glace.

Q.—Qu'est-ce qui arrêtait la glace, là?

R.—C'était la "dam". Je pensais qu'il pouvait y avoir autre chose en dessous que ce que vous me demandiez, c'est pour cela que je ne répondais pas.

40

(Et le témoin ne dit rien de plus).

PAUL CUSSON, sténographe.

---

*ALPHONSE BERGERON (pour l'intimé) Examen-en-chef*

DEPOSITION D'ALPHONSE BERGERON

cultivateur, de Saint-Cyrille,

10        Témoin produit de la part du demandeur,

Lequel, après serment prêté sur les Saints-Evangiles, dépose  
et dit:

INTERROGE PAR Me PERRAULT, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

- 20        Q.—Vous demeurez à Drummondville?  
          R.—A Saint-Cyrille.  
          Q.—Demeurez-vous sur les bords de la rivière Saint-Fran-  
          çois?  
          R.—A peu près à cinq ou six cents pieds de la rive.  
          Q.—Êtes-vous cultivateur?  
          R.—Fils de cultivateur.  
          Q.—Demeurez-vous avec votre père?  
          R.—Oui.
- 30        Q.—Quel âge avez-vous?  
          R.—Trente-deux ans.  
          Q.—Avez-vous toujours demeuré là chez votre père?  
          R.—Ca fait dix-sept ans.  
          Q.—Que vous demeurez à cet endroit-là à Saint-Cyrille, sur  
          les bords de la rivière?  
          R.—Oui, du premier rang de Saint-Cyrille.  
          Q.—Vous rappelez-vous la construction d'une chaussée à la  
          chute Hemmings?  
          R.—Très bien.
- 40        Q.—Vous vous en rappelez très bien?  
          R.—Oui. J'ai travaillé moi-même là, dix-huit ou dix-neuf  
          mois.  
          Q.—Est-ce qu'il y a une différence quant au niveau de l'eau  
          et à la conduite de la glace dans la rivière, vis-à-vis votre propriété,  
          depuis que la chaussée est construite?  
          R.—Différence comme le jour et la nuit, et aussi que le soleil  
          est plus gros que la terre.  
          Q.—Depuis que la chaussée est construite, est-ce qu'il se  
          forme des "jams", des embâcles de glace chez vous?  
          R.—Considérables.

*ALPHONSE BERGERON (pour l'intimé) Examen-en-chef*

- Q.—Et avant la chaussée?  
R.—Il n'y en avait pas du tout, jamais.  
Q.—A quelle distance vous trouvez-vous, monsieur Bergeron,  
de la chaussée?  
R.—Un mille et quart ou plus.  
10 Q.—En haut de la chaussée?  
R.—En haut de la chaussée Hemmings.  
Q.—Le rapide Hemmings s'étendait-il avant la chaussée jus-  
qu'à votre propriété?  
R.—Il s'est étendu en 1921, je crois.  
Q.—De combien s'étendait-il?  
R.—Chez nous, en haut de l'Ile aux Dards.  
Q.—Combien cela fait-il?  
R.—L'Ile aux Dards s'étendait comme un mille et quart et  
20 plus.  
Q.—Vous rappelez-vous de la débâcle du mois d'avril 1928?  
R.—Très bien.  
Q.—Vous rappelez-vous de la date de l'accident du chemin  
de fer?  
R.—La date, les heures, le compas, tout.  
Q.—Le huit avril, et le sept?  
R.—C'était le dimanche après-midi, oui.  
Q.—Le sept avril, avez-vous eu connaissance de quelque chose  
sur la glace?  
30 R.—Oui, très bien.  
Q.—Qu'est-ce que vous avez vu?  
R.—J'ai descendu à la ville le sept, le samedi. J'ai parti de  
chez nous il était au-delà de sept heures, j'ai diné et je suis parti.  
L'eau était d'une moyenne hauteur, très moyenne.  
Q.—Comment était le bassin, là?  
R.—Il était à plein écard.  
Q.—Est-ce qu'il y avait eu de la glace dans le bassin tout  
l'hiver?  
R.—Oui, considérablement épais, en masse, par le vigoureux  
40 froid qu'on avait.  
Q.—Jusqu'à la chaussée?  
R.—Oui, à la limite de la chaussée.

(Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, s'oppose à la forme de la question comme étant suggestive).

R.—Si vous voulez commencer par le bout de mon parcours du sept...

Q.—Qu'est-ce que vous avez fait? vous dites que vous êtes descendu à Drummondville?



ALPHONSE BERGERON (pour l'intimé) Examen-en-chef

R.—Le sept, j'ai monté à au-delà de trois heures, trois heures et demie, pour revenir chez moi. Je doutais que la glace n'était pas descendue. Quand j'ai descendu en haut du pont, l'eau était au-delà de deux pieds, le cheval en avait à peu près en bas du genou.

10 Q.—Vous étiez où?  
R.—En haut du pont. Parce que là le chemin était sur le galet, à l'effleurement de la rive.

Q.—Vous êtes remonté dans l'après-midi?

R.—Oui.

Q.—Comment était le bassin, la glace dans le bassin, dans l'après-midi du samedi? je parle en haut, la glace dans le bassin?

R.—C'était considérable. Elle n'était pas brisée encore. La "jam" s'en venait.

Q.—Quand cette glace-là s'est-elle brisée dans le bassin?

20 R.—Elle est arrivée chez M. Labonté autour de six heures.

Q.—Le samedi après-midi?

R.—Oui. Elle combattait dans l'après-midi, elle "jammait" à trois heures.

Q.—Le dimanche matin, qu'est-ce qui s'est passé, le dimanche avant-midi, dans le bassin?

R.—Il est venu M. Rutherford avec M. Kitson, et M. Dunfield, M. Boisvert, M. Beaudet.

Q.—Les trois premiers que vous avez nommés sont tous des employés de la Southern Canada?

30 R.—Oui.

Q.—Quand sont-ils allés dans le bassin?

R.—Ils se sont rendus chez nous autour de dix heures et demie à onze heures.

Q.—L'avant-midi?

R.—Oui.

Q.—Qu'est-ce qu'ils sont allés faire dans le bassin?

R.—Ils sont allés explorer pour faire sauter des explosifs.

Q.—Le dimanche avant-midi, cela?

R.—Oui.

40 Q.—À quel endroit sont-ils allés dans le bassin?

—De la rive.

—Oui.

—A peu près dans les cinquante pieds de la rive.

Q.—Du côté de Saint-Cyrille?

R.—Oui, du côté de l'est.

Q.—À quelle distance étaient-ils de la chaussée, de la "dam", était-ils près de chez vous?

—Moi?

—Non, eux?

*ALPHONSE BERGERON (pour l'intimé) Examen-en-chef*

R.—Ils étaient à peu près comme deux arpents, pas plus, de la maison.

Q.—Ils se trouvaient à peu près un mille, un mille et quart, du barrage?

10 R.—Oui.

Q.—Alors, qu'est-ce qu'ils ont fait?

R.—Ils ont débarqué leur canistre et ils ont fait un trou pour mettre la canistre d'aplomb et ils ont installé des fils à tension. Ils ont fait partir leur batterie et là la "can" est partie.

Q.—Y a-t-il eu une explosion?

20 R.—Oui. Ils ont touché la batterie et là ç'a parti. Elle a entré dans la glace et l'eau, elle a immédiatement pris son cours. C'était pour faire partir la "jam". Ils ont touché la batterie, ç'a été un tremblement de terre. J'étais sur le seuil de mon étable quand le coup a parti. La terre tremblait, on aurait dit qu'on était pour en-

gloutir.

Q.—La terre a tremblé?

R.—Oui.

Q.—Quel a été le résultat de cela?

R.—C'était pour faire partir l'embâcle du volume. C'est là où le volume était, chez nous, sur l'Ile aux Dards; c'est un rapide qu'il y avait. On s'est trouvé surpris par l'explosif. C'était pour faire prendre le cours de l'eau.

30 Q.—Quel a été le résultat de cette explosion, qu'est-ce qui est arrivé?

R.—Quand ils ont parti...

Q.—Qu'est-ce qui est arrivé après cela?

40 R.—Il y avait de la thermite. M. Dunfield a dit à: "Manseau, tu vas voir, attends dans deux heures, une heure et demie à deux heures, tu vas voir ce qu'elle va faire". M. Manseau m'interprétait. Je lui demandais les mots qu'il disait. Il dit: "Attendez, dans deux heures vous allez la voir travailler, parce qu'on va être noyés: C'est pour faire prendre le cours de l'eau, pour donner le passage, pour faire partir cet embâcle-là. Si l'embâcle reste, il va y avoir du dommage pour nous autres. Si il part tout d'un coup, on voudra faire partir le bas avant le haut". Ils ne pensaient pas que le haut leur aurait joué le tour, qu'il serait parti tout d'un coup. Il a déménagé et autour de deux heures et demie à trois heures, il a commencé à partir.

Q.—Qu'est-ce que vous avez vu, là, après un certain temps? avez-vous vu quelque chose?

(Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, s'oppose à cette preuve parce que le témoin a déclaré qu'il ne comprenait pas

*ALPHONSE BERGERON (pour l'intimé) Examen-en-chef*

ce qui était dit, les paroles de M. Dunfield ayant été interprétées par M. Manseau qui a été entendu lui-même comme témoin.)

PAR LA COUR :

- 10 Q.—Était-ce Manseau ou vous qui interprétiez Dunfield?  
R.—C'était M. Manseau qui interprétait M. Dunfield.  
Q.—Vous ne comprenez pas l'anglais?  
R.—Non, du tout.

PAR Me PERRAULT, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR :

- 20 Q.—Qu'est-ce que vous avez vu, vous, là, après l'explosion?  
avez-vous vu quelque chose dans la rivière qui s'est produit?  
R.—La glace.  
Q.—Qui s'est produit après l'explosion?  
R.—L'embâcle s'est trouvé à partir.  
Q.—Avez-vous vu revoler quelque chose ou non?  
R.—Comme un rayon à peu près de cinquante pieds de dia-  
mètre.  
Q.—Quel rayon?  
R.—De neige et de glace cassées, qui a sauté sur la canistre,  
30 comme un petit brouillard de neige.  
Q.—Ensuite, qu'est-ce que vous avez vu?  
R.—Ils ont parti, eux, en disant: "Nous autres, on avait peur  
à notre pouvoir."  
Q.—C'est M. Manseau qui vous a rapporté cela?  
R.—Oui.

(Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, s'oppose à cette preuve comme illégale).

- 40 Q.—Qu'est-ce qui est arrivé ensuite, avez-vous vu quelque  
chose dans la glace, après l'explosion?  
R.—Oui.  
Q.—Qu'est-ce qui s'est produit?  
R.—Il s'est produit de l'eau et de la glace et du frazil.  
Q.—Ce que je voudrais savoir, c'est s'il y a eu un travail de  
fait par l'explosion?  
R.—Oui.  
Q.—Quel travail a été fait?  
R.—Le travail a été causé par l'explosif.

ALPHONSE BERGERON (pour l'intimé) Examen-en-chef

Q.—Quel travail, qu'est-ce qui s'est passé, là, à l'endroit où on a fait partir une canistre de thermite, qu'est-ce qui s'est passé?

R.—Quand l'embâcle a parti?

Q.—Est-ce que ç'a parti longtemps après?

10 R.—Au-delà d'une heure, une heure et demie.

Q.—Et l'embâcle a parti?

R.—Oui.

Q.—L'embâcle qu'il y avait chez Labonté?

10-B. R.—L'embâcle qui était déposé entre la ligne de Lamarché, le

Q.—Plus bas que chez vous?

R.—Oui.

Q.—A l'endroit où leur canistre est partie?

R.—Leur canistre est partie chez nous.

20 Q.—Où s'appuyait-il, cet embâcle-là?

R.—Sur l'Ile aux Dards.

Q.—Avez-vous entendu d'autres explosions, à part celle-là?

R.—Non, du tout, rien que celle-là, à ma connaissance. Ils ont été pour en faire sauter d'autres sur le 8, quand j'ai monté le samedi soir, ils ont été pour en faire sauter d'autres, sur le 8.

Q.—Le samedi, que vous dites?

R.—Oui. Il était au-delà de trois heures quand j'ai passé là. M. Beudet m'a dit qu'ils ont été pour la faire sauter...

Q.—C'était un employé de la Southern?

30 R.—Oui, il travaillait dans le temps pour eux.

Q.—Qu'est-ce qu'il vous a dit?

(Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, s'oppose à cette preuve comme illégale, parce que c'est une preuve de oui-dire.)

(La preuve est prise sous réserve de l'objection).

R.—Il m'a dit qu'ils avaient été pour en faire sauter sur le 8 pour débarrasser le bas de la rive, sur les pelles, pour débarrasser :  
40 "Si la tête part, cela nous causera moins de dégâts." Mais M. Beudet ne se rappelle pas du tout de cela. Ils ont trouvé qu'il y avait trop d'eau.

Q.—Quand vous a-t-il dit cela?

R.—Dans la semaine d'ensuite.

Q.—C'était le samedi?

R.—Non, le dimanche. Il a pris le dimanche, lui, pour venir le faire sauter. La "can" était rendue le samedi. Il a dit qu'il y avait trop d'eau sur le bord de la rive pour pénétrer, qu'il y avait trop d'eau.

*ALPHONSE BERGERON (pour l'intimé) Examen-en-chef*

(L'audience est alors levée).

(A deux heures et demie de l'après-midi, l'audience se continue comme suit) :

10 INTERROGE PAR Me PERRAULT, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR :

Q.—Vous nous avez dit, avant l'ajournement, que le samedi après-midi, le sept avril, mil neuf cent vingt-huit (1928), vous étiez descendu à Drummondville, et ensuite vous étiez remonté?

R.—Oui, à ma demeure.

Q.—Vous étiez remonté chez vous?

R.—Oui.

20 Q.—A quelle heure êtes-vous arrivé chez vous?

R.—Comme cinq heures moins quart, cinq heures.

Q.—Avez-vous parti à ce moment-là examiner, ou avez-vous regardé la rivière pour voir ce qui se passait sur la rivière?

R.—Très bien.

Q.—Dites-nous donc, en quelques mots, comment la glace était?

30 R.—Quand la glace était en mouvement en haut de la chute Hemmings, quand elle a descendu du 14, j'ai vu venir le volume du 14, de numéro en numéro de terre. Quand elle a pris au 12, elle prenait sur le plus fort, par l'épaisseur de la glace.

Q.—D'où venaient ces glaces-là?

R.—De Richmond.

Q.—C'étaient des glaces d'en haut?

R.—Oui, du lac, en haut, qui déborde dans le bassin.

Q.—Vers quelle heure à peu près ces glaces-là sont-elles arrivées chez vous?

R.—Les glaces sont arrivées autour de six heures.

Q.—De l'après-midi?

40 R.—Oui.

Q.—Le sept (7) avril?

R.—Oui, le sept (7) avril, le soir.

Q.—Après cela, qu'est-ce qui est arrivé après six heures?

R.—Après six heures, elle était en mouvement. L'embâcle s'est terminé à l'entour de minuit. Du volume, il est allé chez M. Ernest Labonté. A cinq heures moins quart, on a vu le combat de la glace venir. Elle prenait fond du lit de la rivière. Elle a "jammé" sur l'autre. L'autre était trop dure, elle a décollé.

Q.—Quelle autre?

R.—L'autre glace.

ALPHONSE BERGERON (pour l'intimé) Examen-en-chef

- Q.—Quelle autre glace?  
R.—De la chute Hemmings, du barrage.  
Q.—Elle était trop dure à décoller?  
R.—Oui, par l'épaisseur de la glace, causée par les froids vigoureux de l'hiver.
- 10 Q.—La glace qui venait d'en arrière, qu'est-ce qu'elle faisait?  
R.—Elle tassait l'autre, elle forçait par la pression de l'eau et de l'air dessous la glace.  
Q.—Voulez-vous dire que la glace d'en haut a enfilé en dessous?  
R.—Elle prenait fond du lit de la rivière, sous l'autre.  
Q.—Sous la glace qui était dans le bassin?  
R.—Oui.  
Q.—Est-ce qu'elle a été longtemps comme cela, à votre connaissance?
- 20 R.—Elle faisait par bouts. Elle a frappé chez nous, aux alentours de sept heures. Elle a pris comme une heure de combat pour se rendre chez nous sur le 10, entre le 10-B et Lamarche.  
Q.—Est-ce qu'elle s'en allait en dessous de la glace du bassin pendant longtemps comme cela?  
R.—C'a été son jeu tout le long, aller jusque sur le 9.  
Q.—Quand vous dites le 9, vous voulez dire le neuvième lot?  
R.—Oui.  
Q.—Savez-vous sur quel lot se trouve la chaussée?
- 30 R.—Elle part de sur le 7, le 8, le 9 et le reste.  
Q.—C'est le lendemain matin que les employés de la Southern sont allés chez vous?  
R.—Ils sont arrivés le lendemain matin, le dimanche de Pâques, le huit avril et autour de dix heures et demie à onze heures.  
Q.—Après l'explosion, avez-vous vu quelque chose dans la rivière, à l'endroit où ils avaient mis la canistre?  
R.—C'étaient les "jams" de glace retenus par l'embâcle de la chute Hemmings, le barrage.
- 40 Q.—Etes-vous revenu à la rivière, vous, là, après l'explosion?  
R.—Je suis descendu, moi, quand ils étaient au portage de la canistre. Je me suis rendu sur les lieux avec M. Morrissette. J'ai été les voir installer sur les bords de la tank, de la côte. Je suis retourné à mon étable pour soigner un de mes chevaux. Je voulais me presser pour aller les voir partir. Elle a parti, j'étais sur le seuil de la porte.  
Q.—C'est là que vous avez entendu comme un tremblement de terre?  
R.—Oui, c'est là que l'affaire a cédé sur mes pieds. On aurait dit que les vitres étaient pour engloutir.  
Q.—Etes-vous retourné à la rivière?  
R.—Oui. J'ai vu partir la "can". Quand la "can" a entré

ALPHONSE BERGERON (pour l'intimé) Examen-en-chef

dans le trou, ç'a fait un trou, cette "can" là. C'avait un diamètre à peu près de cinquante pieds. Sous mes yeux on aurait dit un brouillard de neige.

Q.—Est-ce qu'il est venu de l'eau?

R.—Oui, un peu.

10 Q.—Les glaces d'en haut sont arrivées chez vous autour de six heures de l'après-midi, le sept avril?

R.—Oui. Le combat de la glace était vers trois heures. Elles "jammaient".

Q.—Qu'est-ce qui les faisait "jammer"?

R.—C'était la glace du bassin qui appuyait sur l'autre par la "jam" d'en arrière qui était à vingt-cinq ou trente pieds. La pesanteur de l'eau est plus sur l'ouest.

Q.—Il y a plus d'eau sur le côté ouest de la rivière?

20 R.—Sur notre bord, du côté est, pardon.

Q.—Ou du côté de Saint-Cyrille?

R.—Oui.

Q.—Ca se trouve du côté est de la rivière?

R.—Oui. Du côté ouest, il y a eu moins de glace un peu, autour de vingt ou vingt-cinq pieds. Et nous, de notre bord, sur le bord des côtes, il s'est construit à peu près trente à quarante pieds de glace.

Q.—De hauteur?

30 R.—Oui, de hauteur. Vingt pieds à des endroits sur notre terrain, au bout de notre terrain. On se trouve à voir deux terres. Entre chez M. Tremblay, on a là de l'eau normale aller à la côte. On a proche de vingt pieds, on va donner quinze pieds. Le volume a monté au-delà de dix pieds, vingt pieds.

Q.—Avez-vous eu des glaces sur votre terre?

R.—En masse.

Q.—A quel endroit de la rivière?

R.—Autour de cent pieds de notre platin. C'était couvert, dix, quinze, vingt pieds à des places.

Q.—Le dimanche après-midi, comment était la glace dans le bassin de la chaussée?

40 R.—Elle était à plein écart.

Q.—Comment était-elle?

R.—Merveilleuse.

Q.—Était-elle montée?

R.—Des "jams". Le milieu du lot de la rivière, le "jam" était vingt-cinq à trente pieds de glace. Le "secours" de l'eau était arrêté et les eaux débordaient sur le terrain d'Ernest Labonté. Elle a pris ce cours-là, elle a descendu chez M. Arthur Dionne. Elle a pris son passage là.

Q.—Est-ce qu'il y avait une coulée, là?

ALPHONSE BERGERON

(pour l'intimé) Examen-en-chef et Contre-interrogé

R.—Non. Elle débordait. Le bassin se trouvait être plus bas, elle descendait là.

10

CONTRE-INTERROGE

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE :

Q.—Il y avait donc un mur de glace de vingt ou vingt-cinq pieds de hauteur dans la rivière?

R.—Dans le lit de la rivière de glace.

20

Q.—L'eau ne passait pas à travers de cela?

R.—Non, elle n'a pas passé, elle a arrêté. Le dimanche dans la nuit, le "secours" de l'eau a pris son cours de l'autre bord.

Q.—Quand vous dites que le combat de la glace était surtout à trois heures de l'après-midi, — c'est cela que vous avez dit tout à l'heure?

R.—Oui.

Q.—Vous n'étiez pas chez vous dans ce temps-là?

R.—Non, dans la ville.

Q.—Vous êtes revenu vers cinq heures?

30

R.—Oui.

Q.—Lorsque vous parlez de ce combat de trois heures, vous n'y étiez pas?

R.—La glace était en mouvement.

Q.—Vous n'y étiez pas?

R.—Non, mais ça ne fait rien, la glace était en mouvement. Quand je suis arrivé autour de cinq heures moins quart, — j'ai pris mon souper autour de cinq heures et demie...

Q.—C'est là qu'aurait été le plus gros combat, de trois heures à cinq heures?

40

R.—Le combat s'est fait chez nous. C'est M. Ernest Labonté, c'est là que la glace était plus forte. Elle a décollé la glace du bassin. Le volume était appuyé sur la glace du bassin. C'est la glace la plus dure à décoller.

Q.—Vous êtes le fils de Ludger Bergeron?

R.—Oui.

Q.—Qui a une poursuite de cinq cents dollars (\$500.00) contre la Southern Canada actuellement pendante?

R.—Je crois que oui. On a deux réclamations, si je ne me trompe pas.

Q.—Il y en a une autre?



*ALPHONSE BERGERON* (pour l'intimé) *Contre-interrogé*  
*JOHN W. DUNFIELD* (For respondent) *Examination-in-chief*

R.—Oui. Il n'a réclamé que deux cents dollars (\$200.00).

10 (Et le déposant ne dit rien de plus).

PAUL CUSSON, sténographe.

---

DEPOSITION OF JOHN W. DUNFIELD,

aged 53 years, Assistant Plant Manager of the Southern Canada  
Power Company, Limited, ~~residing in St. Lambert~~, in the Province  
20 of Quebec, a witness recalled and examined on behalf of the Plain-  
tiff, who having been duly sworn, deposes and says as follows:

EXAMINED BY MR. GARCEAU, K.C.,  
OF COUNSEL FOR PLAINTIFF.

Q.—Mr. Dunfield, you were asked previously what was the  
height of those walls that we see on exhibit 11?

A.—Yes.

30 Q.—From the bottom of the bed of the river, up to the top  
of the spillway?

A.—About 54 feet, at this point here. That is the point you  
want.

Q.—Yes. Now, this is a concrete wall?

A.—Yes.

Q.—This is the spillway?

A.—That is the spillway. That is the lowest place there.

Q.—Will you mark it by letter "E"?

A.—Yes.

40 Q.—Now, this was built by the Southern Canada Power Com-  
pany, Limited? Do you remember in which year?

A.—Built for the Southern Canada Power Company, Limited.

Q.—Completed in February, 1925?

A.—Yes.

Q.—It was built for the Southern Canada Power Company?

A.—Yes sir.

Q.—Is the Southern Canada Power Company still the owner  
of the dam?

A.—To the best of my knowledge and belief, yes.

Q.—As far as you know?

JOHN W. DUNFIELD (*For respondent*) Examination-in-chief

A.—As far as I know, yes. I am not concerned in the financial end of the Company.

Q.—Do you know?

A.—Yes.

10 Q.—You are an employee of the Southern Canada Power Company, Limited?

A.—Yes, sir.

Q.—And you have the supervision of this?

A.—Yes.

Q.—Since 1925, up to date, it is always under the control of the Southern Canada Power Company, Limited?

A.—Yes.

Q.—It was in 1928?

A.—Yes.

20 Q.—Now, at the extremity of the spillway, there is a wall?

A.—Yes.

Q.—A retaining wall?

A.—Yes, sir.

Q.—I suppose this is part of the dam also, to keep the water?

A.—Yes.

Q.—What is the height of that wall, over the spillway?

A.—Let us see — it is 10 feet.

Q.—10 feet high?

30 A.—Yes, that is 324. That elevation is no more than the average.

Q.—324?

A.—Yes.

Q.—And does that wall keep the same distance, for a long distance?

A.—For quite a piece, yes.

Q.—And then does it go up again?

A.—Yes, a little.

Q.—How many feet?

40 A.—It runs into the ground there, which gradually rises. You can get that off the plan, which is produced — number 18. The highest of the elevation of the ground there appears to be 2 feet higher up to 26.

Q.—Will you mark it by a letter?

A.—It is marked 326 on this plan here, — exhibit 18.

Q.—And then, is there any...?

A.—This is an earth fill.

Q.—At the same level of 326?

A.—Altogether 327.

Q.—At the level of 327, for how much?

A.—4200 feet, about.

*JOHN W. DUNFIELD (For respondent) Examination-in-chief*

Q.—And then at the extremity of the earth fill, I suppose the land is at the level of that 327?

A.—No, not quite. I do not know what the difference is.

Q.—There is a little difference?

A.—There is a little difference.

10

Q.—But in 1928, this earth fill, was it at the same level?

A.—No, it was 324.

Q.—And was it, at the time, at the same level as the land?

A.—Very nearly: I can not say exactly.

Q.—Very nearly?

A.—Very nearly.

Q.—At the extremity?

A.—Not much difference, one way or another. Yes, about  
20 the same. There is 324 elevation and it was just past.

Q.—So that the side of the river — it is the same level as the side of the river — as the embankment?

A.—Yes.

Q.—Mr. Dunfield, have you got the records of the flow of the river, in March, 1927, — from the 14th of March up to the 16th of March?

A.—I do not know if we have them. I do not know whether they are here, or not.

30 Q.—Have you got records also of the flow of the river in 1932, — from the 7th of April up to the 10th of April?

A.—Yes.

Q.—Will you file them?

A.—Yes.

Q.—From the 14th to the 16th of March, 1927; and from the  
8th of April up to the 10th of April, inclusively?

A.—In that same year?

Q.—In 1932.

40

A.—Yes.

Q.—Will you see immediately, if you have them?

A.—We have got them.

Q.—Are they here?

A.—No, I do not think they are here. Is that levels, or the  
flow?

Q.—The flow of the river? You will have them by this after-  
noon?

A.—Well, I hope so.

*JOHN W. DUNFIELD (For respondent) Cross Examination*

*D. SUTHERLAND (For respondent) Examination-in-chief*

CROSS EXAMINED BY MR. MARIER, K.C.,

OF COUNSEL FOR THE DEFENDANT

10

Q.—Yesterday, I mentioned the elevation of earth fill, in 1928, as being 327. I find I was mistaken; it was not 327, in 1928?

A.—In 1928?

Q.—Yes.

A.—That is the actual elevation, that was 246, I think. -- I beg your pardon, it was ~~324~~, in 1928.

Q.—Now it is 327?

A.—Yes.

20

Q.—In 1928, it was 324?

A.—Yes. ~~324~~

Q.—And I was mistaken, when I was referring to it as 327 elevation?

A.—I think so. That we would very easily check; but I am almost sure of it.

Q.—In any case, there was a difference of 3 feet?

A.—Yes.

30

BY MR. GARCEAU, K.C.,

Q.—Will you also bring the record of the flow and the level of the water, on the same dates?

A.—Yes, the level of the water at Hemmings Falls.

And this deposition is continued until half past two in the afternoon of the same date.

40

And further for the present deponent saith not.

E. W. BUSH, Official Court Reporter.

---

DEPOSITION OF DOUGLAS SUTHERLAND,

of St. Nicephore (Drummondville) farmer, a witness produced on

behalf of the PLAINTIFF, who being duly sworn doth depose and say as follows:

EXAMINED BY MR. GARCEAU, K.C.,  
OF COUNSEL FOR PLAINTIFF

- 10 Q.—You are living on the river?  
A.—Yes.  
Q.—Above Hemmings Falls?  
A.—Yes.  
Q.—You were born at the place where you are now living?  
A.—Yes.  
Q.—You know, and have known the conditions on the St. Francis River in the Spring and winter for many years?  
A.—As long as I remember.  
20 Q.—Do you remember when the Hemmings Falls dam was built?  
A.—Yes.  
Q.—Did you have any personal knowledge of what happened on the river during the 6th, 7th and 8th of April, 1928?  
A.—Yes.  
Q.—Will you tell the Court what you know about it? Will you state if there was any flow, and when did it begin?  
A.—It began sometime on the 7th, on Saturday.  
Q.—Tell the Court what you saw in the river on the 7th?  
30 A.—Above our place we could see up the river quite a piece.  
Q.—How far are you below Dauphinais?  
A.—About two miles.  
Q.—And above Labonte?  
A.—Half a mile; may be a little more.  
Q.—So you are living on the river between Dauphinais and Labonte?  
A.—Yes.  
Q.—Will you continue?  
A.—We could see the ice coming down, and I went up, I  
40 think to about the second farm above.  
Q.—Above your place?  
A.—Yes. That is where I met the first of the ice coming down. It was piled and jammed until it was forced from the water, to move further.

BY MR. PERRAULT:

- Q.—At what time was that?  
A.—Sometime in the afternoon.  
Q.—Of Saturday?

D. SUTHERLAND (For respondent) Examination-in-chief

A.—Of Saturday, and sometime it would move in about this one spot in the river, sometimes on the other side, mostly the whole of the width of the river would move, and I followed it down past our place, and there it was rising up on our land opposite the river bank, and below our place there is a brook there, a hill on both sides  
10 of the bridge, and when we got to that, the water was backing up in there and we could not cross, so to follow down along the river we went down through the woods and came back on the road again, until we came to Mr. Labonte's farm, and there the buildings, the barn, are near the river, and the water started coming up pretty slow to the buildings, and the farmer there, Mr. Labonte, turned the cattle out, all except one cow that had calved that day and there was a shed: I suppose once upon a time it was a stable, that he put this cow in and let the others go in the field, and the water kept rising now and again, and when it would rise it would rise fast, and it  
20 started to come up into the barn and around the stable that this cow was in, and this farmer, when he saw it going up there, he went to let the cow out and also the calf was in there too, and as he opened the door to go in the water followed in behind him: he tried to go out, and when he came out through the door he had water up to his waist anyway. So I stayed there the rest of the afternoon. I did not go any further down along the river.

BY MR. GARCEAU:

30 Q.—On the Saturday afternoon did you see the ice in the basin?  
A.—Yes.  
Q.—In what condition was it in front and below your place?  
A.—It had not moved at all. It was in the same state it had been all winter.  
Q.—And above your place?  
A.—It was the same.  
Q.—So on that Saturday afternoon the ice was in perfect  
40 condition so far as you could see?  
A.—Yes.  
Q.—You saw the ice move in the afternoon.  
A.—In the afternoon.  
Q.—Was it travelling fast?  
A.—No. At times it would move.  
Q.—What was happening on the river at that time?  
A.—There was a jam of broken ice against the natural ice in front, moving.  
Q.—What stopped that ice from going down, and from moving fast?

D. SUTHERLAND (For respondent) Examination-in-chief

A.—The jam, you mean?

Q.—What stopped the ice coming up, from going fast?

A.—I suppose it was the ice in front.

BY MR. PERRAULT:

10

Q.—Where was that ice in front?

A.—It was in the basin.

BY MR. GARCEAU:

Q.—Then, you left Labonte's at night?

A.—Sometime. It was about dark.

Q.—And you went back to your place?

A.—Yes.

20

Q.—Did you see the river on the Sunday?

A.—The following day.

Q.—In what condition was the river then?

A.—In which place?

Q.—Well, start from where you saw?

A.—Up above home where I could see, I think the river was practically clear.

~~Q.—Up above your place it was practically clear.~~

A.—~~Yes.~~

30

Q.—And at what time was it?

A.—On Sunday?

Q.—Yes.

A.—Sometime in the morning I would say, may be seven o'clock, may be later.

Q.—You say that the river in front of your place was practically clear that morning?

A.—May be not in front of our place, but up further I could see. I could see it further a piece.

Q.—Tell the Court what you saw on that day?

40

A.—That morning, after I was through with my work I went down to Mr. Labonte's again, or down the road. I wanted to see what it was like there, and when I got to this same hill, or brook, I sooke of, the brook was full. It was level right across.

Q.—Full of water and ice?

A.—Water and a little ice, not very much, and there was a Mr. Lariviere living there then. I could notice him back in the field where I had to go to go around, to get around his bridge. I stopped to speak to him. He said they had been up all night, they were afraid of the water going into their house, and then it was around the house, and from there I went on down to Mr. Labonte's.

D. SUTHERLAND (For respondent) Examination-in-chief

- Q.—What did you notice on the river?  
A.—I noticed a jam of ice.  
Q.—Where was the jam? Was it a big jam?  
A.—Oh yes.  
Q.—Did it extend down below?  
10 A.—It was extending down to the dam at Hemmings Falls. I could see the power house. ~~It was at Hemmings Falls.~~  
Q.—In what condition was the ice that you saw from your place down below?  
A.—There was a jam of ice.  
Q.—What do you call a jam of ice?  
A.—Ice piled up and packed in.  
Q.—As far as you could see?  
A.—As far as I could see.  
Q.—You have been living on the river for years?  
20 A.—Yes.  
Q.—When you were at Labonte's, was it after dinner?  
A.—No.  
Q.—It was around the forenoon.  
A.—It was sometime in the forenoon, towards noon.  
Q.—Was the ice moving in the basin?  
A.—Not much there. I could not tell down there to where I could see. It might move a little, not much.  
Q.—Did you see down below you any water, or was the water  
30 above?  
A.—It was above.  
Q.—You could not see down below?  
A.—No, I could not see any water.  
Q.—You have been living around that vicinity for a long time?  
A.—Yes.  
Q.—~~Before the construction of the dam at Hemmings Falls, did you ever see any such condition in the river as you saw in 1928?~~  
~~A.—No, never.~~  
40 Q.—Did water at your place, or at Labonte's, or anywhere around there, rise to such a level as it did at that time?  
A.—No, never.  
Q.—In ordinary times at that level to which the water was raised in front of your place, in the summer time, in ordinary times...  
A.—Do you mean after the dam was built?  
Q.—How much had the water level raised at your place, approximately?  
A.—It might have been eight or ten or more feet. It is hard to say exactly.  
Q.—It was raised?



D. SUTHERLAND

(For respondent) Examination-in-chief and Cross-Examination

- 10 A.—Yes.  
Q.—At least ~~six or seven feet~~?  
A.—May be more.  
Q.—Which ice left first?  
A.—Oh, down in the rapids, down at Bergeron's.  
Q.—The ice from the rapids always left before the ice above?  
A.—Yes.  
Q.—Before the construction of dam did you see any ice jam  
at Bergeron's or near there?  
A.—No.

BY MR. PERRAULT:

- 20 Q.—There never had been any?  
A.—No.

CROSS EXAMINED BY MR. MARIER, K.C.,

OF COUNSEL FOR DEFENDANT.

- 30 Q.—Mr. Sutherland, in 1928 on the Saturday and Sunday you  
went to Mr. Ernest Labonte's place?  
A.—Yes.  
Q.—You saw a big jam formed there?  
A.—There and below.  
Q.—Did you go further on below Labonte's property in 1928?  
A.—I tried to go further.  
Q.—But you did not succeed?  
A.—No.  
Q.—The road was full of ice?  
A.—It was full of ice.  
Q.—In 1927 there had been a jam formed?  
40 A.—Whereabouts was that?  
Q.—Below Labonte's place?  
A.—If I remember rightly, yes.  
Q.—When a barn was flooded?  
A.—When the stable was flooded, yes, there must have been.  
Q.—Do you remember that you went to Labonte's place in  
1927, and that you stated when you were a witness in Drummond-  
ville, in the Labonte case, that you after arriving at Labonte's place,  
you went up to the dam?  
A.—In 1927?  
Q.—Yes, 1927.

*D. SUTHERLAND (For respondent) Cross Examination*

MR. PERRAULT: I object to this evidence as not arising out of the examination in chief.

HIS LORDSHIP: Objection maintained.

10

BY MR. MARIER:

Q.—In 1928 you were at Labonte's place, on Sunday?

A.—Yes.

Q.—At noon was the water very high?

A.—I don't know as I was there exactly at noon.

Q.—You were there after dinner?

A.—No, I was there later in the afternoon, I left there I would say around noon, may be later, to go home to my dinner.

20

Q.—Was the water very high at that time?

A.—At noon when I left?

Q.—Yes.

A.—It was high.

Q.—And at what time did you go back in the afternoon?

A.—I think after the water had gone down.

MR. GARCEAU: I would ask permission to be allowed to ask the witness a question that I should have asked him in examination in chief.

30

HIS LORDSHIP: Certainly.

BY MR. GARCEAU:

Q.—Were there any damages to your farm during the winter of 1928 on account of the ice or water?

A.—Well, during the winter?

Q.—During the winter, certainly?

A.—No.

40

Q.—There was no damage done?

A.—Not during the winter.

Q.—When? Was there damage done in the spring?

A.—In the spring.

Q.—In the spring of 1928?

A.—In the spring of 1928.

Q.—And what were these damages?

A.—The ground was all ripped up by the ice and trees left there.

Q.—Did you ask somebody to pay the damages?

A.—Yes.

*D. SUTHERLAND (For respondent) Cross Examination*

*J. W. DUNFIELD (Recalled)*

*(For respondent) Examination-in-chief*

- 10 Q.—Were you paid?  
A.—No, I was supposed to be paid.  
Q.—Who did you ask in order to be paid?  
A.—The Southern Canada Power Company.  
Q.—What did they say?  
A.—They told me to repair the damages and they would pay  
me.  
Q.—Who told you that?  
A.—Mr. Labrie told me.  
Q.—Did he pay you for any damages that had occurred be-  
fore?  
20 A.—Yes, in 1927.  
Q.—What amount of damages did he pay you?  
A.—In 1927?  
Q.—Yes.  
A.—I think it was \$7.00 and some cents, or \$8.00.  
Q.—For what?  
A.—For damage done in the spring of 1927.  
Q.—By the flood?  
A.—By the flood.  
Q.—What kind of damages were they?  
30 A.—The same as in 1928, only considerably less.  
Q.—Was the ice on your land?  
A.—There was ice on the land and tress left by the water, by  
the flood, and ground torn up.

And further deponent saith not.

E. W. BUSH, Official Court Reporter.

---

DEPOSITION OF

40 JOHN W. DUNFIELD (Recalled)

a witness already examined, now recalled on behalf of the PLAINTIFF, who being duly sworn doth depose and say as follows:

EXAMINED BY MR. GARCEAU, K.C.,  
OF COUNSEL FOR PLAINTIFF

Q.—On the eight of April you went to the power plant on the side of Hemmings Falls and as far as Bergeron's?

J. W. DUNFIELD (*Recalled*)

(*For respondent*) Examination-in-chief

- 10 A.—Yes.  
Q.—What was the purpose of your visit?  
A.—To see what the general condition was.  
Q.—Did you take any explosives with you?  
A.—No. I brought some thermite.  
Q.—Did you use any thermite there?  
A.—Yes. ~~\_\_\_\_\_~~  
Q.—Will you explain what you did, and why you did it?  
A.—The jam at that point started...  
Q.—At what point?  
A.—Near Bergeron's. It just started across the river from the little point where that little island is, and ran diagonally across the river a little distance below that. There was a place of open water  
20 that we call a glade, in the ice, and the water did not seem to be moving very fast so probably there was not much water coming through the jam there.

Now, thermite when used properly would permit the water to pass through the jam without disturbing the jam itself to any extent. It simply clears a little space between the chunks of ice, etc.; the water can go down through; we then put a thermite bomb — you can call it what you like — it is actually a milk can of thermite — a milk can with thermite in it, and the necessary kind of fuse which,  
30 I think, is magnesium powder, in a hole that we cut in the ice. That ice was rafted up I imagine fifteen feet; perhaps we were 120 feet above the face of the jam so to speak; we put that in and ignited it, and the reaction took place, dropping the chunk of white hot metal, which is what happens when thermite goes off into the water, warming the water...

- Q.—Warming the ice?  
A.—Water and ice. Of course, there is always water down there between the ice. That warmed that up slowing I suppose. I  
40 don't know how much water was there and how much ice was there. I suppose they are very hot. However, a little while after, the velocity of the water in that glade did increase, so I think perhaps that thermite did a little good. It let the water off from behind the jam to a slight extent and relieved the pressure on the jam which opened the breakup, of course.

Q.—There was no explosion?  
A.—There were a couple of sharp cracks, that is, when you drop molten iron into water it dissociates the water into oxygen and hydrogen of which some comes to the surface and ignites. It makes a kind of cracking noise like a rifle shot.

J. W. DUNFIELD (*Recalled*)

(*For respondent*) Examination-in-chief

Q.—Two witnesses stated it made such a terrible explosion that the earth shook?

A.—I don't know. I do not think so. It makes a kind of rumbling noise, and then there were two sharp cracks.

10 Q.—Did it dissociate the ice around there?

A.—To some small extent.

Q.—Did you fire another shot?

A.—No.

Q.—You saw nothing of the kind?

A.—No.

Q.—There were two witnesses who stated so.

A.—I am very sorry.

Q.—Were you very far away when the explosion took place?

20 A.—No. I was just on the bank of the river about 125 or 130 feet. We were sitting on the edge of the bank of the river, perhaps 125 or 130 feet.

Q.—Did you fire another shot?

A.—Yes, later, but further down.

Q.—Going towards the dam?

A.—Below the glade. It was what we call a pressure relief having occurred below the bottom of that glade which showed there was a little obstruction of some kind of ice, so we put another one in there, but that one I do not think did any good. It was very spectacular. It was quite near the surface. We could not get the thermite  
30 can down into the pressure, and it liberated a lot of gas which came up and, it was very spectacular, but I doubt if it did any good.

Q.—How near the dam was it?

A.—I think Bergeron's point, as we call it, is about a mile and a half.

Q.—But the first shot?

A.—It might have been 300 feet down stream; a little more than that.

40 Q.—~~What time was it on the Sunday?~~

A.—~~Around half past ten, I think.~~

Q.—~~The first one?~~

A.—Yes. There was a very little time elapsed between the two.

Q.—Did you fire another shot?

A.—No.

Q.—You fire only two shots?

A.—Only two.

Q.—If I remember well when you were examined as a witness in the Dauphinais case, you mentioned four or five shots?

A.—Not there.

J. W. DUNFIELD (*Recalled*)

(*For respondent*) Examination-in-chief

D. W. MCLACHLAN

(*For respondent*) Examination-in-chief

10 Q.—At that same place did you fire any shots any place else in the vicinity?

A.—No.

Q.—On the previous day, Saturday?

A.—No. We took some up with us, but did not use it.

Q.—Have you the levels of the water?

A.—They are in Drummondville. They will be here to-morrow.

They will be here to-morrow. We did not have them available in Montreal, so I could not get them right away, but I will have them to-morrow.

20 No Cross Examination.

And further for the present deponent saith not.

E. W. BUSH, Official Court Reporter.

DEPOSITION OF DUNCAN WILLIAM MCLACHLAN,

30 of the city of Ottawa, Ontario, Civil Engineer, a witness produced on behalf of the PLAINTIFF, who being duly sworn doth depose and say as follows:

EXAMINED BY MR. J. E. PERRAULT, K.C.,

OF COUNSEL FOR PLAINTIFF

Q.—By whom are you employed?

40 A.—I have been employed by the Department of Railways and Canals since 1907.

Q.—Have you had an opportunity to study river, water and ice conditions in the spring?

A.—I was engaged for three and a half years on the improvement of the river Trent, on which about half a dozen dams, and about half a dozen power houses were built in that stretch of river between Elie Falls and Percy Boom, as they call it, a stretch of about eleven miles, and over which there was a fall of about 270 or 280 feet.

After that I came to Ottawa as hydraulic engineer for the Department of Railways and Canals, and continued in that position

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

10 for another three and one half years, during which time I laid down many submissions for the development of water power, the improvement of rivers in various places; for instance, I laid down a submission to dam the St. Lawrence, and the various schemes for improving the Soulanges section, and other rivers in other places.

I then left Ottawa, and went to Hudson Bay to take charge of the Hudson Bay Railway. I was there for five years.

During that period I made extensive surveys of the Nelson River, measured ice jams, and surveyed the lower fifty miles of that river quite carefully, and established observation on the river, all with the view of gaining knowledge on one hand, and assisting transportation to that type which was isolated during its construction.

20 At the end of 1919, I returned to Ottawa and took charge of the St. Lawrence Deep Water Service investigation. At that time there was very little known about the fundamentals of ice formation with regard to volume, places of disposal and those kinds of things, and I engaged quite a large staff and conducted my work after quite a large expenditure of public money, both on borings and ice investigation. I should think on ice alone, we spent in 1927 or 1928 \$150,000.00 or \$200,000.00 in surveys alone.

30 We tried as much as possible to make that information available to the public by the various papers we have written for the engineering societies and gave a very full description of the conclusions of our investigation, with the Joint Board of Engineers' report, which you will notice if you look at it, I sign myself. The other members of the Board adopted it as being sound and right.

In case you may forget, I am of course, a graduate of a University. As a matter of fact, I am fully trained if that is a question of importance.

40

Q.—In engineering?

A.—In civil engineering.

Q.—How many years experience have you as a civil engineer?

A.—I graduated in 1906, and this is 1932—twenty six years.

Q.—Have you studied particularly conditions relating to the St. Francis River?

A.—Yes. I made a special study of the St. Francis River during the past two months. I went over that stretch of the river from Sherbrooke to Drummondville, and I gathered all the publications that are available with regard to the river.

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

I visited the Quebec Streams Commission, and looked over their records with regard to it, and made quite an intensive study of the St. Francis River. As a matter of fact, I had some small contact with the St. Francis River as a boy.

10 Q.—Have you been in Drummondville?

A.—I have been in Drummondville on more than one occasion.

Q.—So you have personally examined the condition of the river there?

A.—Yes.

Q.—Have you examined the dam built by the Southern Canada Power Company at Hemmings Falls?

A.—Yes.

20 case? Q.—You have heard the evidence that has been given in this

A.—Yes.

Q.—And of course, you know of the accident that occurred on the 8th April?

A.—I am familiar with it. I have seen the pictures and plans showing what occurred.

Q.—And you have heard the witnesses describe it?

A.—I have heard the witnesses describe that incident.

30 Q.—~~What is the cause of this washout suffered by the Railway at Drummondville on the 8th April 1928?~~

A.—The accident to the Canadian National Railways was brought about by the state of the Hemmings Falls dam without question. The building of that dam cause the jam to occur at a point it would not occur in nature. That jam was of such a nature that the people operating that plant could not control it, and it broke and went away at a time which shows itself the nature of the force on it, and that caused about six hundred million ~~(600,000,000)~~ cubic feet of water to be discharged suddenly over the Hemmings Falls dam. That very quickly raised the point below Hemmings Falls to a high level and caused about 150,000 second feet to pass through the St. Francis River at Drummondville half an hour or an hour afterwards, and as that flow was 60,000 second feet, at least, in excess of anything the river had ever been called upon to pass before, it did the damage.

Q.—Would you now give the Court the reasons on which you base your opinion?

A.—I would be glad to do that.

I would like first to develop this subject in as simple a manner as I can, because it is probably difficult for a layman to un-



*D. W. MCLACHLAN* (For respondent) *Examination-in-chief*

derstand. For that purpose I would like to trace through what happened to the river in 1920.

Q.—Before the building of the dam?

10 A.—Which was four years before the building of the Hemmings Falls dam. ~~The reason I would like to take the year 1920 is this: it was a winter whose climatic characteristics were very similar to that of 1928, and the spring break-up arrived in much the same way.~~

Perhaps before I do that, I might show to the Court a Militia map of the territory. Perhaps that might be laid before the Court.

20 Q.—You might file it as exhibit No. 29?

A.—Yes, I will do so.

Q.—Have you copies of this map?

A.—I have another one which I left in the hotel. That consists of the sheets as regularly published by the Militia Department pasted together over that stretch of territory from Sherbrooke to Lake St. Francis.

Q.—Where the discharge of the St. Francis is?

A.—Showing a map of the St. Francis River.

Q.—From the Lake?

30 A.—From the Lake to Sherbrooke. On that map is shown at points the mileage along that river. From the mouth to Sherbrooke. It shows the river in profile from Sherbrooke to the mouth. Quebec Streams Commission profile, which is published in their report in 1917. The Quebec Streams Commission published another report and in order to make the information available in the two reports, and make comparisons more easy, the mileage has been added to these Militia maps. There is one other plan I think which would help you to understand this river, and I would like to file it or lay it before the Court.

40 Q.—Will you file it as exhibit No. 30?

A.—Yes. It is a profile of the St. Francis River from Sherbrooke. It shows the river in profile from Sherbrooke to the month. The elevations are exactly those in the Quebec Streams Commission report of 1917. It is spotted on a little different scale so it coincides with the rise in the river. The Quebec Streams Commission profile is not very suitable for purposes of discussion.

Now, if you examine the St. Francis River you will find that it is now unimproved from below Windsor Mills to Hemmings Falls. The drop in that section of the river is about 80 feet, the water

---

*D. W. MCLACHLAN* (For respondent) *Examination-in-chief*

level below Windsor being standing at the elevation 395 in low water, and about 405 or so at high water.

10 The water level at the head of Hemmings Falls, as you know, is retained at elevation about 317. The distance between those two points is about thirty nine miles.

Q.—From Windsor Mills?

A.—From Windsor Mills. At Windsor Mills there is a dam with a mill drawing water from it, and flash boards on the dam some little distance away.

20 There is another dam at Drummondville. It also has flash boards on it, and up at Sherbrooke, although there is no dam in the main river. Another branch of the St. Francis comes in, and there is a dam on that.

30 The Quebec Streams Commission from 1917 to (I just forget the exact date, but sometime before the Hemmings Falls plant was built) maintained a staff of gauges at their own plant where they registered the water level every day. One was at Sherbrooke, another was at Richmond, and another was at what they call Labonte's gauging station. When the Hemmings Falls plant was built, of course, the reading of Labonte's gauging station discontinued because it was of no further value.

Q.—Why?

A.—Because it did not indicate discharge any more.

This, I am intending as somewhat of a preliminary to the description of the river.

40 I might perhaps say in passing, in order to give you the information, that the drainage area of the St. Francis River is 3,721 square miles. At Richmond it is 3,514 square miles and at Sherbrooke 2,310 square miles. That is recorded by the Quebec Streams Commission.

I would like to tell you something about the winter of 1920. I have with me here the meteorological reports for Montreal and Sherbrooke. They are useful in showing the changes that occurred in the weather throughout that winter. I have it in duplicate. I should judge one copy ought to be filed.

Q.—Will you file it as exhibit No. 31?

A.—Yes.

*D. W. MCLACHLAN* (For respondent) Examination-in-chief

BY THE COURT:

Q.—For what period?

10 A.—I am dealing with the year 1920. I have them for the period from November to March inclusive. There is no much to be said, — there need not be much said with regard to the month of November of that year. There was considerable falls of rain and the St. Francis River was discharging quite a high flow for that period of the years.

BY MR. MARIER:

Q.—That is, from November 1919?

20 A.—From ~~November 1919 to March 1920~~. If you turn however, to December and look at December, you will find the weather was quite changeable for the first half of the month, neither very cold nor very warm. The flow of the St. Francis River was 12,000 second feet on the 1st December. That is derived from a discharge stage relation which I have established for Labonte's gauging station.

I could also give you similar information for the other points, but Richmond is not much use in that connection, and by the 12th November the gauge at Labonte's station had fallen somewhat. The flow would be about 5,500. It continued to fall.

30 Q.—November or December?

A.—This is December. It continued to fall, and by the 16th of the month it had fallen to about 3,000 cubic feet per second. The weather from about the 16th December on was quite cold. It was below zero on the 16th, 17th, 18th, 19th, 20th and 21st, and after that it rose a little, and also recorded below zero temperature on a number of days between that and the end of the month.

40 The Quebec Streams Commission's report for Drummondville shows in diagramatic form the passage past that station. They also show that ice formed at that point around the third or fourth of the month, and continued constinuously all winter, until near the end of March.

During January and February, not much need be said; the stage of the river remained about the same and standing around 3,000 to 4,000 second feet.

Early in March, however, changes occurred. I think I had better correct that; I would rather say this — I would say that condition continued throughout the first half of March. The weather began to turn warm about the 21st of March and flows began to increase. Water levels began to rise. By the 23rd it was quite warm.

The maximum temperatures at 56 were registered at Sher-

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

brooke on that day; 64 on the 24th; 64 again on the 25th, 64 again on the 26; 48 on the 27; 46 on the 28th, and 50 on the 29th. The gauge at Labonte's station rose continuously, or almost continuously, and recorded 8.9 feet on the 27th of the month. That is equivalent to a discharge of about 45,000 cubic feet per second.

10 ~~On the 27th of March the ice at Richmond went out. The records show that the ice went out at Drummondville, or at least, there was a record in the Quebec Streams Commissions reports of the fact that ice went out of Drummondville some time about the 29th or 30th of that month.~~

We have it in evidence — at least, there is in the evidence which I have read in Labonte's case, a statement by Mr. Dunfield to the effect that on the last of March of that year the water level rose about 18 to 20 feet above the summer level just below where the Hemmings Falls plant is now built. Mr. Dunfield's statement  
20 enables me to make a determination as to how much ice was probably deposited in that basin at that time.

I know from the long studies I have made of ice jams and ice packs in rivers, that in a river with a given discharge and a given width, it will have such slope as is necessary to carry the water through a ribbon-like aperture from the head of a jam of that kind to the feet, and I estimate that there must have been about 230,000,000 cubic feet of ice deposited in the Hemmings Falls, Drummondville basin on that day, if the statement of Mr. Dunfield is correct.

30

BY MR. PERRAULT:

Q.—That is, the lower basin?

Q.—Take your time, and filed it.

A.—The lower basin. That is equivalent to — I could find the figure if I had a moment to look for it.

A.—This is equivalent to something less than an average of two feet over the whole ice cover from Windsor Mills to Hemmings Falls; a two foot ice cover over the whole stretch from Windsor  
40 Mills to Hemmings Falls would give about 364,000,000 cubic feet; I estimate something less than that, deposited in that pack or jam below Hemmings Falls.

There is a peculiarity about that which I would like to explain, and that is this. ~~The basin between Hemmings Falls and Drummondville is quite deep. The cross sections made in that basin indicate a depth of about twenty feet, one third of the way down the basin, and an average of fifteen feet two thirds of the way down, and I understand that the upper end is equally deep. Nature provided in that basin an ideal receptacle for the ice that moved down the St. Francis River in the break-up of the river off and on in the~~

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

winter, namely one winter such as 1928; here is an ideal receptacle, a place where all that ice could be accumulated, and where it would not impound any large volume of water, even though that jam consisted of something over 200,000,000 cubic feet of ice.

Q.—In 1920?

10 A.—In 1920; it did not impound or hold back more than ten or fifteen million cubic feet of water, unless, of course, you included some of the ice that may be held above the general level of the basin which, of course, and under some conditions, act like water, but the actual clear water impounded was almost a negligible quantity, and the reason for that is quite plain; right above this ideal receptacle...

Q.—Will you file that as exhibit No. 32?

20 A.—Yes. That is a plan showing cross sections of the basin below Hemmings Falls. The reason why that is so, as I explained, right above this basin stood at that time Hemmings Falls with a total rise of 46 feet, and although there was a very large accumulation of ice, there was no great quantity of water. The only water which would be impounded, would be over a short stretch between the actual rapid that remained, and at the head of the pack which would perhaps not be more than 2,000 feet away at most.

30 That is what happened in 1920, for, 1920, as I repeat, was a year in which there was no rainfall to speak of at all. It was a year very like 1928 in that respect. If you consult the record which I have filed, you will find that up to the 28th or 29th of March practically no rain fell for the previous ten days. It was a break-up caused entirely by heat. This, I will say, was exactly the same kind of break-up as occurred in 1928. There is this difference, however. The flow was not nearly as great in 1920 as it was in 1928. In that respect the years were different. It is not likely the volume of ice was very different, but because the cover was about the same all the way from Windsor Mills down stream in one year as in the other.

40 That completes what I want to say at the moment with regard to conditions before the dam was built in 1925. I could, of course, take other years such as 1921 and show what happened that year. I do not think it would aid in understanding at the moment.

Q.—Come to 1928.

A.—Now, I will come to 1928.

By the way, I will file that record of temperatures now as exhibit No. 33. Those temperatures are from November 1927 to March 1928, both at Sherbrooke and Montreal.

Early in November 1927 there was, as everybody knows, a very large flood on the St. Francis River. This was caused by rain, and it was followed by other rain storms, and the discharge of the St. Francis River during all of November 1927, was abnormally high.

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

On the 1st of December, 27,000 cubic feet per second is recorded as passing over the Hemmings Falls dam. This flow fell rapidly thereafter, and 19,680 cubic feet per second is recorded on the 4th and 16,360 cubic feet per second is recorded on the 5th. The weather from the 1st of December onward become colder. On the 10 4th the maximum temperature was 13, and the minimum temperature was 5.8 as recorded at Sherbrooke.

The records of the Quebec Streams Commission show ice forming on the reservation in that territory about the 2nd December, and the observations of gauge readers at Richmond and other places, indicate ice beginning on the 2nd or 3rd of the month.

From the inspection of the river as I have made it, I believe the biggest section in the river between Windsor Mills and the Power House Basin at Hemmings Falls must be a little below Dauphinais' mile 40 on the profile of the Quebec Streams Commission. 20

At that point the sectional area, as near as I can compute it on the 5th December, must have been about 11,600 square feet.

The conclusion of the investigations which I have carried on over a great many years with regard to determine when a river will freeze and when it will not freeze, indicates, as shown in the Joint Board of Engineers' report, that a smooth ice cover may be expected to form when the velocity drops to somewhere between one and a quarter and 1.4 feet per second if the weather is approaching zero. As a consequence, I believe an ice cover must have formed in that stretch of river between Labonte's and Dauphinais' at or about 30 that time. It must have continued up-stream quite quickly after that date.

I give this information simply to give you an idea how the winter of 1928 started in.

During the remainder of December, there is not a great deal to record in the way of extreme temperatures either up or down beyond, 32, at least, until we reach the last week of that month. The last four days of December 1927 were warm. About one half inch of rain fell at Sherbrooke on the last day of the month.

40 The records of flow past the Hemmings Falls plant as recorded by the Quebec Streams Commission and the Water Powers Branch of Canada, who make a business of recording this, indicates a discharge of 14,000 c. f. s. on the 1st of January, 17,000 on the second, 12,000 on the third, and increasing flows thereafter.

The temperature as recorded at Sherbrooke from the 2nd of January are quite cold, in the vicinity of zero for the first four or five days after the date I mention and after that throughout the month of January the weather seems to run continually cold with no high temperatures, such as would produce anything in the way of flood or the melting of snow that would run to any extent. As a

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

consequence the flow during the whole of January falls continuously.

I mention these conditions simply because it is stated in some of the evidence given in a former case, that there were abnormally large quantities of frazile ice deposited in the river St. Francis in the early part of January 1928. Now, this is partially true, but not partially excessively true. It is partially true.

The gauge at Richmond became disturbed by ice on the 2nd of January, and throughout that winter the guage reading at Richmond indicates ice obstruction, but March I believe melted some of that away, because the retardation remaining on the last of March only amounted to about a foot and a half on the gauge in 1928.

There must have been considerable volumes of frazile deposited at the foot of the Ulverton Rapids and at the foot of what was the Dauphinais' Rapids, but the quantity was not in comparison with other years, very excessive — in comparison with other years it would not be very excessive, and would not likely amount to the large proportion of the ice that is carried out of the river in the break-up period that occurred at the end of the year.

On the last two days of March, if you turn to the record, you will see five and a half inches of snow fell; on the 1st of April three tenths of an inch of snow fell, and on the 3rd and 4th there was just a trace, a small amount of rain fall. If you look at the temperature record you will see that the weather turned warm on the 2nd of April, and on the 3rd, a maximum temperature of 53.5; 46 on the 4th, 67 on the 5th, 73 on the 6th, 74 on the 7th and 61.6 on the 8th. That is a high temperature for that time of the year, and falling with soft snow off the water shed, it turned the snow rapidly into water.

The St. Francis River flows through a territory that has quite steep slopes, and it is a short river, and it also flows north. The bulk of the drainage area is contained in a more or less circular basin not very far from Sherbrooke.

That caused a fast rise in the St. Francis River.

I shall read the discharges recorded from day to day at Hemmings Falls, not that it is really representative of the inflow, but it is perhaps the most representative point we have that was not interfered with by ice.

The discharge on the 4th of April was 15,800 second feet. On the 5th it is 22,000 second feet...

Q.—Is that past the dam?

A.—Past the dam at Hemmings Falls.

On the 6th, it was 36,900 second feet, and on the 7th it is recorded 83,000 second feet, and on the 8th it is recorded 72,000 second feet, after which it receded.

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

Now, as you know, or as may be found by reference to the evidence given in the Labonte case, Mr. Beaubien went over the river a few days after April 8th of that year, and he recorded the points between Sherbrooke and Hemmings Falls where jams occurred.

10 He also records the time when these jams broke up. There were jams at Richmond, at Ulverton (mile 57 is Ulverton); at mile 51½, at mile 49 and at mile 40. He records the observation that the jams at mile 57 and 51½ broke up and went out ten to twelve hours before the jam at mile 49, and the jam at mile 49 broke four hours before the jam at mile 40.

I mention this early in my discussion simply to dispose of them.

20 These jams are so close to the jam that formed at Dauphinais that a computation shows that they must all have reached the jam at Dauphinais before the jam at Dauphinais went out, which is well known to have occurred about 4.23 p.m. on the 7th, at least, that is the time received from observation of the plan that I have seen in the Quebec Streams Commission, and which is also recorded in the evidence in the Labonte case as being at that time, or within a minute or two of that time.

Mr. Beaubien also records the fact that the jam at Richmond went out about noon of the 7th.

30 The question of whether the jam at Richmond, which was at mile 62 and ½, could have reached the dam at Dauphinais at mile 40 before it went out is quite important. The distance between these jams is about 22 and ½ miles. The record shows that the jam which went out at mile 40, travelled down the river, and arrived at the Hemmings Falls plant in about an hour and thirty seven minutes. That would mean it would travel down that stretch of river at the rate of about three miles an hour, while, if the jam travelled from Richmond down to mile 40 at three miles an hour, it would take about between seven and eight hours to make that distance, so it would not arrive at Dauphinais until three hours or so after that  
40 jam had broken.

I have gone to a good deal of trouble and care to try and figure out how fast that water would flow, basing my calculations entirely on stream flow, and the results I got, indicate that it would take about nine hours to travel from Richmond to Dauphinais.

Of course, this is rather a tricky problem in this way, that the water would travel faster than the ice that was carried by that water. The ice would really be gradually spread out as it travelled along, and travel somewhat as a log on the surface of the water, whereas the pulsations would travel faster, something like the way a tidal wave comes into a river. However, my conclusion is, that the



*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

ice contained in the jam at Richmond, did not reach the jam at Dauphinais until after it had broken and gone down stream.

Now, we come to another matter. The fact (I will take it to be a fact) that the water was raised above the Dauphinais jam to elevation 337 is, I believe, recorded in the Labonte case. It was also  
10 recorded, I believe, in evidence taken before this Court. The upper limit of that jam is recorded by Mr. Beaubien as being at mile 41.8. The foot is recorded as being about mile 39.8. It is recorded as being about two miles long. I believe there is other evidence I have seen which indicates a jam of about that same length.

Having those facts, I can now make a computation based on my knowledge of similar things, gathered from the measurement of a great many jams in a great many rivers. I don't know how many, but I can, I believe, from the knowledge I gained of ice, make a computation as to how much ice there would be in such a jam. This  
20 I have done.

Q.—You mean, the Dauphinais jam?

A.—The Dauphinais jam of 1928. This figure may not be important in some senses, but I think it helps to explain the occurrence.

I estimate that this jam contained about 92,000,000 cubic feet of ice. Perhaps I ought to say this, I estimate this jam could not contain less than 92,000,000 feet of ice. I could contain more, but that is the lower limit I place.

Just as a check on that computation, I think it would be interesting for me to give this, that at two feet thickness of ice over the  
30 whole river surface from the jam at Richmond, which I assume is holding to the jam at Dauphinais, would amount to about 154,000,000 cubic feet.

Q.—Of ice?

A.—Of ice. I take the two feet in thickness as being fairly representative, because that is the thickness of the ice that was deposited at the end of the embankment according to the evidence I have read.

Now, of course, the ice in its travel downstream would be somewhat melting during the day or half day it was in motion, and I would expect to find a jam somewhat less than the two feet ice over  
40 would give, though there might be additions beyond that you would have to make, because, if there was a large deposit of frazile at the foot of the Ulverton Rapids, or a large deposit of frazile in the foot of the Dauphinais Rapids, that, of course, would have to be added to the total that might come down.

For the purpose of my computation I have rather averaged the two figures that I have made, and I take 110,000,000 feet a roughly representative of the ice that would be contained the jam at

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

Dauphinais when it went out. If I am a little high or a little low, it is really of no consequence.

10 What happened was this; the water level between Dauphinais and Labonte's stands about nine feet higher since the Hemmings Falls dam has been built, than it did before, and perhaps I might just say at this point, that if, natural conditions had maintained, the dam at Dauphinais would not have risen so high as it did in 1928.

20 I think, before I go on to speak of the manner in which the jam at Dauphinais went out, I might point out that the jam at Dauphinais in addition to concentrating or stowing say, 110,000,000 cubic feet of ice at that point, it also impounded back of it a considerable volume of water. That volume of water I have gone to a good deal of care to compute. That amount of water I compute at 210,000,000 cubic feet of water. Perhaps I had better repeat; the dam at Dauphinais' stowed about 210,000,000 cubic feet of ice into a heavy pack upstream, about 210,000,000 feet of water.

30 About 423 on the afternoon of the 7th, this jam broke and went out. A reference to the water level above the Hemmings Falls plant shows (and by the way, this plan I have in my hand is a copy of a plan which was filed in the Labonte case, — it showed the water levels and discharges past the Hemmings Falls plant as furnished by the Quebec Streams Commission at that time. It is in substantial agreement with the testimony of Mr. Dunfield as I heard it yesterday. It is also in agreement with the notes I made from the records of the Quebec Stream Commission. I presume I may use it or file it.

Q.—Will you file it as exhibit No. 34?

A.—Yes.

Q.—That is a plan showing water levels.

A.—Water levels and discharges past the Hemmings Falls plant.

40 The jam at Dauphinais' broke at 4.23 p.m. When the jam broke at 4.23 at Dauphinais', a pulsation must have gone down the river with it, because the records of the power plant show a sudden rise. They first show a drop and then a sudden rise of seven feet in the water level above the plant. I understand three gates were open, and another one was open ten feet. Immediately, according to the records I have before me, 87,000 cubic feet second of water passed over the dam. This caused a general rise of about seven feet in the headrace, and probably a drop above Dauphinais' of about eight feet. Just what the maximum velocities were, of the oncoming of that rush of ice and water, you cannot say, but as soon as the flow became somewhat steady just at 6.10 p.m., and the water level in the head race ceases to rise, we can make a computation. That velocity of about 4.3 feet per second must have maintained uniformly between station 84 above the dam and station 160 above the dam.

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

In order to explain that, I believe I ought to file that plan which I have prepared, which shows the conditions of the river from Dauphinais' to Hemmings Falls dam, with stations starting from the Hemmings Falls dam and recording distances upstream. It will make for simplicity if I do so.

10 Q.—Will you file it as exhibit No. 35?

A.—Yes.

BY MR. MARIER:

Q.—Can you supply a copy for Mr. Beaubien?

A.—Yes, I have a duplicate.

BY MR. PERRAULT:

20 Q.—Have you to speak about them separately?

A.—I intended to speak about them separately.

Q.—File the first one as exhibit No. 35?

A.—Yes, and I file five profiles as exhibits Nos. 36, 37, 38,  
39 and 40.

Q.—All these exhibits from No. 35 to 40 inclusive, were prepared by yourself?

A.—They were prepared by me from information I obtained from plans filed in connection with the Labonte case.

30 Q.—At the Southern Canada Power Company?

A.—Or from surveys made by Mr. Morrison of which he filed such plans. There is no original information. The compilations are original, but the ground is from plans already filed.

Q.—When you speak of the plan and profiles please mentioned the numbers.

A.—I prepared the plan which shows the territory. I prepared a plan of the territory between Hemmings Falls and the head of the Dauphinais Rapids, which is filed as exhibit No. 35. It is to a scale of a thousand feet to the inch, and shows a station running  
40 up the center of the river beginning at the Hemmings Falls dam.

I have prepared the profile on the same scale which shows conditions as they would be at ten minutes past six p.m. on the 7th April. It shows very high velocities from above Labonte's gauging station, over station 84, which is a sill that has been discussed considerably in former cases and on down into the Power House basin.

I feel quite positive all the ice between Dauphinais and station 60 went ahead with this pulsation of ice and water. I believe or before station 60, this ice and water was stopped more or less — it was not stopped, but was slightly diverted by the solid ice cover in all other rivers under similar conditions, what they call telescope;

*D. W. MGLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

on the basin on the Hemmings Falls dam and the ice did as it does it passed under the ice, instead of carrying the ice forward with it at that point, it passed under.

10 I might explain why that occurs, and how that occurred. In the first place, the jam at Dauphinais' was a mass of this kind. It was a mass of ice probably about ten feet thick running from down the shore. Underneath this ice there was about ten feet of water. The ribbon of water came up close to the surface of the ice on that shore, as it always does. I can exhibit cross sections of hangings down, and can show that this is in nearly all cases so in connection with hanging down, that is, the ice is deepest in the middle of the river, and hangs further below the ice in the middle of the river and is underlain always by a ribbon of water which comes up very close to the surface on either shore.

20 I may later on file an exhibit, but it must be that fact. This ice rushed forward with a head of about fourteen feet to start with, which gradually diminished as it progressed. As it progressed, the water remained under the ice, and the ice remained in the trough. When it came to the converging shore the pieces of ice would naturally huddle together. If it made a diverging sheer it would go, as the seamen say, abrukt, and loosen it. On account of the high velocity all the way from station 168 down to station 60, I do not think there is anything could stop that ice and water carrying the surface ice along, because the velocities are always much higher  
30 than two and a quarter feet a second. Over the sill above Bergeron's, the velocity would be about 3.86 feet per second, that is, a little above Labonte's gauging station it would be about 2.88 feet per second, and at Labonte's gauging station itself, it would be 5.47 feet per second.

After it passed the sill at station 84, the velocity gradually got less. The pond above was deepening as it progressed towards the power house. The width of the river was widening, and by the time it got down to station 60, the velocity had dropped to 2.37 feet per second.

40 If you will refer to the report of the Joint Board of Engineers, you will see that very elaborate experiments were conducted in order to determine the point at which ice can be depended on going under in one case, or depended upon packing back in another. You will find the conclusions as expressed in that report are to the effect that ice will not go under of the velocity is less than two and a quarter feet per second. It may go under, or it may not, up to perhaps something higher than three and a quarter feet a second, or something of that type. There is a region in which it may do one or do the other, depending on the crookedness of the river, whether the river is crooked or straight.

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

As a consequence of that fact I am positive that somewhere, not far above, and not far below Station 60, that ice and water was carried under the ice that stretched across the Hemmings Falls basin from embankment to embankment, or from the river bank on one side to the artificial bank on the other.

10 I believe it started to go under as soon as those high velocities arrived, ten minutes after six on the evening of the 7th April. The condition at six ten p.m. is minutely analysed in the first profile which I attach to this document, which is called diagram 36. It is prepared entirely conformity with the ice information which we have derived in connection with out St. Lawrence investigations.

Q.—Is that the report you mentioned a moment ago?

A.—Yes.

Q.—Was it prepared by you?

A.—That appendix was prepared by me wholly.

20 Q.—So that it is your own opinion you are giving now?

A.—Yes, but it was adopted after very close check by the other members of the Joint Board of Engineers, including the American section, and also continued through studies of the St. Clair River.

Q.—That is your own report?

A.—Yes. I have a copy of the report and the appendix if you would like to have it filed. I could file the copy which I have torn out of the full report. It is prepared by D. W. McLachlan, adopted by the Board July 5th, 1927, page 414.

30 Q.—Will you file it as exhibit No. 41? Appendice E.

A.—Yes.

Q.—If you look at the outside of the diagram which I referred to before, you will see that this high flow of 87,000, cubic feet per second really rose to 100,000 cubic feet per second before seven o'clock and it continued until about 7.45 to flow at 100,000 cubim feet per second.

40 During all that period from 6.10 roughly, up to about 7.45 this condition continued, of ice being carried down the river and under the ice cover at about station 60, and during that whole period the basin was being quickly filled with ice.

Q.—Will you state which part of the basin?

A.—I will in a minute. Now, I figure that by seven o'clock, which was fifty minutes afterwards, 133,000,000 cubic feet of ice was carried into the basin that set up a resistance to the discharge of water through the basin, which caused the water level in that basin to assume a slope.

If you consult the record, you will find at seven o'clock the water level in the basin stood at elevation 321. I have found that about four feet a second it required to carry along chunk ice under

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

a condition of that kind. By the end of that fifty minutes, there would be a channel which would extend between station 24 roughly, and 74, in which there would be a velocity of four feet a second set up.

10 To maintain that velocity over that length, having regard to the fact that the ice is on top of that ribbon of water and the ground is underneath, it would require a head of six feet — it seems to be six feet, and that would set up a water level of nearly 327 opposite station 74.

20 If you consult the plan, exhibit 35, you will see that that elevation of the water at that point, and at that time, is just sufficient to deposit the ice, or to push the ice over again at elevation about 324, at the end of the embankment of the Southern Canada Power Company, and explains why the ice was found on the road at the end of that embankment. The ice must have been deposited there almost exactly at that time because, apparently, there was no opportunity afterwards to deposit it. Neither was there any opportunity before. It must have been just exactly at that time that that ice was deposited, because that is the only time this water level rose so high at that point.

After seven o'clock, if you observe the record, you will find the water level in the basin quickly fell from elevation 321 down to 316.8.

30 At 7.45 some gates were closed. I cannot at the moment remember how many. I have the record.

Q.—You had better look over your notes?

A.—It would appear only one gate was closed.

Q.—At what time was that?

A.—That would be at eight o'clock.

Q.—Mr. Dunfield stated that at 7.40 No. 1 gate was closed and that the flow was about 55,000 cubic feet per second.

A.—That conforms with the record. I think there was another gate closed, and was not opened again.

40 Q.—At seven o'clock Mr. Dunfield stated gates 2, 3 and 4 were wide open, and No. 1 gate was partly open.

WITNESS: What was it at eight o'clock.

COUNSEL: At eight o'clock to 9.40 No. 1 gate was open ten feet.

A.—Well, anyway one gate was closed. Perhaps there were no more than that closed. In any case the computation shows the discharge was suddenly reduced from 100,000 cubic feet per second to 55,000 cubic feet per second. That made a great change, and

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

immediate change in the velocity at the head of this ice cover. It changed that condition where the velocity was a little more than two and a quarter feet a second, and immediately that ice cover packed upstream, and must have packed upstream throughout the period when they were only discharging 55,000 second feet, which is something over an hour; it may have continued in fact for two hours, because, during the next hour between eight and nine o'clock they were only discharging about 62,000 cubic feet. That change, as I say, caused the ice to immediately pack upstream and that continued and passed over the sill at station 84 about which we have heard considerable.

The reason it packed right over that sill at station 84 was, because the velocity was less than two and a quarter feet a second. Once it passed, than it only needed a few minutes to do, so the section of the river enlarged again from that point up to Labonte's gauging station, and the ice cover must have packed back very quickly between station 84 and perhaps 118 or something of that kind.

If you will observe a record which has been filed, you will notice that about ten o'clock the flows through the power house were increased, and at ten o'clock they were raised to 75,000 cubic feet per second.

That may have started the reverse operation of putting the ice under again, either that, or the fact that the ice cover had packed back to Labonte's gauging station, because Labonte's gauging station is a point where the section of the river is smallest. In any case, some hours afterwards, that packing back must have stopped, and the ice must have begun to go under again. Now, what hours was that? Well, it was the night. Nobody could tell by observation, and the best I can do is this: if you take nine hours as the time it took the Richmond ice to go down to Dauphinais', and then take another hour or two to go from there to the head of this dam, it would naturally be expected to arrive about midnight, and if it arrived about midnight, it is very likely it was carried underneath the ice cover again, and all the night long it is probably that that was carried underneath the pack somewhere in the vicinity of Labonte's gauging station, and deposited partly between Labonte's gauging station and the sill of station 84, and partly in the river below.

I cannot say the quantities, except I know this — I know when it comes to the next day that the water level rose at Labonte's house to about elevation 334, that is, about the same level as is recorded for the maximum day at Dauphinais', so we know from Labonte's gauging station upstream, the high water mark is a horizontal plane, so the top of the jam must have been next to Labonte's gauging station. It could not have been anywhere else. I believe there is some direct evidence also of the fact that on Sunday morning or Sunday

*D. W. MCLACHLAN* (For respondent) *Examination-in-chief*

afternoon sometime, the clear water began somewhere near that point at which the cover existed.

10 Throughout Saturday night and throughout Sunday morning the river is obviously discharging less; the Hemmings Falls is obviously discharging less than the inflow of the river. We know what the inflow of the river was at Richmond, because the jam went out at noon. In fact, a few hours after the flow at Richmond, we know what the discharge was. The ice gauge indicates — I can look it up if you like. I guess it would be rise to do so.

The discharge of the inflow of the river at Richmond is indicated by the gauge reading and the discharge stage relation of the Water Powers Branch which is attached to that station; the average level at Richmond for the forenoon of the 8th is just about 20, that is, the gauge reading is twenty.

20 The discharge corresponding to that as derived from official ratings is 65,000 cubic feet per second.

Having referred to the drainage area tributary to the river below that point, it would appear that probably 75,000 c.f.s. was going into the river, and during the whole of the period from midnight, say, till morning, or till noon if you like to take it, and the next day, they were discharging past the Hemmings Falls plant about 60,000 second feet, so they were storing up water behind the jam perhaps for an hour or two hours before the dam broke. It may not have risen very much, if at all.

30 The next condition that I deal with in this exhibit of mine, is the one at 2.30 p.m. on the 8th, at a time when 72,000 cubic feet per second was being passed through the plant at Hemmings Falls. I know, for instance, the water level at the head of the jam was 334. I know the water level in the basin just above the Power plant was elevation 317½. There were 16½ feet of slope built up. That must have accommodated all the ice from Richmond, and all the ice that was in the Dauphinais' jam, and all the ice that was covering the river between Dauphinais' and the head of the basin and as well as any frazile that may have been deposited in the river.

40 I estimate the total quantity necessary to produce that difference in level was 166,000,000 below the sill 44,000,000 below the sill, making a total of 210,000,000 cubic feet, almost the same quantity as I compute was deposited in the basin below Hemmings Falls in the lower basin in 1920 — almost the same volume.

I will explain the difference between that jam in the basin at Hemmings Falls plant and below the rapids.

~~The jam below the rapids impounded at the most liberal estimate, not more than 15,000,000 cubic feet. This jam I speak of that formed in the Hemmings Falls plant impounded, according, 623,000,000 cubic feet of water.~~



*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

It impounded between station 115 and 170 above the dam, 132,000,000 cubic feet, that is, 16 feet deep for a width of 1500 feet and a length of 5500.

10 Between stations 170 and 270, that is, roughly in the two miles below Dauphinais, it impounded 312,000,000 cubic feet, and between the head and foot of the Dauphinais' Rapids, it impounded about 20,000,000 cubic feet, and then, above the Dauphinais' Rapids, above the head of Dauphinais's' Rapids it impounded about 161,000,000 cubic feet, that is, assuming the water level above the Dauphinais Rapids was retained at a level two feet lower than that of the first jam.

That may be supported, or may not be, but it must be close to the truth.

Now, that makes a total of 623,000,000 cubic feet.

20 Q.—Of what, of water?

A.—Of water.

Q.—In the basin?

A.—Yes.

Q.—At Hemmings Falls?

A.—At Hemmings Falls. That jam was caused by the dam, and the impounding of the water was caused by the jam, all attributable to the building of the Hemmings Falls dam. Why? Because that Hemmings Falls dam transferred a jam from below the rapids where it impounded practically nothing to a point upstream where it impounded an enormous quantity of water.

30 What happened was this. At three o'clock, as near as possible, both according to the record and according to the testimony I have heard, this jam suddenly went out.

Q.—At Hemmings Falls?

A.—At Hemmings Falls. Why did it go out?

Q.—On Sunday?

A.—On Sunday. Why did it go out? It went out simply because after the Richmond ice arrived, then nothing but clear water came after that, and the hot air, and the temperature was say, over 40 fifty degrees Fahrenheit, so that water coming down the river was heating up rapidly, and when it struck this jam of ice, of course, it did what it always does under such circumstances. It melted very quickly, or had more effect by melting up on the side, up on the two shores — near the two shores where the cover was thin, and that ribbon of water came up close to the shed in which it started to melt, or it may have melted through on the other side, but according to the record which I saw in the Quebec Streams Commission prepared by Mr. Bourbonnais, there was a channel started to open up along the north shore about station 70 — 60 or 70, near the north shore of the river. That channel started to open up. As the day pro-

D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief

gressed nothing also happened, but that that channel would extend, and very soon, of course, the support which that basin had in the way of the sheet ice to both shores must have been weakened and out away, and reduced in length till finally a section of the basin ice sheared rightout completely down the dam and the whole thing  
10 moved downward and into the dam, into the basin below. Immediately 150,000 second feet according to this diagram (this submission of the Quebec Streams Commission was based for that dam actually my computation makes the flow somewhat greater) but according to the record 150,000 second feet passed in one hour. Then, 126,000 second feet passed for another hour, and after that 110,000 second feet passed for another hour.

Q.—Are those the figures of the Quebec Stream Commission?

A.—Yes.

20 Q.—As mentioned in exhibit No. 34?

A.—Yes. That quantity of water must have been about 55,000 or 60,000 cubic feet per second in excess of the inflow into the river, and, as a matter of fact, with the quantity of water flowing for about three hours, almost checks with the quantity I figure was impounded, the 600,000,000 cubic feet.

To turn 150,000 cubic feet per second into that basin below Hemmings Falls, immediately raised that small area between Hemmings Falls and Drummondville about ten feet in forty, and of course forced the channels through Drummondville, through the  
30 Canadian National Railway bridge to carry 50,000 or 60,000 cubic feet per second more than it ever carried before, and in fact, something like 70,000 cubic feet per second more than it ever carried previous to 1928.

Of course, it is clear when the Dauphinais jam went out in the first instance it must have passed close to the 100,000 between seven and eight o'clock of the 7th, and we do know that in the previous November it passed about 80,000 second feet in an open water flood, and we do know in other years away back in 1913 and 1901, it must have passed greater quantities than 80,000, but just  
40 how much 150,000 second feet exceeds all those, I don't know. I would think it would be somewhere in that neighborhood, of 50,000 to 70,000 more than it had ever carried before.

That excell flow running for a couple of hours, one hour or perhaps two hours did the damage.

Q.—To the Railway?

A.—To the Railway. That excess flow was caused by the jam, suddenly breaking; the jam itself was caused by the bulging of the Hemmings Falls dam where it is.

Q.—At Hemmings Falls?

A.—At Hemmings Falls. The whole accident is traccable

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

directly to interfering with nature by building the Hemmings Falls dam at a point which was not suitable to stowing the ice that comes out of that river in the break-up period.

10 There is one other thing perhaps I should mention. I do not know whether you want me to continue giving my evidence as I choose myself or not.

Q.—Yes continue.

A.—There are other years which shed light upon this accident, and that is, 1928 was not an unheard of year. In ~~March 1913~~ March 28th, 1913 there was a bigger flow in the St. Francis river than there was in 1928, a bigger inflow from the tributary stream, a bigger inflow past Richmond. That is easily proven by a number of records which we have of that year.

20 In the town of Richmond there are a number of stores where residents maintain a record of high water level, and there is a record in Richmond of the water level of 1928. There is a record of 1913, there is record of 1901 and other years.

The record with regard to 1913 shows that the ice went out of the river on the 22nd of March, and therefore we may expect the river was clear of ice on the 28th of March.

30 If you take the record as appearing on the 28th March and transform that into gauge reading, which you can do by levels, you will find that a flow considerably greater is recorded than that which passed that point in 1928 on the 8th of the month. That is one answer. You might say to me well, the very fact that ice conditions were better in 1913 than they were in 1928 would mean that that proof is not conclusive as to damage being caused one year that would not be caused another year — well, there is also another year that deals with the matter in a little bit more equitable light, perhaps, and that is the year 1901.

40 At Richmond, there is a record of the water level in 1901. There is also a record giving the date when the ice went out at Richmond in 1901. I have derived that record from two sources, the Meteorological Service of Canada advised me that the ice went out at Richmond on the 7th April 1901. The Canadian National Railway legal officers also advised me that the ice went out in Richmond in 1901 on the 7th of the month. It is recorded that it took away the highway bridge at that point on that date.

There is also a water level record at Richmond the next day, and that water level record when transformed to gauge height gives a higher discharge than was recorded in 1928 at Richmond. Each were taken on the same day of the month, the 8th of April, and each were taken the day after the ice went out at that point, and the water level for 1901 is higher so you have this information, that

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

the St. Francis River before 1928 discharged a greater quantity of water than it did in 1928.

And it now being 5 p.m. the further examination of this witness was adjourned until Friday, the 2nd day of December instant, at 10.30 a.p.

10

And further for the present deponent saith not.

E. W. BUSH, Official Court Reporter.

And on this second day of December, personally came and reappeared:

20

DUNCAN WILLIAM MCLACHLAN,

and his examination was continued by Mr. J. E. Perrault, K.C., of counsel for plaintiff, as follows:

BY MR. PERRAULT:

Q.—Mr. McLachlan, yesterday you stated that the ice, on Saturday the 7th April 1928, was packing up at Labonte's, or close to Labonte's. Will you tell the Court what the cause of this packing up was?

A.—This packing was started by the solid ice cover that must have extended from the Hemmings Falls plant upstream some distance, I don't know how far, or it may even have been the gates of the dam, but in any case, it was the obstruction at some point where the velocity was lower than two and a quarter feet a second. It started from there and it packed up, each particle of ice being supported by the particle of ice that was passed before. The resistance which originated in the dam was continued upstream until it reached Labonte's gauging station where the velocity became so fast that it undoubtedly was carried under.

Q.—Was the dam at Hemmings Falls the sole cause of the packing?

A.—It was the sole cause.

Q.—Have you anything else to add to what you stated yesterday?

A.—I thought I spoke about this diagram that was filed yesterday, that it was a 150,000 cubic feet per second maximum discharge past the dam.

Q.—What exhibit are you referring to?

*D. W. MCLAGHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

A.—I don't know that I can state the number of the exhibit. It is a diagram which was prepared by the Quebec Streams Commission from data supplied to them by the Southern Canada Power Company.

10 Q.—You refer to exhibit No. 34?

A.—Exhibit 34. The very lowest coefficient that engineers would use for determining that flow would give about 117,500 c.f.s. through the dam alone, and to that you would have to add whatever water was used by the power house.

From experiments on similar gate openings and spillway sections much larger coefficients have been found than the coefficient of 3.3 which was given in old Francis formulas which was used for a great many years by engineers.

20 I notice in looking at a submission of Mr. Lefebvre's in the Labonte case, he estimated the capacity of the Hemmings Falls dam at elevation 325 as being 98,124 for the gates and 69,936 for the spillway, a total of about 168,000 cubic feet per second for elevation 325.

If you will look at the water level you will see that the water stood at elevation 325 for two fifths of an hour, for twenty four minutes, so according to that statement the discharge would exceed 168,000 for more than twenty-four minutes, and I believe that would be about what it would be in truth.

30 I mention this simply to show that the maximum discharges shown on that diagram are probably too small.

I would also mention one other item that I think should be noted: if the water level is taken at exactly 8 o'clock (and I may say it is recorded here at elevation 316.7 at that time)...

Q.—Eight o'clock on what date?

A.—On the 7th.

Q.—A Saturday.

40 A.—On the evening of the 7th. The flow at that time was really drawn to about 48,000 cubic feet per second according to my computation, instead of 55,000 c.f.s. Making it a little easier for the ice to pack over that sill at station 84, or even to go up to Labonte's gauging station than would otherwise be possible, if we assumed that the diagram was correct, instead of at that period.

That is one thing I thought I would like to mention this morning. There is one other matter I would like to mention for the benefit of the Court, who might be reading this evidence, and that is, I thought it would be wise to file one of the documents that appeared in the Joint Board of Engineers report, appendix F, the text of which was filed yesterday.

Q.—That was filed as exhibit 41?

A.—Yes.

*D. W. MCLAGHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

Q.—Will you file this as exhibit 42?

A.—I would like to add a sheet that goes with that report, which shows the form these ice packs take, or ice jams take, or ice gorges take.

10 On this exhibit, I have colored in the water as blue for one of the dates on which the water areas are shown, which shows the form which the water takes underneath the ice. If you will look at it, you will see it consists of a ribbon of water flowing at right angles, of course, to the section starting near the surface at one side, passing down underneath the back fall and the contours of the bottom and rising on the other side with the first section nearest to you. It is actually out through to the surface and shortly after that this pack must have been released. The other sections are not cut. At least some of the other sections are not cut through.

Q.—The section which was cut through...

20 A.—Was cut through at one side, and the next one. "M" was cut through also on one side, but the other two are not cut through as yet.

That exhibit is from cross sections of ice jams in the St. Lawrence River.

30 There is one other item of information I should perhaps describe, or perhaps repeat. I am not sure I described it yesterday, but if so, it should be repeated to-day before I leave the stand, and that is, just what would have happened in nature if the Hemmings Falls dam had not been built and the Dauphinais ice jam came down on the evening of the 7th April, what would have happened. I think I touched on this yesterday.

Q.—In 1928?

A.—In 1928.

40 Well, now, we have two means of determining the discharge on that date; one is the water level below the Windsor Mills plant; another is a water level at Richmond. They both gave about the same flow, about 54,000 second feet, at Richmond, for that time; about twelve hours before that ice passed out there, the water level according to gauge readings which are easy to establish, between the gauge at Labonte's station and at Richmond, would indicate a water elevation of 317.8 in nature at Labonte's gauging station. From Labonte's gauging station down to the sill at station 84, there would be a drop to 2.7 feet under open water condition. Finally that flow steadied after the impulse was past. Assuming that the impulse was past, and it steadied, you would get a fall of 2.71. That would mean there would be a cross sectional area of some 9,360 square feet. The velocity would be 6.4 feet per second, which, as you know, is about four miles an hour — 4.3 miles an hour. The depth of water on that sill would be 7 feet — 7.1 feet to be exact. The ice and water would

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

10 be passing that station in about equal proportions. There would be about the same quantity of water as of ice in the cross section, perhaps a little bit more. I estimated, I think, 55 per cent of water and about 45 per cent of ice; I am not absolutely certain of that computation. It is given here somewhere. Yes, I say 45 per cent of ice and 55 per cent of water. The depth, as I said, would be 7.1 feet. Obviously, something around three or four feet at the surface would be ice, and three or four feet at the bottom would be water. It would be travelling at a high velocity. The shore is diverging, showing that the ice chunks would be separated from one another, they would be loosening as they proceeded.

20 How any person can suggest that that thing would be stopping at that point is beyond by comprehension. It contradicts everything I know about this whole subject, and as you travel along the river above, say above Richmond, there are sills in the river that are more pronounced than this sill is. I have never heard of any jams being formed by them. On the St. Lawrence we have sills from the Cornwall Island and Cornwall. We have sills at the end of Cornwall Island and the Canadian shore. We have seen for years and years great ice jams, great ice packs move from above, down stream into Lake St. Francis, down to these points. We have never had a jam where those sills are. The only places we get the jams in rivers when Ice packs are moving out, are places where the shore is converging, and where resistance to the protection of the sheet ice is gradually set up by the ice being pinched between the two shores.

30 It is to my mind inconceivable that the ice in moving out from above Labonte's gauging station would be stopped by the sill at station 84.

Q.—It is impossible, in your opinion?

40 A.—It is impossible, in my opinion, and one more thing I would like to say, and that is this, the fact that it was stopped is also inconceivable, for this reason, 60,000 second feet at least continued to pass after the Dauphinais jam broke, and came to rest; 60,000 second feet continued to pass through the power house; it continued to pass without changing the level in the basin. Then, there had been ice stopped on that sill. 60,000 second feet must in some way have passed by the obstruction that was thereby created. To pass 60,000 second feet requires a considerable area. There is no area on the shore; there is no area on the wedge-shaped section that is provided between the channel and the shore to pass any such flow, so that the record shows no such thing could possibly have happened.

There is one point I would like to mention, if I may?

COUNSEL: Surely.

*D. W. MCLACHLAN (For respondent) Examination-in-chief*

*WILLIAM S. LEA (For respondent) Examination-in-chief*

WITNESS: The notion that that jam could have stopped at that sill and built up above that entirely, as I believe was presented in the Labonte case, is impossible for another reason: the  
10 space for ice between that point and Labonte's gauging station would only accommodate about 44,000,000 cubic feet of ice, yet the most conservative estimates I can make, indicate there were about 200,000,000 cubic feet of ice apart in this jam. A two foot ice cover between Windsor Mills and the point in question would yield 264,000,000 cubic feet, according to what I told you yesterday, so to set up the proposition that all that ice was stowed between the sill and Labonte's gauging station (and we know Labonte's gauging station was closed to the top of the water jam by water level) is impossible.

20 Q.—Yesterday you filed profiles as exhibits Nos. 36, 37, 38, 39 and 40. Taking exhibit 39 as an example, will you say what is indicated by the red part?

A.—The red part is supposed to be a diagrammatic illustration of the point where the ice was placed. It is not accurate. In fact, it is only diagrammatic. It is intended to give to the observer quickly an idea of how that ice is placed, how it is always lifted up against the roof as it were. That roof may be solid ice far down, and it may be very rough ice up above, but it is lifted by its buoyancy against  
30 the roof, and the fact that water flowed between the bottom of this pack, which may be twenty feet in some cases, it may be forty in other cases, or it may be two feet in other cases, deep. The water flows between the bottom of that and the river bed.

Q.—So that the highest line shown in red on these profiles, — this uniform line does not mean that the water was uniform?

A.—No. The ice is probably rough throughout the whole length of the pack, and in fact, may be rough right down to the dam. I am not positive as to that. I would incline more to the fact that there would be a smooth area above the jam.

40 Defendant's counsel declines to cross examine the witness.

And further deponent saith not.

E. W. BUSH, Official Court Reporter.

---

DEPOSITION OF WILLIAM S. LEA,

of the city of Montreal, consulting engineer, aged 55 years, a witness



*WILLIAM S. LEA* (For respondent) Examination-in-chief

produced on behalf of the PLAINTIFF, who being duly sworn doth depose and say as follows:

EXAMINED BY MR. J. E. PERRAULT, K.C.,

10

OF COUNSEL FOR PLAINTIFF

Q.—What is your occupation, Mr. Lea?

A.—I am a Consulting Civil Engineer.

Q.—Have you any experience in hydraulics?

A.—Yes. I am a Science graduate of McGill University. I have had thirty three years experience in engineering work, about twenty years of it in private practice, mostly as a member of the firm of R. S. and W. S. Lea, Consulting Engineers, Montreal.

20 I have either individually, or in association with my partner, done considerably hydraulic work in connection with hydro-electric plants, and with the regulation of the flow of rivers.

About fifteen years ago we were engaged to represent the city of Winnipeg for the Winnipeg Electric Railway Company, who hold large power interests on the Winnipeg River, before the International Joint Commission, in connection with the regulation of the Lake of the Woods, which involved the study on our part of an investigation of all the possible power developments on the Winnipeg River, which aggregated about 500,000 horse power.

30 We were afterwards engaged by the Government of Ontario to prepare plans and estimates of cost for the remodelling of the Canadian Niagara Power Plant at Niagara Falls.

We were retained as consulting engineers in connection with the construction of the Great Falls plant on the Winnipeg River, and I was myself a member of the Board of Engineers from 1929 to 1931, on the construction of the Slave Falls plant on the Winnipeg river.

40 These developments are all of a size, at least, comparable with the plant at Hemmings Falls. There were 100,000 horse power or over in addition to that.

I have designed several small hydro electric plants, but they are relatively unimportant compared to the others I have mentioned.

I was also for one year a lecturer in hydraulics at McGill University without discontinuing the practice of my profession. It was just a matter of advising a large class in the University.

Q.—Have you also worked in Drummondville?

A.—Yes. I was the engineer for a small pumping station at Drummondville.

Q.—Were you the consulting engineer for the city of Montreal?

WILLIAM S. LEA (For respondent) Examination-in-chief

A.—Yes, I have been consulting engineer for the city of Montreal on quite a few projects.

10 About twelve or thirteen years ago we prepared a report on what is called the Montreal Acqueduct, and I have been since 1925, a consulting engineer and a member of the Montreal Sewer Commission, who had charge of the construction of trunk sewers in the city of Montreal.

I have lately been consulted by the Government of Manitoba and the city of Winnipeg in connection with a case which is pending before the International Joint Commission for the regulation of Rainey Lake.

Q.—You have heard the evidence in this case?

A.—I have heard some of the evidence in this case.

20 Q.—You have examined the profiles and plans that have been filed?

A.—I have examined the profiles and plans that Mr. McLachlan filed.

Q.—Do you know how the dam that was built by the Southern Canada Power Company on the St. Francis River at Hemmings Falls in 1924, is situated?

A.—Yes.

Q.—You have knowledge of the ice condition as it moved in the St. Francis River on the 7th and 8th of April 1928?

A.—Yes, sir.

30 Q.—Above the dam, and in the dam, and below the dam at Hemmings Falls?

A.—Yes. I am not sure about below the dam, but I have examined it all above the dam.

Q.—Did you hear of the washout that occurred at Drummondville on the 8th of April 1928 and that caused damage to the Railway?

A.—Yes, I heard of it.

Q.—When a train plunged into the river?

A.—Yes.

40 Q.—Will you tell the Court, what, in your opinion, was the cause of this washout suffered by this railway?

A.—The cause of the washout suffered by the railway on the afternoon of April 8th, 1928, was due to the breaking of the ice jam above the Hemmings Falls dam, which released a large quantity of water which was impounded above that jam, and there were no means of controlling this water when released, and it passed down the river in a quantity which has been variously stated as from 150,000 to 168,000 cubic feet per second, which is about double the maximum flow of the St. Francis River, and was of course likely to, and did, cause the destruction to certain properties.

WILLIAM S. LEA (For respondent) Examination-in-chief

Q.—Can you state the cause of the impounding that you have just mentioned?

A.—In my opinion ~~the cause of the impounding of this water, was due to the Hemmings Falls dam. I base this opinion on certain facts which have been submitted to me by Mr. McLachlan,~~  
10 and by the plans which I have examined, and these are to the effect, that on the afternoon of Saturday, April 7th, that the ice cakes were carried on to the land at the upstream end of the wing dam of the Hemmings Falls power plant.

This is shown on exhibit No. 35. The wing dam is shown there, and certain elevations are marked, 324, 325 — I think there are three elevations marked there, which show the level of the ground where this ice was carried, was at elevation 324, or higher.

This position is opposite a point in the pond above Hemmings  
20 Falls dam, about a mile or a little more, possibly 6,000 feet above the dam.

The records of the water level as shown by exhibit No. 34, show a maximum elevation at the Hemmings Falls dam of 321.8. The water about a mile above the dam must have been at elevation 325 or 326 to carry the ice and ground it on the land on the north side of the river at the end of the wing dam, and there is no way that I can account for the water reaching this elevation, which is, at least, three feet higher than it was at the dam, unless there was an obstruction in the pond...

30 Q.—You mean, in the basin?

A.—In the basin, upstream from the dam, because the water way there is so large that with the quantity flowing, there could not be, this difference in level, that it must have been obstructed.

Mr. McLachlan has explained that obstruction by those diagrams that he has put in, and further, apart from that altogether, it seems to me that the important point is, that here is his evidence of fact, that ~~the ice cakes were carried ashore there,~~ and that the water therefore must have been at least three feet higher than it was at the dam, and if the pond had not been obstructed by a very large  
40 volume of ice, it could not have been that high.

In addition to that, there is a record on exhibit No. 35 which shows that the head of the jam, which occurred above Hemmings Falls after the Dauphinais dam carried away, must have been somewhere near Labonte's gauging station, by reason of the fact that for a three mile stretch above that, there was very little difference in the level as recorded by the high water marks, which are shown on exhibit No. 35.

~~The building of the dam at Hemmings Falls, to my mind, had a considerable effect on the quantity of ice which would have accumulated in the jam at Dauphinais. If one examined any one of the~~

WILLIAM S. LEA (For respondent) Examination-in-chief

profiles submitted by Mr. McLachlan which are numbered from 36 to 40, it will be seen there that the construction and operation of that dam affected the depth of the river, and therefore the velocity of the flow of the river for about six miles upstream, that is from the foot of Hemmings Falls to the Dauphinais rapids.

10     ~~On any one~~ of those profiles there are shown water levels in a state of nature before the Hemmings Falls dam was built, on what are called, normal river flows. It so happens there are two of them; one was prepared by the Quebec Streams Commission, and the other by the Southern Canada Power Company. They are not widely different, and in a general way it may be said that at normal river flows there is a stretch three miles or so along down stream from Dauphinais Rapids where, at the normal river flows, the elevation is about 310. It is not more than a foot away from that, I understand, they carry a pond level at the Hemmings Falls plant of  
20     around 317 or 318.

The level of the river bottom in this stretch I am referring to, is about 305, somewhere around there, so that at normal flows in a state of nature, there is a comparatively shallow river about three miles long between the Dauphinais Rapids and the head of the Hemmings Falls Rapids, of about five feet deep.

After the dam was built, this is created into a stretch about seven or eight feet deeper, that is, twelve or thirteen feet deep.

Now, since we are referring to these profiles, I want to  
30     mention another line that was drawn from this mark as the water levels of September 11th, 1924. This is an open water season, and it so happens that it represents a flow in the river at that time of about 60,000 second feet, and this flow of 60,000 second feet is one that is being mentioned quite often as being the flow, or around that, in the river during April the 7th and 8th, 1928.

It will be seen that the elevation of the river at Labonte's gauging station is between 317 and 318 with a flow of 60,000 second feet, that is to say, it is at practically the same level as they now carried back on that pond at any flow whatever.

40     Keeping that fact in mind — I will use it a little later on; if we consider what would have taken place in a state of nature before the dam built up at Dauphinais in the fall of 1927 and during the winter of 1928, it is obvious that the river would have frozen over somewhat later before the dam was built than after, because the depth would have been very much less and the velocity considerably higher.

After it did freeze over that frazile ice that would have been carried down from the river above in a state of nature had been going into a stretch of river where the depths are around five feet, whereas, actually in 1928 it was going into a stretch of river where the depths

*WILLIAM S. LEA (For respondent) Examination-in-chief*

were about twelve or thirteen feet. The result would have been that as the floating ice is carried under the sheet ice formed there, that it would not have accumulated to the same depth in a state of nature as it did with the dam built, because in a state of nature when it was carried away the velocity was much higher and would tend to carry  
10 it down stream.

Another fact which seems to me of considerable importance is, — the one I was referring to before, of the depth of the river in the stretch between the foot of Dauphinais' Rapid and the head of the ~~Hemmings Falls rapid in a state of nature, and after the dam was built.~~ In a state of nature when the flow in the St. Francis River increased from what they call normal flow up to this 60,000 cubic feet per second, the river would have risen down at Labonte's gauge about eight feet in open water without any ice or anything else. It would have risen up at the foot of the Dauphinais Rapids twelve  
20 or thirteen feet, whereas, after the ~~Hemmings Falls Dam was built~~ it was ~~never allowed to lower below 317 or 318, therefore any increase in flow from the normal to around 60,000 second feet would have made a comparatively small difference in the river level at~~ Lamonte's gauging station, possibly a foot or two, and it would have made a difference up at the end of Dauphinais' Rapids of possibly five feet instead of twelve or thirteen. The point, therefore, is that an increase in flow from the normal up to 60,000 second feet in a state of nature, would have caused that movement vertically upwards of that whole stretch of ice between the Dauphinais Rapid and the head  
30 of the Hemmings Falls rapid, eight feet greater, somewhere around there, than did occur in 1928 after the dam was built.

Now it must also be remembered that in a state of nature there was no ice sheet, — Once they got down to the head of the Hemmings Falls rapids, that would be open, therefore, when we consider this ice jam up at Dauphinais, when we consider the quantity of ice that might have been accumulated there — the ice will accumulate and form a jam, until such time as the sheet below it liberated it — if you take that sheet of ice below Dauphinais, the rapid down the  
40 Hemmings Falls, in a state, of nature, as the flow increased with the warm weather, from a low flow up to between 50,000 and 60,000 second feet, that whole sheet for three miles would have risen; it would have been released from its intimate contact with the shores, and it is my opinion, therefore, that there would have been considerably substantially less ice retained in the jam at Dauphinais in a state of nature than was held there in 1928, that it would have gone out with less head to put it out there.

Since the jam in 1928 did go beyond Labonte's and sill into the pond, there is all the more reason for believing that the smaller jam in a state of nature would have gone over past those places. It

WILLIAM S. LEA

(For respondent) Examination-in-chief and Cross-Examination

would have been carried down the rapids into the Hemmings Falls —Drummondville pond, and any jam that it might have caused there could have impounded water only between itself and the base of  
10 Hemmings Falls, a quantity which is negligible in comparison with the quantity which was impounded back of the jam which did occur in the pond above Hemmings Falls in 1928.

Q.—~~Was the dam which was built at Hemmings Falls, in your opinion, the sole cause of the washout which was suffered by the Railway in Drummondville on the 8th of April, 1928?~~

A.—~~That was the sole cause of that flood on the afternoon of the 8th of April, 1928.~~

Q.—~~And the washout of the Railway embankment?~~

A.—~~So far as I know the cause of the washout was that flood~~  
20 of 1928.

Q.—~~Caused by the dam at Hemmings Falls?~~

A.—Yes.

CROSS EXAMINED BY MR. MARIER, K.C.,

OF COUNSEL FOR DEFENDANT

Q.—Mr. Lea, I understand you to state your opinion is largely  
30 based on facts submitted to you by Mr. McLachlan?

A.—And the plans that he submitted to me.

Q.—And the plans prepared by Mr. McLachlan?

A.—The plan which I have mentioned is the plan No. 35, and the only other plans which were of interest to me besides that, were some cross sections of the river which he gave me, which I merely used in my statement. In a state of nature at normal flows the depth of the river in that three mile stretch below Dauphinais would be about five feet deep.

40 BY MR. PERRAULT:

Q.—As an average?

A.—As an average.

BY MR. MARIER:

Q.—As to the occurrence that happened in the St. Francis River in the spring of 1928, he gave you those facts. You have no personal knowledge of those facts?

A.—I was not there during the flood.

*WILLIAM S. LEA* (For respondent) *Cross Examination*

Q.—You obtained those facts from the information given to you by Mr. McLachlan?

A.—From the evidence which had been submitted in the other case.

10

BY MR. PERRAULT:

Q.—In the Labonte case?

A.—Yes.

BY MR. MARIER:

Q.—Partly from that, and partly from the details given to you by Mr. McLachlan?

20 A.—The only details that Mr. McLachlan gave me were shown on that plan No. 35. He gave me that plan 35 and give me some cross sections.

BY MR. PERRAULT:

Q.—Exhibits Nos. 36, 37, 38, 39 and 40?

30 A.—I mean the plan. The plan is No. 35, and on that plan No. 35 there is shown those elevations I referred to on the north bank of the river at the end of the wing wall, and I asked for a profile of the river bottom from there up, and he give me a plan, but I don't know whether it is in evidence or not.

Q.—Exhibit No. 19?

A.—I have seen the plan exhibit No. 19.

Q.—Did you see the plan No. 34?

A.—Yes.

BY MR. MARIER:

40 Q.—I understand that for the purpose of giving your opinion as to the events which occurred in the river, or should have occurred in the river under natural conditions, that you rely partly, at least, on the information contained in that plan No. 19?

A.—Practically on that.

Q.—And when you referred to the exhibits from No. 35 to 40, that is only information given to you by Mr. McLachlan?

A.—I am referring to the profiles Nos. 36 to 40. I am referring to profiles of the river level, three of them.

Q.—When you refer to these exhibits, do I understand you to mean that you only refer to the profile of the river shown on those

*WILLIAM S. LEA (For respondent) Cross Examination*

plans, or do you admit the facts which are shown by those plans as to the formation of ice jams etc?

10 A.—No. That was merely corroboration. I call those plans of the ice jam mere corroboration of the witnesses of fact, who saw the ice carried on shore. I only regard those as corroborative of the evidence of facts, and the evidence of facts was the ice cakes which were carried on to the north shore at that point which I spoke of, at the end of the wing dam. I did not base my opinion at all on those diagrams.

Q.—And I understand that you do not contend that the ice jam formed on the Saturday afternoon or on the Sunday as shown on the diagrams filed by Mr. McLachlan as exhibit 35 to 40?

A.—It must have been formed in some such way as that.

Q.—In quite a different way?

20 A.—No. What I mean is this, there must have been ice accumulated in the forebay at the power plant. I did not figure out all those quantities, or attempt to show that those were exactly the quantities. I did not attempt to do that.

Q.—You did not express any opinion as to the correctness of those facts, as to the place and formation of the ice jam?

A.—I did not express any opinion. I accepted those profiles of the water surfaces that were shown on this plan, as correct.

Q.—Take the profile exhibit No. 39, which is a profile indicating the normal water at Hemmings Falls.

30 A.—Yes.

Q.—This is a profile before the erection of the dam?

A.—Surely.

Q.—I suppose you took that profile into consideration in giving your opinion to the Court?

A.—That was the profile I referred to. I took it as being correct.

40 Q.—And when you speak of the profiles indicated on the plan, Nos. 35 to 40, you refer especially to the profile of the Quebec Streams Commission, and which is exactly the same as the profile established by the Southern Canada Power Company as to the water level prior to development?

A.—Yes.

Q.—There is a red line on the plan No. 39 which would indicate what the profile of the river would have been on the 8th of April 1928, at 2.30 p.m. Do you mean to say that this should be the exact profile of the river at that time?

A.—I did not figure it out at all.

Q.—You expressed no opinion on that subject?

A.—I expressed no opinion on that profile, except with respect to one point on it, and that is opposite the end of that dam.



*WILLIAM S. LEA* (For respondent) *Cross Examination*

*ROBERT TWEEDIE* (For respondent) *Examination-in-chief*

Opposite the end of the wing dam which is about 6,000 feet above the Hemmings Falls dam where the level must have been high enough to carry the ice ashore.

10

BY MR. GARCEAU:

Q.—On the Saturday night?

A.—On Saturday night.

BY MR. PERRAULT:

Q.—Do you also base your opinion on the facts submitted by the witnesses heard in this case?

20

A.—Yes.

Q.—Regarding the movement of the ice and the levels of the water in the St. Francis River?

A.—Certainly.

And further deponent saith not.

E. W. BUSH, Official Court Reporter.

30

DEPOSITION OF ROBERT TWEEDIE,

of the city of Montreal, travelling accountant, a witness produced on behalf of the PLAINTIFF, who being duly sworn doth depose and say as follows:

EXAMINED BY MR. PERRAULT, K.C.,

40

OF COUNSEL FOR PLAINTIFF

Q.—What is your occupation?

A.—Travelling accountant.

Q.—With what company are you employed?

A.—The Canadian National Railways.

Q.—Have you been travelling accountant or auditor for the Canadian National Railways for a long time?

A.—I have been forty three years in the service, nineteen of which have been spent as travelling accountant.

Q.—As travelling accountant, have you checked over the cost

*ROBERT TWEEDIE (For respondent) Examination-in-chief*

of the repairs to tracks at Drummondville on account of the washout that occurred there on the 8th April 1928?

10 A.—I might say that that statement was prepared by the superintendent at Levis Division. I did not make it up, but I endeavored to make a check with that exhibit but could not do so, as there were some records missing. I therefore prepared another statement which is, to my knowledge correct, and it is greatly in excess of the present exhibit, therefore I would say the exhibit that is filed is correct.

Q.—You say on checking over the matter the amount is larger than the amount now claimed?

A.—Yes.

20 Q.—Will you refer to exhibit D filed by plaintiff with particulars, as say if the different items charged there are correct as far as they go?

A.—As far as they go I would say they are correct.

Q.—Will you look over your own figures?

A.—That first item of \$722.43 is correct, exactly with my copy, that is, for labor of levelling the road.

Q.—It might be shorter to file the account you have prepared yourself?

A.—Yes.

30 Q.—Have you checked over the other exhibits, that is to say, E, F, G, H and I mentioned in the information and filed with Plaintiff's particulars?

A.—I have checked all those items you mention, E, F, G, H and I.

Q.—Will you file your compilation as exhibit No. 43?

A.—Yes.

Q.—In checking over all these exhibits, and all the items indicated therein, will you say what the total amount between the exhibit 5 and what you have found out, is?

A.—That is the total, as the first exhibit, from D to I.

Q.—On each exhibit for each item?

40 A.—Every item. on D — my difference is \$6,605.78.

Q.—That is to say, the total cost of repairs to tracks amounts to...

A.—No, in addition to that.

Q.—I want the total?

A.—\$11,808.55.

Q.—Instead of \$5,254.17?

A.—Yes, instead of \$5,254.17.

Q.—With regard to E, what is the cost of repairs to structure?

A.—\$32,321.97.

Q.—Instead of \$13,135.15?

*ROBERT TWEEDIE (For respondent) Examination-in-chief*

- A.—Instead of \$13,135.15.  
Q.—And F?  
A.—\$19,751.45.  
Q.—G?  
A.—\$4,442.09.  
10 Q.—H?  
A.—\$12,133.63.  
Q.—And “I”?  
A.—\$5,626.66.  
Q.—How did you check over all these items?  
A.—By going through the various records in every office that I thought had a charge. After the papers were destroyed I went to each individual office, and checked it and took the records and went through them with the clerks.  
20 Q.—And you prepared these exhibits, D, E, F, G, H, and I?  
A.—That was prepared in the office of the superintendent of the Levis division.  
Q.—Was that office later destroyed by fire?  
A.—Yes, it was to a great extent in the early part of 1930. The Levis division station was burned.  
Q.—Have you with you the invoices regarding expenses?  
A.—Yes sir, that is, of the gratuities. I have several records.  
Q.—Regarding the cost of the repairs to tracks, have you any invoices for that?  
30 A.—I have not got them here. I have them at Bonaventure Station. There is a big file of records.  
Q.—It will be necessary to file all these because we have to have personal knowledge. Regarding E, cost of repairs to structure, have you those invoices?  
A.—I will have those too.  
Q.—You have them?  
A.—Yes.  
Q.—Regarding F?  
A.—Yes, I have those too.  
40 Q.—Have you the invoices with you?  
A.—I have the invoices for F.  
Q.—You have them here?  
A.—Yes.  
Q.—Will you file the medical and hospital fees invoices?  
Have you many invoices?  
A.—Quite a few.  
Q.—Are they for the medical and hospital fees?  
A.—Yes.  
Q.—How much do they amount to?  
A.—\$16,930.39.

*ROBERT TWEEDIE (For respondent) Examination-in-chief*

Q.—Will you file the whole bunch as exhibit No. 44?

A.—Yes.

Q.—I am talking of medical and hospital fees?

A.—This covers all of F with the exception of meals to passengers and to Conductor Blanchard. This exhibit only covers the  
10 medical and the attorneys fees and the funeral and the account for the woman, Mrs. Houston.

Q.—What are these invoices for? Will you state for what items?

A.—Those invoices cover attorney, money paid to passengers, ambulance, Jeffrey Hale Hospital, doctors, Hotel Precieux Sang, attorneys, funeral, medical doctors and Mrs. Grondin and Mrs. Bernier.

Q.—Will you refer to the first invoice of that exhibit 44 dated  
20 May 1928, attorneys fees, cost and charges arising from the claim of Mr. and Mrs. David Silver, passengers?

A.—There is one for \$750. Is that the one you refer to?

Q.—No, that is for \$50. What amount did you pay to Mr. and Mrs. David Silver?

A.—According to my figure I have \$750.

Q.—That you paid to these passengers?

A.—\$750. according to the invoice.

Q.—They made a claim for damages against the Canadian  
National Railways and the claim was paid?

30 A.—That is a matter for the legal department.

BY MR. MARIER:

Q.—Do don't know personally?

A.—No.

MR. PERRAULT: Of course, he does not know personally.

BY MR. PERRAULT:

40

Q.—Will you refer to the first part of these invoices and look  
at the receipt given by Mr. and Mrs. Silver for \$750?

A.—Is is a receipt from David Silver for \$750.

Q.—You had another claim also, as shown by the invoice,  
May 8th, 1928, from James C. Rolland, passenger; have you the receipt for that?

A.—Yes.

Q.—He received \$300. for damages?

A.—Yes. When he receives the money he will put his si-

*ROBERT TWEEDIE (For respondent) Examination-in-chief*

gnature. The agent would not pay the money until he out his signature.

Q.—And you also have the signature of the attorney who made the claim for Mr. and Mrs. Silver, that they had received \$50.

A.—That would be similar, as the money was paid, that is the  
10 company's receipt.

Q.—There is also a receipt from Mr. Stewart as having received \$225, as damages suffered as a passenger on the train?

A.—That is his signature. It signifies he has been paid.

Q.—There is also a receipt from Doctor Dugre for professional services attending passengers, \$22.00?

A.—Yes.

Q.—Will you file this as exhibit 44?

A.—Yes.

Q.—Will you file as exhibit 45 invoices for ambulance services with regard to Blanchard, passenger injured at Drummondville, and Houston, engineer, and medical services at the Jeffrey  
20 Hale Hospital.

A.—Yes. D. Blanchard, passenger injured April 8th 1928, \$5.00 ambulance service; April 8th re M. Houston, engineer, fatally injured April 8th 1928, ambulance service \$5.00.

M. Houston fatally injured at or near Drummondville on or about 8th April, 1928, \$10.00 professional service.

Q.—Will you file as exhibit No. 46 a set of invoices regarding claims for damages made by Mr. and Mrs. McNiker, Doctor  
30 J. E. Girard for services; hospital Hotel Dieu of Precieux Sang, Quebec, for treatment to Blanchard and attorney fees to Kugel and Telsey regarding the claim of Mr. and Mrs. McNiker and invoice for funeral expenses for Mr. Houston, the engineer; expenses of Thivierge a passenger who was killed, and also funeral of Robin, baggage man, and for expenses regarding the accident?

A.—Yes.

Q.—Will you file as exhibit 47 a set of vouchers regarding the payment of indemnity to Mrs. Helen R. Houston, wife of the  
40 engineer Houston, for the amount of \$10,165.50, and also the voucher regarding the payment made to Pierre Robin, tutor to the minor children of the baggage man, Joseph Robin, \$3,050., and medical services, conductor Villeneuve of St. Romuald, and Doctor Moulin?

A.—I file them as exhibit No. 47?

Q.—Will you also file as exhibit No. 48 account of \$50.00 paid to conductor St. Pierre to reimburse him for the amount he paid to Mrs. Grondin who had seen the danger to train 45 on April 8th, 1928?

A.—Yes.

*ROBERT TWEEDIE (For respondent) Examination-in-chief*

Q.—Will you also file as exhibit No. 49 a receipt of Mrs. Donat Grondin for \$50.00. being the Mrs. Grondin who made the signals to train No. 45?

A.—Yes, I file it.

10 Q.—And will you also file as exhibit No. 50 a receipt signed by Mrs. Napoleon Bernier of Drummondville for the services she rendered in also making signal to train No. 45?

A.—Yes.

Q.—All these amounts were paid as indicated in these vouchers by the Canadian National Railways?

A.—Yes.

Q.—Have you the account paid to conductor Blanchard, and if so, will you state what amount the Canadian National Railways paid him during the time he was sick?

20 A.—\$2,661.96.

Q.—Does that include his wages only, or does it include the hospital?

A.—No hospital fees.

Q.—The hospital fees are included in the vouchers you have already filed.

A.—Yes.

Q.—While all these payments, or vouchers, were prepared by the Canadian National Railways, to what division were the charges made?

30 A.—They were made against the Levis division.

Q.—What is the Levis division?

A.—The C. G. R. — The Canadian Government Railways.

Q.—It is charged against the Intercolonial?

A.—The Canadian Government Railways.

Q.—And this applies to all costs for repairs to the locomotive, cars, tracks, structures, and everything mentioned in the information?

A.—Yes.

Q.—Regarding exhibit G, what checking did you make?

40 A.—I find a charge there of \$4,442.09 for an amount charged from the different departments, or vouchers, wages of train crews and the motive power department. Those would be charged going against that department.

Q.—For diverting the traffic?

A.—No, for the wrecking crew, working at the wreck.

Q.—For the train that came to help?

A.—Yes.

Q.—Exhibit H, cost of diversion?

A.—That is for detouring trains.

Q.—On account of the washout?

ROBERT TWEEDIE

(For respondent) Examination-in-chief and Cross-Examination

- A.—Yes.
- Q.—What was the cost of that diversion?
- 10 A.—I figure the cost was \$12,133.63, that is, covering the wages including the pilots; for time paid to telegraphers and supervision of labor.
- Q.—Exhibit “I”, cost of special train service?
- A.—That is wages of trainmen running special trains. There are supplies, overtime paid and transfer of baggage, rental of locomotive and supervision.
- Q.—Do you know why this special train service was necessary?
- A.—Well yes. It is taken from the train sheets and the trainmen’s tickets. The trainman files a ticket.
- 20 Q.—As to the special services, how was it done?
- A.—The special services, that would be more for the superintendent to say how he ran his train.
- Q.—Running from one place to another?
- A.—Running from one place to another. That would be more for the superintendent.
- Q.—That is, one train going on the east side of the river, and the passengers being carried over the road bridge, and taking another train on the other side to come to Montreal?
- 30 A.—That is what I would say, but the superintendent would be able to tell you that.
- Q.—The through traffic was passing through Victoriaville and Richmond?
- A.—Well, both ways.
- Q.—Have you any vouchers as to that with you?
- A.—No. I have none.
- Q.—Regarding these last exhibits G. H. and “I”?
- A.—No, I have not got them here.
- Q.—Where are they?
- 40 A.—They are all at Bonaventure.
- Q.—Auxilliary and wrecking train, special train service?
- A.—There is a big pile. I left them down here.

CROSS EXAMINED BY MR. MARIER, K.C.,

OF COUNSEL FOR DEFENDANT

Q.—You have given some figures about indemnities to legal heirs of employees, and you say that an amount of \$10,000.00 was paid to Mrs. Houston? Is that the amount?

*ROBERT TWEEDIE (For respondent) Cross Examination*

A.—The voucher is there. I think that is what it is. That voucher would be through the legal department. It is there.

10 Q.—Is there an accident fund or compensation fund of the railway by virtue of which the legal heirs of an employee who dies while in the employ of the Canadian National Railways, receives a pension?

A.—I could not say, because I do not have anything to do with that. That would be the legal department I presume.

Q.—Is there a Pension Fund for the employees, and is a proportion of the salary retained from the employees as a contribution to that Pension Fund?

A.—There is a Pension Fund, that is, on some parts of the Canadian National Railways; not all over. Take the old Grand Trunk, for instance.

20 Q.—In Drummondville, where that part of the C. N. R. is situated, and this division from Montreal to Levis, was that Pension Fund in existence?

A.—I could not say as to that part of the road.

Q.—Was there an insurance fund of some kind providing for compensation for heirs of an employee in the event of his death, when employed by the C. N. R.?

A.—I presume there is. I think so, but would not say, because it is out of my jurisdiction.

30 Q.—Was that amount of \$10,000.00 that was paid to Mrs. Houston, paid out of an insurance fund, or a compensation fund?

A.—I am sorry, I don't know. That does not apply to me.

Q.—Referring to all those claims for insurance to passengers, indemnities to passengers, indemnities to legal heirs of employees, has the Canadian National Railways been sued by anyone claiming a certain amount as indemnity?

A.—The legal department is the only department, as I understand, handling those claims of any description. Our Claims Agent, or legal department handles that. That would not come under my jurisdiction. I could not say.

40 Q.—You do not know personally?

A.—I don't know personally.

Q.—You don't know if there has been any suit instituted?

A.—No.

Q.—Can you state the amount that was paid to Mrs. Thivierge, the widow of the man who was killed in one of the cars? Can you find that out without too much trouble?

A.—There is nothing here for Mrs. Thivierge that I can see.

Q.—You do not know if later on, Mrs. Thivierge instituted a suit against the C. N. R. For \$10,000.00, and lost her suit?

A.—No.



*ROBERT TWEEDIE (For respondent) Cross Examination*

Q.—As to that amount of \$100.00 which appears to have been paid to conductor St. Pierre by the C. N. R., to reimburse him for his generosity to Mrs. Grondin...

10 A.—I don't know anything about that, only what I have heard, that Mrs. Grondin and Mrs. Bernier received from Conductor St. Pierre \$100.00.

Q.—To the best of your knowledge Mr. St. Pierre made a gift to these women and the C. N. R. reimbursed that gift and now claims the same amount from the Southern Canada Power Company.

A.—I understand so. He gave those women \$100.00.

Q.—And the C. N. R. also claims from the Southern Canada Power Company this amount of \$100.00 mentioned in exhibit F, being the amount paid as special gifts to Mrs. Grondin and to Mrs. Bernier?

20 A.—Yes.

Q.—As to the amount paid to conductor Blanchard, do you know if conductor Blanchard was entitled on account of sickness, to receive an indemnity from the Pension or Insurance Fund of the Railroad?

A.—I don't know about him being entitled, but I know he was paid that amount of money for the time he lost while he was sick.

Q.—But you don't know whether he was entitled or not to receive the same amount, or another amount from the Pension or Insurance Fund on account of sickness?

30 A.—I could not say. The higher officials would decree whether he was to be paid that money while he was sick. I could only vouch as to the amount of money.

Q.—As to exhibits G, take for instance the amount charged to the Levis division by the superintendent of motive power through the district: is that an estimation of the cost or is it considered as actual expenditure?

A.—That would be the actual amount.

40 BY MR. PERRAULT:

Q.—Of the expense?

A.—Of the expense.

BY MR. MARIER:

Q.—This is sent to your office, but it means charges made to such department including such and such a payment?

A.—Yes.

Q.—And am I right in assuming as to exhibit H, that this is

*ROBERT TWEEDIE (For respondent) Cross Examination*

an estimate which was made by the C. N. R. of the cost incurred by reason of the fact that trains were detoured?

A.—No, I would not say it was an estimate. It is taken from actual records.

10

BY MR. PERRAULT:

Q.—Of actual expenses?

A.—Of actual expenses.

BY MR. MARIER:

20 Q.—On exhibit H you have engineers wages, trainmens wages, if regular run had been followed? This is an estimate of what it would have cost on the regular route?

A.—I took the cost of the train detoured and then took the cost of the train after you run on a straight way. That is on your exhibit, but not on my exhibit.

Q.—But this is an estimate of what the cost would have been on the regular route?

A.—I would not say it was an estimate. I took the tickets that the train cost to run around the detour, and then took the train running on its regular run, and deduct one from the other, and that gave me the cost of my train run.

30

Q.—When you refer to ticket, what does that mean?

A.—That is a ticket which an engine man puts in for his pay, and the trainman sends the ticket into the office everytime they make a run, they send in a watch ticket to the chief time keeper and he enters that in his book, and at the end of the period, fifteen days, he draws his pay on the strength of that ticket after it has been checked.

Q.—But those figures are supposed to represent what would have been exact salaries of those men?

A.—Yes.

40

Q.—You have the cost of special train service. Is that the exact amount?

A.—That would be the same thing exact because it is taken from the time ticket, from the watch ticket.

And further deponent saith not.

E. W. BUSH, Official Court Reporter.

---

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef

DEPOSITION DE SERAPHIN OUIMET,

de la Cité de Montréal, 3776 Parc Lafontaine, ingénieur-civil, pour être examiné, de la part de Sa Majesté le Roi.

10 EXAMINE PAR MONSIEUR GARCEAU,  
CONSEIL A L'ENQUETE DE SA MAJESTE

Q.—Monsieur Ouimet, vous avez été retenu, dans les causes de Labonté et Dauphinais versus The Southern Canada Power Company Limited, pour prendre des niveaux, et la manière dont la glace s'était comportée en mil neuf cent vingt-sept et mil neuf cent vingt-huit, en printemps?

20 R.—Oui.

Q.—Vous avez déjà été entendu dans ces causes-là, vous étiez témoin?

R.—Oui.

Q.—Vous étiez présent à Drummondville?

R.—Oui.

Q.—Vous avez vu les différents phénomènes relatés lors de votre témoignage?

R.—Oui, monsieur.

Q.—Vous avez entendu tous les témoins en cette cause?

30 R.—Oui.

Q.—Vous avez compris tout ce qu'ont dit Messieurs McLachlin et Lea?

R.—Oui monsieur.

Q.—D'après ce que vous savez personnellement, d'après ce que vous avez entendu des témoins, quelle a été la cause directe de l'accident arrivé le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-huit, entraînant un engin et des chars dans la rivière St-François, et amenant une partie du pont et des approches du pont à disparaître?

40 R.—La cause de l'accident, c'est les travaux de la compagnie, à la chute Hemmings.

Q.—Quelle compagnie?

R.—La Southern Canada Power Company, la défenderesse.

Q.—Sur quoi basez-vous cette opinion?

R.—Le barrage de la compagnie, a eu pour effet de changer la stabilité de la rivière, pour une grande distance en amont, et une certaine distance en aval, stabilité bien connue des riverains. La nature parlait assez éloquemment, la disposition des bâtisses le long de la rivière, autrement dit, les riverains connaissent sa conduite depuis très longtemps, de mémoire d'homme. Le point principal, c'est le barrage de la Compagnie, à la chute Hemmings, et aussi le chan-

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef

gement d'endroit du contrôle de la rivière. La section de contrôle de la rivière, se trouvait en haut de la tête du rapide Hemmings, à l'état nature et le barrage a descendu la section de contrôle de la rivière, à un mille et demi, un mille et deux-tiers, à l'endroit du barrage de la compagnie, aux chutes Hemmings, et la compagnie  
10 contrôle les eaux et les glaces, en amont du barrage.

Q.—Ne contrôle pas tout?

R.—Quand elle les échappe. Je pourrais vous expliquer pourquoi le contrôle est changé de place.

Q.—Vous dites qu'elle a changé l'état de la rivière, l'état existant; de quelle manière?

R.—C'est ce que je veux vous dire. Une section de contrôle, c'est une section dans laquelle la vitesse est toujours plus grande que la vitesse d'une section immédiatement supérieure, et plus grande  
20 encore que dans les autres sections plus bas. A l'état nature, c'est tout à la tête du rapide que se trouve la section du contrôle, et à chaque tête de rapide, il y a une section de contrôle, au pied de chaque bief, et à chaque tête de rapide.

Q.—Dans une rivière?

R.—Oui, monsieur. Si on examine le barrage de la compagnie, on voit que la section des portes et du déversoir, pour toutes les hauteurs d'eau, de trois cent sept aller à trois cent vingt-quatre, du moins jusqu'à trois cent vingt-quatre. Les sections, au barrage, sont toujours plus petites que toutes les sections où était l'ancien contrôle; ce qui veut dire que quand la section est plus petite, il faut  
30 que la vitesse soit plus grande. Les sections sont inversement proportionnelles aux vitesses. Toutes les sections au barrage, étant plus petites, il s'en suit que pour un même débit, les sections, dans le bassin, sont toujours plus grandes, les sections du bassin sont toujours plus grandes que les sections au barrage, la vitesse au barrage est toujours plus grande, c'est la vitesse maximum de l'eau.

Q.—C'est tout ce que vous avez à exposer, pour établir que la section de contrôle est au barrage?

R.—Oui. Or ce barrage a changé le lit de la rivière. En largeur et en longueur, il a apporté de nouveaux phénomènes. Le premier phénomène, c'est de maintenir l'eau du bassin en amont du  
40 barrage, avec un niveau, à un niveau à peu près uniforme, pour leurs turbines.

Q.—Ensuite.

R.—Environ six milles de longueur, mais en hiver il y a un phénomène nouveau, c'est celui de faire une couche de glace, du barrage jusqu'à la tête du rapide, ce qui n'existait pas avant. Cette couche solide de glace, fait corps avec le barrage, et est un obstacle à toute descente de glace. C'est un phénomène nouveau. Depuis la tête du rapide, aller au pied du vieux rapide Dauphinais, et à peu

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef

près pour trois à quatre milles de longueur, c'est l'ancien bassin, et cet ancien bassin est maintenu plus haut pour la période d'étiage. En hiver, la précipitation est en neige, il n'y a pas de ruissellement. La rivière, surtout en mars, le bassin est levé de neuf pieds plus haut qu'à la période d'étiage.

10 Q.—Combien plus long?

R.—Le rapide Dauphinois a quarante pour cent de sa surface, et le pied du nouveau rapide Dauphinois, doit être maintenu à peu près trois quart de mille plus haut que l'ancien pied du rapide.

Q.—C'est-à-dire que le pied du rapide est aboli?

R.—L'ancien pied est noyé.

Q.—Qu'est-ce que vous faites du rapide Hemmings, dans tout cela?

R.—Il a disparu, comme je l'ai expliqué tout à l'heure.

20 Q.—Maintenant le fait d'avoir augmenté le niveau de l'eau dans la rivière, à partir du nouveau rapide Dauphinois, jusqu'à la chaussée, quel effet cela a-t-il produit, au point de vue de la rapidité du courant, du cours de la rivière?

R.—A l'état nature, les sections transversales qui nous fixent la vitesse pour un même débit, à l'état nature, la vitesse qui varie de trois, aller à sept fois plus grande qu'aujourd'hui, la vitesse à l'état nature, la vitesse sous la glace, étant trois fois à sept fois plus grande qu'aujourd'hui.

30 Q.—C'est-à-dire avant mil neuf cent vingt-huit?

R.—Oui.

Q.—Avant la construction de la chaussée?

R.—Oui. Ce qui veut dire que le frazil qui venait se faire en haut du rapide Dauphinois, pouvait descendre pour former l'ambâcle qui pouvait se faire au pied du rapide Dauphinois. A cause de la vitesse en dessous de la glace, le frazil faisait un embâcle, en s'allongeant, en suivant la veine liquide, alors qu'aujourd'hui, — et je l'ai vu — la vitesse étant diminuée, au pied de l'ancien rapide Dauphinois, de sept fois la vitesse initiale.

40 Q.—Pourquoi?

R.—J'ai tous les chiffres, pour établir cela.

Q.—Avez-vous fait des calculs?

R.—Oui, la dynamique nous l'enseigne.

Q.—Quant à l'augmentation de la section?

R.—Oui, la vitesse est presque réduite à zéro, à la période d'étiage, en haut du bassin, au pied du vieux rapide Dauphinois, où il y a neuf pieds plus épais d'eau, qu'autrefois.

Q.—Sur le terrain, où est-ce que cela se trouve?

R.—C'est un peu plus bas que l'île qui porte le nom de l'île Ronde, numéro soixante-et-douze. Alors tout le frazil qui se fait en

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef

haut dans le rapide Dauphinois, ou plus haut, doit nécessairement se déposer sous la glace, au pied du vieux rapide Dauphinois, il y a un espace très grand, ayant neuf pieds de plus épais d'eau, par conséquent, le contenant peut avoir un plus grand contenu et une plus grande largeur. Cependant, la rivière, je devrais dire que l'embâcle se fait de décembre à aller au commencement de janvier. C'est là où s'accumule du frazil. D'après les témoignages, pas un seul morceau de glace ou de frazil ne peut descendre plus bas, ne devrait s'accumuler autrement qu'à cet endroit là. Les témoins ont fait des sondages. Il n'y avait pas de frazil en dessous de la glace, en haut de la dam Hemmings, à partir du pied, du nez de l'embâcle, à aller au barrage. C'était de la glace solide. J'admets que cette glace solide a des conséquences immédiates, à l'état nature, il y avait beaucoup d'îles. La surface de la rivière, à la période d'étiage, avait une bien moins grande surface, par conséquent, il y avait moins de glace à descendre, pour le printemps suivant, de plus la vitesse, de trois à sept fois plus grande, empêchait d'avoir une plus grande épaisseur de glace. Nécessairement, aujourd'hui, la vitesse est réduite presque à zéro, d'où la glace doit être nécessairement plus épaisse, surtout dans le centre de la rivière.

Q.—Est-ce que vous insistez, que la question de l'épaisseur, peut avoir une influence, sur la formation de la glace?

R.—Quand arrive le printemps, cela donnait moins de résistance à une "jam" supérieure, et comme, à la crue des eaux, toutes les glaces se décollent des îles, et qu'il n'y a pas d'obstacle, de la tête du rapide à aller au pied du rapide à l'état nature, le chemin est libre pour descendre une rivière, ce qui débarrasse plus rapidement la rivière, sans causer de délai. Le barrage cause un délai à une descente de glace, et du moment qu'il y a délai, il y a nécessairement concentration, et comme question de fait, en mil neuf cent vingt-six, mil neuf cent vingt-neuf, mil neuf cent trente, la compagnie a réussi à garder toutes les glaces en avant de son barrage, alors qu'à l'état nature, ce n'était pas la même chose. Le travail de la compagnie consiste à garder les glaces, de garder toutes les places, quand même il y en aurait dix à douze milles, même la glace en amont. C'est leur but, et je crois que c'est ce qu'ils ont de mieux à faire, s'ils ne veulent pas causer de dommages. Mais il arrive des années, comme en mil neuf cent vingt-sept, mil neuf cent vingt-huit et mil neuf cent trente-deux, que la compagnie échappe les glaces. La glace, malgré cela, a embarqué, a sauté pardessus le barrage.

Naturellement, pendant l'hiver qui est la cause de toute cette couche de glace, jusqu'au pied du rapide Dauphinois, comme conséquence, à cause de cette élévation de l'eau, il y avait un embâcle, au commencement de l'hiver, déjà grand, déjà épais. En mil neuf cent vingt-huit, j'ai fait des sondages, j'ai constaté qu'il y avait un

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef

embâcle sur toute la largeur de la rivière, la glace se soulevait de bas en haut, suivant une élévation de dix à douze pieds. La surface était plus ou moins valonneuse, alors la surface de l'embâcle était plus ronde, ou pratiquement au même niveau et l'encerclait. J'ai fait des sondages, afin de constater la vitesse de l'eau sous l'embâcle. Il me  
10 suffisait de creuser, à la hache, sur la surface, pour atteindre l'eau, l'infiltration au travers du frazil, et cette eau était remplie de détritrus, ce qui voulait dire que la vitesse, au fond, en-dessous de l'embâcle, provoquait une érosion, entraînant ces détritrus et érodait le fond de la rivière, et entraînait toute sorte de saletés, à travers le frazil.

Q.—Tout à l'heure vous disiez que le courant était mort, maintenant vous dites qu'il est rapide?

R.—Du moment qu'il y a un frazil en dessous de la glace, la  
20 section, pour l'écoulement de l'eau diminue, et comme la vitesse augmente et que le nouveau frazil qui pourrait se faire plus haut...

Q.—Ca c'est seulement quand le frazil est fait?

R.—Oui, le frazil suivant la grande vitesse, va se déposer plus bas que là où il n'y a plus de vitesse. Alors l'embâcle est compacte, mais j'ai constaté, près du pied du rapide, j'ai constaté, au travers de la glace, qu'il y avait une pression d'eau, en pratiquant un trou à travers la glace, que l'eau jaillissait. J'ai constaté qu'il y avait une tête d'eau de faite. Comme question de fait, il y avait une tête  
30 d'eau de faite en amont, et en amont de l'embâcle, que le rapide était complètement noyé, sur une distance suffisante, on ne voyait plus de rapide, c'est-à-dire qu'il y avait un nouveau bassin formé par l'embâcle, à cause de la résistance au passage de l'eau.

Q.—Quelle était la cause de cet embâcle, pourquoi l'embâcle Dauphinais formait un nouveau bassin?

R.—Parce qu'il opposait une résistance au passage de l'eau, il fermait la porte.

Q.—Sans l'existence de la chaussée, est-ce que cet embâcle chez Dauphinais, aurait existé, tel que vous l'avez constaté?

R.—Un embâcle de cette grosseur-là, ne pouvait pas exister,  
40 parce que la vitesse chez Dauphinais, de cinq à sept fois plus grande, était cinq à sept fois plus grande à l'état nature et s'il se formait du frazil, il suivait la ligne de moins de résistance, en formant l'embâcle en longueur. Comme on le sait, les rivières prennent soin de leur frazil, parce que de leur détritrus, elles se forment de cette manière-là, depuis l'époque géologique. La formation de terrain peut aller jusqu'au fleuve. Si elle n'avait pas transporté ces détritrus, il n'y aurait pas de rivière.

Q.—Lorsque l'embâcle se brise chez Dauphinais, est-ce que les conditions sont différentes, parce que l'embâcle a marché, au-

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Examen-en-chef

jourd'hui, qu'elles étaient avant la construction de la chaussée Hemmings?

10 R.—La différence est considérable. D'abord l'embâcle est beaucoup plus volumineux, il y a au moins neuf pieds d'épais d'épaisseur d'eau, alors qu'autrefois, à la période d'étiage, au pied du rapide Dauphinois, il n'y avait pas plus qu'un pied à deux  
20 d'eau, et un petit embâcle de deux à trois pieds d'épaisseur, et probablement en plus grande longueur, et du moment qu'arrive la crue des eaux, comme on l'a établi, jusqu'à soixante mille pieds cubes, la rivière prenait une surface inclinée de trois cent vingt-cinq à trois cent dix-sept, ce qui fait huit pieds de pente, avec une vitesse très grande, pour transporter ces glaces, et ce petit embâcle qui existait à l'endroit connu, en mil neuf cent vingt-huit, d'après mes niveaux, il y a rien qu'un pied de pente, et la glace, pour les endroits correspondants, la glace solide est aussi un obstacle. A part de cela,  
30 cet obstacle nouveau jusqu'à un certain point, à cause de la diminution de vitesse, c'est supposé être plus épais, alors vis-à-vis cet embâcle qui tend à avancer à cause de la tête d'eau qui se fait en arrière, en avançant, cela arrête sur les îles qui sont couvertes d'eau. Ce sont des obstacles, ces îles-là, il arrête sur un côté ou sur l'autre de la rivière.

Q.—Vous avez dit que tout cela est à l'état naturel?

R.—Non, il n'y avait pas les mêmes obstacles de chaque côté.

Q.—Les îles?

30 R.—La glace était levée de chaque côté des îles, cela faisait plus d'espace. Elle était bien facile à casser, d'autant plus que cela faisait une grande pente. Aujourd'hui il n'y a pas de pente. Cette résistance à l'embâcle, se continue jusqu'à la tête du rapide, à la tête du rapide, il rencontre l'obstacle que je vous ai donné tout à l'heure, une couche de glace solide, qui fait corps avec le barrage, c'est du nouveau. Dans cette situation-là, c'est encore un obstacle, et comme en dessous de cette couche de glace, il y a une cavité assez profonde, et une pente dans le fond de la rivière, la différence de niveau est  
40 d'environ quarante-cinq pieds, par conséquent il y a une grande cavité. Cette cavité peut loger encore de la glace. J'ai constaté, dans mon premier examen, que la glace était partie de la tête du rapide vers les trois heures de l'après-midi, le huit avril, pour aller remplir cette cavité. Naturellement, la compagnie faisait varier ses portes, ou les portes étaient toutes ouvertes, à ce moment-là. En soutirant l'eau, il fallait que le tablier de glace descende son nez un peu plus bas. Il y avait une pente, lorsque j'ai été sur l'île, une pente dans l'amoncellement de glace, qui part du barrage, aller en amont de la tête du rapide, et l'embâcle butait sur le barrage et à une longueur d'environ trois milles et demi d'après ce que j'ai vu, ce qui nous donnerait un cubage de glace dans les deux cent millions de pieds cubes.



SERAPHIN OUIMET

(pour l'intimé) Examen-en-chef et Transquestionné

Q.—D'après ce que vous avez vu, d'après vos constatations, avez-vous eu connaissance en même temps, je ne sais pas si vous en avez eu connaissance personnellement, des dégâts causés au chemin  
10 de fer?

R.—Non, je ne les ai pas vus.

Q.—Vous savez qu'il y a eu un accident au chemin de fer, un engin est tombé et un char, et les approches du pont, des deux côtés, sont disparues; à quoi attribuez-vous la cause de cet accident, de ces dommages?

R.—La cause directe, c'est le barrage de la compagnie aux chutes Hemmings, la seule cause, amplifiée avec le deuxième barrage, à Drummondville, pour lever la tête d'eau.

20 TRANSQUESTIONNE PAR MONSIEUR MARIER

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE

Q.—Monsieur Ouimet, vous parliez tout à l'heure de la stabilité de la rivière, stabilité bien connue des riverains, qui est indiquée par les bâtisses, les arbres qu'il y a sur le bord de la rivière; est-ce que cette stabilité a jamais varié, depuis le commencement du monde, disons depuis cinquante ans, êtes-vous d'opinion que cette  
30 stabilité de la rivière St-François est toujours restée la même?

R.—La stabilité de ses riverains, d'après mes renseignements, à aller jusqu'à une certaine concurrence d'années, d'après les renseignements que j'ai pris sur les lieux, n'a pas varié.

Q.—Croyez-vous que ces renseignements que vous avez pris vous permettaient, étaient suffisants pour vous faire conclure comme vous concluez?

R.—Oui, les arbres de chaque côté indiquent de la végétation de tout repos.

Q.—Une maison qui a été bâtie il y a cinquante ans, quand il  
40 n'y avait pas d'inondations pendant cinquante ans, devrait continuer à ne pas être inondée?

R.—...

Q.—Si une maison bâtie depuis cinquante ans, qui n'avait jamais été inondée, s'il monte maintenant de l'eau dans la cave de deux pieds, deux pieds et demi, est-ce que cela n'infirmes pas votre théorie?

R.—Si le monsieur qui avait une maison comme cela était satisfait.

Q.—Je vous demande si cela ne contredit pas votre théorie?

R.—Cela confirme la théorie inconnue.

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Transquestionné

- Q.—Cette connaissance, depuis cinquante ans, à l'effet qu'il n'y avait pas de danger, et que tout de suite, sans changement dans la rivière, l'eau monte de huit à neuf pieds plus haut, une année; est-ce que ce serait pas de nature à infirmer votre théorie?
- 10 R.—Avec le barrage, la stabilité bien connue des riverains, est tout à fait changée.
- Q.—Si cet événement s'est produit avant la construction du barrage, est-ce que cela n'infirme pas votre théorie?
- R.—D'après les renseignements que j'ai eus...
- Q.—Je suppose qu'il serait prouvé en Cour, absolument prouvé en Cour, ce fait, qu'est-ce que vous prendriez de préférence, les témoignages en Cour, ou ces renseignements dont vous parlez?
- R.—La nature est là qui parle aujourd'hui comme avant. Il y a certainement une différence avec autrefois.
- 20 Q.—Vous savez, après avoir entendu monsieur Mercure, qui a le contrat pour la corporation le long de la rivière...
- R.—J'entends les rives qui n'avaient pas été touchées, qui n'avaient pas été expropriées, mais celles qui ont été achetées par la compagnie, c'est une autre affaire.
- Q.—Dites-vous que le long de la rivière, là où il y avait des arbres, que la glace ne montait pas, pour avoir touché ces arbres-là?
- R.—La rivière peut avoir monté, mais pas jusqu'à concurrence avec aujourd'hui, il y a aggravation.
- 30 Q.—Maintenant, ce changement dans la section de contrôle, changement très important, d'après vous, qui suffirait pour changer tous les phénomènes qui se produisaient sur la rivière?
- R.—C'est très important. C'est pourquoi on fait un barrage, pour contrôler l'eau.
- Q.—Dans tous les cas, cette section de contrôle, il y aurait là un changement d'élévation, de trois cent sept en montant?
- R.—Oui, trois cent sept, c'est l'élévation de la tête du rapide.
- Q.—Vous savez que le seuil des portes est aussi élevé de 299.?
- R.—Oui.
- 40 Q.—Par conséquent, quand les portes sont ouvertes, l'ancienne section de contrôle, la rivière devient normale?
- R.—Oui, suivant un débit quelconque, ça peut changer un peu, d'après un débit, mais cela revient pratiquement à l'état naturel.
- Q.—Lorsque le samedi, le vendredi et le dimanche, les portes étaient pratiquement ouvertes dans la chaussée, au complet, la rivière était revenue à son état de contrôle ancien?
- R.—L'eau a toujours été maintenue en haut de trois cent sept, au barrage.
- Q.—Je vous demande si le débit qui passe au point de con-

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Transquestionné

trôle, on ne l'arrêtait pas, lorsque les portes étaient toutes ouvertes jusqu'au point qu'on n'en arrêtait pas un atome, en haut?

R.—Il passe de l'eau au barrage, on tâche de maintenir l'eau à trois cent dix-neuf, au barrage. Si vous consultez les élévations, c'est toujours au-dessus de trois cent sept.

10 Q.—A cet ancien point de contrôle, est-il vrai que le débit qui passe dans la rivière le samedi, et le débit qui passe le lundi, que l'élévation de l'eau n'aurait pas de différence au-dessus de la tête du rapide, lorsque le fond de la rivière est à trois cent sept?

R.—J'ai fait les calculs des sections et j'ai constaté tout le temps que la section, au barrage de la compagnie, est toujours plus petite, pour un débit, que toute section immédiate, en haut de la tête du rapide.

20 Q.—Voulez-vous répondre plus directement à ma question: Ma question est simplement celle-ci: avec le débit qui a été établi, vous connaissez le débit qui passait dans la rivière, dans la journée du sept avril et du huit avril, l'élévation de l'eau, à l'endroit appelé ancien point de contrôle, là où le fond de la rivière est à trois cent sept, l'élévation de l'eau, avec le même débit, dans les conditions naturelles, aurait-elle été différente de l'élévation qui existait? Je ne parle pas des conditions qui peuvent se produire avec un embâcle de quinze pieds dans la rivière.

R.—Pas de glace?

Q.—Oui, pas de glace, si vous voulez?

30 R.—A l'élévation trois cent-dix-sept, il passait le même débit en haut de la tête du rapide, qui passait au barrage. Si c'était douze mille pieds au barrage, il passait douze mille pieds cubes à la tête du rapide.

Q.—Je vous donne le débit comme l'un des facteurs. Etant donné un débit qui est établi, je vous demande si l'élévation de l'eau, au point que vous appelez ancien point de contrôle, aurait été différente avec l'état naturel, ou avec la chaussée, les portes étant ouvertes?

40 R.—Pour un débit en bas de cinquante mille pieds cubes, si on laisse les portes ouvertes, il peut se faire que l'état naturel puisse revenir, à un moment donné, mais il faut faire le calcul.

Q.—Vous vous accordez avec les ingénieurs de la défenderesse, pour dire que la condition de l'élévation de l'eau et de vitesse n'était pas changée depuis la tête du rapide en montant?

R.—C'est très bien, c'est-à-dire qu'il y avait plus d'effet, au point de vue de l'eau.

Q.—Alors on revient à la section de contrôle d'autrefois?

R.—Oui, en haut de quarante mille pieds cubes, mais la section de contrôle, autrefois, est changée, depuis le temps que la section de

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Transquestionné

contrôle est changée. Cela explique que la dam qui maintient l'eau, en haut, l'eau est maintenue à trois cent dix-neuf, tout le temps.

Q.—Vous avez dit dans votre témoignage que le rapide que nous sommes convenus d'appeler le rapide Dauphinois, ce rapide est noyé, submergé en grande partie, par l'élévation artificielle des eaux, 10 créé par le barrage, et qu'il n'en reste qu'une certaine partie?

R.—Oui, réduit à quarante pour cent.

Q.—En ajoutant à cela le pied du rapide, que le pied du rapide, vous avez ajouté que le pied du rapide est avancé d'un demi mille à trois quarts de mille?

R.—...

Q.—Vous expliquez les phénomènes qui produisaient un état naturel, au pied du rapide Dauphinois?

R.—Oui.

Q.—Avez-vous quelque raison de croire que les mêmes phénomènes se produisent ou ne se produisent pas, au pied du nouveau rapide Dauphinois, arrivé à un demi-mille ou trois quarts de mille plus haut? 20

R.—Oui, monsieur.

Q.—Expliquez donc ces raisons-là?

R.—J'ai vu en mil neuf cent vingt-neuf, que le pied du nouveau rapide Dauphinois, la tête de l'embâcle mise au niveau de la tête de l'embâcle, pour ainsi dire, aurait été une image de l'extérieur de l'embâcle, au temps de l'ancien rapide Dauphinois. D'après ce 30 que j'ai vu, l'embâcle, à cet endroit-là, était à peine quelques pieds plus haut que la glace naturelle, c'est-à-dire environ deux à pieds d'épaisseur, alors que plus bas, l'embâcle avait au moins quinze pieds d'épaisseur.

Q.—Si je comprends bien, ce sont les raisons que vous donnez, pour répondre à la question que je vous ai posée?

R.—Oui.

Q.—Avez-vous remarqué que par exemple, monsieur Cusson, Adélard Cusson, nous a dit que dans l'hiver mil neuf cent vingt-sept — mil neuf cent vingt-huit, monsieur Garceau lui a demandé de 40 faire la comparaison, il a fait la comparaison, entre la formation de la glace dans l'hiver mil neuf cent vingt-sept — mil neuf cent vingt-huit, et dans l'hiver mil neuf cent vingt-neuf; vous vous rappelez que monsieur Cusson a fait cette comparaison, vous l'avez entendu?

R.—Je ne crois pas.

Q.—Si vous prenez comme hypothèse, que monsieur Cusson nous a dit que la formation de glace, l'embâcle était d'une proportion, à un embâcle du printemps, cela paraissait au moins deux fois plus considérable en mil neuf cent vingt-neuf, que dans l'hiver mil neuf cent vingt-sept — mil neuf cent vingt-huit?

R.—C'est possible.

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Transquestionné

Q.—Vous savez qu'en mil neuf cent vingt-neuf, il n'y a pas eu de débâcle?

R.—La compagnie a réussi à garder toute la concentration de glace, par son barrage.

10 Q.—C'est votre opinion?

R.—Oui.

Q.—Quand vous répondez à ma question, vous répondez par un fait daté de mil neuf cent vingt-neuf, n'est-ce pas?

R.—Oui.

Q.—Vous m'avez répondu par un fait que vous auriez constaté en mil neuf cent vingt-neuf, n'est-ce pas?

R.—Oui.

20 Q.—Cependant il est prouvé qu'en mil neuf cent vingt-neuf, lorsqu'il y a de la formation de glace beaucoup plus considérable que dans l'hiver mil neuf cent vingt-sept — mil neuf cent vingt-huit, il s'est produit aucun embâcle sérieux, ni aucun dégât, et en mil neuf cent vingt-sept — mil neuf cent vingt-huit, lorsque la formation de glace était beaucoup moins considérable, il y a des dégâts qui ont été constatés; voulez-vous expliquer cela?

R.—Une des raisons, c'est qu'en mil neuf cent vingt-huit, il pleuvait lorsqu'on était sur le terrain, et lorsqu'il pleut, le ruissellement dans la rivière est plus grand, d'où la rivière a monté plus rapidement.

30

MONSIEUR GARCEAU:

Q.—Pas en mil neuf cent vingt-neuf?

R.—Il n'a pas plu tout le temps, mais il s'est mis à pleuvoir, lorsqu'on était là.

MONSIEUR MARIER:

Q.—Vous aviez été sur le terrain, à quelle époque de l'année?

40 R.—Vers les trois heures, le huit avril mil neuf cent vingt-huit, alors qu'en mil neuf cent vingt-neuf, ça été une température, on n'a pas eu d'hiver, il n'y a pas eu de ruissellement, il n'y avait pas de neige.

Q.—Vous ne dites pas que ce sont quelques gouttes de pluie, qui ont causé ces phénomènes?

R.—J'entends tout le bassin.

Q.—Est-ce que cela a pu avoir un effet, sur le désastre du chemin?

R.—Cela pouvait provoquer l'affaissement de l'embâcle, pour venir buter sur le barrage. Cela a fait faire une concentration, cette concentration est venue passer en bas.

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) *Transquestionné*

Q.—Avez-vous quelque raison, comme ingénieur, de dire pourquoi les phénomènes qui se produisaient autrefois, au pied du rapide Dauphinois, se produiraient ou ne se produiraient plus, après la construction de la chaussée; vous m'avez répondu par des faits, des choses que vous aviez vues en mil neuf cent vingt-neuf, mais  
10 avez-vous d'autre raisons, des raisons scientifiques?

R.—J'ai donné tout à l'heure, j'ai dit tout à l'heure que la section au pied de l'ancien rapide Dauphinois, à l'état nature, qui était de trois mille quatre cents pieds, à l'époque d'étiage, c'est-à-dire en mars, est maintenant de dix-huit mille sept cents pieds carrés. Or, quand la section augmente, la vitesse diminue, et quand la vitesse diminue, la sédimentation du frazil se fait beaucoup plus et est inversement proportionnelle au carré de la vitesse. Plus la vitesse est grande et plus la sédimentation se fait, cela fait des embâcles augmentés.

20 Q.—Est-ce que la sédimentation, c'est le dépôt, au fond de la rivière, des matières solides, plus pesantes que l'eau?

R.—La sédimentation du frazil, peut se coller au plafond, cela peut aller jusqu'au fond.

Q.—Le frazil est plus léger que l'eau?

R.—Cela marche entre deux eaux.

Q.—Ce n'est pas ce que je demande; je vous demande si le frazil est plus léger ou de la même pesanteur?

30 R.—C'est démontré, je crois bien que personne n'a pris de densité, ce n'est que quand il vient compact qu'on peut s'assurer de sa densité.

Q.—Est-ce une chose qui n'est pas établie, la densité du frazil, par rapport à l'eau?

R.—S'il fallait prendre la densité de la glace, pour chaque petite aiguille de frazil...

Q.—Vous ne le savez pas?

R.—Cela doit être un peu moins dense que l'eau, si oui, ce serait un peu plus léger.

Q.—Cela flotterait à la surface?

40 R.—Non, cela flotte entre deux eaux.

Q.—Cela ne peut pas flotter à la surface?

R.—En même temps quand cela flotte entre deux eaux, le frazil se fait au fond de la rivière, dans les rapides.

Q.—Est-ce que tous les frazils se font au fond des rivières?

R.—Non, pas tous, une partie et une partie entre deux eaux.

Q.—Est-ce qu'une partie importante du frazil, se fait au fond de la rivière?

R.—Oui, monsieur.

Q.—Est-ce que, comme question de fait, il n'est pas très cer-

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Transquestionné

tain que le frazil est produit par le contact de l'eau de surface avec l'air froid extérieur?

R.—Eh bien, l'air froid extérieur est une cause, mais les frazils qui se font au fond de la rivière, ils ne sont pas, ils ne se font pas au contact de l'air extérieur.

10 Q.—C'est au fond de la rivière qu'elle gèle, cette eau-là?

R.—C'est une théorie assez reconnue.

Q.—Est-ce qu'il n'est pas dans votre expérience, que au lieu du fond de l'eau, c'est la surface de l'eau qui devrait geler la première?

R.—Les frazils se produisent dans les rapides, là où la surface ne gèle pas.

Q.—Ce que vous venez de dire, c'est votre opinion?

R.—Oui, monsieur.

20 Q.—Voulez-vous dire quelle est la proportion du frazil qui se ferait au fond de la rivière?

R.—Je ne crois pas qu'il y ait un ingénieur qui puisse vous le dire.

Q.—Est-ce qu'il y en a une proportion un peu importante?

R.—Eh bien, j'ai vu dans le canal de Beauharnois, l'ancien canal de Beauharnois, que le frazil se faisait d'abord au fond de la rivière et il se liait avec la surface, pour fermer le canal.

Q.—Alors il y aurait de l'eau qui gèlerait dans le fond des rivières, sans avoir de contact avec l'air extérieur?

30 R.—Oui.

Q.—Je vous demandais, et vous avez répondu à ma question, particulièrement quant à la condition d'une ancienne section au pied de l'ancien rapide Dauphinois, avec différentes autres sections qu'il y a aujourd'hui, le nouveau pied du rapide, y a-t-il, d'après votre expérience comme ingénieur et vos connaissances techniques, y a-t-il quelques raisons qui feraient que les conditions de formation de la glace, pourraient être différentes de la formation de glace qui se faisait dans la section qui était le pied du rapide, dans les eaux restant là, ce nouveau pied de rapide dont vous m'avez parlé vous-même?

40 R.—Au pied du nouveau rapide, pour une même section, pour une même épaisseur d'eau, au pied du rapide, dans un pied, la condition devrait être la même, s'il n'y avait pas en aval, une situation différente de l'état naturel.

Q.—Ce qu'il y avait autrefois, vous avez supposé qu'autrefois, dans le pied du rapide, il y avait une section de un pied d'épaisseur, évidemment, vous ne l'avez pas mesurée?

R.—Oui, je l'ai mesurée, à l'époque d'étiage.

Q.—Quand cela?

R.—Quand j'ai été sur le terrain.

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Transquestionné

- Q.—En quelle année?  
R.—Mil neuf cent vingt-sept — mil neuf cent vingt-huit.  
Q.—Avez-vous pris des sondages dans la rivière, avez-vous fait des mesurages?  
10 R.—J'allais dessus en chaloupe, j'allais jusqu'au pied du rapide.  
Q.—Vous ne saviez pas le débit qui passait dans la rivière, le jour que vous vous promeniez comme cela en chaloupe?  
R.—En faisant correspondre les dates, avec les records de la compagnie, je pourrais vous le dire.  
Q.—Vous les trouveriez maintenant, mais vous n'étiez pas au courant du débit de la rivière?  
R.—Je prends l'épaisseur d'eau, quel que soit le débit.  
Q.—Vous parlez de cette section, à l'époque d'étiage?  
20 R.—J'ai mis un pied, en moyenne.  
Q.—Vous ne savez pas quel était le débit de la rivière, au moment où vous faisiez vos constatations?  
R.—Non.  
Q.—Il y avait comme cela des parties de rivière où il y avait six pouces d'épaisseur, ensuite un pied en aval du pied du rapide Dauphinois?  
R.—En amont du pied du rapide Dauphinois.  
Q.—Où il y avait six pouces, est-ce que c'est en s'en allant pour venir vers la chaussée, que vous trouviez un pied d'épais-  
30 seur?  
R.—Cela augmentait.  
Q.—Si vous étiez allé plus loin, n'auriez-vous pas trouvé trois pieds, quatre pieds, cinq pieds?  
R.—Neuf pieds d'épaisseur d'eau de plus qu'à l'état nature.  
Q.—Je vous parle de l'ancien état de choses?  
R.—L'ancien était de choses, si au pied du rapide, il y a un pied, étant donné surtout que c'est à la période d'étiage.  
Q.—Combien y a-t-il d'épais d'eau, à un demi-mille en aval?  
R.—Cela varie de quatre pieds et demi, cinq pieds, dans les  
40 cinq pieds.  
Q.—Ce n'est pas des constatations que vous avez faites, la profondeur de la rivière?  
R.—Ce sont des sections moyennes de la rivière, ce sont les élévations moyennes du fond de la rivière, que j'ai ici.  
Q.—Vous n'avez pas vérifié?  
R.—Eh bien, vérifié, ce sont des sections que j'ai ici, pour établir les débits en dehors, du moins pour un débit quelconque, il fallait une section, pour arriver à la largeur de la rivière.  
Q.—Vous avez fait quelques sondages, pour établir des sections?



SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Transquestionné

R.—Oui, mais je peux établir des sections suffisamment, sans prendre des sondages.

Q.—Si vous connaissez le fond de la rivière et le courant, vous avez trouvé les autres facteurs?

R.—Oui, mais je connaissais très bien sans prendre de section, le pied du rapide Dauphinois.

Q.—Si je vous parle de tel endroit, en face du lot quatre-vingt-deux du canton de Wickham, comme vous ne savez pas la largeur exacte de la rivière, vous pouvez vous tromper?

R.—Si je ne connais pas le débit. Il faut deux facteurs, pour avoir les trois. Pour un débit fixe, je peux établir la profondeur, je peux établir ma section, je trouve toujours le troisième facteur.

Q.—En supposant que vous connaissez la vitesse de l'eau, à un endroit précis, et à un moment donné?

R.—Cela dépend quel facteur vous voulez trouver, mais quand je connais le débit et que je connais la section, je trouve la vitesse.

Q.—Vous dites que les conditions, au pied du nouveau rapide Dauphinois, sont changées, parce que en aval, les conditions sont changées; pour passer au pied du nouveau rapide Dauphinois, il y aurait un pied d'épaisseur d'eau qui se trouve à tel endroit, dans la rivière, en aval, où il y avait trois, quatre, cinq à six pieds?

R.—Oui, mais aujourd'hui, il y en a toujours neuf pieds de plus épais d'eau, qu'il faut ajouter à l'épaisseur, à l'état naturel.

Q.—Vous avez dit que le frazil dans l'hiver, avait pour effet de soulever la glace?

R.—Oui.

Q.—Alors, quand la section est réduite en dessous, le frazil soulève la glace et la section gagne au-dessus, ce qu'elle perd par-dessous?

R.—Pas nécessairement, cela dépend de la tête d'eau, en amont; si la tête d'eau est grosse, la glace va lever davantage.

Q.—La tête d'eau est un facteur, parce que la pression qui va s'exercer dépend de la tête d'eau mais vous avez la tête d'eau, qui agit aujourd'hui en haut du rapide Dauphinois, et la tête d'eau qui agissait autrefois, s'il y a quelque différence entre ces deux têtes d'eau, est-ce que la chaussée en est responsable?

R.—Oui, parce que l'embâcle causé par la chaussée, bouche la rivière beaucoup plus qu'autrefois, et provoque une tête d'eau plus forte, une concentration plus forte, et empêche de passer la glace, lors de la débâcle.

Q.—Le frazil commence à se former, disons qu'autrefois, le frazil commençait à se former, il s'en accumulait au pied du rapide Dauphinois, et d'après votre théorie, lorsqu'il venait de l'eau

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Transquestionné

en arrière, que le passage est rétréci, en dessous de la glace; ce phénomène dépendait de la tête d'eau qu'il y avait en arrière?

R.—Aujourd'hui, en se reportant au pied du rapide, au nouveau pied de rapide, et au milieu de l'hiver, le frazil se forme et quand la section diminue en dessous la glace lève.

10 Q.—L'épaisseur d'eau au pied du rapide Dauphinois, à l'état nature, était environ trois cent dix, aujourd'hui vous avez trois cent dix-neuf, augmentation qui mettra l'élévation à trois cent vingt-et-un, ce n'est pas cela qui va affecter la tête d'eau au pont de Richmond?

R.—Non.

Q.—Quand on tient l'eau à trois cent dix-neuf, dans le bassin, est-ce que cela affecte la tête d'eau, dans la section de la rivière, où l'élévation de l'eau était trois cent vingt-et-un ou trois cent vingt-deux?

20 R.—Pour un débit de quarante mille pieds cubes, au point de vue de refoulement des eaux, vis-à-vis chez Dauphinois, les portes sont calculées pour conserver le même niveau, autrement les portes n'ont pas d'effet, au point de vue du débit de l'eau, pour tout débit supérieur.

Q.—Cela irait plus vite, si vous répondiez à la question: je vous demande si, quand on tient l'eau à une élévation de trois cent dix-neuf, jusque, disons jusqu'à la ligne de division entre les lots soixante-neuf et soixante-dix, — c'est pour faire une hypothèse, alors que l'élévation trois cent dix-neuf se termine à la ligne de division des deux lots soixante-neuf et soixante-dix; si vous allez quinze arpents plus loin et que la rivière coule à l'élévation trois cent vingt-et-un, est-ce que l'eau qui coule est affectée par la chaussée?

30 R.—Pas du tout.

Q.—Est-ce que la tête d'eau qui travaille maintenant, qui fait descendre du frazil au pied du rapide, si cette tête existe, cette tête d'eau qui travaille dans l'hiver pour accumuler le frazil, quelle différence peut-il y avoir maintenant, entre cette tête d'eau d'aujourd'hui et celle d'autrefois?

40 R.—Il n'y a pas de tête d'eau lorsque le rapide a une pente de trois cent vingt-et-un à trois cent dix-neuf, il n'y a pas de pente, il faut que le rapide soit barré, pour qu'il y ait une tête d'eau. Vous avez une pente, vous n'avez pas de tête d'eau, une pente ne fait pas une tête d'eau.

Q.—Quant à la force, cela dépend de la différence de hauteur entre deux points donnés?

R.—La force, quand on voudra la développer, en mettant un barrage, cela dépendra de la différence de niveau entre les deux endroits donnés.

Q.—Vous avez parlé d'une différence considérable, quant aux

SERAPHIN OUIMET (pour l'intimé) Transquestionné

Iles; autrefois la glace se formait chez Dauphinois, entre toutes les Iles qui sont montrées sur le plan produit?

R.—Oui, monsieur.

Q.—Quand les glaces voulaient partir, au printemps, ces îles-là constituaient-elles un obstacle considérable, au départ de la glace?

10 R.—Si le débit n'avait pas monté, n'avait pas augmenté, mais s'il augmente, naturellement, le débit au printemps, la glace lève, alors c'est autant de facilités pour que la surface se brise entre les Iles, et la descente est plus facile.

Q.—Vous avez dit que les conditions actuelles sont plus mauvaises, pour le départ des glaces, que les conditions anciennes? c'est cela que vous avez dit?

R.—Oui, monsieur.

Q.—Aujourd'hui, la formation de la glace se fait sur un plan qui est supérieur à l'élévation des îles?

20 R.—Oui.

Q.—Croyez-vous, quand la glace va pour partir, au printemps, qu'il va être plus facile à partir, pour un morceau de glace d'une même dimension, mais au-dessus de l'élévation de l'île et qui touche à un morceau de glace qui se fait dans le cours de la rivière, et alors que c'est appuyé sur ces îles-là, au cours de l'hiver?

R.—Les glaces actuelles qui font corps avec le barrage, qui lui causent des délais, qui la retardent, et en même temps retardent les glaces qui viennent de la partie supérieure. Il faut prendre un cas de barrage artificiel.

30 Q.—Admettez-vous que les conditions actuelles, à cause des îles, il y a plus d'obstacles au départ de la glace?

R.—Oui, la compagnie montant l'élévation à trois cent dix-neuf, alors la glace ne se libère pas sur le rivage, alors qu'autrefois, la glace se levait de sept à huit pieds, il y avait bien moins de glace.

Q.—Vous considérez que c'est un obstacle considérable, quand une masse de glace va pour descendre, qu'il y a quelque rétrécissement dans la rivière, c'est un obstacle?

R.—Oui.

40 Q.—Quand il y a de la glace qui arrive pour descendre, et qu'il y a une île de cinq à six arpents de largeur, est-ce que cela ne fait pas obstacle?

R.—S'il n'y a pas de vitesse, à cause du barrage, mais s'il y a de la vitesse, elle peut passer par-dessus, comme elle a passé par-dessus le barrage de la compagnie, en mil neuf cent vingt-huit.

Et le dit déposant ne dit rien de plus.

J. CHARLES VERMET, sténographe.

---

*CHARLES MANSEAU* (pour l'intimé) *Examen-en-chef*

DEPOSITION DE CHARLES MANSEAU,

cultivateur, de Drummondville, âgé de cinquante-quatre ans,

10 Témoin produit de la part du demandeur;

INTERROGE PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

Q.—Vous demeurez à Drummondville, sur la rivière St-François?

R.—Oui, sur le numéro 15.

Q.—Du côté opposé à la ville de Drummondville?

20 R.—Oui, du côté opposé. C'est la paroisse de St-Cyrille.

Q.—Vous allez à la messe à Drummondville?

R.—Au religieux, c'est Drummondville, et au municipal à St-Cyrille.

Q.—Avez-vous eu connaissance de cette débâcle qui a eu lieu dans le mois d'avril, mil neuf cent vingt-huit (1928)?

R.—Oui.

Q.—Racontez à la Cour ce dont vous avez eu connaissance.

30 R.—Le sept (7) avril, qui était un samedi, je suis parti de Drummondville, entre trois heures et demie et quatre heures, avec mon frère Albert et M. Lucien Marquis, sa soeur et M. Roméo Morrisette, deux voitures, et nous sommes montés. En passant à la première dam, qui a été bâtie, en partant de la ville, l'eau coulait dans le chemin très rapidement. Même c'était dangereux d'y passer. Mais on était décidé d'y aller et on est passé. On s'est rendu jusqu'à la dam.

Q.—La dam aux chutes Hemming?

40 R.—Oui. Quand on est passé là, on a remarqué que la dam il tombait énormément d'eau dessus et qu'il passait des morceaux de glace. Pas en quantité, mais beaucoup d'eau, et là on a commencé à craindre que la glace devait être à la veille de partir. Le fait est que l'on partait pour aller la voir partir. On a continué. Je n'ai pas remarqué rien d'extraordinaire. Quand on est arrivé à peu près sur le 8, à l'ancien camp de Slager...

Q.—A quelques arpents plus haut que la chaussée?

R.—Oui, à peu près à huit ou dix arpents, peut-être vingt arpents plus haut que la bâtisse du pouvoir. Là, il y a une éclaircie. On a débarqué, on a regardé la glace. On a examiné. La glace sur ce côté-ci ne me paraissait pas brisée, mais de l'autre côté, il y avait des amoncellement de glace qui commençaient à se faire sur le revêtement...

CHARLES MANSEAU (pour l'intimé) Examen-en-chef

Q.—Le revêtement artificiel?

R.—Sur le revêtement qu'il y a de l'autre côté. On voyait la glace monter sur l'autre côté de la rivière, pas de ce côté-ci.

Q.—Quand vous parlez de revêtement, est-ce que vous parlez de ce qui a été construit?

10 R.—Le mur qu'il y a de l'autre côté, qui part de cette dam, qui va jusque chez Labonté, je crois. La glace commençait à monter sur cela. Il y avait des morceaux de glace qui se bousculaient là. La peur nous a pris, on a dit: "On va se dépêcher, si on peut se rendre là-bas." On a rembarqué en voiture.

Q.—Vous dites sur le revêtement?

R.—Sur le mur qui a été construit de l'autre côté de la dam.

Q.—Par qui a-t-il été construit?

R.—Par la Southern Canada Power.

20 Q.—En même temps que la dam?

R.—Oui.

Q.—Cela fait partie de la chaussée?

R.—Oui. C'est un mur qui part de la chaussée, qui monte pour empêcher l'eau de déverser de l'autre côté.

Q.—Voulez-vous regarder cette photographie produite comme pièce numéro 20, et dire quelle partie de la chaussée c'était?

R.—Cette partie-ci.

Q.—Cette partie marquée A?

R.—Oui. Il y a une élévation ici.

30 Q.—Une élévation naturelle?

R.—Oui. Le mur passe par-dessus. La glace commençait à monter par là-dessus. Il y avait des glaçons qui s'accumulaient là, toute la longueur aller jusqu'ici.

Q.—Cela, c'était vers quelle heure, à peu près?

R.—Le temps de partir de Drummondville et se rendre là. Ça devait être vers les cinq heures, quatre heures et demie, cinq heures moins quart. Je n'ai pas remarqué l'heure au juste, mais d'après le temps que l'on est parti de Drummondville, ça peut prendre une heure pour se rendre là, peut-être moins.

40 Q.—Après cela, vous dites que la peur a commencé à vous prendre?

R.—On a dit: "La glace va partir". On entendait le craquement de la glace et le bruit et une force terrible. On sentait qu'il y avait là une poussée terrible. On s'est dit: "Tout cela va partir. Si la glace part, verte comme elle est là, si cela continue, tout cela s'en va." On a dit: "On va continuer pour s'en aller, si on veut se rendre chez moi." On a continué jusque chez M. Bergeron. On est arrivé là, M. Bergeron était là avec son fils. On a débarqué, on a parlé quelques minutes, on a regardé la glace encore. On a causé de choses et d'autres, de la glace qui commençait à se casser. Elle se bousculait, on

CHARLES MANSEAU (pour l'intimé) Examen-en-chef

entendait le bruit et les craquements de la glace, là. La force était encore pire que là-bas. On a dit: "Ce ne sera pas long, ça va prendre rien que quelques minutes, sauvons-nous", et on a continué.

Q.—De quel côté le bruit était-il?

R.—De l'autre côté de la rivière.

10 Q.—Du côté de Drummondville?

R.—Oui. Ca là que la glace commençait à travailler le plus. Maintenant, de là on a continué. On est allé...

Q.—Monsieur Bergeron, vous rappelez-vous quel numéro c'est? est-ce plus bas que chez Labonté?

R.—C'est sur le 10, je crois.

Q.—Est-ce plus bas que chez Labonté?

R.—C'est à peu près en face. Il me semble que c'est le 10.

Q.—Continuez.

20 R.—Alors, de là on a continué. On a laissé chez M. Bergeron. M. Bergeron a dit: "Si vous vous rendez bien, vous êtes chanceux, parce que la glace commence à forcer." On s'est rendu jusqu'au 12. Sur le 12 il y a une forte élévation, une très forte élévation.

Q.—Du chemin?

30 R.—Oui. Avant d'arriver à cette élévation-là, on a commencé à entendre le bruit de la glace qui commençait à partir. On a dit: "Là, ça y est." On a sauté à terre, on est allé au bord du chemin pour voir la glace. Là, tout était en mouvement, tout était bousculé. Tout était monté, les arbres cassaient, la terre partait, tout était bouleversé à l'envers. La peur nous a pris de nouveau. On a dit: "On va s'en retourner sur le coteau". On est monté sur le coteau. Rendu là, on n'était pas capables d'aller plus loin. L'eau est montée peut-être vingt pieds dans l'espace de quinze minutes. On s'est trouvé renfermés. Parce que sur ce côté-ci du coteau, c'est une baissière, c'est le ruisseau. De l'autre côté, il y a un grand platin, jusqu'au 14. La glace est entrée dans le bois, il s'est pilé huit ou dix pieds de glace dans le chemin. Le garçon Marquis qui était avec moi a dit: "On va continuer". J'ai dit: "Il n'y a jamais moyen de passer là, tu vas périr." L'eau a continué à monter, elle est venue presque juste sur le dessus  
40 du coteau. Là, la femme qui était avec nous autres a eu peur.

Q.—Vous avez dit que la glace bousculait les arbres, qu'ils s'arrachaient, aviez-vous une grande vision du bassin?

R.—Sur le bord on voyait...

Q.—Voyiez-vous en bas et en haut?

R.—Sur les deux côtés.

Q.—Est-ce que la glace était descendue plus bas que là où vous étiez?

R.—Elle était en mouvement vis-à-vis nous autres et en descendant, tout ce que l'on pouvait voir était tout en mouvement.

Q.—Même en bas?

CHARLES MANSEAU (pour l'intimé) Examen-en-chef

R.—Oui, tout était à l'envers, tout était en mouvement. Et la glace a entré dans le chemin. Là, on s'est trouvé pris.

Q.—C'était vers quelle heure?

R.—Il était cinq heures et demie ou six heures dans le temps.

10 Q.—Qu'est-ce qui est arrivé subséquemment?

R.—Là, on est resté sur le coteau, on ne pouvait plus rien faire. On a attendu que l'eau ait continué à monter. Quand on a vu qu'elle était pour passer par-dessus le coteau, la peur nous a pris. La dame qui était avec nous autres, qui était une jeune femme a commencé à se dire que la peur la prenait. Elle n'était pas bien, elle a commencé à être nerveuse. Alors, j'ai dit à son frère: "Il n'y a qu'une chose à faire, on ne peut pas périr ici." Il a dit: "Qu'est-ce qu'on va faire?" On a commencé à tirer des moyens pour être capables de se rendre pour chercher du secours. C'était la première chose. On ne  
20 pouvait pas passer, ni d'un côté ni de l'autre. La glace était amoncelée par montagnes. Il n'y avait qu'un moyen, c'était de passer par le bois.

Q.—Dans les terres?

R.—Oui. J'ai dit: "Tu vas passer sur le coteau, tu vas te rendre à l'autre bout, aussi loin que tu pourras, pour traverser, pour aller chercher du secours." C'est ce qu'il a fait. Il est parti, il s'est rendu aussi loin qu'il a pu, il a traversé dans l'eau à la ceinture jusqu'ici. Jusqu'où, je ne le sais pas. Il s'est rendu chez Bergeron et ils sont  
30 venus avec des pelles, des haches pour se faire un chemin pour être capable de sortir de là.

Q.—L'eau avait baissé?

R.—Oui. Il en restait un peu. La glace avait continué, mais l'eau était baissée. Là, on s'est fait un chemin sur les glaçons, on a aplani les glaçons autant que possible pour passer nos chevaux. On a embarqué sur la glace. On s'est rendu chez M. Bergeron. En arrivant là, on a mis nos chevaux dedans. On ne savait pas si on pouvait aller plus loin, on ne savait pas quoi faire. On a discuté avec M. Bergeron, on a parlé là, on a soupé là, on a veillé là jusque vers dix  
40 heures. A dix heures, tout à coup il m'est venu l'idée que le père Marquis, qui attendait sa fille, devait être d'une inquiétude mortelle, parce qu'il savait que la glace était partie, et il était peut-être sous l'impression qu'on était parti avec. J'ai dit au jeune Marquis: "Il n'y a qu'une chose à faire, on va atteler nos chevaux et on va descendre à Drummondville. On va aller faire le tour par le Trois de Saint-Cyrille. On a attelé, on a descendu jusqu'au pont, au chemin de Saint-Cyrille. Là, on est descendu jusqu'au Trois. On a monté le Trois jusqu'à la route qui s'en va chez moi, qui traverse sur le 15 et le 16. On est arrivé là à six heures et demie du matin.

M. Marquis avait passé la nuit debout et il était sous l'im-

CHARLES MANSEAU (pour l'intimé) Examen-en-chef

pression qu'on avait péri. Là, il a vu que c'était correct et je me suis couché.

Q.—A quelle heure vous êtes-vous éveillé?

R.—Il était midi et demi. Je me suis levé pour dîner.

10 Q.—Avez-vous observé ce qui se passait sur la rivière dans le temps?

R.—J'ai passé l'après-midi pour l'examiner sur le bord de la rivière. La glace était arrêtée dans le temps, à midi, elle ne bougeait pas, à l'île Ronde, en haut, à peu près chez M. Dauphinais. J'avais une lunette d'approche qui porte à douze milles, j'ai pris ma lunette pour regarder cela. La glace se montait de temps en temps, se rabaisait. Elle montait jusqu'à la hauteur de ce coteau et elle baissait. J'ai planté des piquets et les marques sont encore là.

Q.—Regardiez-vous par en bas aussi?

20 R.—Sur les deux côtés, on a regardé partout.

Q.—Est-ce que la glace bougeait par en bas?

R.—C'était un mouvement par secousses, des fois ça descendait. L'eau montait, quand on voyait accumuler l'eau en arrière, de la glace, les montagnes de glace s'accumulaient en arrière, l'eau montait, la glace montait. Du moment que cela arrêtait, que cela disparaissait, l'eau baissait.

Q.—Vous êtes arrêtés sur le 12?

R.—Oui. On a été emprisonné par la glace, là.

Q.—Vous voyiez bien de l'autre côté de la rivière?

30 R.—Oui, on voyait très bien.

Q.—Savez-vous si vous étiez vis-à-vis chez Labonté, à peu près? connaissez-vous la propriété de Labonté?

R.—Chez Alfred Labonté, oui.

Q.—C'était Ernest, c'est l'ancienne maison paternelle?

R.—Oui.

Q.—Est-ce qu'il y avait du mouvement seulement en haut ou en bas?

40 R.—Quand on est débarqué sur le 12 pour voir la glace, tout était en mouvement; aussi loin que l'on pouvait voir des deux côtés, tout était en mouvement.

Q.—Pouviez-vous voir jusqu'à la chaussée, en bas, du côté de Drummondville?

R.—Oui, on voyait le pouvoir. Mais si la glace était en mouvement là, je ne me suis pas rendu là.

Q.—De l'autre côté de la rivière, vis-à-vis...

R.—Toute la largeur de la rivière, vis-à-vis là, c'était tout en mouvement.

Q.—C'était en mouvement vis-à-vis la chaussée transversale, celle que vous avez montrée tantôt, pouviez-vous voir là?



CHARLES MANSEAU (pour l'intimé) Examen-en-chef

R.—Ca l'était quand on est passé, ça devait l'être quand la glace a commencé à marcher.

Q.—Autant que vous pouviez voir, ça marchait?

R.—Tout ce que l'on pouvait voir, c'était en mouvement, aussi  
10 long que la vue pouvait voir. Cela, sur le 12, quand on a été arrêté.

PAR LA COUR :

Q.—Quelle était la hauteur du coteau sur le 12 où vous étiez arrêté, à peu près, par rapport à la rivière?

—Du niveau de la rivière?

—Oui.

R.—Il doit y avoir trente pieds, aller sur le dessus du coteau. Pour moi, il y a certainement trente pieds.

20

PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR

Q.—Avez-vous pris des marques pour savoir comment la glace a monté, l'eau et la glace ont monté sur la rive, cette année-là?

R.—Chez moi, oui.

Q.—Chez vous, combien est-elle montée de haut?

R.—J'ai mesuré vingt-sept (27) pieds.

30

Q.—Sur le 15?

R.—Oui.

Q.—Qui se trouvait à être à peu près...

R.—Je l'ai mesurée dans le temps, je l'ai mesurée hier pour être certain. C'est plus de vingt-sept pieds. Ce n'est pas mesuré, cela, comme avec un instrument d'ingénieur, j'ai mesuré cela avec une planche de douze pieds que j'ai mise au bord de la rivière; j'ai fait une marque et je l'ai montée douze pieds; après cela, j'ai mis la planche à terre, j'ai mis un niveau dessus. C'est comme cela que j'ai mesuré.

40

Maintenant, il y a des arbres encore qui sont marqués par la glace.

Où est ma maison, la côte est un peu plus basse, il y a dix-huit pieds. La glace est venue jusqu'à peu près six pieds de la galerie, six ou huit pieds de la galerie. Cela, c'est plus bas qu'au coin. C'est au coin surtout où la glace a forcé le plus. C'est là qu'est l'embouchure de la rivière.

Q.—Vous calculeriez à votre maison à peu près vingt-quatre pieds?

R.—Oui. Entre dix-huit à vingt-deux pieds, dans tous les cas, du niveau de la rivière à venir à la maison.

CHARLES MANSEAU (pour l'intimé) Examen-en-chef

Q.—Vous rappelez-vous à quel moment l'eau est montée le plus haut dans la journée du huit avril 1928?

R.—C'est à peu près entre trois heures et quatre heures. Je suis parti à cinq heures, il fallait que je revienne à Montréal.

10 1928 a laissé des traces chez vous?

R.—Actuellement, il y en a encore.

Q.—Qu'est-ce qui est arrivé là?

20 R.—D'abord la côte est presque toute déboulée. Elle déboule encore actuellement. La glace est entrée dans la côte, elle a tout bouleversé la terre; d'abord, il y a un puits là qui a été complètement renversé, qui a été empli et la glace est montée par là-dessus. J'ai constaté de plus que toute la terre entre les deux ruisseaux sur le numéro 15 était toute fendillée; il y avait des glaces à partir du coin aller jusque l'autre côté, d'un bord à l'autre de la terre, il y avait là une craque à peu près large comme cela.

Q.—Avez-vous fait un plan de ces différentes craques-là?

R.—Oui.

Q.—Est-ce qu'il est arrivé d'autres phénomènes quant à la terre? est-ce que votre terrain a été diminué?

30 R.—Quand je suis arrivé là, on descendait à la rivière très facilement en voiture. Maintenant, il y a un écart de dix pieds à partir de la côte qui descend. J'ai planté là vingt-quatre pommiers, il en reste six seulement, les autres ont été enlevés par la rivière. Il y a encore un arbre qui a été plié par la glace, qui existe encore, sur lequel la glace a reposé et a fondu; l'arbre est couché, il est à terre, il ne s'est jamais relevé. La glace est restée dessus jusqu'au mois de mai, l'arbre est resté couché, penché. C'est le seul qui reste.

Q.—Voulez-vous produire votre petit plan...

R.—C'est un plan fait à peu près, mais il a été fait le lendemain.

Q.—Vous n'aviez pas un bleu aussi?

R.—Cela, c'est le plan du contour de la rivière.

40 (Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, s'oppose à la production de ce plan, parce que le plan dont parle le témoin n'a pas été préparé par lui).

LE TEMOIN (continuant) : Ce plan-ci est pour les craques que j'ai constatées sur le terrain.

Q.—Est-ce que cela constate la terre qui a été arrachée de la côte?

R.—Non, ç'a été fait pour montrer les craques qui existaient sur le terrain après la poussée de la glace. Je prétends que c'est la

CHARLES MANSEAU (pour l'intimé) Examen-en-chef

force de la glace qui était accumulée sur le bord de la côte, ayant deux ruisseaux, un de chaque côté, une couche de sable, toute la force de la rivière était accotée sur ma propriété, et à un moment donné, j'ai pensé que tout le dessus était pour partir avec la glace. C'est ce que j'ai craint et je crains encore parce que ma maison se trouve sur  
10 le bord de la rivière. Chaque fois que la glace monte là, toute la pesanteur de la glace se trouve sur cette partie-là qui se trouve entre deux ruisseaux; alors, la glace à un moment donné peut emporter toute cette langue de terre-là.

Q.—Comme question de fait, en a-t-elle emporté?

R.—Oui, déjà, à l'heure qu'il est, beaucoup.

Q.—Combien de terrain et combien large, à peu près?

R.—D'après le plan que j'ai là, il y a à peu près quinze pieds en haut du 320 de mangés, de descendus. Rien que cette année, il est parti à peu près neuf pieds qui est tombé. La côte monte tout le  
20 temps encore. Quand l'eau vient, quand il vient des gros vents, l'eau monte, l'eau baisse et la côte descend, parce que c'est du sable.

Q.—Sur quelle longueur en est-il parti?

R.—Il y en a toute la largeur de la terre, de mon terrain.

Q.—Quelle largeur y a-t-il?

R.—Toute la largeur du demi-quinze, quatre arpents et demi.

Q.—Du 321, cela vous a enlevé quinze pieds?

R.—...

30

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

Q.—Le numéro 321, ce n'est pas vous qui l'avez mesuré?

R.—Non, mais j'ai le plan.

(Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, déclare s'opposer à cette preuve, parce qu'elle est illégale).

40

PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

Q.—Dans tous les cas, à partir de la rivière autrefois à la rivière aujourd'hui, combien y a-t-il de différence de terre, combien la côte a-t-elle été raccourcie, en tout, autrement dit?

R.—D'après le calcul que j'ai là et d'après le plan de la Southern Canada Power, à partir de 310 à venir à 321, il y aurait à peu près quinze à dix-huit pieds.

Q.—De large de parti?

R.—Oui.

CHARLES MANSEAU (pour l'intimé) Examen-en-chef

- Q.—La côte est diminuée d'autant?  
R.—Oui.  
Q.—A partir de l'ancien lit de la rivière?  
R.—Oui, dix-huit pieds de 321, si cela peut compter.  
Q.—Ne vous occupez pas de 321, cela c'est une ligne que la  
10 Southern avait achetée de vous, mais la rivière auparavant, savez-vous où elle était?  
R.—Oui.  
Q.—Du lit de la rivière auparavant avec le lit de la rivière aujourd'hui, combien y a-t-il de différence de moins? quelle est la longueur qui serait disparue, en remontant sur votre terre?  
R.—Quand la dam a été partie, j'ai planté des poteaux, à cent cinquante-huit (158) pieds du niveau de l'eau...  
Q.—De la rivière?  
R.—Oui. Aujourd'hui, il est à peu près à vingt pieds du bord  
20 de l'eau.  
Q.—Qu'est-ce que cela représente de terre disparue, cela, en profondeur?  
R.—Cela représente à peu près vingt-deux (22) pieds.  
Q.—De disparus?  
R.—Oui.  
Q.—Aller à l'eau?  
R.—Oui.  
Q.—Sur la largeur d'une terre?  
R.—Oui. Ce n'est pas égal. Il y a des places où il y a moins  
30 et d'autres places où il y a plus.  
Q.—Avez-vous considéré ce même phénomène là en haut ou en bas de chez vous?  
R.—Tout le long de la rivière.  
Q.—L'avez-vous vu vous-même?  
R.—Oui. Je vais en chaloupe presque tous les jours l'été, j'ai constaté que les arbres, les roches, tout cela, tout le long de la rivière, tout le terrain se désagrège d'un bout à l'autre.  
Q.—Cela, c'est en haut des chutes Hemming?  
40 R.—Oui, c'est en haut des chutes Hemming. Et ça se désagrège beaucoup plus en montant jusque chez M. Dauphinais qu'en bas du 15. Mais cependant sur le 14, cela se désagrège, parce que les côtes sont beaucoup plus hautes et le vent est certainement beaucoup plus fort.  
Q.—Maintenant, il y a longtemps que vous avez l'habitude d'aller sur la rivière à cet endroit-là ou aux endroits aux environs?  
R.—A peu près quarante ans.  
Q.—Avez-vous eu connaissance d'une inondation qui aurait emporté le pont sur le canal à Drummondville, le petit pont qui traversait...

CHARLES MANSEAU (pour l'intimé) Examen-en-chef

R.—Oui, j'étais sur la rivière quand la glace est partie.

Q.—Où étiez-vous?

R.—C'est l'hiver que la glace est partie dans le mois de février; la date exacte, je ne puis pas la dire. Je suis parti le matin avec M. Turcotte et M. Oscar Piché pour aller chez M. Marcotte en  
10 haut, sur le 17; on est revenu en descendant et on a été dîner sur le 13, qui est le lot de M. Ferland. Il y avait là une petite bâtisse. On est entré là. On avait ce qu'il nous fallait à dîner, on est entré là. Pendant le temps qu'on était là, la glace est partie. La glace était verte, c'était dans le mois de février, il avait plu la veille. Tout à coup, qu'est-ce qu'on entend? la glace! C'était quelque chose de terrible. La glace était verte. On a attendu. Quand la glace a été partie, on a dit: "On va s'en aller parce qu'il est déjà tard". On a cru qu'il devait y avoir beaucoup de dommages. On est parti, on est descendu.

Q.—Vous rappelez-vous de l'année, à peu près?

R.—Si ma mémoire est exacte, c'est à peu près en 1916. C'est  
20 quand le petit pont du canal est parti. Je ne puis pas dire exactement l'année, mais je me rappelle que c'est l'année que la glace est partie, dans le mois de février.

Q.—Le 13, ça se trouve quatre ou cinq lots en haut des chutes Hemmings, deux milles même ou un mille et demi?

R.—C'est le voisin du 12.

Q.—C'est à peu près une couple de milles en haut des chutes Hemmings?

R.—La chute Hemmings est sur le 7 ou sur le 6?  
30

—C'est entre le 7 et le 6, je crois.

R.—C'est le 7, je crois, la chute Hemmings. Dans tous les cas, il y a sept arpents par lot; il y a neuf acres par lot. Si la dam est sur le 7, il y a six lots.

Q.—Ca ferait à peu près deux milles?

R.—Oui, à peu près deux milles. Peut-être plus.

Q.—Est-ce qu'il y a eu une surélévation des eaux, cette fois-là, à l'endroit où vous étiez?

R.—On n'en a pas vu d'eau dans le chemin. On est revenu  
40 aussitôt que la glace a été partie, et en s'en venant il n'y avait pas de glace du tout, soit en arrivant à Drummondville.

Q.—Il n'y avait pas de glace du tout dans le chemin, la rivière ne semblait pas avoir sorti de son lit?

R.—Non, pas d'eau, pas de glace, rien, à venir jusqu'en arrivant à la ville. A la côte, à l'ancienne tannerie, là, il y avait de la glace dans le chemin.

Q.—En bas des chutes Hemmings?

R.—Oui.

Q.—Et en haut de la chaussée à Drummondville?

R.—Oui. On a été obligé de dételer notre cheval, il y avait

CHARLES MANSEAU

(pour l'intimé) Examen-en-chef et Contre-interrogé

peut-être sept ou huit ou dix pieds de glace. On a dételé notre cheval, on l'a laissé là. On a fait le tour par St-Cyrille.

10 bas? Q.—Dans ce temps-là, il y avait une chute qui descendait en

R.—Oui.

Q.—Ce pont-là est en aval, c'est-à-dire plus bas que le pont des chars?

R.—Oui. C'était le petit pont qu'il y a sur le canal, le petit moulin de pierre, qu'il y avait là.

Q.—C'est-à-dire, c'était le pont qui appartenait au chemin du Roi, au chemin des voitures?

20 R.—Oui, c'était le pont sur le chemin des voitures. Dans le temps, le petit moulin de pierre existait.

Q.—Le moulin de pierre est aujourd'hui où est la bâtisse du pouvoir de la Southern Canada Power?

R.—Oui, à peu près.

Q.—Ce même canal-là existe-t-il encore?

R.—Il a été démanché quand ils ont fait le nouveau canal de la Southern Canada.

Q.—Le canal existe encore, agrandi pour les besoins de la Southern Canada?

30 R.—Oui, le petit canal a été agrandi, il y a eu des murs de faits de chaque côté.

CONTRE-INTERROGE

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

Q.—Votre maison que vous avez en haut des chutes Hemmings a été inondée en 1928?

40 R.—Non, l'eau n'était pas rendue à la maison. La glace est venue jusque sur la côte, mais l'eau ne s'est pas rendue jusqu'à la maison. Mais très proche, par exemple.

Q.—Vous avez fait à diverses reprises des réclamations en dommages contre la Southern Canada?

R.—Une seule fois.

Q.—Elle n'est pas réglée?

R.—Non.

Q.—C'était en 1928?

R.—En 1927.

Q.—Étiez-vous intéressé dans le procès Labonté-Dauphinois?

*CHARLES MANSEAU* (pour l'intimé) *Contre-interrogé*

*ALEXANDRE MERCURE* (pour l'intimé) *Examen-en-chef*

R.—Je ne m'en suis pas occupé.

Q.—Vous n'avez pas souscrit?

10 R.—Non. Je n'ai jamais poursuivi la Southern Canada. J'ai fait une réclamation dans le temps pour les torts que je croyais avoir. J'ai fait ma réclamation. On m'a répondu que je n'avais pas à m'en occuper. Alors, ça été fini.

Q.—Vous avez continué d'étudier vos dommages?

R.—Oui, j'ai continué à constater ce qui se passait chaque année.

Q.—Dans quelle année avez-vous planté ces pommiers sur le bord de la rivière?

R.—En mil neuf cent vingt-cinq (1925) ou mil neuf cent vingt-six (1926).

20 Q.—Après que la chaussée a été construite?

R.—Oui.

Q.—A quelle hauteur étaient plantés ces pommiers, par rapport au niveau de l'eau, tel qu'établi par la chaussée?

R.—A peu près à vingt ou vingt-deux pieds.

Q.—Dites-vous qu'il y avait vingt ou vingt-deux pieds à partir du niveau de l'eau, là où les pommiers étaient plantés?

30 R.—Oui, de 18 à 22 pieds. Je ne puis pas dire cela comme si j'avais un instrument d'ingénieur, mais je l'ai mesuré avec les moyens que nous avons pour mesurer.

(Et le témoin ne dit rien de plus).

PAUL CUSSON, Sténographe.

---

#### DEPOSITION DE ALEXANDRE MERCURE

40 témoin déjà entendu et rappelé de la part du demandeur pour déposer sur le serment qu'il a déjà prêté.

INTERROGE PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

Q.—Vous avez été assermenté comme témoin?

R.—Oui.

Q.—Avez-vous cette année visité l'état de la glace en haut du bassin créé par le barrage aux chutes Hemmings jusque chez

*ALEXANDRE MERCURE (pour l'intimé) Examen-en-chef*

Dauphinois et au-delà, et si oui, voulez-vous dire à la Cour ce que vous avez observé cet automne?

R.—J'y suis allé avant-hier et avant cela aussi.

Q.—Vous y êtes allé le trois décembre?

R.—Oui. J'ai visité la rivière le trois, et je l'avais visitée avant  
10 cela aussi. Mais le trois, samedi dernier, je suis parti de chez moi à midi et demi en automobile avec un monsieur Ritchot. J'ai monté du côté droit de la rivière St-François...

Q.—Cela, c'est le côté de St-Cyrille?

R.—Oui, au nord-est. Rendu à la dam Hemmings, je me suis rendu à la rivière pour voir la glace. J'ai constaté que la rivière était complètement couverte de glace verte sur toute la largeur, à partir de la dam Hemmings en montant.

Je suis monté ensuite sur la rivière et sur le lot numéro 8. Je  
20 suis encore débarqué de voiture. Je suis allé sur le bord de la côte et j'ai constaté que la rivière était absolument couverte d'une couche de glace verte.

Je me suis rendu jusque sur le lot 20 chez M. Laprade. M. Laprade était parti pour aller sur la rivière.

Je suis monté par le grand chemin jusque vis-à-vis la "jam" Dauphinois. Je suis débarqué, je me suis rendu sur la rivière. M. Laprade...

Q.—Avez-vous marché sur la glace de la rivière?

R.—Oui. M. Laprade était à peu près à un arpent de cette  
30 grève. Je l'ai rejoint sur la rivière.

Q.—Sur la glace?

R.—Oui. Là, j'ai constaté que la même "jam" qui se produit depuis la confection de la dam Hemmings existait. La "jam" avait à peu près un mille et quart de long sur la rivière, traversait complètement la rivière, enveloppait l'Ile Ronde, pour la laisser ressortir à peu près cinq à sept pieds.

J'ai constaté que sur le lot 22 en aval de l'ancien camp Turcotte, que la glace était montée sur le platin et formait une épaisseur d'à peu près cinq pieds d'épais.

Q.—Chez Turcotte, cela?  
40

R.—A l'ancien camp Turcotte, qui était sur le 22.

Q.—Il y avait cinq pieds d'épais de glace sur le terrain?

R.—Oui, sur le terrain, sur le platin. J'ai dit à mon charretier de se rendre là-dessus et d'aller me rejoindre chez M. Laprade, que j'allais descendre sur la rivière et que j'irais remonter chez M. Laprade. Je suis descendu à peu près une distance de trois quarts de mille.

Q.—Sur la rivière?

R.—Oui.

Q.—Sur la glace?



*ALEXANDRE MERCURE (pour l'intimé) Examen-en-chef*

R.—Oui. J'ai marché aussi sur l'embâcle. Ca marchait avec difficulté, mais il n'y avait pas de danger que l'on passe à travers, c'était complètement solide.

Je me suis rendu jusque chez Laprade. Là où on a monté la côte, j'ai constaté que non seulement on pouvait marcher à pied, mais  
10 que l'on pouvait marcher en voiture sur la glace, parce que la glace était prise jusque sur la dam.

Q.—Maintenant, avez-vous constaté l'épaisseur de la glace?

R.—A la chaussée Hemmings en montant, la glace était sortie de l'eau un peu, j'ai constaté qu'elle avait quatre pouces, là.

Q.—Quatre pouces d'épaisseur?

R.—Oui, en bas de la "jam". Sans faire d'ouverture, j'ai constaté qu'elle avait au moins six pouces, par l'expérience que j'en ai.

Q.—Maintenant, cette "jam"-là, quelle épaisseur semblait-  
20 elle avoir?

R.—Elle ressortait de la glace uniforme, de la glace unie, de quatre à cinq pieds. Elle était plus haut que la glace unie. Là où on prenait la glace unie, c'était uni jusqu'à la dam Hemmings.

Q.—Cette "jam"-là partait d'où?

R.—A la tête de l'Île, pas mal plus loin, puisqu'elle descendait à peu près un arpent plus bas que l'Île Ronde, en effilant. On sentait qu'elle avait travaillé pour entrer.

Q.—Vous dites qu'elle avait monté cinq pieds sur le terrain  
30 où se trouvait le camp Turcotte?

R.—Oui.

Q.—En bas du camp Turcotte, il y a un platin, c'est sur ce platin-là, qu'elle était?

R.—Oui.

Q.—Était-ce sur ce platin-là que vous aviez l'habitude de mettre des billots?

R.—Non, plus haut que cela. Là où j'avais l'habitude de mettre des billots, je pouvais voir où nous étions et la glace était à l'égalité du terrain. Elle ne me paraissait pas montée sur le terrain,  
40 elle était à l'égalité du terrain.

Q.—Maintenant, vous dites qu'à un endroit, c'était à peu près à sept pieds du niveau de l'Île Ronde?

R.—L'Île Ronde ressortait.

Q.—A peu près de sept pieds?

R.—A peu près de cinq pieds, dans une certaine partie, et il y avait un monticule qui pouvait avoir sept pieds, de cinq à sept pieds.

Q.—Savez-vous quelle est la hauteur de l'Île Ronde?

R.—12 à 15 pieds, si je me rappelle bien.

Q.—Vous la connaissez bien l'Île Ronde?

ALEXANDRE MERCURE

(pour l'intimé) Examen-en-chef et Contre-interrogé

R.—Oui.

Q.—Comment, à l'eau naturelle, est-elle?

R.—Je crois qu'elle sortait de douze à quinze pieds.

10 Q.—Quand je dis "naturelle", j'entends depuis la construction de la chaussée au niveau créé par la construction de la chaussée, elle sortait de douze à quinze pieds?

R.—Oui. Quand le rapide Dauphinois est seulement de six à sept pieds, si je me rappelle bien, c'était douze à quinze pieds. Mais je ne suis pas positif. J'ai déjà pris la mesure, mais je ne le sais pas au juste. Mais l'île ressortait avant-hier de cinq à sept pieds.

Q.—Pas plus que cela?

R.—Non.

Q.—Elle était entourée de glace?

20 R.—Oui, de la glace cassée.

Q.—Est-ce que cette glace-là, à part la glace unie du bassin, dans quel état était-elle? cette glace-là?

—La "jam"?

—Oui.

R.—C'était de la glace tassée, pilée, superposée par le travail de la poussée.

CONTRE-INTERROGE

30

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

Q.—Je comprends que là où vous avez parlé de la "jam", de la glace, cela paraît être de la glace cassée qui est venue d'en haut et qui s'est empilée les unes par-dessus les autres?

R.—C'est frazil et glace.

40 Q.—Quand vous dites de la glace cassée et pilée, il y a des morceaux de glace pilés les uns sur les autres?

R.—On ne pouvait pas constater l'épaisseur de la glace avec cette glace-là.

Q.—Parce qu'il y a, soit de la neige, soit de l'eau, qui est entrée entre les morceaux, et cela s'est gelé?

R.—C'était pas mal de la glace. Cela paraît blanc, de loin quand on est sur la côte, c'est blanc, mais quand on est rendu là, c'est pas mal de la glace.

Q.—Il y a des morceaux de glace qui sont pilés les uns sur les autres et l'eau a gelé entre ces morceaux-là?

R.—Tassé, pilé, ça me paraissait toucher au fond. Je n'ai pas

ALEXANDRE MERCURE (*pour l'intimé*) *Contre-interrogé*

SERAPHIN OUIMET (*pour l'intimé*) *Examen-en-chef*

fait de sondages, mais cela me paraissait toucher au fond de la rivière.

10 Q.—Jusqu'ou êtes-vous allé visiter comme cela?

R.—Je suis allé jusque sur le 22 sur la rivière.

Q.—C'est vis-à-vis la tête de l'Ile Ronde?

R.—Un peu plus haut que la tête de l'Ile Ronde. Mais je voyais très bien l'Ile là.

(Et le témoin ne dit rien de plus).

PAUL CUSSON, sténographe.

20

---

### DEPOSITION DE SERAPHIN OUIMET

témoin déjà entendu et rappelé de la part du demandeur pour déposer sur le serment qu'il a déjà prêté.

INTERROGE PAR Me GARCEAU, c.r.,

30

AVOCAT DU DEMANDEUR:

Q.—Vous avez déjà été assermenté, monsieur Ouimet?

R.—Oui.

Q.—Dans le témoignage que vous avez rendu le deux décembre, vous avez parlé que vous aviez fait les différentes sections de la rivière et que toutes ces sections-là étaient toutes plus grandes que la section de la chaussée?

R.—Oui.

40 Q.—Avez-vous fait un graphique ou un plan?

R.—C'est-à-dire que j'ai le graphique fourni par la Commission des Eaux Courantes, qui nous donne des sections dans la partie la plus rétrécie de la rivière, vis-à-vis chez Ernest Labonté, les sections transversales, pour les différentes hauteurs d'eau, jusqu'au delà de 325.

Q.—C'est sur ces données-là que vous avez rendu votre témoignage vendredi?

R.—Oui.

Q.—Voulez-vous produire ce plan-là comme pièce 51?

R.—Oui.

*SERAPHIN OUIMET* (pour l'intimé) *Examen-en-chef*

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

- 10 Q.—Où vous êtes-vous procuré ce plan?  
R.—C'est une copie du plan qui a servi dans la cause Labonté.

PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

- Q.—C'était la pièce D-86?  
R.—Je ne me rappelle pas quelle pièce c'était. C'est une copie  
20 du plan qui a été déposé dans la cause de Labonté, à la Commission  
des eaux courantes, par M. Lefebvre, probablement.

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

- Q.—Qui a fait la copie du plan?  
R.—Cela, c'est un "blue-print" de la toile. On m'a fourni  
cela.  
30 Q.—Qui vous a fourni cela?  
R.—C'est la Commission des eaux courantes qui m'a fourni  
ces renseignements-là, les records.  
Q.—Je vous demande, quant à ce plan que vous produisez,  
où cette copie de plan que vous produisez, où vous l'avez prise?  
R.—La copie de plan que j'ai à mon bureau vient de la cause  
de Labonté. Elle m'a été fournie par la Commission des eaux courantes.

40 (Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, déclare s'op-  
poser à la production de cette pièce).

PAR LA COUR:

Q.—Ce n'est pas vous qui avez fait faire cette copie-là sur l'original?

R.—Non. C'est-à-dire c'est moi qui ai fait faire ce bleu-là d'une copie qui vient de la Commission des eaux courantes et qui a été fournie aux ingénieurs des deux parties dans le temps. M. Lefebvre peut le produire.

*SERAPHIN OUIMET* (pour l'intimé) *Examen-en-chef*

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE :

10 Q.—Ce qui vous a été fourni à vous dans le temps, c'est un photostat de l'original?

R.—Je ne me rappelle pas. La Commission des eaux courantes nous a fourni l'original et j'ai fait la copie sur toile et de cette copie-là sur toile, j'ai fait des bleus à volonté.

Q.—L'original, l'avez-vous?

R.—Non. D'ailleurs, du moment que l'on prend les records de la Commission des eaux courantes, nous pouvons établir nos courbes. L'ingénieur hydraulique peut faire des courbes, d'après la  
20 Commission des eaux courantes.

PAR LA COUR :

Q.—M. Marier n'est pas convaincu que cette copie-là est une copie du plan de la Commission des eaux courantes?

R.—C'est certainement en record à la Commission des eaux courantes, parce que l'on voit leur numéro de record sur le plan  
30 dans le coin.

PAR Me GARCEAU, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR :

Q.—Voulez-vous reprendre ce plan-là et vérifier...

R.—Vous le ferez déposer par M. Lefebvre.  
40

(La production du plan est retirée).

(La question relative à la question du plan est retirée).

(Et le témoin ne dit rien de plus).

PAUL CUSSON, Sténographe.

---

*LOUIS-CHARLES DUPUIS (pour l'intimé) Examen-en-chef*

DEPOSITION DE LOUIS-CHARLES DUPUIS

de Québec, témoin déjà entendu et rappelé pour déposer sur le serment qu'il a déjà prêté.

10 INTERROGE PAR Me PERRAULT, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

Q.—Vous nous avez déjà dit que des dommages avaient été causés à la voie du chemin de fer le huit avril 1928, dans l'avant-midi, par la crue des eaux du côté est du pont du chemin de fer à Drummondville?

R.—Oui.

20 Q.—Y a-t-il eu des dommages au même moment, causés à la voie du côté ouest du pont?

R.—Oui.

Q.—Du côté de Drummondville?

R.—Oui.

Q.—Qu'est-ce qu'il y a eu là?

R.—Le remblai a été lavé.

Q.—Voudrez-vous produire une photographie montrant les lieux après le lavage du remblai par la crue des eaux du côté ouest?

R.—Oui.

30 Q.—Voulez-vous la produire comme pièce 52?

R.—Oui.

Q.—Quelle est la longueur du remblai qui a été enlevé par l'eau?

R.—Il faudrait que je consulte un plan pour vous dire la longueur.

Q.—Consultez-le donc, s'il vous plaît.

(Le témoin consulte un plan).

R.—78 pieds, à peu près.

Q.—De remblai?

40 R.—Oui, à un endroit.

Q.—Voulez-vous dire quelle est la longueur totale de la ligne qui a été brisée à Drummondville lors de cet accident, longueur totale du remblai, du rail, du chemin?

R.—282 pieds du côté est et du côté ouest.

Q.—Dans cela sont compris les deux remblais qui ont été complètement élevés, celui du côté est et celui du côté ouest?

R.—Oui.

Q.—Voulez-vous produire une photographie montrant comment les rails étaient tordus du côté ouest de Drummondville, juste après la crue des eaux, après que le remblai fut enlevé?

*LOUIS-CHARLES DUPUIS (pour l'intimé) Examen-en-chef*

R.—Oui.

Je produis cette photographie comme pièce 53, démontrant une partie du remblai lavé et les rails tordus.

10 Q.—Voulez-vous produire une photographie comme pièce 54, montrant le char de deuxième classe, le char à baggages et le pilier qui supportait le viaduc au-dessus du chemin des voitures, du côté est du pont ou de la rivière?

R.—Oui.

Q.—Comment était construit le pilier qui supportait le viaduc?

R.—En maçonnerie.

Q.—Quelle espèce de maçonneries?

R.—De la pierre et du ciment pour la tenir.

Q.—C'était cimenté?

R.—Oui.

20 Q.—Est-ce que la compagnie a reconstruit la voie complètement à partir du côté est aller jusqu'à Drummondville, toute la partie endommagée?

R.—C'a été reconstruit.

Q.—Avant la reconstruction, est-ce que la compagnie a été obligée de faire une construction temporaire?

R.—Elle a été obligée de faire un "trestle" en bois.

Q.—Afin de permettre le passage de tous les trains?

R.—Oui.

30 Q.—Voulez-vous produire, comme pièce 55, une photographie montrant la construction temporaire faite par la compagnie en attendant la construction permanente?

R.—Oui.

Q.—Au-dessus du chemin, du côté ouest, du pont et de la rivière, est-ce que vous avez construit un "trestle", un viaduc temporaire aussi?

—Du côté est?

—Oui, du côté est de la rivière?

R.—Oui.

40 Q.—Là, où l'engin est tombé?

R.—Oui.

Q.—Un viaduc temporaire?

R.—Oui.

Q.—A partir du pont aller jusqu'à la côte?

R.—Jusqu'au bout du remblai qui restait de la côte.

Q.—De l'autre côté du chemin, en allant du côté de St-Cyrille?

R.—Oui, en allant vers St-Cyrille.

Q.—Je vois que la compagnie a remplacé le remblai par un viaduc en acier?

LOUIS-CHARLES DUPUIS (*pour l'intimé*) *Examen-en-chef*

R.—Oui.

Q.—Du côté ouest du pont, du côté de Drummondville, comment le remblai a-t-il été remplacé, là?

R.—Il a été remplacé par du remplissage de pierre, terre et de sable.

10 Q.—Comme était l'ancien remblai?

R.—Oui.

Q.—Il n'y a pas eu de viaduc d'acier de ce côté-là?

R.—Non.

PAR LA COUR :

Q.—Comment était-il, l'ancien remblai?

R.—C'était en sable, en glaise et en gravois.

20

PAR M<sup>e</sup> PERRAULT, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR :

Q.—Était-il comme cela des deux côtés du pont, du côté est et du côté ouest?

R.—Oui, du côté est et du côté ouest.

Q.—Depuis combien de temps existaient-ils, ces deux remblai-là?

30 R.—Depuis la construction du chemin de fer.

Q.—Il n'y avait jamais eu d'accident avant celui de 1928?

R.—Pas que je sache.

Q.—Jamais ça n'avait été emporté par la crue des eaux?

R.—Je ne crois pas.

Q.—Est-ce que la compagnie a fait des travaux additionnels en pierre, un "crib", du côté est de la rivière?

R.—Pas du côté est.

Q.—Du côté ouest?

R.—Du côté ouest, oui.

40

Q.—Au bout du pont?

R.—Entre le pont et le canal d'amenée, à la bâtisse du pouvoir.

Q.—Quels travaux le chemin de fer a-t-il faits?

R.—Il n'a pas fait de travaux. Je crois que la Southern Canada Power, lors de la construction de leur première chaussée...

Q.—De la chaussée d'en bas?

R.—Oui. Ils ont construit ce que l'on appelle communément un "crib" remblai de pierre.

Q.—Pour préserver?

R.—Pour protéger le remblai du chemin de fer.



LOUIS-CHARLES DUPUIS (*pour l'intimé*) Contre-interrogé

CONTRE-INTERROGE

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

10

Q.—Savez-vous combien de centaines de tonnes de pierre ont été employées pour la reconstruction du remblai du côté ouest, du côté de la ville de Drummondville?

R.—Je ne puis pas dire en tonnes, je crois qu'il y a eu à peu près quarante chars.

Q.—Cela représente une moyenne de combien de tonnes par char approximativement?

R.—Il devrait y avoir à peu près quinze tonnes par char, je suppose; peut-être un peu plus.

20

Q.—Comme question de fait, est-ce que la capacité moyenne de vos chars ne va pas à quarante ou cinquante mille livres?

R.—Oui. Il y avait beaucoup de vides dans ces chars-là, parce que la pierre, n'était pas de grosseur uniforme.

Q.—La pierre, d'un autre côté, cela pèse pas mal?

R.—Oui.

Q.—Vous ne savez pas combien il y avait de pierre?

R.—Non, je n'ai pas pesé les chars.

30 Q.—Savez-vous si vous avez à votre bureau quelque note qui pourrait nous dire combien il y a de tonnes de pierre qui ont été employées?

R.—Peut-être que notre comptable serait capable de vous le dire, parce que les chiffres ont dû lui être fournis.

Q.—Alors, voulez-vous vérifier ce fait-là et nous donner ce renseignement-là?

R.—Oui.

PAR Me PERRAULT, c.r.,

40

AVOCAT DU DEMANDEUR:

Q.—Pouvez-vous vérifier de suite?

R.—Je vais voir si notre comptable a ces chiffres-là.

Q.—Vous avez parlé tout à l'heure d'un "crib" fait par la Southern Canada Power pour protéger le remblai du pont à Drummondville, voulez-vous référer à ce plan que je vous demanderais de produire comme pièce 56 et me dire si ce plan a été préparé par vous d'abord et s'il indique le "crib" construit par la compagnie?

R.—Oui.

Q.—C'est marqué sur le plan "crib stone filled"?

LOUIS-CHARLES DUPUIS (pour l'intimé) Contre-interrogé

- R.—Oui.
- 97.9” Q.—Maintenant, à gauche du plan, l'on voit: “bridge number  
97.9”; est-ce le pont qui se trouve au-dessus du canal?
- R.—Oui.
- 10 Q.—Construit par la Southern Canada?  
Q.—Qui va au pouvoir, au “power house”?  
R.—Oui.  
Q.—Où se trouve cet édifice du pouvoir?  
R.—Il se trouve au nord du chemin de fer, et en dehors du  
plan.
- Q.—Plus bas que ce canal-là?  
Q.—Voulez-vous dire quelle est la longueur de ce “crib” rem-  
pli de pierre par la Southern Canada pour protéger le remblai du  
chemin de fer?
- 20 R.—Approximativement 225 pieds.  
Q.—Quelle est la hauteur de ce crib?  
R.—La hauteur varie jusqu'à de trois ou quatre pieds.  
Q.—C'est tout rempli de pierre, cela?  
R.—Oui.  
Q.—A quelle distance du remblai se trouve le “crib”?  
R.—La base du remblai n'est pas tout à fait à une distance  
régulière du centre de la voie. On pourrait donner comme moyenne  
à peu près douze à vingt pieds, c'est-à-dire une variante de douze à  
vingt pieds du pied du remblai.
- 30 Q.—Alors le remblai a été emporté par la crue des eaux quand  
même?  
R.—Oui.  
Q.—Pourquoi la compagnie a-t-elle construit ce “crib stone  
filled”?
- (Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, s'oppose à la  
question parce qu'elle est étrangère à la contestation).
- (La preuve est prise sous réserve de l'objection).
- 40 R.—Je suis sous l'impression qu'elle l'a construit pour pro-  
téger le chemin de fer.

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

- Q.—Vous ne le savez pas?  
R.—Je dis que je suis sous l'impression qu'elle l'avait cons-  
truit pour protéger le remblai du chemin de fer.

*LOUIS-CHARLES DUPUIS (pour l'intimé) Contre-interrogé*

*UBALD ST-PIERRE (pour l'intimé) Examen-en-chef*

PAR LA COUR :

10 Q.—Peut-il servir à autre chose?  
R.—Je ne crois pas.

PAR Me PERRAULT, c.r.,  
AVOCAT DU DEMANDEUR :

Q.—Vous êtes un ingénieur, la Cour vous demande si cela peut servir à d'autre chose?

R.—Je dis que je ne le crois pas que cela puisse servir à d'autre chose.

20 (Et le témoin ne dit rien de plus).

PAUL CUSSON, Sténographe.

---

#### DEPOSITION DE UBALD ST-PIERRE

30 témoin déjà entendu et rappelé pour déposer sur le serment qu'il a déjà prêté, de la part du demandeur.

INTERROGE PAR Me PERRAULT, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR :

Q.—Comme vous l'avez dit, vous étiez le conducteur sur le train 45 tombé dans la rivière?

R.—Oui.

40 Q.—Combien de passagers ont été blessés lors de cet accident?  
passagers du train 45?

R.—Il y a l'ingénieur qui est mort au bout de quatre jours, et il y avait deux hommes dans le char à baggages. Des passagers, je ne le sais pas. C'est dans le département de M. Cormier, cela. J'ai pris les noms de tous les passagers qui étaient là. J'avais une forme régulière, elle étant dans le char à baggages, je ne pouvais pas y aller, j'ai pris des morceaux de papier, j'ai fait signer les gens avec leur adresse.

Q.—Avez-vous requis les services du docteur Mooney pour soigner les passagers et les blessés?

R.—Oui.

UBALD ST-PIERRE (pour l'intimé) Examen-en-chef

Q.—Le docteur Mooney était à bord du train?

R.—Oui.

Q.—Maintenant, avez-vous payé vous-même quelque argent à madame Grondin et à madame Bernier pour les services qu'ils avaient rendus en faisant des signes au conducteur et en faisant arrêter  
10 le train?

R.—J'avais donné cent dollars (\$100), cinquante dollars (\$50) chacune.

Q.—Cinquante dollars (50) à madame Grondin et cinquante dollars (\$50) à madame Bernier?

R.—Oui.

Q.—Elles avaient toutes les deux fait des signaux au train?

R.—C'est ce qu'elles ont prétendu, je ne les ai pas vues.

Q.—Vous les avez vues là sur le terrain?

R.—Oui.

20 Q.—Vous n'avez pas vu les signaux?

R.—Non.

Q.—Mais vous avez rencontré les deux femmes sur le terrain?

R.—Oui.

Q.—Avant que votre train n'arrivât à Drummondville, un autre train était-il passé à Drummondville et sur le pont en question?

R.—J'ai rencontré le train qui va de Montréal à Halifax, le numéro 2. Nous l'avons rencontré en temps à Villeroy, à la place régulière où nous le rencontrions.

30 Q.—L'express maritime?

R.—Oui, le numéro 2.

Q.—Vous l'avez rencontré en temps à Villeroy?

R.—Oui.

Q.—Villeroy se trouve entre Drummondville et Charny?

R.—Oui.

Q.—A quelle heure l'express maritime était-il passé à Drummondville?

R.—Je ne le sais pas.

Q.—Vous dites que cela le mettait en temps?

40 R.—On peut passer en retard à Drummondville dix à quinze minutes, on refait ce temps-là.

Q.—A quelle heure était-il dû à Drummondville?

R.—Je ne le sais pas réellement.

Q.—Vous n'avez pas d'horaire?

R.—Oui.

Q.—Voulez-vous le dire par l'horaire?

R.—Oui.

Q.—Voulez-vous référer à l'horaire qui était en force à cette date du 8 avril 1928 et me dire à quelle heure l'express maritime était dû à Drummondville?

UBALD ST-PIERRE (pour l'intimé) Examen-en-chef

(Le témoin consulte l'horaire en question).

R.—A 12.55, le numéro 2.

Q.—Je vois ici qu'à Villeroy il était dû à 2.52 heures?

R.—Oui.

10 Q.—Vous dites que vous l'avez rencontré là et qu'il était en temps?

R.—J'ai passé à peu près trois minutes en retard, trois ou quatre minutes en retard, si je peux me rappeler. J'étais en retard à raison d'une boîte chaude que j'avais sur l'engin.

Q.—L'express maritime était là?

R.—Oui.

Q.—Alors, le train devait être en temps à Drummondville?

R.—Oui.

20 Q.—S'il y avait quelque chose, c'était quelques minutes seulement?

R.—Oui.

Q.—Dites-vous que vous avez envoyé la liste complète des passagers qui se trouvaient être à bord du train?

R.—Oui.

Q.—A qui l'avez-vous envoyée?

R.—J'ai donné tous les papiers que j'avais remplis à mon surintendant à l'office à Lévis.

Q.—Quel était-il le surintendant à cette époque-là?

30 R.—Gibault. C'était son assistant. Je l'ai donnée dans l'office de son assistant.

Q.—Au bureau à Lévis?

R.—Oui.

Q.—Est-ce que le Canadien National Railways vous a remboursé de la somme de cent dollars (\$100) que vous aviez payée à madame Bernier et à madame Grondin?

R.—Oui. J'ai été remboursé. Je calculais que dans le moment les femmes en question avaient besoin d'argent de suite, c'est pour cela que j'ai fait ce mouvement-là.

40

(Me MARIER, c.r., avocat de la défenderesse, déclare n'avoir pas de contre-interrogatoire à poser au témoin).

(Et le témoin ne dit rien de plus).

PAUL CUSSON, sténographe.

---

JOSEPH-E. GIBAULT (pour l'intimé) Examen-en-chef

DEPOSITION DE JOSEPH EMILE GIBAULT

surintendant du Canadien National;

10 Témoin produit de la part du demandeur;

Lequel, après serment prêté sur les Saints Evangiles, dépose et dit:

INTERROGE PAR Me PERRAULT, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

20 Q.—Vous avez été surintendant du chemin de fer Canadien National à Lévis?

R.—Oui, j'ai agi à Lévis comme surintendant de 1927 jusqu'à 1931. J'ai travaillé cependant à Lévis comme ingénieur divisionnaire chargé de l'entretien de la voie de 1920 à 1924.

Q.—Vous étiez là au mois d'avril 1928, à Lévis?

R.—Oui, j'étais là en charge.

Q.—Votre bureau a-t-il un rapport du conducteur St-Pierre indiquant les noms des passagers à bord du train qui a eu l'accident de Drummondville?

R.—Oui, nous avons cela.

30 Q.—Avez-vous vous-même transmis cette liste à M. McRae, à Montréal, et voulez-vous la produire comme pièce 57?

R.—Oui. Je me rappelle très bien de la chose.

Q.—Constataz-vous qu'au nombre de ces passagers se trouvaient monsieur et madame Jérôme Milniker et monsieur et madame David Silver?

R.—Oui.

Q.—Est-ce qu'il y avait un monsieur Rolland aussi, M. James E. Rolland, des Iroquois?

R.—Le nom n'apparaît pas sur la liste.

40 Q.—Je vois que la compagnie lui a payé trois cents dollars (\$300.) pour dommages subis dans cet accident?

R.—C'était très difficile de prendre les noms.

Q.—Il y en a qui ont été oubliés?

R.—Je peux peut-être trouver dans l'original le nom de M. Rolland.

Le nom pour moi a été omis sur la liste originale donnée par le conducteur parce que je ne le trouve pas ici.

Q.—Vous constatez par les reçus que la compagnie a payé trois cents dollars?

R.—Oui.

JOSEPH-E. GIBAULT (pour l'intimé) Contre-interrogé

NOEL TESSIER (pour l'intimé) Examen-en-chef

CONTRE-INTERROGE

PAR Me MARIER, c.r.,

10

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

Q.—Vous n'avez pas le nom de ce M. Rolland sur la liste qui vous a été fournie par M. le conducteur St-Pierre?

R.—Non.

Q.—Vous avez simplement le paiement?

R.—Oui.

20

(Et le témoin ne dit rien de plus).

PAUL CUSSON, sténographe.

---

DEPOSITION DE NOEL TESSIER

sectionnaire du C. N. R.;

30

Témoin produit de la part du demandeur;

Lequel, après serment prêté sur les Saints Evangiles, dépose et dit:

INTERROGE PAR Me PERRAULT, c.r.,

AVOCAT DU DEMANDEUR:

40

Q.—Où demeurez-vous?

R.—A Drummondville.

Q.—Et vous travaillez sur quelle section du Canadien National?

R.—A la section 18.

Q.—Qu'est-ce que cela comprend?

R.—Drummondville, trois milles à l'ouest de Drummondville et deux milles et quart à peu près à l'est.

Q.—Votre section part de près de Saint-Germain, de ce côté-ci de la rivière, du côté ouest de la rivière St-François, et va tout près de la station de St-Cyrille, du côté est?

R.—A peu près deux milles et quelque chose de St-Cyrille.

NOEL TESSIER

(pour l'intimé) Examen-en-chef et Contre-interrogé

- Q.—De ce côté-ci?  
R.—Oui, de ce côté-ci de St-Cyrille.
- 10 Q.—Etiez-vous à l'emploi du C. N. R. en 1928?  
R.—Oui.  
Q.—Depuis combien d'années travaillez-vous pour le C. N. R. comme homme de sections?  
R.—Depuis quinze ans.  
Q.—Vous avez toujours demeuré à Drummondville?  
R.—Oui.  
Q.—Est-ce vous qui aviez la surveillance de cette partie de la ligne où se trouve le pont sur la rivière St-François?  
R.—Oui.
- 20 Q.—Le dimanche matin, huit avril, 1928, êtes-vous allé dans votre section et avez-vous spécialement passé sur le pont, avez-vous examiné les remblais, les avez-vous regardés pour voir dans quel état ils étaient?  
R.—Oui.  
Q.—Comment étaient-ils?  
R.—Ils étaient en bon état.  
Q.—Vous êtes passé pour la première fois à quelle heure le dimanche?  
R.—A sept heures et quart, sept heures et demie, à peu près.
- 30 Q.—De l'avant-midi?  
R.—Oui.  
Q.—Quand êtes-vous repassé au même endroit sur le pont?  
R.—A peu près à huit heures et demie, neuf heures moins quart.
- Q.—De l'avant-midi?  
R.—Oui.  
Q.—Avez-vous été informé dans le cours de la journée par qui que ce soit que la débâcle pouvait avoir lieu ce jour-là?  
R.—Non.
- 40 Q.—Est-ce que aucun employé de la Southern Canada Power vous a averti de quelque chose?  
R.—Non.

CONTRE-INTERROGE

PAR Me MARIER, c.r.,

AVOCAT DE LA DEFENDERESSE:

Q.—Avez-vous été averti de la manière dont la glace des-



NOEL TESSIER (pour l'intimé) Contre-interrogé

JOHN W. DUNFIELD (For respondent) Examination-in-chief

cendait dans la rivière par quelque employé du C. N. R., par quelques-uns des officiers du chemin de fer?

R.—Non.

10

(Les procureurs de la défenderesse déclarent qu'ils n'exigent pas de la part du demandeur de produire devant la Cour toutes les pièces justificatives relatives aux différents items de matériaux mentionnés dans les pièces A-B-C produites avec les particularités et qui ont été employés à la réparation de la locomotive et des deux chars, le char à baggages et le char de deuxième classe).

(Et le témoin ne dit rien de plus).

20

PAUL CUSSON, sténographe.

---

#### DEPOSITION OF JOHN W. DUNFIELD

of the city of St. Lamberts, aged fifty three years, Assistant Plant Manager of the Southern Canada Power Company, Limited, a witness recalled and examined on behalf of the PLAINTIFF, who being duly sworn doth depose and say as follows:

30

EXAMINED BY MR. GARCEAU, K.C.,

OF COUNSEL FOR PLAINTIFF

Q.—You were asked to file as an exhibit records of the flow of the river S. Francis, and of the level of the water from the 14th to the 16th of March 1927, inclusive: have you got those records?

A.—Yes.

40

Q.—Will you file them as exhibit No. 25?

A.—Yes.

Q.—And I also asked you for the record of the flow of the water and of the level of the water in the spillway from the 8th of April to the 10th of April inclusive, for 1932?

A.—Yes.

Q.—Will you file it as exhibit No. 26?

A.—Yes.

Q.—Did I ask you for the flow and the level for 1929 also?

A.—No. I thought you might ask me some questions as to levels after I had handed you the sheets.

*JOHN W. DUNFIELD (For respondent) Examination-in-chief*

Q.—They are in duplicate?

A.—There is only one copy.

Q.—On the same sheets you have the level and the flow?

10 A.—That is for 1932. I think you have it on top. That is 1932, the eighth and part of the seventh from the first sheet, and the finish of the 9th and the 10th on the second sheet.

Q.—And the level and the flow is mentioned on the same sheet?

A.—On the same sheet. I see what you expected, was to get them on separate sheets, but they are on the same sheets.

Q.—So that is why we have only two exhibits instead of four?

A.—Yes.

20 HIS LORDSHIP: The witness was to put the levels on one sheet and the flow on another, but both have been put on the same sheet. We will call these exhibits 25 and 26 and the other exhibits 27 and 28.

BY MR. GARCEAU:

Q.—What was the level of the water on the 14th of March 1927 at the spillway?

WITNESS: At what time?

30

COUNSEL: Say about noon.

A.—313.7.

Q.—So it was below the level of the spillway?

A.—Yes sir.

Q.—Was the flow during that day any higher, on the 14th?

A.—The highest flow on the 14th was between seven o'clock and nine o'clock in the morning?

Q.—And what was it?

40 A.—At seven o'clock it was 11,100 second feet; at eight o'clock it was 12,600 second feet, and at ten o'clock it was 12,800 second feet.

Q.—And what was the level at the spillway at the different times you have mentioned?

A.—315.8, 315.2 and 314.6.

Q.—On the 15th, what time was the biggest flow?

A.—The biggest flow was in the afternoon between two and four o'clock.

Q.—And what was it?

*JOHN W. DUNFIELD (For respondent) Examination-in-chief*

A.—At two o'clock it was 13,500 second feet and at three o'clock 13,500 second feet.

Q.—That was the biggest flow for that day?

A.—Yes.

Q.—What was the level of the water?

10 A.—314.1.

Q.—That was the highest level?

A.—Yes. That was the level at that time.

Q.—But the highest level?

A.—The highest level was 316.

Q.—At what time was it?

A.—Midnight.

Q.—What was the flow?

A.—12,000 second feet.

20 Q.—On the 16th, what was the biggest flow, and at what time was it?

A.—The biggest flow was at ten o'clock at night.

Q.—And what was it?

A.—34,500 second feet.

Q.—And what was the level of the water?

A.—It was 318.8.

Q.—If I am well informed this was the day that the ice jam gave way, that the ice went away.

A.—I cannot be sure of that.

30 Q.—The biggest flow was 34,500 second feet?

A.—Yes.

Q.—And the level was?

A.—318.8.

1932? Q.—Now, let us come to 1932. What was it I asked you for

10th inclusive. A.—For 1932 you asked me to give you from the 8th to the

Q.—What was the biggest flow on the 8th of April?

A.—The biggest flow was 37,200 second feet.

40 Q.—And the level over the spillway?

A.—316.7.

Q.—What was the biggest flow on the 9th?

A.—On the 9th, 43,700 second feet.

Q.—And what was the level?

A.—316.6.

Q.—And on the 10th what was the biggest flow?

A.—45,500 second feet.

Q.—And what was the level of the water at the spillway?

A.—316.5.

*JOHN W. DUNFIELD (For respondent) Examination-in-chief*

Q.—Have you the record for the next day showing whether the water receded?

A.—I have not got it here. You did not ask me for it.

Q.—Yes, I asked you. As a matter of fact, do you know if on the 10th of April the ice went down?

10 A.—I don't know.

Q.—All the figures you have given me are reproduced in the exhibits, nos. 25, 26, 27 and 28?

A.—Yes.

Q.—What is the general level of the water in the winter at the Hemmings Falls plant?

A.—It varies.

Q.—Did you control the level of the water?

A.—To a certain extent.

Q.—To what figures, about?

20 A.—I could not tell you that. It depends how much water is going down the river and how much load you have to carry.

Q.—What instructions do you give?

A.—That varies from day to day. If they require a heavy load one day, they pull the pond down; perhaps the next day, with a light load, the pond goes up.

Q.—Do you put anything else over the spillway at 314 to keep the water at a higher level?

A.—Flash boards.

30 Q.—What is the height of these flash boards?

WITNESS: What year do you refer to?

COUNSEL: Around 1927, 1928 and 1929.

A.—Six feet.

Q.—And the use of these flash boards is to keep the level of the water higher than 316?

40 A.—To keep more water in the pond, only to keep it up higher we fill it up at the early part of the week and it pulls down at the end of the week and so on.

Q.—Did you not state before, that previous to 1926, the instructions were to keep the level of the pond at 319 when possible?

A.—Well, not higher. We will put it at that, but not higher than 319, that is, when the flash boards are in. Of course, during the floods they are always out.

Q.—And you generally take out the flash boards a few days before you expect a flood?

A.—A few days before the flood occurs.

*JOHN W. DUNFIELD (For respondent) Examination-in-chief*

*T. W. R. MCRAE (For respondent) Examination-in-chief*

Q.—But they are kept there all winter until the spring, a few days before you expect the flood?

10 A.—Sometimes a few get knocked out and we have to re-place them.

Q.—I may have asked you this question; what was the level of the water over the spillway on the 8th of April 1928, about half an hour before the ice went out?

A.—I have not got that.

Q.—I think you told me the other day you had it?

A.—I may have had it the other day. I have not got that now. You will find that is filed as an exhibit somewhere.

20 Q.—Will you produce as exhibit No. 51 the record of the level of the water on the 8th of April 1932?

A.—Yes.

Q.—Whenever you get it, you will file it?

A.—Yes.

Q.—Can you file it to-morrow?

A.—Yes, I think so.

#### NO CROSS EXAMINATION

And further deponent saith not.

30

E. W. BUSH, Official Court Reporter.

---

#### DEPOSITION OF THOMAS W. R. MCRAE,

of the city of Montreal, retired, a witness produced on behalf of the PLAINTIFF, who being duly sworn doth depose and say as follows:

40

EXAMINED BY MR. PERRAULT, K.C.,

OF COUNSEL FOR PLAINTIFF

Q.—What is your occupation, Mr. McRae?

A.—I am retired from the service of the Canadien National Railways.

Q.—What was your occupation in 1928?

A.—I was ~~chief claims~~ agent of the central region.

Q.—In Drummondville?

*T. W. R. MCRAE (For respondent) Examination-in-chief*

A.—In Drummondville.

Q.—Do you remember the accident that occurred at Drummondville on the 8th of April 1928?

A.—Yes.

10 Q.—Did you receive a claim from the widow of the late engineer, ~~Houston?~~

A.—Yes.

Q.—And from the heirs of the baggageman, Pierre Robin?

A.—Yes.

Q.—Will you state, in a few words, what you did with regard to the claim of Mrs. Houston, the widow of the Engineer, Houston, and his daughter?

A.—After the matter was investigated, and an offer made by her solicitor, the matter was referred to Mr. Beckett.

Q.—Before that, did you go to Drummondville yourself?

20 A.—I went myself to Drummondville and saw Mrs. Houston personally.

Q.—The Engineer Houston had left a widow and daughter?

A.—A widow and a daughter, thirteen years of age.

Q.—How old was the engineer, Houston?

A.—If I remember rightly, the engineer was 53 years of age.

Q.—How long had he been in the employ of the Canadian National Railways?

30 A.—I could not say just now, but I could on reference to the investigation file.

Q.—Have you your file here?

35 ~~years~~ A.—Yes. He was 53 years of age, and had been in the service

Q.—Prior to his death was he also supporting somebody else?

A.—He was supporting his father and mother.

Q.—What claim did Mrs. Huston put in?

A.—She finally put in a claim of \$10,500.00, giving a release that the parents would not make any claim for their support.

Q.—And what amount did you pay?

40 A.—~~We paid \$10,500.00.~~

Q.—~~Directly to Mrs. Houston?~~

A.—Directly to Mrs. Houston. We paid \$10,165.50.

47? Q.—As shown in the ~~voucher~~ forming part of exhibit No.

A.—Yes. To make up the \$10,500.00 there were some hospital and medical bills, amounting to \$334.50 which we had paid.

Q.—As shown by the vouchers?

A.—Making the final settlement, \$10,500.00.

Q.—Regarding the baggage man, Robin, who did he leave behind?

*T. W. R. MCRAE (For respondent) Examination-in-chief*

A.—He left six children.

Q.—Minor children?

A.—All minor children.

10 Q.—Did you also investigate this matter, and did you make a settlement?

A.—We made a settlement in that matter.

Q.—Was a tutor appointed to the minor children?

A.—Yes.

Q.—And what amount did you pay?

A.—\$3,050.00.

Q.—~~Were~~ these amounts paid to Mrs. Houston, and her daughter, and to the minor children of Robin paid out of any pension fund?

20 A.—They were not. They were charged direct to the Canadian Government Railways, Levis division.

Q.—As claims agent, did you also investigate the claims made by ~~passengers who~~ were said to have been injured in that accident?

A.—Yes.

Q.—Will you state if the company paid to James C. Rolland, and to Mr. and Mrs. Silver, and to Mr. and Mrs. McNiker and her attorneys, the amounts shown by the vouchers already filed? Mr. and Mrs. Silver, and Mr. and Mrs. McNiker were represented by attorneys?

30 A.—Yes. Rolland was paid \$300.00, Mr. and ~~Mrs.~~ Silver were paid \$750.00, and Mr. McNiker was paid \$750.00, and all charged to the Canadian Government Railways, Levis division.

Q.—Did the company also pay all the hospital, ambulance and medical expenses?

A.—Yes.

Q.—For which you received claims, on account of that accident?

A.—Yes.

Q.—And all charged to the Canadian Government Railways?

40 A.—All charged to the Canadian ~~Government~~ Railways, Levis division.

Q.—I see in the vouchers filed as exhibit No. 46, an amount of \$75.89 paid to Thomas Hetherington. Was that amount paid?

A.—That amount was paid.

Q.—He was the fireman on that No. 45 train that was in the accident?

A.—Yes.

Q.—He is mentioned I think in the voucher?

A.—Yes, he was employed as a fireman.

Q.—Did you pay any compensation to a passenger, named Stewart?

T. W. R. MCRAE

(For respondent) Examination-in-chief and Cross-Examination

A.—He was paid \$225.00 — W. C. Stewart.

Q.—Did your company also pay all the medical bills filed before the Court?

10 A.—Mr. Hetherington was paid a hospital bill of \$15.00 and medical services \$35.00, and ambulance service amounting to \$5.00—hospital bill; it is included in the account for employees, and persons injured in other accidents, but the only item is \$5.00 for Drummondville, and another account for Mr. Houston, dressing, bed and board at Levis, \$22.50; and first aid conveying to Hospital, and \$25.00 besides the hospital re V. R. Blanchard, passenger injured in the same derailment, amount to \$32.00; and ambulance of \$30.00 rendered to Mr. Houston.

Q.—That is, Doctor Mooney?

20 A.—That is medical service, Doctor Mooney, \$30.00.

Q.—You paid that?

A.—Yes.

Q.—And also the account of the Hotel Dieu of Precieux Sang?

A.—Hotel Dieu for Mr. Blanchard, \$121.00, and funeral expenses for Mr. Houston \$100.00, and another account funeral expenses, \$195.00. Then, there are funeral expenses for R. Thivierge, \$158.00.

30 Q.—Thivierge was the man found in the baggage car?

A.—Yes; and Mr. Robin, funeral expenses \$158.00; meals and board re T. Hetherington, fireman, \$3.25; and meals and board to J. J. Hebert, express messenger, \$4.25; and Hetherington, claim for loss and damage to clothing and for injuries, \$75.89.

Q.—And you also paid all the bills for ambulance etc.?

A.—Yes, all expenses arising out of that accident were paid.

Q.—As shown by these vouchers?

A.—As shown by these vouchers.

40 CROSS EXAMINED BY MR. MARIER, K.C.,

OF COUNSEL FOR DEFENDANT

Q.—I understand you met Mrs. Houston personally?

A.—Yes.

Q.—And did you also personally meet Mrs. Robin?

A.—No.

MR. PERRAULT: She was dead?



*T. W. R. MCRAE* (For respondent) *Cross Examination*

BY MR. PERRAULT

Q.—There was no Mrs. Robin?

A.—No.

10

BY MR. MARIER:

Q.—Did you personally meet the representatives of Robin?

A.—I think if I remember rightly, I saw Mr. Joseph Joubert, who was a relative, and he conducted the negotiations on behalf of the infant children.

Q.—No legal suit was taken against the C. N. R. on any of those claims?

~~A.—No.~~

20

Q.—You discussed the matter with the interested parties mainly by correspondence, and settled the claims?

A.—I only saw Mrs. Houston once, and then, afterwards, I discussed the matter at various interviews with her solicitor, the Honourable Walter Mitchell, of Messrs. Laflamme, Mitchell and Kearney.

Q.—Your office is in Toronto?

A.—No, in Montreal.

Q.—As to the other claims for passengers, they were discussed through correspondence?

30

A.—Yes, some of them, and some of them were seen personally. I did not investigate some of the claims personally myself. They were investigated by our claims agent in the office, and they submitted their report to me.

And further deponent saith not.

E. W. BUSH, Official Court Reporter.

40

---

# DANS LA COUR SUPRÊME DU CANADA

*En Appel d'un jugement de la Cour d'Échiquier du Canada*

10  
**Southern Canada Power Co., Ltd,**

*Défenderesse-appelante,*

— vs —

20

**Le Roi**

*Demandeur-intimé.*

30

---

---

## **PREUVE DE LA DÉFENSE**

---

---

On this fifth day of December, in the year of Our Lord, one thousand nine hundred and thirty-two, personally came and appeared:

FRANK FORD,

40 of Bromptonville, Quebec Pulp and Paper Maker, a witness produced on behalf of DEFENDANT, who being duly sworn doth depose and say as follows:

EXAMINED BY MR. MARIER, K.C.,

OF COUNSEL FOR DEFENDANT

Q.—Mr. Ford, you are the superintendent of the Brompton Pulp Mill at Bromptonville?

A.—Yes.

FRANK FORD (For appellant) Examination-in-chief

Q.—You have been living at Bromptonville or in that vicinity for how many years?

A.—Since the month of June 1919.

Q.—I understand that for the needs of your mill there is a dam erected across the St. Francis River?

10 A.—Yes.

Q.—Bromptonville is on the St. Francis River?

A.—Yes.

Q.—Upstream from Drummondville?

A.—Yes.

Q.—In the fall of 1927, or in the beginning of the year 1928, did you have any special difficulties in operating your mill at Bromptonville?

A.—Yes.

20 Q.—Will you tell the Court how those difficulties arose?

A.—Those difficulties arose from what we call frazil or anchor ice.

Q.—Was your mill closed then because of the troubles you experienced at that time?

A.—Yes.

Q.—Will you state to the Court how your mill was closed, and for how long?

A.—You mean the length of time we were shut down due to frazil?

30 Q.—Yes.

A.—For about the last week in December and for the half of the month of January, and diminishing somewhat towards the end of the month of January.

Q.—And during the last week of December and the first half of the month of January, will you tell the Court what the production of your Mill was?

40 A.—For the last week of December 1927, and for the first thirteen days in January, our production was almost nothing. We made about 150 tons of paper, whereas we could have made between 1300 and 1500 tons.

Q.—And this stopping of your mill was due to frazil?

A.—Yes.

Q.—Did you ever experience any conditions like that in Bromptonville previous to that time?

A.—No.

Q.—Did you do any special work in order to get rid of that frazil?

A.—Yes, we did.

Q.—Will you explain shortly what you did?

FRANK FORD (For appellant) Examination-in-chief

A.—We used a large quantity of dynamite, steam and ther-  
mite.

Q.—And was it a very long time before you succeeded in  
getting rid of those inconveniences?

10 A.—The first sign of improvement was about the middle of  
January.

Q.—And how long did you work before?

A.—We worked during the last week in December and right  
up to the middle of January.

Q.—Did you employ many men to work in the river?

A.—Yes, a large number of men.

Q.—Can you state how many?

A.—I should say that we had on our payroll for that purpose  
about one hundred men.

20 Q.—Do you know personally if there was a great depth of  
frazil in the river?

A.—Yes.

Q.—Above your mill?

A.—Yes.

Q.—How were you able to verify that fact?

A.—By taking soundings with long iron rods.

Q.—Did you dig any channels in that ice?

A.—Yes, we did attempt to dig a channel through.

30 Q.—And can you state what the depth of that frazil in the  
river was?

A.—Just in this way, that the frazil at many points touched  
the bottom of the river.

Q.—And can you state, approximately, the distance in which  
you made some special works, from your mill upstream?

A.—From the crest of the dam upstream, the length of the  
trench that we attempted to make, or partially made, was about 200  
yards in length.

Q.—And what was the depth of the river at that point?

40 A.—I had better not say that. I did not measure it. I sounded  
there, but did not measure.

Q.—As to the soundings you made to find the depth of the  
frazil, have you some figures you can submit to the Court?

A.—No.

BY THE COURT:

Q.—How far is Bromptonville from Drummondville?

A.—It is about 42 miles.

FRANK FORD (For appellant) Examination-in-chief

BY THE COURT:

Q.—Higher up on the River?

10 A.—That is, Bromptonville is higher up on the river than Drummondville.

BY MR. MARIER:

Q.—If I am correctly informed, an engineer from the Quebec Streams Commission went to your mill to see the conditions there?

A.—Yes.

Q.—Do you remember the name of that engineer?

A.—Yes, Mr. Lefebvre.

20 Q.—Mr. Lefebvre, himself?

A.—Another one also, Mr. Dubrule.

Q.—And the soundings were made when Mr. Dubrule was there?

A.—Actually by Mr. Dubrule.

Q.—And a plan had been made at that time indicating all those soundings and the distance of each sounding from the mill, etc.?

A.—Yes.

Q.—By the engineer of the Quebec Streams Commission?

A.—Well, by Mr. Lefebvre.

30 Q.—Can you state the height of your dam?

A.—Do you mean the difference in level between the tail-race and the head?

Q.—Yes.

A.—33½ feet.

Q.—And from your dam upstream to 600 yards, you say you made trenches in that frazil, and at some places it was going to the bottom of the river?

A.—Yes.

Q.—I understand above your dame there is a pond?

40 MR. PERRAULT: He has not said there was a pond.

BY MR. MARIER:

Q.—Is there any basin or pond above that dam?

A.—Yes.

Q.—How long is that basin?

A.—Half a mile.

Q.—Then, what is the condition of the river?

A.—It is a fairly steep rapid, about a quarter of a mile in length.

FRANK FORD

(For appellant) Examination-in-chief and Cross-Examination

Q.—At the end of December 1927, was that rapid open or frozen?

A.—Open.

10 Q.—In ordinary years, at the end of December, what was the condition of that rapid above your mill?

A.—Closed.

Q.—By what?

A.—Ice of one kind or another, a mixture of solid ice and anchor ice.

Q.—Did you ever personally verify how that rapid would close itself like that in the month of December?

20 A.—Not by making a note of it. I have never made an exact note of the date.

Q.—Did you go there often enough to be able to tell the Court how that rapid proceeds to cover itself with ice?

A.—I guess practically every day.

Q.—And how would the ice form in this rapid?

A.—Gradually from the lower end of the rapid it fills up, or forms upstream until the whole rapids are covered.

CROSS EXAMINED BY MR. GARCEAU K.C.,

30 OF COUNSEL FOR PLAINTIFF

Q.—You stated a minute ago that you performed different operations in the basin above your dam in order to get rid of the frazil?

A.—Yes.

Q.—That you used thermite, dynamite and steam?

A.—Yes.

Q.—You also stated that on or about the 15th January you succeeded in clearing the channel enough to operate, at least?

40 A.—No.

Q.—You did not?

A.—No.

Q.—You could not operate.

A.—No. Nature had to take its course.

Q.—How did nature take its course?

A.—It just simply worked away and made no headway whatever until finally the frazil finished coming in, that is, it stopped itself.

Q.—You did not melt the frazil?

A.—No, we did not succeed in that.

FRANK FORD

(For appellant) Cross-Examination

Q.—And you did not succeed in getting rid of it below the dam, so you kept all the frazil?

A.—No, I may say our efforts were useless.

Q.—And all the frazil stayed within your gates?

10 A.—Not within our gates.

Q.—Within your dam?

A.—It stayed probably in the pond?

Q.—In your pond?

A.—Yes.

Q.—You have also stated that up to 1928, the last part of December, you never had any such trouble with frazil?

A.—Exactly.

Q.—Did you have any trouble with frazil in 1927. I ask you specially for that year?

20 A.—In 1927?

Q.—Yes, in the spring or fall?

A.—In 1927 we had trouble during the last week of December only.

Q.—On the last week of December, you said that before?

A.—Yes, exactly.

Q.—In January or February, 1927, did you have any trouble?

A.—No.

Q.—Did you have any trouble in December 1926?

A.—No.

30 Q.—Nor in the spring.

A.—No.

Q.—The first trouble you had in 1927 was in December?

A.—Yes.

Q.—You have stated that the pond created by the dam was about half a mile long?

A.—Yes.

Q.—Is the rapid above a steep and long rapid?

A.—About a quarter of a mile in length and very steep.

40 Q.—Of course, on account of your dam there is no more velocity in the pond, it is a very slow flow?

A.—That is, the velocity is considerably diminished.

Q.—Do you give that as an explanation that the frazil stays in your pond because, having no more current, or because the current has no more velocity the frazil stays there?

A.—Yes.

BY THE COURT:

Q.—When was your dam built?

A.—In the year 1900.

FRANK FORD

(For appellant) Cross-Examination

Q.—For what reason do you attribute the larger quantity of frazil in December 1927?

A.—Do you want my own opinion on that?

Q.—Yes, your own opinion?

10 A.—The condition of the river was rather unusual.

Q.—In what sense?

A.—That is, with high water and cold weather combined.

Q.—That is, that the winter of 1927 — 1928 was colder than the previous winter?

A.—No. The water was higher, but I would not say it was any colder than the previous winter.

Q.—Did you experience any difficulty or inconvenience with frazil in the month of December 1931 and January, February, March and April 1932, last winter?

20 A.—Last winter, yes.

Q.—As much as in 1928?

A.—No.

Q.—Much less?

A.—Much less.

BY MR. GARCEAU:

Q.—You say there is much more water in December 1927 also. Have you a record of the flow of the river?

30 A.—Not a regular record, but I had some extracts from my log which will give possibly what you require.

Q.—What was the flow of the river at the end of December 1927? You have a gauge there to gauge the flow?

A.—Yes, that is to measure elevation. I have nothing for December.

MR. MARIER: I object to this evidence as not arising out of the examination in chief.

40 THE COURT RESERVES THE OBJECTION

BY MR. GARCEAU:

Q.—You have not any record for December?

A.—Not for December.

Q.—Have you a record for the first part of January?

A.—Yes.

Q.—What is it?

A.—I have here, "January 3rd, anchor ice in forebay cause mill to shut down".

Q.—Have you instruments to measure the flow of the river?



*FRANK FORD* (For appellant) *Cross-Examination*

*GEORGE F. WITTY* (For appellant) *Examination-in-chief*

A.—No.

Q.—How can you say that in December the condition of the river was such?

10 A.—From memory?

Q.—Yes.

A.—From having gone through with it.

BY MR. PERRAULT:

Q.—Without taking any measurements at all?

A.—Well, I remember it well enough for that.

Q.—Where are those measurements you took?

20 A.—Which?

Q.—Of the water?

A.—I do not claim to have taken any measurements in December.

RE EXAMINED BY MR. MARIER K.C.,

OF COUNSEL FOR DEFENDANT

Q.—You were at Bromptonville in the winter of 1919-1920?

30 A.—Yes.

Q.—Had you any experience of that kind with frazil during the first winter you were there?

A.—None whatever.

AND FURTHER DEPONENT SAITH NOT

E. W. BUSH,

40

---

DEPOSITION OF GEORGE F. WITTY

On this fifth day of December in the year of Our Lord, one thousand nine hundred and thirty-two, personally came and appeared:

GEORGE F. WITTY,

of the Town of Windsor Mills, Quebec, a witness produced on behalf

*GEORGE F. WITTY* (For appellant) Examination-in-chief

of the DEFENDANT, who being duly sworn doth depose and say as follows:

EXAMINED BY MR. MARIER K.C.,

10

OF COUNSEL FOR DEFENDANT.

Q.—Mr. Witty, you are the superintendent of the Canada Paper Company at Windsor Mills?

A.—Yes.

Q.—Since how many years?

A.—Since 1924.

Q.—Windsor Mills is above Drummondville?

A.—Yes.

20

Q.—And below Bromptonville?

A.—Yes.

Q.—Can you state the distance between Bromptonville and Windsor Mills?

A.—It is about eight miles.

Q.—And how far is Windsor Mills from Richmond?

A.—About ten miles.

Q.—Is there any dam at Windsor Mills for your mill?

A.—Yes.

Q.—What is the height of that dam?

30

A.—About 18½ feet, something like that.

Q.—You have been there since 1924?

A.—Since 1924.

Q.—Did you take measurements at your mill to indicate each day the difference between the headrace and the tailrace?

A.—Yes.

Q.—Who takes those measurements?

A.—I do.

Q.—In the spring of 1928 did you take those measurements?

A.—Yes.

40

Q.—And had you at the time a statement prepared, indicating for each of the first days of April the difference between the headrace and the tailrace?

A.—Yes.

Q.—Have you a copy of that in your possession?

A.—Yes.

Q.—Will you file that statement as exhibit A?

A.—Yes.

Q.—With that statement in your possession, can you tell me what was the lowest head you had of record in the beginning of April 1928?

GEORGE F. WITTY (For appellant) Examination-in-chief

- A.—7½ feet.
- Q.—And what was the date?
- A.—On April 7th.
- Q.—And after that, that difference between the headrace and the tailrace increased?
- 10 A.—It went up on the 8th to 8½ feet and on the 10th to 9 feet and kept on going up.
- Q.—What is the normal difference between your headrace and tailrace?
- A.—18½ feet.
- Q.—At what time of the day are your readings taken?
- A.—Around eight o'clock, the first thing in the morning.
- Q.—Is this level of 7½ feet the customary level in the river at that place? For the whole time you were at that mill, at Windsor Mills, did you ever experience such a small difference between your
- 20 head race and your tailrace?
- Q.—No, never.
- Q.—For how many years have you kept those records?
- A.—We have records back to 1921.
- Q.—And you know personally if, since 1921, there is anything indicated in those records showing such a small difference between your headrace and tailrace like that of 7½ feet.
- A.—Not since I have been there. I cannot swear to the records before.
- Q.—You did not verify the records previously?
- 30 A.—I did, but I have forgotten what the levels were.
- Q.—Can you state the reason why at that time there was so small a difference between the headrace and the tailrace?
- A.—Due to high water in the spring.
- Q.—Was the water very high at that time?
- A.—It was within four inches of coming into our mill, the highest I have ever seen it.
- Q.—Had you personally knowledge of the ice going down in the spring of 1928?
- 40 A.—Yes.
- Q.—Have you any notes indicating if this caused some inconvenience to your mill when the ice went down in the spring of 1928?
- A.—We shut down for three days for ice, that is, part of the time, the 5th, 6th and 7th. On the 5th, we were shut down three hours; on the 6th we were shut down twelve hours and on the 7th we were shut down eight hours.
- Q.—Was there a great quantity of ice passing down at your mill?
- A.—Yes, the ice going out.

GEORGE F. WITTY (For appellant) Examination-in-chief

Q.—Had you personal knowledge of the formation of the ice during that winter above your mill?

A.—No, I had not.

Q.—Will you explain the meaning of this note where you have April 5th, mill shut down three hours for ice, April 6th, mill down  
10 twelve hours for ice?

A.—Well, that was for different jams breaking in, going down the river.

Q.—Did you see those jams moving down the river?

A.—I did not see them breaking, I saw them going down the river.

Q.—You saw those jams going down the river?

A.—I did not see them all.

Q.—Was there a very large quantity of ice passing at the  
20 same time?

A.—Yes, very big.

Q.—Can you state the day you saw the biggest ice jam passing  
at your mill?

A.—That was on the 7th.

Q.—Can you state the time of the day?

A.—I have forgotten now. I think that went out at night.

Q.—Can you state exactly?

A.—I guess the biggest one went ou on the 6th, on the morn-  
ing.

Q.—Do you remember what day of the week the 6th was?  
30

A.—It was a Friday.

Q.—Was it Good Friday?

A.—I don't remember that. I think it was on a Friday. In fact, I know it was, because the 7th was Saturday and Sunday was the day we discovered the boards were off the dam.

Q.—Well then, you have a note, April 5th, mill shut down three hours for ice. Was that the first ice which passed down your mill?

A.—That was the first ice.

Q.—And you stated the biggest jam passing down your mill  
40 was on the 6th, on the morning?

A.—On the 6th. I did not see them all, but on the 6th it was a very big jam that formed on the island above us, a big pile of ice.

Q.—As to the basin above your dam, what is the length of that basin?

A.—It goes about seven miles. It goes very near to the Bromp-  
tonville mill.

Q.—Was that basin completely frozen in the winter?

A.—Yes.

*GEORGE F. WITTY (For appellant) Examination-in-chief*

Q.—Had you ever suffered from frazil at your mill at Windsor Mills?

A.—Not to that extent. We are bothered every year with it, when the ice goes out, but not to that extent.

10 Q.—But there was never before so much as in the year 1928?

A.—No.

Q.—When you mention in the statement filed in exhibit A that you stopped work, is the reason given by you on account of the passing of the ice?

A.—Yes.

Q.—How many jams of ice passed down at your mill during the 5th and 6th, or after that?

A.—There are three that we know of, that we are sure of, and some went out in the night.

20 Q.—Could you state the last one?

A.—That went out on the 7th.

Q.—Can you state what time of the day it was?

A.—I think it was around ten o'clock at night.

Q.—When you refer to ice jams, did you see any ice jams formed in the winter or in the spring above your mill?

A.—No, I did not see them till they moved. There was one formed about, oh, maybe half a mile above us, on the island — more than that, about two miles and a half.

Q.—About two miles and a half above what spot?

30 A.—Above the mill.

BY MR. GARCEAU:

Q.—Did you see it?

A.—No, I did not see it.

Q.—Don't speak about it then?

A.—I know it was there. I have seen it for every year.

Q.—But you did not see it that year?

40 A.—I did not see it that year.

BY MR. MARIER:

Q.—Can you say that you saw a jam form in the spring at the spot you referred to, two and a half miles above your dam in many previous years?

A.—Yes.

Q.—In that particular year, in the spring of 1928 you did not go there to see it?

A.—No, I did not.

GEORGE F. WITTY

(For appellant) Examination-in-chief and Cross-Examination

Q.—Then, you know that the ice jams form pretty nearly every year about two miles and a half above your mill?

A.—Yes.

10

CROSS EXAMINED BY MR. GARCEAU K.C.,

OF COUNSEL FOR PLAINTIFF

Q.—Previous to 1928 did you see the ice flow in so great a quantity as ~~you did in 1928?~~

A.—No.

Q.—You never saw it?

A.—No.

20

Q.—In 1927, you never saw such a quantity?

A.—No.

Q.—Neither in 1929?

A.—No.

Q.—In 1932, this year?

A.—The ice has not gone out yet.

Q.—The spring of 1932 is passed?

A.—Oh yes — no, we did not have such ice this spring.

30 Q.—You said that there was a difference between the head-race and tailrace of ~~seven feet and a half on the 7th, and you never saw anything like it?~~

A.—Yes.

Q.—And in the spring of 1932, this year, what was the difference, as far as you can remember in any one of the biggest flows?

A.—I cannot tell you.

Q.—Was there ten feet or twelve feet difference?

A.—No, we had more, a bigger head than that. I think our lowest head this spring was thirteen or fourteen feet.

40 Q.—So, there was not as big a flow this year as compared to the flow of 1928?

A.—No.

Q.—You said you saw ice pass three times?

A.—Three times.

Q.—There is no record as to the 8th, of the pond?

A.—The 8th was on a Sunday and the mill was down anyway.

Q.—So you have no record of the 8th of April?

A.—No record.

Q.—You do not know what happened?

GEORGE F. WITTY (For appellant) Cross-Examination

A.—We did not take the levels. We do not take levels on Sunday?

Q.—Was there a greater flow?

A.—No. I think the water was down on the Sunday. In fact, I know it was, because the boards were off the dam till Sunday.

10 Q.—Was there any ice still passing on the 9th, on the Monday?

A.—Yes.

Q.—There was ice going down in certain quantities?

A.—Yes.

Q.—Not a little bit, but in pretty heavy quantities?

A.—There was not an awful lot going down.

Q.—A certain quantity?

A.—There was some.

20 Q.—As far as you remember, when did the biggest pack of ice pass by your place?

A.—I think the biggest one went out on the 7th.

Q.—At what time?

A.—I do not remember.

Q.—The 7th was a Saturday?

A.—The biggest jam that piles in up above, that went out on Saturday. I don't remember what time.

Q.—Was it in the forenoon, afternoon or at night?

A.—I don't remember.

30 Q.—You stated when you were a witness in the Labonte case in answer to a question of Mr. Marier: "Did the ice go down the river at that time over your dam?" You answered, "Yes, that is when the ice was moving but the big jam of ice went out on the night of the 7th around 11 p.m."

~~A.—That is right, because that was fresh in my memory at that time.~~

Q.—The biggest jam went out on the 7th about 11 o'clock?

A.—Yes.

40 BY THE COURT:

Q.—Can you tell me the distance between Windsor Mills and Drummondville by the river?

A.—I don't know. By the road it is around forty miles, somewhere in that vicinity.

BY MR. PERRAULT:

Q.—Were there any floods on the 6th, 7th or 8th of April 1928 in Windsor Mills?

*GEORGE F. WITTY* (For appellant) *Cross-Examination*

*JOHN E. MAIRS* (For appellant) *Examination-in-chief*

A.—In the towns?

BY THE COURT:

10

Q.—Yes.

A.—No. The water never bothers the town. We had a flood at the mill. It bothered the mill, but never bothered the town.

AND further deponent saith not.

E. W. BUSH,

Official Court Reporter.

20

---

JOHN E. MAIRS,

of Upper Melbourne, Quebec, a witness produced on behalf of the DEFENDANT, who being duly sworn doth depose and say as follows:

30

EXAMINED BY MR. MARIER, K.C.,

OF COUNSEL FOR DEFENDANT

Q.—Where do you live?

A.—At Upper Melbourne.

Q.—Is that near Richmond?

A.—Right near Richmond, yes.

Q.—Richmond is on the other side of the river?

A.—Yes.

40 living in? Q.—Have you lived for a long time in the house you are now

A.—For the past 55 years.

Q.—And will you state if your house is above the highway bridge?

A.—About a mile above.

Q.—About a mile above the highway bridge?

A.—Yes.

Q.—Across from Richmond to Melbourne?

A.—Yes.

Q.—Do you remember if there was any flood in 1928?



JOHN E. MAIRS (For appellant) Examination-in-chief

A.—Yes.

Q.—Have you any special reason to remember that flood at Richmond in 1928?

A.—Yes.

10 Q.—Did the water go into your house at that time?

A.—Yes.

Q.—Can you state how many feet, on the floor of your house?

A.—It went about four feet high.

Q.—And prior to 1928, did the water ever go that high into your house?

A.—No.

Q.—Can you tell the Court the cause of that flooding of your house at Richmond?

A.—It was caused from the jam of ice.

20 Q.—Your house is situated along the St. Francis river?

A.—Right close to the river.

Q.—About what distance from the river?

A.—About 600 feet.

Q.—Do you know where that jam of ice was formed, or where it was resting?

A.—It went down in the morning about half to three quarters of a mile away from the bridge and stayed there.

Q.—What day was it?

A.—It was on Good Friday.

30 Q.—The ice jam formed during the day of Good Friday.

A.—Yes.

Q.—And how long did it stay?

A.—It stayed there till the upper ice came down the next morning at half past two or a quarter to three. That would be Saturday morning.

Q.—On the Saturday forenoon was the water at your place high or low?

40 A.—The water started to come up at seven o'clock and we moved out. Then, it went down. We came back again, then it started to come up again between 8 and 9 and we moved out.

Q.—What day was it when it started to go back between 8 and 9 o'clock?

A.—At night. We moved out three times that night.

Q.—On the Friday night?

A.—Friday night.

Q.—And did you return to your house on the Friday night?

A.—Yes. Then we moved out again at 11 o'clock.

Q.—After you left the house at 11 o'clock on Friday night, did you return to your house that night?

JOHN E. MAIRS (For appellant) Examination-in-chief

A.—No, we did not go back till the next noon, between half past twelve and a quarter to one.

Q.—Had the ice jam left Richmond at that time when you returned to your house?

10 A.—The ice right opposite us went down and jammed as I say, between a quarter or half, or three quarters of a mile from the bridge, and then, at 2.30 or 2.15 that morning, that is, on the Saturdays morning, the upper ice came down and brought it up our way.

Q.—During the night?

A.—Yes.

Q.—You told me you returned to your house at noon on Saturday night?

A.—We moved out at 7 o'clock, then we went back in.

20 Q.—I don't want you to be mistaken. You said you moved three times on the Friday evening?

A.—Yes.

Q.—And you told us that you returned to your house the next day, Saturday?

A.—Yes.

Q.—I want to know if, when you returned to your house on Saturday about noon, as you told us a moment ago, the water went down at that time?

A.—The water had just gone down and got off the verandah and had got into the house. The ice had moved down below.

30 Q.—You told me that in 1928 the water was very high in your house and that you had never experienced the water being so high in your house before. Can you state now if a certain number of years ago the water ever went in your house?

A.—Yes, the water came into our house four inches.

Q.—Can you say about how many years ago?

A.—That would be somewhere around fifteen or sixteen years from that date 1928.

40 Q.—Which would make it between nineteen and twenty years ago?

A.—Yes.

Q.—You were living in the same house in 1920?

A.—I was born there.

Q.—Twelve years ago?

A.—Yes.

ago? Q.—Did you see any water in your house in 1920, twelve years

A.—No.

Q.—You stated that from nineteen to twenty years ago the water went four inches in your house?

A.—Yes.

JOHN E. MAIRS

(For appellant) Examination-in-chief and Cross-Examination

Q.—And from that time to 1928 did the water ever go into your house?

A.—Only twice.

10 Q.—On that occasion that you referred to, about twenty-years ago, and the occasion in 1928?

A.—Well, four feet, and one time four inches. It went four feet at one time and four inches the other.

CROSS EXAMINED BY MR. GARCEAU K.C.,

OF COUNSEL FOR PLAINTIFF

20 Q.—In the spring of 1927 was the water very high around your place, in the previous year to 1928 when you were flooded?

A.—You are speaking of the highwater time?

Q.—Yes, of course, of the high water time, was the high water of 1927 near the mark of the high water of 1928?

A.—Well, not out of the ordinary.

Q.—And 1927 was ordinary?

A.—It was ordinary.

Q.—What about last spring, 1932?

A.—It was just about the same?

30 Q.—It was about ordinary?

A.—Ordinary.

Q.—It was nothing compared to 1928?

A.—Oh no.

Q.—When you were flooded in 1928 was it by the flow coming down, or by the back flow?

A.—It was caused from back flow.

Q.—Down at your place or above your place?

A.—Just above our place, until the upper ice came down and it brought it up quick.

40 Q.—Did you see the jam below or up above?

A.—I saw the one below, but not the one above.

Q.—And it was the jam below that was the cause of the flooding at your place?

A.—It was on Sunday.

Q.—How far away from your place was it?

A.—It was perhaps a quarter of a mile.

Q.—And where do you live?

A.—About a mile from the bridge.

A.—From the highway bridge.

A.—From the highway bridge.

JOHN E. MAIRS (For appellant) Cross-Examination.

- Q.—You are a mile down below the highway bridge?  
A.—It is about a mile from our place to the highway bridge.  
Q.—Was there any accident in the river that caused this jam,  
or was it caused by anything else?  
A.—Down below they claim the bend of the river, and it  
10 runs to a narrow spot; also, there were two ice breakers below the  
bridge and one above.  
Q.—There were ice breakers in the river?  
A.—Yes, and an artificial island.  
Q.—Below your place?  
A.—Below the highway bridge.  
Q.—And did you see any of these jams down below yourself?  
A.—No.  
Q.—You could not see them from your place?  
A.—I could not see them from my place.  
20 Q.—But you know the place personally?  
A.—Yes.  
Q.—You know it was a narrow?  
A.—I know it is there.  
Q.—And you know there are ice breakers there?  
A.—Yes.  
Q.—And you know also that there is an artificial island?  
A.—Yes.  
Q.—In your opinion, all these things together are the cause  
30 of the jams that happened there: is that your opinion?  
A.—I don't know. There are ice jams every year.  
Q.—But, I ask you if, in your opinion, these obstacles are the  
cause?  
A.—I would say so, yes.  
Q.—That is your opinion?  
A.—Yes.  
Q.—You said that on the Saturday night you went out of your  
house three times?  
A.—Yes.  
40 Q.—You came back on Saturday?  
A.—On Saturday.  
Q.—At noon?  
A.—Around half past twelve or a quarter to one.  
Q.—And then, at night there was another rise of the water  
went up again?  
A.—Saturday?  
Q.—Saturday night?  
A.—Oh no.  
Q.—On Sunday?  
A.—No, it was gone.

JOHN E. MAIRS (For appellant) Cross-Examination

W. L. HALLAM (For appellant) Examination-in-chief

Q.—You had no rise of the water at Richmond?

A.—No, it was all gone?

10 Q.—How far below your place? About what level below was it gone?

A.—The water had gone right down. I don't know how low it was.

Q.—You are sure there was no rise of the water at Richmond on Saturday night and Sunday morning?

A.—I don't know about Richmond.

Q.—Just opposite your place?

A.—Just at our place we were free.

Q.—Are you above the highway or down below?

20 A.—Up above.

RE EXAMINED BY MR. MARIER, K.C.,

OF COUNSEL FOR DEFENDANT.

Q.—Did you go on Friday afternoon or Friday night or Saturday morning to the highway bridge?

A.—No.

Q.—You stayed at home or around your home?

30 A.—Very close.

And further deponent saith not.

E. W. BUSH,

Official Court Reporter.

40

DEPOSITION OF WILLIAM LESLIE HALLAM:

On this sixth day of December, in the year of Our Lord, one thousand nine hundred and thirty two, personally came and appeared:

WILLIAM LESLIE HALLAM,

of the city of Sherbrooke, Quebec, Electrical Worker, a witness

*W. I. HALLAM* (For appellant) *Examination-in-chief*

produced on behalf of the DEFENDANT, who being duly sworn doth depose and say as follows:

10 EXAMINED BY MR. JOSEPH MARIER, K.C.,  
OF COUNSEL FOR DEFENDANT.

- Q.—Where do you live?  
A.—Sherbrooke.  
Q.—Just in the city of Sherbrooke?  
A.—Just on the outskirts of the city.  
Q.—In what direction.  
A.—Towards Brompton.  
20 Q.—Were you living there in 1928?  
A.—Yes.  
Q.—And where you live is on the main road going to  
Brompton?  
A.—Yes.  
Q.—Is it close to the St. Francis River?  
A.—Yes.  
Q.—Did you notice anything particular about ice going down  
the river in the spring of 1928?  
30 A.—Yes.  
Q.—What did you notice?  
A.—I noticed the ice jam by the Bissell Lumber Company.  
Q.—At what time.  
A.—Between five and six in the afternoon.  
Q.—In the afternoon of what day?  
A.—I am not sure of the date.  
Q.—You were a witness in Drummondville in 1929?  
A.—In 1930.  
Q.—Do you remember if you fixed the date when you were  
40 examined in Drummondville?  
A.—No.  
Q.—Will you refer to your evidence that you gave in Drum-  
mondville?

MR. PERRAULT: At what page, Mr. Marier?

MR. MARIER: Page 393.

WITNESS: It was April 7th.

*W. L. HALLAM (For appellant) Examination-in-chief*

BY MR. MARIER:

Q.—What did you notice about the ice on the 7th of April? You said there was an ice jam by Bissell's Lumber Company, between five and six in the afternoon?

10 A.—Yes, between five and six in the afternoon.

Q.—Do you remember when that ice jam went away down the river?

A.—It must have broken away at night, because I heard the crash of two poles that got broken about 11.05 P.M.

Q.—When you refer to the Bissell Lumber Company, is that a long way from your home?

A.—No.

Q.—About what distance?

20 A.—Probably about five hundred yards.

Q.—Was the jam above your house or below your house?

A.—Right straight across.

Q.—You say that at 11 o'clock you heard the crash of the poles?

A.—Yes.

Q.—Were those poles situated above the jam or below the jam?

A.—Right direct with the jam.

30 MR. PERRAULT: I object to these questions as suggestive.

BY MR. MARIER:

Q.—Where were those poles situated in relation to the jam?

A.—They were right where the jam was exactly.

Q.—Did you look at those poles the next morning?

A.—Yes.

Q.—And what did you see?

A.—I saw they had been broken by the ice?

40 Q.—Was the ice in the same place the next morning as when you saw it on Saturday?

A.—No, it was gone.

Q.—Did you live at the same place for many years?

A.—Twelve years.

Q.—You saw an ice jam at the Bissell Lumber Company at that spot on the 7th April 1928?

A.—Yes.

Q.—Did you see something of the kind in previous years?

A.—Yes.

Q.—In the Spring?

W. L. HALLAM

(For appellant) Examination-in-chief and Cross-Examination

A.—Yes.

Q.—Could you state in what condition the river was below that ice jam, where the jam was situated in that certain spot in the  
10 river when it formed in the afternoon of April 7th?

A.—As far as I can remember it was clear.

CROSS EXAMINED BY MR. PERRAULT:

OF COUNSEL FOR PLAINTIFF.

Q.—Where is the Bissell Lumber Company situated on the river, in Sherbrooke?

20 A.—It is on the main road to Brompton, between Brompton and Sherbrooke.

Q.—How far is it from the city of Sherbrooke?

A.—It is right at the outskirts of the city.

Q.—Going towards Drummondville?

A.—Going towards Drummondville.

Q.—Is that in the narrow channel?

A.—No, it is not awfully narrow.

Q.—There is a dam there?

A.—No.

30 Q.—Nothing at all?

A.—No.

Q.—How had the jam been formed there?

A.—The jam had formed right upon the bank.

Q.—What is the width of the river at Sherbrooke at that spot  
where the Bissell Lumber Company is?

A.—It is quite a distance. It is quite wide.

Q.—And the jam was formed during the winter?

A.—It was in April, in the spring.

Q.—Or before that.

40 A.—No, I never noticed any.

Q.—Then, was the ice going down the river?

A.—The ice was going down the river.

Q.—And the ice stopped there.

A.—Yes.

Q.—How long did the ice stay at the Bissell Lumber Com-  
pany?

A.—It went out during the night.

Q.—How long had it been there?

A.—I know it was there between five and six.

Q.—You seem to have watched that ice jam there?



*W. L. HALLAM* (For appellant) *Cross-Examination*

A.—I noticed it between five and six in the afternoon jamming.

Q.—On what date?

A.—On April 7th.

Q.—You remember now April 7th?

10 A.—Yes, I remember.

Q.—In the beginning of your testimony you started to say you did not know. How is it that you now remember that it is the seventh?

A.—I have it right on here.

BY THE COURT:

Q.—What day of the week was it?

20 A.—On a Saturday.

BY MR. PERRAULT:

Q.—When did you write those notes?

A.—This was in Drummondville.

Q.—When did you write these notes?

A.—These were in Drummondville in 1930, I believe.

Q.—And you kept these notes in your pocket since?

A.—Yes.

30 Q.—I am surprised that you should not have been able to answer first, that it was the 7th, if you had your notes in your hands. So that this ice jam remained there how long?

A.—It went out about 11.05. It must have, when it broke our poles because it was gone the next morning.

Q.—The ice jam remained there the whole night?

A.—I could not say that, because I was not there.

Q.—This ice came from Lake St. Francis?

A.—Yes, I suppose it did.

Q.—How far is Sherbrooke from Lake St. Francis?

40 A.—I could not say.

Q.—Any how, it was the ice going down the river?

A.—Yes.

And further deponent saith not.

E. W. BUSH,

Official Court Reporter.

---

In the Privy Council.

No. 70 of 1936.

**VOL. 2**

ON APPEAL  
FROM THE SUPREME COURT OF CANADA

---

BETWEEN

HIS MAJESTY THE KING on the information of the  
Attorney-General of Canada (*Plaintiff*) - - - - *Appellant*

AND

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED  
(*Defendant*) - - - - - *Respondent*

AND BETWEEN

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED  
(*Defendant*) - - - - - *Appellant*

AND

HIS MAJESTY THE KING on the information of the  
Attorney-General of Canada (*Plaintiff*) - - - - *Respondent*

(*Consolidated Appeals*).

---

RECORD OF PROCEEDINGS.  
VOLUME 2.—PLAINTIFF'S EVIDENCE (CONTINUED)  
AND DEFENDANT'S EVIDENCE

---

CHARLES RUSSELL & CO.,  
37, Norfolk Street,  
Strand, W.C.2.  
*For the Appellant and Cross-Respondent.*

BLAKE & REDDEN,  
17, Victoria Street,  
S.W.1.  
*For the Respondent and Cross-Appellant.*